



universität
wien

DIPLOMARBEIT

TITEL DER DIPLOMARBEIT

« PUISQUE C'EST EVIDENT :
UNE RECHERCHE SUR L'EMPLOI DU LANGAGE CAUSAL »

VERFASSERIN

EVA STEINHAUSER

ANGESTREBTER AKADEMISCHER GRAD

MAGISTRA DER PHILOSOPHIE (MAG. PHIL.)

Wien, 2014

Studienkennzahl lt. Studienblatt: A 190 347 299

Studienrichtung lt. Studienblatt: Lehramtsstudium UF Französisch, UF Psychologie und Philosophie

Betreuer: em. O. Univ.-Prof. Dr. Michael Metzeltin

CONTENU

1 Avant-propos.....	1
2 Introduction	2
3 Définitions et Perspectives de la Causalité	5
3.1 Définition générale.....	5
3.2 Philosophie.....	6
3.2.1 David Hume	7
3.2.2 John Stuart Mill.....	8
3.2.3 John Leslie Mackie	8
3.2.4 Résumé.....	10
3.3 Psychologie	10
3.3.1 Corrélation n'est pas causalité	11
3.3.2 Attribution.....	11
3.3.3 Conclusion	12
3.4 Droit	13
3.4.1 Commentaire.....	14
3.5 Linguistique	15
3.6 Conclusion	15
4 La Pensée et la Langue	17
4.1 La pensée et la langue – Discussion générale	17
4.1.1 Approches récentes	19
4.2 Pensée et langue causales.....	20
4.2.1 Différentes langues – différentes causalités.....	21
4.2.2 Une question du degré médiatif d'une langue	21
4.2.3 Pensée causale sans langue causale	23
4.2.4 Pourquoi une langue causale ?	25
4.3 Résumé.....	26
5 Agathe Jackiewicz : Une double dimension	28
5.1 Prise en charge	29
5.1.1 Les assertions causales assumées par l'énonciateur	29

5.1.2	Les assertions causales contextualisées	30
5.1.3	Les médiations causales	31
5.1.4	Les énonciations causales modalisées	32
5.1.4.1	La modalité ontique ou aléthique	32
5.1.4.2	La modalité épistémique	33
5.1.4.3	La modalité de fréquence temporelle et d'habitude	33
5.1.5	Résumé	34
6	L'Expression de la Causalité	36
6.1	Les relations qui véhiculent une valeur causale	36
6.1.1	La conséquence	36
6.1.1.1	C'est pourquoi	37
6.1.1.2	Donc et alors	37
6.1.1.3	Si bien que et d'autres systèmes corrélés	38
6.1.1.4	Conclusion	40
6.1.2	La finalité	40
6.1.2.1	L'expression de la finalité	41
6.1.3	La concession	42
6.1.3.1	L'expression de la concession	42
6.1.4	La condition	43
6.1.5	Résumé	45
6.2	Les connecteurs de la cause	45
6.2.1	Parce que	46
6.2.2	A cause de	47
6.2.3	Comme	48
6.2.4	Puisque	49
6.2.5	Car	51
6.2.6	D'autres groupes prépositionnels	53
6.2.7	En effet	54
6.2.8	Résumé	55
6.3	Tournures syntaxiques exprimant une valeur causale	56
6.3.1	Les participes	56

6.3.1.1	Vu et étant donné	57
6.3.2	Le gérondif.....	57
6.3.3	L’infinitif.....	59
6.3.4	Les relatives	60
6.4	Le lexique.....	61
6.4.1	Substantifs.....	61
6.4.2	Adjectifs et adverbes.....	62
6.4.3	Verbes	63
6.5	Résumé.....	64
6.5.1	Les incontestables	65
6.5.2	Expression explicite et générale de la causalité	65
6.5.3	Nuances spécifiques de l’idée causale	66
6.5.4	Imbrication de différentes valeurs	67
6.5.5	Connecteurs tout faibles.....	68
6.5.6	Autres.....	68
7	Besoin d’une Mise en Relief?	70
7.1	Le travail avec un corpus	70
7.1.1	Limites de mes recherches et critiques à l’égard du travail avec un corpus ..	72
7.2	Présentation du corpus et de ma manière de procéder	74
7.3	Évaluation de mes analyses	75
7.3.1	L’importance de la Prise en charge et d’autres déterminants	76
7.3.2	Connecteurs argumentatifs.....	77
7.3.3	Marqueurs causaux isolés	78
7.3.4	La conjonction <i>donc</i>	78
7.3.5	La construction participiale <i>vu que</i>	79
8	Conclusion	80
	Bibliographie	82
	Appendice 1 - Corpus	88
	Appendice 2 – Deutsche Zusammenfassung.....	177
	Appendice 3 – Lebenslauf	190

1 AVANT-PROPOS

Dans le présent travail, j'ai réalisé des recherches autour d'un thème que j'ai rencontré à plusieurs reprises pendant mes études, et à chaque fois c'était d'une perspective différente. Comme ma deuxième matière à côté du Français est 'Psychologie et Philosophie', j'ai eu le plaisir de réfléchir sur la relation causale de ces trois points de vue au cours de mes études. Mais même en dehors de mes études, cette relation me préoccupait de plus en plus ces dernières années, et j'ai de plus en plus pris conscience de notre traduction et adaptation linguistique de cette relation qui s'avère si complexe. Ainsi, l'observation que quelques enfants (et adultes !) malins en France aiment bien répondre à des questions par seule l'expression « Parce que ! » m'a souvent captivée, cette réponse ne voulant rien dire à mes yeux.

J'ai beaucoup apprécié mes recherches dans leur intégralité, et je veux remercier mon directeur de mémoire Michael Metzeltin pour la simplicité de notre échange et son accompagnement attentionné tout au long de mon travail. De plus, je veux remercier Paul Talbot pour son soutien perpétuel.

2 INTRODUCTION

« Il est peu de rapports [comme la causalité, E.S.] qu'on ait plus souvent besoin de mettre en relief. Plus le rapport de causalité entre deux faits est douteux, plus on peut avoir besoin d'y insister. »¹ Lors de mes recherches pour ce travail, je suis tombée sur ce passage, écrit il y a plus de 90 ans déjà par le linguiste français Ferdinand Brunot. Il servira comme idée directrice du présent travail.

La causalité est un principe omniprésent. Bien que nous n'employions guère ce terme précis dans notre discours quotidien, l'idée de la causalité nous guide largement dans notre vie de tous les jours. Que nous en soyons conscients ou non, l'idée selon laquelle la plupart des choses sont causées par d'autres choses nous influence dans notre perception du monde, dans notre comportement et dans notre communication. De même, pour un grand nombre de sciences, comme les mathématiques, le droit, la philosophie, etc., le principe de la relation causale constitue une base essentielle, et chaque discipline se l'approprie et l'approche selon ses besoins et ses objectifs respectifs.

Dans le présent travail, j'examinerai la causalité d'un point de vue linguistique. Plus précisément, j'analyserai l'emploi du langage causal dans notre discours quotidien. C'est surtout à travers la langue que nous exprimons nos pensées et nos idées, ce qui nous permet de vivre en communauté et d'interagir avec nos semblables. En y prêtant attention, on se rend compte que la causalité joue un rôle très important dans nos conversations de tous les jours. Lorsque nous expliquons, argumentons, interprétons ou justifions quelque chose, ou lorsque nous fournissons des raisons, des preuves ou des excuses, nous recourons le plus souvent à la causalité. Pour cela, nous nous servons des moyens linguistiques que nous offre notre langue pour décrire des faits causaux, et c'est cet aspect-là qui m'intéresse dans le présent travail. J'étudierai par quels moyens linguistiques on peut exprimer des faits causaux en français, et ce que ces formulations révèlent sur la réalité causale qu'elles décrivent ainsi que sur les intentions du locuteur qui les énonce. De même, j'examinerai pourquoi on recourt à un certain mode d'expression plutôt qu'à un autre pour présenter tel ou tel rapport causal.

¹ Ferdinand Brunot (1922), *La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris : Masson, p. 823.

En m'appuyant sur la citation de Ferdinand Brunot, présentée ci-dessus, qui a souvent été citée sans vraiment être examinée, je pose donc la question suivante : **Insistons-nous particulièrement, par des moyens linguistiques, sur des rapports causaux qui ne sont pas très plausibles objectivement, mais plutôt douteux ? Et en revanche, employons-nous des expressions causales plutôt faibles lorsque la relation causale présentée est bien évidente ?**

Pour opérationnaliser ces questions, je procéderai de la manière suivante :

Dans un premier chapitre, le chapitre 3, je chercherai à définir le terme *causalité* de manière globale, ce qui s'avérera extrêmement difficile. J'aborderai la notion de la causalité à partir de différents angles et perspectives (philosophie, psychologie, droit, linguistique) pour révéler la nature complexe et diversifiée de cette relation qui représente pourtant la base fondamentale de ce travail.

Le chapitre 4 me servira à passer de la relation causale telle qu'elle existe réellement (ou non) dans le monde à la causalité telle que nous nous la représentons dans notre pensée. A partir de là, j'analyserai le rapport entre la pensée et la langue causales. Notre manière de penser la causalité, dépend-elle de notre langue ? Ou bien la pensée causale se constitue-t-elle tout indépendamment de la langue chez l'être humain ? Et puis, la langue spécifiquement causale est-elle toujours nécessaire pour communiquer une idée causale ?

Le but du chapitre 5 sera d'analyser un aspect des énoncés causaux qui est très important pour ce travail, à savoir la présence subjective du locuteur. J'étudierai de quelle manière et à quel point un énonciateur d'une déclaration causale peut marquer sa position à l'égard des faits causaux qu'il présente. Pour cela, j'invoquerai la classification de la « prise en charge » d'Agathe Jackiewicz².

Dans le chapitre 6, j'arriverai finalement à l'analyse des possibilités qu'offre la langue française pour exprimer une relation causale. J'étudierai d'abord différentes relations outre la relation causale qui sont liées à cette dernière, pour ensuite me consacrer concrètement aux expressions spécifiquement causales. Je ferai ressortir les caractéristiques spécifiques de tous ces modes d'expression et les nuances qui les distinguent les uns des autres, en m'appuyant partiellement sur une œuvre d'Adeline Nazarenko³. Je terminerai ce chapitre

² Agathe Jackiewicz. (2004), « La causalité dans la langue : une question de point(s) de vue », in *Intellectica*, 2004/1, 38, p. 43-67.

³ Adeline Nazarenko (2000), *La cause et son expression en français*. Paris : Orphys.

par un résumé de mes recherches entreprises au cours du chapitre 6, qui sera une classification selon le degré d'insistance causale des expressions individuelles. J'y répondrai donc à la question de savoir quels sont les marqueurs linguistiques les plus forts et les plus insistants de la causalité, et quelles expressions présentent la relation causale de manière plus faible. Cette classification servira à mes recherches de la dernière partie de ce travail, où j'analyserai des corpus du français parlé à l'égard de ma question centrale posée ci-dessus. Ensuite, dans le chapitre 7, je procéderai d'abord à des réflexions générales concernant le travail avec un corpus, pour ensuite analyser des extraits d'un corpus du français parlé et ainsi discuter ma question de recherche à l'aide des exemples que m'offrira le corpus. Je finirai ce chapitre par un résumé dans lequel je ferai une synthèse de mes observations accumulées pendant mes analyses de corpus [7.3].

3 DEFINITIONS ET PERSPECTIVES DE LA CAUSALITE

Dans le présent chapitre je tenterai un premier rapprochement à la notion de causalité. Au cours de mes recherches je suis parvenue à la constatation qu'il est impossible de trouver une définition universelle de cette notion qui s'emploie si diversement. Par conséquent, l'objectif de ce chapitre sera plutôt de procurer une conception large de cette notion, de la mettre en question sous plusieurs perspectives comme la philosophie, la psychologie ou le droit, pour ainsi donner une première idée de la portée de cette notion.

Tirant ses origines de la tradition philosophique, la notion de causalité sera en outre examinée sous un angle historique à l'aide de plusieurs philosophes qui furent cruciaux dans la matière, ce qui a pour but d'établir une compréhension plus profonde et plus complexe de ce terme.

3.1 DEFINITION GENERALE

Pour commencer, je proposerai quelques définitions de la causalité, issues de différents dictionnaires. D'après le *Trésor de la langue française*, le terme 'causalité' signifie une « Relation de cause à effet »⁴. Selon le *Petit Robert*, il s'agit d'un « Rapport de la cause à l'effet qu'elle produit »⁵. Le dictionnaire *Larousse* en ligne ne laisse pas entrevoir plus d'information, la causalité y est décrite comme « lien qui unit la cause à l'effet »⁶.

Aussi peu généreuses que semblent ces définitions, elles ont toutes en commun les deux éléments 'cause' et effet', et le fait que les deux éléments sont liés. Si on explore cette piste en recherchant⁷ le premier terme, 'cause', un plus grand spectre de définitions est dévoilé. Ceci va du sens religieux (« Ce qui fait que des choses ou des êtres sont. *Dieu est cause des êtres* [...] *Cause suprême, universelle*. Dieu »), en passant par différentes sous-classifications du terme 'cause' en « [c]ause efficiente, extrinsèque, intrinsèque, occasionnelle, suffisante » ou bien en « cause apparente, déterminante, directe, fortuite, immédiate, profonde, occulte » pour arriver à diverses définitions comme « Ce qui produit

⁴ *Trésor de la langue française*, Tome cinquième, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1977, Paris, p. 317.

⁵ Paul Robert, *Le petit Robert*, Nouvelle Edition, 1978, Paris, p. 267.

⁶ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/causalite/31511>, consulté le 29 avril 2013.

⁷ Le Trésor de la Langue Française informatisé :

<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?13;s=1771461795;r=1;nat=;sol=4>; consulté le 5 mai 2013.

ou occasionne quelque chose », « ce qui rend compte des conditions de l'existence ou de la nature d'une chose; ce qui permet de comprendre », ou alors au sens juridique « motif qui est à l'origine d'un contrat ». Ceci n'étant que de petits extraits de l'article traitant le terme 'cause', la grande étendue du concept de causalité devient devinable.

Commençons donc par ses origines philosophiques.

3.2 PHILOSOPHIE

Les présocratiques furent, à notre connaissance, les premiers à étudier le terme 'cause'. Pour eux, l'objectif n'était pourtant pas de définir la relation causale dans le sens que nous l'entendons aujourd'hui, mais plutôt de trouver la cause profonde de tout être, un principe universel qui soit la base de toute existence.

Démocrite (né 459/460 av. J.-C.) fut l'un des premiers philosophes qui comprenait le terme 'causalité' comme une interaction de cause et effet : « Rien ne naît de ce qui n'est pas ni ne se détruit en ce qui n'est pas »⁸. Cette idée correspond au déterminisme qui représente l'idée que la situation actuelle est toujours déterminée par la précédente, que tout a une cause et que la coïncidence n'existe pas.⁹

Le philosophe Aristote (384-322 av. J.-C.) a lui aussi analysé la notion de la causalité. Pour lui, la cause n'est pas simplement ce qui précède l'effet mais il s'agit d'une notion métaphysique bien plus complexe. Dans ses œuvres *Physique II 3* et *Métaphysique V 2*, Aristote fait la distinction entre quatre types de causes : la cause matérielle (la matière dont une chose est faite), la cause formelle (la définition ou l'essence de la chose), la cause efficiente (la source première qui produit la chose) et la cause finale (le « en vue de quoi » la chose est faite). Toutes les quatre causes peuvent jouer un rôle dans l'explication d'une chose et donc répondre à une question contenant un « pourquoi ».¹⁰

Cette classification d'Aristote fut reprise par beaucoup de philosophes comme les scolastiques, et notamment le religieux Thomas d'Aquin qui hiérarchisa la classification d'Aristote. Au Moyen Age, cette classification a souvent été critiquée, jusqu'à ce que David Hume arrive et introduise sa théorie qui fondamentalement révolutionna l'idée de la causalité.

⁸ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/causalite/31511>, consulté le 6 mai 2013.

⁹ Voir p.ex. Jonas Pfister (2011), *Philosophie. Ein Lehrbuch*. Reclam, Dietzingen 2011, p. 15.

¹⁰ <http://plato.stanford.edu/entries/aristotle-causality/>, consulté le 6 mai 2013.

3.2.1 DAVID HUME

Le philosophe et historien écossais David Hume (1711-1776) a présenté la théorie de la causalité la plus influente et, à l'époque, la plus bouleversante dans l'histoire de cette notion. Si, jusqu'à Hume, la causalité avait été perçue comme une nécessité métaphysique, tout indépendante de notre conception humaine, c'était Hume qui l'a subordonnée à notre pensée. Hume décrit la causalité à l'aide des critères suivants¹¹ :

- 1) The cause and effect must be contiguous in space and time.
- 2) The cause must be prior to the effect.
- 3) There must be a constant union betwixt the cause and effect.

Selon Hume, un événement A cause donc un autre événement B si A et B sont contigus dans le temps et dans l'espace, si A précède B temporellement et s'il existe une constante conjonction entre A et B. Les critères de la causalité sont donc la contiguïté, la priorité et la conjonction constante.

Hume étant l'un des fondateurs de l'empirisme, sa définition de la causalité est basée sur (et réduit à) l'expérience humaine que deux événements apparaissent toujours ensemble d'une manière particulière. La nécessité métaphysique, si elle existe, n'est pas perceptible aux hommes. La causalité est plutôt un phénomène psychologique, la nécessité se constituant dans notre imagination et non dans la nature. Cette imagination n'est pourtant pas arbitraire : selon Hume, il existe ces régularités dans la nature qui font que les hommes y voient une nécessité universelle. Notre expérience du monde est pourtant trop limitée pour percevoir la vérité des choses et des relations.¹²

Hume est donc le premier à s'écarter d'une nécessité métaphysique au sujet de la causalité. Tout en étant bien loin de supposer un caractère arbitraire et/ou manipulable de la causalité, il est tout de même le premier à y discerner un aspect psychologique qui va au-delà de la pensée déterministe qui auparavant régnait en la matière.

Il y a eu beaucoup de réponses à la théorie de Hume. Même si de nombreux philosophes ont critiqué différents aspects de sa théorie, la plupart d'entre eux se joignirent à son idée de s'écarter de la nécessité. Je ne veux pourtant pas cacher le philosophe allemand Immanuel Kant (1724-1804) qui prit le chemin inverse. Ce dernier doit être mentionné ici pour avoir

¹¹ David Hume (1739), „Exerpts from *A Treatise of Human Nature*“, in S. Guttenplan, J. Hornsby & C. Janaway (ed.), *Reading Philosophy*, Oxford: Blackwell, S. 230.

¹² Don Garret (2009), „Hume“, in H. Beebe, C. Hitchcock & P. Menzies (ed.), *The Oxford Handbook of Causation*, Oxford 2009: Oxford University Press, p. 73-91.

essayé de rendre à la causalité un certain degré de nécessité dont Hume l'avait démunie. Kant tenta cela en démontrant des catégories objectives de notre pensée et ainsi ramenait-il toute l'objectivité à la raison humaine. Je ne veux pourtant pas approfondir cette piste ici.¹³

3.2.2 JOHN STUART MILL

John Stuart Mill, philosophe anglais né en 1806 à Londres, connu pour être partisan de la théorie éthique de l'utilitarisme, a lui aussi présenté une théorie influente de la causalité, tout en développant l'idée de la régularité de Hume. Pour Mill, la cause peut être analysée comme une coïncidence de plusieurs conditions : il considère les conditions positives (choses ou facteurs qui sont présents et jouent donc un rôle dans l'actualisation de l'effet) ainsi que les conditions négatives (facteurs qui sont absents et par conséquent rendent l'effet possible par leur absence). Dans le cas d'un incendie dans une maison par exemple, les conditions positives peuvent être un court-circuit, l'oxygène, etc., alors que les conditions négatives dans ce cas sont l'absence d'un extincteur automatique, etc. Ainsi, Mill définit la cause comme suit : « The cause, then, philosophically speaking, is the sum total of the conditions positive and negative taken together; »¹⁴ La cause pour Mill est donc la somme totale de toutes les conditions, positives et négatives, qui jouent un rôle dans l'actualisation de l'effet. Cette conception donne matière à la critique en ce sens qu'il semble étrange de dire 'L'oxygène et l'absence d'un l'extincteur automatique ont causé l'incendie'. Aussi, ne faudrait-il pas toujours remonter jusqu'au big-bang pour saisir la totalité des conditions qui permettent l'apparition d'un effet ?

Tenant compte de ces difficultés, John Leslie Mackie a repris l'idée des causes multiples et tenté de formuler sa propre théorie de la causalité.

3.2.3 JOHN LESLIE MACKIE

Le philosophe John Leslie Mackie, né en 1917 à Sydney, Australie, s'est, lui aussi, appuyé sur la théorie de causalité de Hume. Selon Mackie, un effet a habituellement un groupe (« cluster ») de facteurs ou de conditions qui constituent sa cause totale, semblable à la

¹³ Pour plus d'information, voir p.ex. Hansgeorg Hoppe (1971), „Kants Antwort auf Hume“, in E. Farr (ed.), *Hume und Kant*, Freiburg 1982: Alber, p. 209-230.

¹⁴ John Stuart Mill (1886), *System of Logic Ratiocinative and Inductive Being a Connected View of the Principles of Evidence and the Methods of Scientific Investigation*. Whitefish, Mont. 2004: Kessinger Publishing, p. 217.

théorie de Mill. Chez Mackie pourtant, ces groupes contiennent des conditions suffisantes et/ou nécessaires : Pour l'incendie de la maison par exemple, le court-circuit est une condition nécessaire mais non suffisante, car il faut encore d'autres conditions pour qu'un incendie puisse être provoqué. Un certain groupe de conditions qui mène à un effet n'est pourtant pas nécessaire, car un autre groupe de conditions aurait également pu mener au même effet (par exemple une cigarette allumée jetée en combinaison avec l'oxygène etc.) – le groupe de conditions en question qui mène à l'effet n'est donc pas nécessaire mais suffisant – il suffit pour provoquer l'effet, mais il aurait pu être remplacé par un autre groupe de conditions menant au même effet.

Une cause est donc pour Mackie « an *insufficient* but *necessary* part of a condition which is itself *unnecessary* but *sufficient* for the result »¹⁵, donc un élément insuffisant mais nécessaire faisant partie d'un groupe de conditions qui n'est pas nécessaire mais suffisant pour la réalisation de l'effet. Mackie appelle un tel élément *INUS condition* (I pour *insufficient*, N pour *necessary*, U pour *unnecessary* et S pour *sufficient*)¹⁶.

Ce que nous appelons *cause* dans notre discours quotidien n'est donc pour Mackie qu'un seul élément du groupe de facteurs qui ont mené à un effet. Mackie suppose ainsi que nous parlons souvent de *cause* lorsqu'il s'agit seulement d'un élément qui est certes nécessaire mais qui est peut-être loin d'être suffisant pour la réalisation de l'effet et ne peut donc pas être rendu responsable tout seul. Bien au contraire, cet élément que nous désignons comme *la cause* d'un événement est souvent enchâssé dans une condition beaucoup plus complexe qu'il faudrait considérer dans l'ensemble pour comprendre le processus de causalité. Mackie parle de *champ causal*.¹⁷

Dans la phrase exemplaire « Le court-circuit a causé l'incendie », le court-circuit est présenté comme l'unique cause de l'incendie, mais en réalité, il y a encore d'autres conditions qui sont coresponsables de l'incendie comme l'existence de l'oxygène, l'absence d'un extincteur, etc., qui sont d'autant des causes : « [...] there will not in general be any one item which has a unique claim to be regarded as *the cause* even on an individual event [...]. Each of the moments in the minimal sufficient condition, [...] that was present can equally be regarded as the cause. »¹⁸

¹⁵ John Mackie (1965), „Causes and Conditions“, dans E.Sosa and M. Tooley (ed.), *Causation*, Oxford 1993 : Oxford University Press, p. 34.

¹⁶ Cela étant l'expression anglaise, je désignerai ce terme désormais comme *condition INUS*.

¹⁷ Mackie (1965), p. 39 ff.

¹⁸ Ibid., p. 47.

Je veux en parvenir à la constatation que selon Mackie, nos énoncés au quotidien sont souvent très imprécis et que nous choisissons un peu arbitrairement ce que nous définissons comme *la cause* d'un fait¹⁹. Il en suit que les énoncés causales se laissent facilement manipuler et ne représentent pratiquement jamais (toute) la réalité.

3.2.4 RESUME

Mackie ne fut certainement pas le dernier philosophe à tenter de formuler une définition de la causalité. Le philosophe américain David Lewis (1941-2001) ne peut pas être omis ici, car son analyse contrefactuelle de la causalité est l'une des plus influentes théories dans la matière aujourd'hui. Selon Lewis, la causalité s'exprime à l'aide de la proposition conditionnelle irréaliste - un événement A est perçu comme la cause d'un événement B si on peut dire : Si l'antécédent A n'avait pas eu lieu, la conséquence B n'aurait pas eu lieu.²⁰

On pourrait continuer à énumérer de nombreux philosophes qui se sont consacrés à une analyse profonde de la notion de causalité, mais ceci n'est pas l'objectif du présent travail. Ce qui a été montré dans ce chapitre est une évolution lente d'une définition de causalité fondée sur l'idée d'une nécessité métaphysique vers une définition de causalité qui s'oriente plutôt à un caractère arbitraire de cette entité.

Si avant Hume, l'idée d'un déterminisme divin régnait qui faisait de la causalité un principe incontestable, imposé par la nature et en conséquence par dieu, c'est à partir de David Hume que la causalité acquit un caractère plus humain. C'est notamment Mackie qui souligna son caractère arbitraire et imprécis, et qui laissa entrevoir la supposition que l'homme manipule la relation causale dans le discours en fonction de ses besoins respectifs. Cela étant une idée directrice de notre travail, j'y reviendrai encore dans des chapitres ultérieurs.

3.3 PSYCHOLOGIE

La causalité joue un rôle central dans la psychologie où on essaye de comprendre le *pourquoi* de tous les aspects de la psyché humaine et où on cherche la causalité derrière toute corrélation. Même si le terme « causalité » n'est pas explicitement traité autant qu'en

¹⁹ Quand je parle de *fait* dans le travail présent, il peut s'agir d'une situation comme d'un événement ou bien d'un processus.

²⁰ Voir p.ex. David Lewis (1973), „Kausalität“, in G. Posch (ed.), *Kausalität. Neue Texte*, Stuttgart 1981: Reclam, p. 102-123.

philosophie, le concept de la causalité est omniprésent dans la psychologie, accompagnant toutes sortes de phénomènes. Pour ne pas sortir des limites du sujet, je n'en aborderai que quelques aspects qui me semblent pertinents pour ce travail.

3.3.1 CORRELATION N'EST PAS CAUSALITE

Comme je viens de l'annoncer, la corrélation est un terme crucial en psychologie. On fait de nombreuses expérimentations et ensuite on épluche les résultats à la recherche de corrélations qui pourraient donner des indications sur d'éventuelles causalités. Cela est une procédure délicate, car la corrélation de deux phénomènes ne prouve pas directement leur causalité : Prenons comme exemple les deux phénomènes *dépression* et *confiance en soi*. Dans de multiples études on a pu constater une corrélation entre les deux, mais cela pourrait signaler plusieurs explications : Premièrement cela pourrait dire que la dépression cause une faible confiance en soi, deuxièmement on pourrait en conclure qu'une faible confiance en soi mène à la dépression, et finalement cette corrélation pourrait indiquer un troisième facteur qui cause les deux premiers. En résumé, une corrélation ne prouve pas une relation de causalité.²¹

L'idée que nous tirons des conclusions causales de l'expérience d'une conjonction constante entre deux phénomènes remonte jusqu'à David Hume²². La psychologie moderne nous avertit pourtant de ne pas tirer des conclusions hâtives. Ce dernier point fait aussi penser à John L. Mackie selon qui les énoncés causaux au quotidien sont souvent inexacts et peuvent déformer la réalité.

3.3.2 ATTRIBUTION

Un grand domaine dans la psychologie et notamment dans la psychosociologie est celui de l'attribution. Dans les différentes théories de l'attribution on se pose la question de savoir comment un individu utilise des informations données pour expliquer et/ou justifier le comportement de soi-même et des autres. C'est le psychologue autrichien Fritz Heider en 1958 qui a posé les fondements de ce domaine psychologique en faisant la distinction entre l'attribution interne et l'attribution externe d'un comportement : si la cause d'un

²¹ David G. Myers (2008), *Psychologie*. 2^e édition, traduit de l'anglais par Matthias Reiss, Heidelberg: Springer Medizin Verlag, p.32-33.

²² Voir chapitre 3.2.1

comportement est identifiée à l'intérieur d'une personne (dans un trait de caractère persistant par exemple), on parle d'attribution interne. Si pourtant on voit la cause d'un comportement dans la situation qui entoure l'acte, on parle d'attribution externe.²³ D'autres psychologues comme Harold Kelley, Martin Seligman, Bernard Weiner ou Heinz Heckhausen ont développé cette approche de Heider et ont trouvé d'autres dimensions encore selon lesquelles on peut justifier un comportement²⁴. Toutes ces théories ont en commun l'idée que chaque personne s'oriente à son propre style d'attribution, et qu'il existe une *erreur fondamentale de l'attribution*²⁵ due à une propension générale des hommes à trop attribuer le comportement des autres à des facteurs internes.²⁶ En d'autres termes, nous avons tendance à charger nos semblables de responsabilité au lieu de voir la cause d'un événement dans les conditions de la situation.

Cette idée de l'erreur fondamentale de l'attribution peut être interprétée comme un cas particulier de la théorie du philosophe John L. Mackie en ce sens que l'interprétation causale de la vie quotidienne est souvent imprécise et déformée selon Mackie, et une propension injustifiée à une attribution interne est un bon exemple d'un tel biais.

3.3.3 CONCLUSION

On pourrait rajouter un grand nombre de phénomènes psychologiques où la causalité joue un grand rôle dans le comportement humain, comme par exemple le phénomène des schémas : Un schéma est un outil des hommes pour catégoriser des informations données et ainsi réduire la grande masse des impressions. Ainsi on choisit et catégorise des informations pour les mettre dans des tiroirs étiquetés, ce qui nous aide à vite répondre à une situation sans trop réfléchir.²⁷ Quant à la causalité, on pourrait en arriver à la conclusion que nous avons tendance à réduire l'information d'une situation et ainsi réduire la complexité des facteurs qui ont causé un effet. Ainsi, ce que nous appelons *la cause* d'un effet n'est-il souvent qu'une réduction des faits et une simplification de la réalité, ce qui fait à nouveau penser à la théorie du philosophe John L. Mackie.

²³ Voir p.ex. Michael A. Hogg & Graham M. Vaughan (2005), *Social Psychology*, 4^e édition, Pearson Education Limited, p. 81 ff.

²⁴ Ibid.

²⁵ Traduit de l'expression anglaise *fundamental attribution error* [E.S.].

²⁶ Ibid., p. 93.

²⁷ Voir p.ex. Myers (2008), p. 158 ff.

Toutes ces théories ont en commun le caractère délicat de notre application des énoncés causaux au quotidien. Nous avons, en général, tendance à tirer des conclusions hâtives, à simplifier la réalité et à voir la causalité où que cela nous semble convenable, que cela soit justifié ou pas.

3.4 DROIT

Dans le droit et notamment en droit pénal, la causalité est l'un des principes de base de la responsabilité criminelle, et elle va de pair avec le principe de l'autonomie individuelle. Ce dernier considère un individu comme capable de choisir ses actes et ses omissions. L'approche du droit pénal est donc d'attribuer la responsabilité causale au dernier individu dont le comportement *volontaire* a des répercussions sur la situation. Cette idée va à rebours de la théorie philosophique de John Stuart Mill²⁸ selon laquelle il faut voir la cause dans *toutes* les conditions qui ont mené à un résultat. Si le principe de Mill était valable en droit, il faudrait par exemple punir les parents d'un jeune délinquant de 25 ans (qui a par exemple commis un vol à main armée) pour avoir joué un rôle dans la chaîne causale²⁹ du crime de leur fils par leur style d'éducation. Il est possible que des événements précédents aient modelé le comportement du jeune homme – son éducation, ses expériences à l'école, etc., mais la loi dit que sa décision de commettre ce crime était suffisamment libre pour l'en rendre entièrement responsable.

Quand il s'agit d'établir la responsabilité causale d'un conflit social par exemple, il est peu probable que quelqu'un se contente d'attribuer la responsabilité à un seul individu, on considérerait intuitivement le poids causal de divers facteurs qui ont joué un rôle. L'approche en loi pénal ignore pourtant ces autres facteurs et focalise l'individu.³⁰

En France, cela n'est le cas que depuis le 10 juillet 2000. Auparavant, le lien de causalité n'avait pas à être exclusif, direct, ni immédiat, ce qui permettait, lorsqu'il y avait plusieurs fautes commises par plusieurs personnes, de les condamner toutes. Ainsi, les juges pouvaient considérer l'enchaînement des faits et établir le lien de causalité. En termes juridiques, on

²⁸ Voir chapitre 3.2.2

²⁹ Le terme *chaîne causale* soit défini comme suit : un fait A cause un fait B, qui dans la suite cause un autre fait C, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le dernier élément de la chaîne soit causé.

³⁰ Andrew Ashworth (2006), *Principles of Criminal Law*, Oxford: Oxford University Press, p. 123-124.

parlait de *causalité indirecte* ou bien d'*équivalence des conditions* : « sont retenus comme causes du dommage tous les événements sans lesquels celui-ci ne se serait pas produit. »^{31,32} La loi du 10 juillet 2000 a pourtant entraîné des modifications importantes puisqu'elle a anéanti l'application classique de l'équivalence des conditions. Depuis 2000, tous les antécédents du dommage ne sont plus pris en compte de la même manière : On s'efforce de rechercher l'origine *déterminante* ou *essentielle* du dommage.³³

Le philosophe John L. Mackie aurait quelque chose à reprocher à cette approche, car pour lui, l'exclusion d'un nombre de facteurs est une imprécision et une déformation de la réalité.³⁴ De ce point de vue, il n'est pas justifiable d'attribuer toute la culpabilité à une seule personne qui ne fut qu'*un* élément clé dans un vaste champ causal. Certes, il n'est pas évident de voir comment le système de la loi pénale pourrait fonctionner différemment. La chaîne causale peut mener à l'infini et il est difficile d'établir des limites claires en déterminant qui (n') est (pas) à punir dans une telle chaîne causale. Pour quelques experts en la matière, comme par exemple pour le professeur en loi à l'Université d'Oxford Andrew Ashworth, cette difficulté ne peut pourtant pas servir comme justification de continuer ainsi.³⁵

Le problème de savoir qui est à punir dans une chaîne causale menant à un crime laisse donc bien des questions en suspens. Cette problématique qu'on retrouve déjà dans la discussion philosophique, décrite dans des chapitres précédents, semble être élémentaire pour la définition de la relation causale en tant que telle : Comment délimiter la cause des facteurs qui sont trop éloignés pour être incriminés ? Est-il tout simplement justifié d'attribuer la cause à *un seul* facteur, tout en ignorant le champ dans lequel ce facteur est enchâssé ?

3.4.1 COMMENTAIRE

Ici, je veux explicitement souligner le fait que je n'ai pas visé une analyse complète de mon analyse précédente de la causalité en loi. Il faut toujours tenir en compte que pour chaque définition en loi, il existe de nombreuses spécifications et exceptions. Pour des raisons économiques, je me suis contentée de tailler en pointe quelques principes fondamentaux pour

³¹ Béatrice Géninet, Annie Reithmann (2004), *L'indispensable du droit pénal*, 2^e édition, Studyrama, Collection : Principes, numéro 548, p. 141.

³² Ce principe d'antan fait penser à la théorie contrefactuelle de la causalité du philosophe David Lewis, mentionnée brièvement dans le chapitre 3.2.4., selon laquelle la cause d'un événement peut être identifiée comme l'acte sans lequel/ les actes sans lesquels l'événement n'aurait pas eu lieu.

³³ Géninet et al. (2004), p. 141 ff.

³⁴ Voir chapitre 3.2.3.

³⁵ Ashworth (2006), p. 124 ff.

démontrer les tendances existantes en loi pénale et quelques problématiques qu'elles entraînent.

3.5 LINGUISTIQUE

Au niveau linguistique, la causalité est définie comme suit : Il existe deux propositions, appelons-les P1 et P2, dont P1 est considérée comme la cause et P2 est considérée comme l'effet. On suppose que P1 cause P2. La causalité est alors une jonction qui crée une relation de dépendance entre ces deux propositions.

Cette définition semble claire et nette à un niveau purement linguistique. Les chapitres précédents ont pourtant montré qu'il est souvent très difficile de définir ce qui se cache derrière ces entités linguistiques, et notamment derrière *la cause*. Il y a eu des tentatives de supprimer cette difficulté, par exemple par un rapprochement linguistico-mathématique, où le *réductionnisme*³⁶ consiste à forcer les faits linguistiques jusqu'à ce qu'ils se laissent décrire selon une certaine théorie mathématique ou selon un système logique. Ainsi, la pensée et la langue seraient soumises à des structures nécessaires, ce qui supprimerait tout doute et toute imprécision.

Le grand argument contre le réductionnisme fut pourtant qu'une langue comprend tout simplement beaucoup de fonctions qui n'ont rien de logique³⁷ et qui ne se laissent pas décrire par des structures mathématiques. Cette tentative n'a donc pas eu beaucoup de succès. Pour nous, elle soulève pourtant un autre aspect que nous devons analyser dans le présent travail : la pensée. Si la langue ne peut pas être enfermée dans des structures logiques, c'est que la pensée humaine est trop complexe et trop variée, et il convient de noter que la langue et la pensée sont étroitement liées.

Cette grande complexité des relations entre causalité, langue et pensée sera abordée de manière plus profonde dans les chapitres suivants.

3.6 CONCLUSION

Dans le chapitre qui précède, j'ai donc donné un premier aperçu de la portée du terme *causalité*. Tout en omettant, pour des raisons économiques, un nombre de domaines où la

³⁶ Oswald Ducrot (1971), « Langue et pensée formelle », in : *Langue Française*, N°12, p.3-6.

³⁷ Soit logique une proposition qui est exclusivement soit vraie, soit fausse, voir p.ex. Pfister (2011), p. 259 ff.

causalité joue également un rôle important, comme en physique, en informatique, en médecine, etc., j'ai ouvert des perspectives révélatrices dans les domaines de la philosophie, la psychologie et le droit. Je me suis attachée à démontrer les imbrications multiples entre ces domaines en ramenant des thèses spécifiques à la psychologie et au droit aux théories plus universelles de la philosophie.

Le rapprochement de ces trois perspectives différentes a mené à une idée approfondie de la notion de causalité ainsi qu'aux difficultés qu'elle implique : à partir d'une vue d'ensemble, on peut identifier le caractère délicat de la relation causale. Aucune définition précise du terme *cause* ne semble exister, bien au contraire, les différentes tentatives de trouver une telle définition se contredisent et on n'est pas parvenu à un accord durable sur ce terme jusqu'à présent.

Compte tenu de ce manque de précision, il s'agit fréquemment d'une question d'interprétation : Au quotidien, la complexité d'une situation ouvre souvent une certaine marge de manœuvre pour déterminer *la* cause de quelque chose. Tout en tenant compte de ce caractère vague et manipulable de la relation causale, je voudrais ensuite passer à la langue humaine qui se sert sans cesse de cette relation au quotidien. Dans ce qui suit, comme cela a été annoncé plus haut, je me consacrerai donc à la *langue* causale et je poserai la question de savoir comment le concept théorique de la causalité interagit avec notre langue et par conséquent avec notre pensée.

4 LA PENSEE ET LA LANGUE

La pensée et la langue sont étroitement imbriquées. Notre communication interpersonnelle base sur la langue, et nous ne pouvons pas la dépasser parce qu'elle nous sert de principal moyen d'expression de nos idées. Même en écrivant ces lignes-ci pour démontrer cette inéluctabilité de la langue à un métaniveau, je n'ai pas d'autre possibilité que de recourir à la langue. Lorsque nous voulons exprimer une idée, un sentiment ou bien une observation, nous sommes forcés à faire cela à l'aide d'une langue que nous maîtrisons suffisamment bien pour nous faire comprendre.

Dans le présent chapitre, j'analyserai ce rapport entre la langue et la pensée pour finalement identifier le rôle que joue la langue pour notre conception des relations causales dans le monde. Je commencerai donc par une présentation de la discussion générale autour du rapport entre la langue et la pensée, pour ensuite me consacrer plus spécifiquement aux aspects causaux de la langue et de la pensée.

4.1 LA PENSEE ET LA LANGUE – DISCUSSION GENERALE

La question fondamentale est de savoir si la langue *détermine* notre pensée ou bien si la langue ne fait que fidèlement *représenter* notre pensée sans exercer aucune influence sur elle. En d'autres termes, la langue définit-elle notre pensée ou est-ce la pensée qui conçoit et organise notre langue ? Cette problématique fait penser à la question de la poule et de l'œuf, et beaucoup de linguistes et de philosophes linguistiques se sont mis à y trouver une solution. La tentative la plus répandue est l'hypothèse Sapir-Whorf qui représente l'idée que la langue est prioritaire et que notre pensée se conforme entièrement à elle.

Cette idée que la langue est déterminante remonte déjà à des philosophes allemands comme Johann Gottfried von Herder (1744-1803) ou Wilhelm von Humboldt (1767-1835). Selon Humboldt, la langue forme nos pensées, et par conséquent, des langues différentes forment des idées différentes. Ainsi, la langue serait l'expression de l'esprit d'une nation, et chaque langue représenterait une autre conception du monde, jusqu'à tel point qu'il existe des langues supérieures à d'autres :

« Aus jeder Sprache lässt sich daher auf den Nationalcharakter zurückschließen. Auch die Sprachen roher und ungebildeter Völker tragen diese Spuren in sich, und lassen dadurch oft

Blicke in intellektuelle Eigenthümlichkeiten werfen, die man auf dieser Stufe mangelnder Bildung nicht erwarten sollte. »³⁸

D'autres linguistes comme Franz Boas ou son élève Edward Sapir ont globalement adhéré au point de vue de Humboldt, refusant en revanche l'idée d'une supériorité de quelques langues par rapport à d'autres. C'est finalement au linguiste des États-Unis Benjamin Lee Whorf (1897-1941) qu'il faut attribuer la théorie de la *relativité linguistique* : En étudiant les langues hopi, maya et inuit, Whorf est parvenu à la conclusion que ces langues se basent sur des structures linguistiques bien différentes que sa langue maternelle, l'anglais. Pour Whorf, cela impliquait une différente façon de penser, car pour lui, la langue détermine la pensée d'une personne :

« This study shows that the forms of a person's thoughts are controlled by inexorable laws of pattern of which he is unconscious. These patterns are the unperceived intricate systematizations of his own language. [...] And every language is a vast pattern-system, different from others, in which are culturally ordained the forms and categories by which the personality not only communicates, but also analyses nature, notices or neglects types of relationships and phenomena, channels his reasoning, and builds the house of his consciousness. »³⁹

Ainsi, pour Whorf, chaque langue impose, par ses structures linguistiques spécifiques, une vision du monde propre à elle seule. Nous sommes, par notre langue, contraints à certaines interprétations lorsque nous décrivons la réalité, même si nous n'en sommes pas conscients et pensons être complètement libres. Nous percevons seulement ce que notre langue nous prédispose à percevoir. En d'autres termes, la langue nous fournit un filtre à la réalité et ainsi elle détermine nos raisonnements et notre conception du monde.

Pour la causalité, cela signifierait que c'est notre langue qui est responsable de nos raisonnements causaux. Nous disposons seulement d'un nombre limité de structures linguistiques à l'aide desquelles nous pouvons interpréter et décrire le monde, et notre pensée s'oriente à ces structures. Pour identifier un rapport causal quelconque, nous recourons à

³⁸ Wilhem Freiherr von Humboldt (1836): Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts. Berlin, p. 200.

³⁹ Benjamin Lee Whorf (1941), „Language, Mind and Reality“, in: John B. Carroll (ed.) *Language, thought and reality. Selected writings of Benjamin Lee Whorf*, Cambridge, Massachusetts: The M.I.T. Press 1956, p. 252.

notre langue et y choisissons une expression convenable. La philosophe britannique Elizabeth Anscombe a constaté: « The [...] answer to the question: How did we come by our primary knowledge of causality? is that in learning to speak we learned the linguistic representation and application of a host of causal concepts »⁴⁰. Autrement dit, si notre langue ne disposait pas d'expressions causales, le concept de la causalité nous serait étranger.

L'idée de la relativité linguistique a souvent été critiquée, notamment dans les années 1960 à 1980, par les représentants de l'universalisme comme Eric Lenneberg ou Noam Chomsky⁴¹, selon qui tous les hommes disposent des mêmes facultés fondamentales. Chomsky parle d'*universels linguistiques*, à savoir des structures que toutes les langues du monde ont en commun, qui sont innées chez l'être humain et dont tout homme se sert dès l'apprentissage du langage. De ce point de vue, les variabilités culturelles de la pensée dues à des différences linguistiques sont négligeables et la relativité linguistique devient injustifiable. Vu sous cet angle, notre raisonnement causal ne dépend pas de notre langue individuelle mais se constitue indépendamment d'elle.

4.1.1 APPROCHES RECENTES

La question du rapport entre la langue et la pensée est étudiée encore aujourd'hui. Ces dernières décennies, il y a eu un grand nombre d'enquêtes et d'études pour mieux comprendre cette relation. Beaucoup d'entre eux ont confirmé la conception de Benjamin Lee Whorf⁴², alors que d'autres ont attesté que la pensée se réalise indépendamment de la langue⁴³. En résumé, on peut dire que la tendance semble être à une solution intermédiaire : Notre manière de penser est bien influencée par notre langue, mais pas tout autant que l'avait suggéré Benjamin Lee Whorf.⁴⁴

Une telle tentative plutôt actuelle d'expliquer le rapport entre la langue et la pensée est celle du linguiste et psychologue américain Dan Isaac Slobin (né 1939). Dans son article « From 'thought and language' to 'thinking for speaking' »⁴⁵, Slobin remplace d'abord les termes

⁴⁰ Elizabeth Anscombe (1971), « Causality and Determination », in E. Sosa & M. Tooley (eds.), *Causation*, Oxford 1993: Oxford University Press, p. 92.

⁴¹ Voir p.ex. Noam Chomsky (1994), *Language and thought*, Wakerfield: Moyer Bell.

⁴² Voir p. ex. Boroditsky et al. (2010), Levinson (1996), Lucy (1992) ;

⁴³ Voir p. ex. Malt et al. (1999), Li & Gleitmann (2002) ;

⁴⁴ Voir Lera Boroditsky (2003), "Linguistic Relativity", in: Nadel, L. (ed.), *Encyclopedia of Cognitive Science*. London: MacMillan Press, p. 917 ff.

⁴⁵ Dan Slobin (1996): "From 'thought and language' to 'thinking for speaking'", in: Gumperz, J. & Levinson, S. (ed.), *Rethinking Linguistic Relativity*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 70-96.

*langue et pensée par penser et parler*⁴⁶. Pour Slobin, le terme *pensée* est insaisissable et trop statique, et pour cette raison il change de termes pour souligner le caractère dynamique de cette entité. Il s'écarte donc des entités abstraites pour attirer l'attention sur les activités et les processus mentaux qui se produisent lorsque nous prononçons une énonciation. Selon Slobin, nous réalisons nos pensées en ligne dans le processus de parler, et il appelle cette forme de penser *thinking for speaking* : Il s'agit d'une manière particulière de la pensée que nous employons uniquement pour la communication. Slobin fait donc la distinction entre la réflexion qui n'a lieu que dans nos têtes et les pensées que nous devons enchâsser dans des structures linguistiques lorsque nous voulons les énoncer à haute voix. Ces dernières diffèrent selon la langue, et ainsi Slobin parvient à la constatation suivante : « I propose that, in acquiring a native language, the child learns particular ways of *thinking for speaking* [mise en relief E.S.] »⁴⁷.

Selon ce point de vue, la langue n'influence donc pas notre pensée en tant que telle, mais elle nous limite et nous dirige quant aux *moyens d'expression* de nos pensées. Pour notre perception de la causalité, cela signifie que l'influence de la langue n'entre en jeu que lorsque nous *prononçons* un message qui comporte une information causale, parce que c'est à ce moment-là que nous devons sélectionner une certaine expression parmi le choix limité que nous offre notre langue.⁴⁸

Dans ce qui suit, je viserai à une analyse plus profonde du rapport entre la langue et la pensée *causales*.

4.2 PENSEE ET LANGUE CAUSALES

Aujourd'hui, la tendance étant à l'opinion que notre langue influence notre raisonnement causal jusqu'à un certain degré, il existe de multiples études qui montrent que les locuteurs de différentes langues présentent les mêmes faits causaux différemment dans le discours. Dans le chapitre qui suit, je donnerai un petit aperçu de ces études.

⁴⁶ traduit de l'anglais : *language* et *thought* devient, chez Slobin, *thinking* et *speaking* [E.S.]

⁴⁷ Slobin (1996), p. 76.

⁴⁸ Nous verrons dans les chapitres suivants que ces expressions ont toutes des significations et des valeurs très nuancés en français, que chaque moyen d'expression linguistique qui transmet une information causale implique son propre caractère particulier.

4.2.1 DIFFERENTES LANGUES – DIFFERENTES CAUSALITES

L'une des études qui ont confirmé l'hypothèse selon laquelle notre langue spécifique influence nos constatations causales est celle de Caitlin M. Fausey et Lera Boroditsky⁴⁹ : Les deux linguistes ont démontré le fait que les descriptions causales d'un témoin oculaire dépendent de sa langue. Pour cela, elles avaient montré les mêmes événements silencieux à des locuteurs de trois différentes langues, l'anglais, l'espagnol et le japonais, et ensuite elles ont demandé aux sujets de décrire ce qu'ils avaient observé. Dans ces vidéos présentées, des acteurs cassent des objets divers, soit intentionnellement, soit involontairement. Ainsi, Fausey et Boroditsky ont découvert que les locuteurs de toutes les trois langues donnent des descriptions similaires (transitives) lorsqu'ils décrivent des actes *intentionnels*. En revanche, lorsqu'il s'agit de décrire un acte *accidentel*, les locuteurs de la langue anglaise ont tendance à recourir à des constructions transitives comme « The man broke the vase », alors que les locuteurs de la langue espagnole ou bien japonaise préfèrent ne pas mentionner l'agent. En espagnol, quelqu'un dirait plutôt : « Se rompió el florero ». Dans ce cas précis, les locuteurs de la langue anglaise préfèrent donc des constructions transitives où un agent est rendu responsable des faits, alors que les locuteurs de la langue espagnole renoncent plutôt à cette indication causale et se contentent de décrire rien que l'effet, le vase cassé. Cet exemple affirme donc l'idée selon laquelle notre langue influence notre discours causal et la manière dont nous décrivons le monde, et il existe de nombreux exemples pareils.⁵⁰

4.2.2 UNE QUESTION DU DEGRE MEDIATIF D'UNE LANGUE

Une manière d'interpréter les résultats décrits dans le chapitre précédent est de les ramener à un concept qui est appelé « evidentiality » en anglais et qui a été traduit par « médiatif » ou « médiatisé » en français par Zlatka Guentchéva⁵¹. Il s'agit d'une catégorie grammaticale qui vise la *source* de l'information qu'un locuteur communique dans une énonciation. Des langues différentes varient selon l'information qui doit être indiquée lorsqu'on prétend quelque chose. Dans beaucoup de langues, on distingue seulement s'il s'agit d'un discours direct ou indirect, alors que dans certaines autres langues, on doit distinguer

⁴⁹ Lera Boroditsky, Caitlin M. Fausey (2010), "Who dunnit? Cross-linguistic differences in eye-witness memory", in: *Psychon Bull Rev.* 18 (2011), p.150–157.

⁵⁰ Voir p.ex. Lera Boroditsky (2011), « How language shapes thought. The languages we speak affect our perception of the world » in: *Scientific American*, Feb. 2011, p. 63-65.

⁵¹ Zlatka Guentchéva (éd.) (1996), *L'énonciation médiatisée*, Louvain & Paris : Éditions Peeters.

grammaticalement si on a observé une donnée ou bien si on l'a entendue, ou apprise par un autre moyen.⁵² Franz Boas a constaté : « while for us [les anglophones, E.S.] definiteness, number, and time are obligatory aspects, we find in another language location near the speaker or somewhere else, source of information – whether seen, heard or inferred – as obligatory aspects »⁵³.

Ainsi, les locuteurs de la langue turque par exemple doivent choisir entre deux conjugaisons différentes dans le passé : l'une pour des événements dont ils ont été eux-mêmes témoins et l'autre pour des événements dont ils ont été informés par un autre moyen.⁵⁴ En Tariane, une langue parlée en Amazonie, les locuteurs doivent préciser s'ils ont observé un événement, s'ils l'ont entendu, ou bien si quelqu'un d'autre les en a informés.⁵⁵ Aussi dans la langue Tuyuca, également parlée en Amazonie, tout énoncé doit grammaticalement être accompagné d'une indication précisant d'où vient l'information.⁵⁶

En français, relativement peu d'information doit obligatoirement être indiquée sur la source d'une information. Un verbe exige l'indication de la personne, du nombre et du temps. Aussi le mode⁵⁷ et l'aspect⁵⁸ doivent être choisis lorsqu'on prononce une phrase verbale. L'indication de la *source* de l'information reste pourtant très limitée et se traduit au maximum par le choix de la personne (*je, tu, etc.*) et du verbe (*j'ai entendu que, je sais que, etc.*). Ces indications ne sont pourtant pas obligatoires.

Ces disparités entre différentes langues ont été interprétées comme suit par Franz Boas: « in each language only a part of the complete concept that we have in mind is expressed, and [...] each language has a peculiar tendency to select this or that aspect of the mental image which is conveyed by the expression of the thought »⁵⁹. Cette interprétation fait penser à Dan I. Slobin (chapitre 4.1.1), mais aussi à la théorie du philosophe John L. Mackie, décrite dans

⁵² Voir Alexandra Y. Aikhenvald (2006), « Evidentiality in Grammar », in : *Encyclopedia of Languages and Linguistics*. Oxford: Elsevier, p. 320-325.

⁵³ Franz Boas (1938), « Language », in Franz Boas (éd.): *General Anthropology*. Boston & New York : D.C. Heath and Company, p. 133.

⁵⁴ Slobin (1996), p. 74.

⁵⁵ Aikhenvald (2006), p. 320.

⁵⁶ Agata Jackiewicz (2004), « La causalité dans la langue : une question de point(s) de vue », in *Intellectica*, 2004/1, 38, p. 50.

⁵⁷ En français on distingue quatre modes : indicatif, impératif, subjonctif et conditionnel

⁵⁸ L'aspect, en français, est la manière dont le déroulement des événements est perçu dans le temps, p.ex. 'duratif vs. ponctuel' (ce qui correspond à 'imparfait vs. passé composé')

⁵⁹ Franz Boas (1911), *Introduction to Handbook of American Indian languages*. Bulletin 40, Part 1, Bureau of American Ethnology. Washington, DC: Government Printing Office. (réédité Franz Boas (1996) *Introduction to Handbook of American Indian language*/J. W. Powell, *Indian linguistic families of America North of Mexico*, Lincoln: University of Nebraska Press, p. 39).

le chapitre 3.1.3, selon laquelle nous ne choisissons souvent qu'un seul aspect parmi une situation beaucoup plus complexe lorsque nous dénommons *la cause* de quelque chose dans notre discours quotidien. Ainsi, nos indications causales sont souvent imprécises et cachent une grande partie de la réalité. Selon Boas, ce phénomène est surtout dû à la langue spécifique que nous parlons, parce que c'est notre langue qui détermine grammaticalement *quels* aspects de la réalité doivent être indiqués dans notre discours. Selon Mackie, il s'agit plutôt d'une qualité humaine innée de donner des informations causales imprécises et réductrices, et pas d'un phénomène soumis à la langue individuelle.

J'en conclus que les deux aspects jouent un rôle : *et* notre langue, *et* notre propension humaine à une simplification du monde dans notre discours. D'un côté, notre langue nous dirige jusqu'à un certain degré quant aux éléments que nous intégrons dans notre discours, et de l'autre côté, nous avons de toute façon une propension innée à donner des indications causales qui ne représentent pas *toute* la réalité, tout indépendamment de notre langue individuelle.

Dans ce qui suit, je vais laisser de côté la comparaison entre différentes langues et me focaliser sur des questions internes à une langue spécifique, notamment le français. Je commencerai par les rapports de causalité qui n'apparaissent pas explicitement dans le discours.

4.2.3 PENSEE CAUSALE SANS LANGUE CAUSALE

Souvent, aucune indication linguistique n'est requise pour que nous comprenions un énoncé de manière causale. Si quelqu'un me dit « Les rues sont mouillées. Il pleut », j'établis moi-même la relation causale entre ces deux propositions, il ne faut pas que l'on me dise explicitement « Les rues sont mouillées *parce qu'*il pleut ». Nous avons tendance à tirer des conclusions causales où cela nous paraît plausible. Notre propension à l'interprétation causale a déjà été mentionnée dans les chapitres précédents, et on la retrouve chez bien d'autres auteurs, dont certains constatent même un *besoin* des hommes de trouver les causes de tout: « Tout se passe comme si l'homme avait 'horreur' des coïncidences non expliquées »⁶⁰ et « trouver des causes permet de maîtriser – matériellement ou

⁶⁰ Adeline Nazarenko (2000), *La cause et son expression en français*. Paris : Ophrys, p. 44-45.

intellectuellement – son environnement»⁶¹. En établissant partout des conclusions causales, nous structurons donc notre vie et nous créons des points de repère pour nous orienter dans le monde complexe où nous vivons.

Le psychologue et épistémologue suisse Jean Piaget (1896-1980) a affirmé que cette propension à l'interprétation causale s'enracine dans le plus jeune âge, bien avant l'acquisition de la langue.⁶² De ce point de vue, il s'agit donc d'une qualité innée de l'être humain d'être réceptif aux rapports de causalité, peu importe si un tel rapport est explicitement indiqué ou pas. Cela peut être vu comme une raison pourquoi de nombreuses informations causales ne sont pas explicitement marquées dans le discours quotidien : nous établissons de toute façon le rapport causal, il serait donc superflu de toujours désigner la causalité de manière explicite.

Cette dernière idée va dans le sens du philosophe anglais Paul Grice (1913-1988) qui a établi les *maximes conversationnelles* ou *lois du discours*. Selon Grice, nos conversations ne sont pas des successions de remarques incohérentes mais plutôt des efforts coopératifs des interlocuteurs de poursuivre un objectif commun. Ainsi, nous attendons de nos partenaires de conversation de concevoir leurs contributions aussi efficaces que possible pour atteindre l'objectif de la conversation. Pour cela, Grice a identifié quatre types de maximes que nous devons respecter dans le discours: la quantité, la qualité, la relation et la modalité. La première maxime concerne la quantité d'information que nous fournissons dans nos propos :

- « 1. Make your contribution as informative as is required (for the current purposes of the exchange)
2. Do not make your contribution more informative than is required. »⁶³

Donc, nos contributions à la conversation doivent être aussi informatives que nécessaire, mais pas *plus* informatives que nécessaire. Cette dernière maxime nous engage à renoncer à tout élément redondant dans nos discours.⁶⁴

Pour la causalité, Gross et Nazarenko en ont conclu qu'il est superflu de marquer explicitement la relation causale entre deux propositions lorsqu'elle est évidente à la fois

⁶¹ Gaston Gross & Adeline Nazarenko (2004), « Quand la langue cause : contribution de la linguistique à la définition de la causalité », in *Intellectica* 2004/1, 38, p. 37.

⁶² Voir Jean Piaget (1937), *La construction du réel chez l'enfant*, Neuchâtel : Delachaux & Niestlé, p. 219 ff.

⁶³ Paul Grice (1975), „Logic and Conversation“, in Cole, P. & Morgan, J.L. (ed.): *Syntax and Semantics*, vol. 3: *Speech Acts*, New York: Academic Press, p. 45.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 45 ff.

pour le locuteur et pour le récepteur.⁶⁵ Dans notre exemple de la pluie et les rues mouillées, la relation causale est si évidente qu'elle est perçue sans aucune indication linguistique. Il serait redondant de donner une telle indication explicite en disant « Les rues sont mouillées *parce qu'il pleut*. » Selon Grice, ce serait même une violation des règles.

4.2.4 POURQUOI UNE LANGUE CAUSALE ?

La question qui se pose maintenant est de savoir pourquoi il existe des expressions causales si nous avons tendance à percevoir la causalité de toute façon quand cela nous paraît plausible, et qu'une indication linguistique est souvent redondante.

Une réponse possible est que nous recourons aux indicateurs causaux linguistiques dans notre discours lorsque nous souhaitons *souligner* un rapport causal dans notre discours. Cette mise en relief peut avoir différentes raisons. Mon hypothèse est que nous employons des expressions explicitement causales lorsque nous transmettons une information causale qui n'est *pas* si évidente, ni plausible. Si la conjonction *parce que* est redondante dans une énonciation où la relation causale est évidente, la relation causale doit être plutôt douteuse lorsqu'on décide de se servir de cette conjonction. En d'autres termes, lorsque nous insistons sur une indication explicite de la relation causale, c'est parce que cette relation n'est pas évidente et doit être marquée comme telle pour qu'on puisse persuader soi-même ou les autres du rapport causal.

À ce sujet il y a eu une étude intéressante de la psychologue américaine Ellen Langer⁶⁶ : Dans une expérimentation, des personnes initiées se sont jointes à des files d'attente devant une machine à copier et essayaient de passer devant. Langer et ses collègues ont découvert que les autres gens dans la queue étaient plutôt disposés à laisser passer la personne devant si cette dernière avait une raison logique pour passer la première, comme par exemple « Je dois passer la première parce que mon chef requiert la copie tout de suite ». En revanche, cette personne pouvait également donner des explications absurdes comme « Je dois passer la première parce que je veux faire une copie » pour obtenir la permission de passer devant. Le mot clé était *parce que*, et il suffisait de dire ce mot pour persuader les autres de la plausibilité de cette excuse. La seule présence de ce mot suffisait pour que les autres

⁶⁵ Voir Gross & Narzenko (2004), p. 38.

⁶⁶ Ellen J. Langer; Arthur Blank; Benzion Chanowitz; (1978): „The mindlessness of ostensibly thoughtful action: The role of "placebic" information in interpersonal interaction.", in *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 36, No. 6, 635-642.

acceptent la justification de la personne sans la remettre en question. On peut en conclure qu'il ne faut pas toujours donner des raisons logiques ni plausibles, mais qu'il suffit souvent de *prétendre* avoir des raisons plausibles pour en convaincre les autres. Cet exemple montre que le recours à la langue causale peut dans certains cas compenser une relation causale douteuse.

À l'inverse, lorsque le locuteur veut *empêcher* que son co-locuteur établisse une relation causale entre deux propositions énoncées, il doit explicitement indiquer que les deux propositions ne sont pas liées causalement. Il peut faire cela en ajoutant des constructions comme « mais cela n'a aucun rapport » ou « mais c'est pure coïncidence ».⁶⁷

Pour Gross et Nazarenko, les constatations ci-dessus mettent « l'humain (l'énonciateur ou l'interprétant) au cœur de la définition de la notion de cause [...]. L'homme aurait une conception 'instrumentale' de la notion de cause. Il se servirait de la cause pour guider son action et se donner des clés de compréhension. »⁶⁸ De ce point de vue, la pensée humaine évince et soumet donc la langue, ce qui contredit l'hypothèse Sapir-Whorf. L'homme se sert de la langue causale comme instrument pour arranger le monde d'après ses besoins. Agathe Jackiewicz postule : « les relations causales dépendent étroitement des connaissances et des besoins en action de celui qui propose une explication causale »⁶⁹. De ce point de vue, la réponse à la question posée au début du chapitre est donc que la langue causale sert à l'homme comme outil pour manipuler le monde.

4.3 RESUME

Dans le chapitre qui précède, j'ai présenté à grands traits les discussions menées sur la question de la langue et la pensée, à savoir laquelle des deux entités détermine et définit l'autre. Il y a eu des points de vue très divergents sur cette question dans le passé, quelques-uns postulant que la langue prescrit notre pensée, d'autres supposant que c'est la pensée qui précède et manipule la langue. Récemment, les linguistes affirment que notre langue influence notre manière de décrire le monde dans une certaine mesure, mais pas tout autant que l'avait constaté Benjamin Lee Whorf à l'époque. En linguistique française, on observe aujourd'hui la tendance des linguistes de supposer que la langue est plutôt soumise à notre esprit et nous sert d'instrument pour manier le monde selon nos besoins.

⁶⁷ Voir *ibid.*, p. 38-39.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 40.

⁶⁹ Jackiewicz (2004), p. 63.

En outre, j'ai constaté au cours du chapitre que nous avons une propension à tirer des conclusions causales où que cela nous paraisse plausible, et que pour cette raison, l'indication linguistique explicite du rapport causal entre deux faits devient souvent superflue et redondante dans le discours. J'en ai conclu que lorsqu'on se sert d'expressions spécifiquement causales, le rapport causal présenté doit donc nécessiter d'être explicité pour une raison quelconque, par exemple parce qu'il n'est pas si évident ou parce que l'énonciateur veut particulièrement y insister.

Dans le chapitre qui suit, je focaliserai l'attention sur le rôle subjectif d'un énonciateur lorsqu'il présente des faits causaux.

5 AGATHE JACKIEWICZ : UNE DOUBLE DIMENSION

Si j'ai constaté dans des chapitres précédents que les déclarations causales ne représentent en général qu'une partie de la réalité causale, il faut ajouter maintenant qu'elles expriment en même temps bien *plus* que seulement la relation causale, à savoir une présence du locuteur qui les énonce. Agathe Jackiewicz note : « Les traces de sa présence subjective [de l'énonciateur; E.S.] sont lisibles à travers de nombreux prédicats, notamment quand il s'efforce de présenter une relation causale comme plausible ou comme intelligible, ou quand il affirme établir lui-même le lien causal qu'il énonce »⁷⁰ Ainsi, Jackiewicz parle d'une « double dimension de la causalité langagière ». Par cela, elle veut dire que toute relation causale exprimée par la langue comprend deux relations constitutives : une relation *efficiente* entre les faits (c'est-à-dire la *réalité* causale qui se cache derrière l'énonciation) et une relation *subjective* entre cette relation efficiente et l'énonciateur. Dans le chapitre qui suit, je reviendrai encore plus précisément à la constitutive subjective des énoncés causaux, mais avant, je veux faire une remarque critique à propos de la relation dite *efficiente*. Dans les chapitres précédents, et notamment dans le chapitre 3, j'ai démontré la difficulté de définir l'essence de la relation causale. Malgré d'innombrables tentatives, les philosophes et scientifiques ne sont pas parvenus à une définition commune de la causalité jusqu'à présent. Cela soulève la question de savoir si une telle relation causale efficiente existe tout objectivement en tant que telle, ou bien s'il s'agit plutôt toujours d'une interprétation humaine. Je veux donc mettre en doute cette dimension efficiente que Jackiewicz présume dans tout énoncé causal.

Comme il semble impossible de trouver une solution finale à cette problématique, je la laisserai en suspens, sans avoir manqué d'y attirer l'attention. Dans le chapitre suivant, comme je l'avais annoncé plus haut, j'aborderai la présence subjective de l'énonciateur qui est inhérente à toute énonciation causale. Cette présence pouvant être plus ou moins ostensible, Agathe Jackiewicz s'est mise à l'analyser à l'aide du concept de la *prise en charge*.

⁷⁰ Ibid., p. 47.

5.1 PRISE EN CHARGE

Dans le chapitre 4.2.2, j'ai constaté que la grammaire de la langue française ne demande pas aux locuteurs d'explicitier la source d'une information présentée dans un énoncé. Cela ne signifie pourtant pas qu'il est impossible de discerner une prise de position de la part du locuteur dans les énoncés français : Le concept de la *prise en charge* d'Agathe Jackiewicz⁷¹ analyse cette présence du locuteur dans les énoncés causaux. Jackiewicz se focalise sur le rapport entre les connaissances causales et celui qui les énonce. Elle fait cela en analysant les différentes manières dont un énonciateur peut assumer une assertion causale. Il existe de multiples nuances et façons de prendre en charge une information causale, chacune colorant cette information différemment. On peut laisser entendre qu'on a établi soi-même un rapport causal, ou bien on peut prétendre que ce rapport causal a été établi par quelqu'un d'autre, ou alors on peut présenter le rapport causal comme étant universellement connu, etc. Ces différentes modalités focalisent l'attention sur la plausibilité et sur la justification du lien causal établi entre deux faits par un locuteur. Il s'agit d'établir dans quelle mesure un énonciateur prend position sur les informations causales qu'il présente dans ses propos. Pour cela, j'estime ce concept essentiel pour le travail présent, et je le présenterai dans la suite dans ses grandes lignes.

5.1.1 LES ASSERTIONS CAUSALES ASSUMÉES PAR L'ÉNONCIATEUR⁷²

Pour Jackiewicz, une manière de prendre en charge une déclaration causale est d'en assumer toute la responsabilité soi-même, selon les modèles « Je dis que ce qui est dit est vrai selon moi », ou bien « Je dis que ce qui est dit est établi par moi-même ». Dans les deux cas, le locuteur adhère totalement au contenu asserté et le prend à son compte. Dans le discours, cette assomption peut se traduire par de multiples expressions comme *à mon avis Y est la cause de X*, *je dirais que Y a causé X*, ou alors des expressions comme *j'accuse Y de X*, *j'assigne la responsabilité de Y à X*, *j'attribue la cause de Y à X*, etc.

Un autre groupe qui tombe sous cette classification est ce que Jackiewicz appelle « Constat direct d'un 'état de choses' » : elle entend par là des constatations du modèle « Je dis que j'ai constaté ce qui est dit », comme par exemple *l'observation de Y m'a permis de*

⁷¹ Ibid., p. 50 ff.

⁷² Classification selon Agathe Jackiewicz, voir : *ibid.*, p. 51.

comprendre X. Là aussi, le locuteur prend l'inférence causale à son compte. Il la justifie par sa propre perception.

Le dernier groupe que Jackiewicz classe sous les assertions assumées par l'énonciateur est « l'assertion causale collective » selon le modèle « je dis que ce qui est dit par la communauté est vrai ». Cette forme de l'assertion s'appuie sur une opinion ou un savoir généralement acceptés, comme *fumer provoque des maladies graves*. Comme expressions qui indiquent cette forme de la prise en charge, Jackiewicz nomme *tout le monde sait que, il n'est nullement besoin de rappeler que*, etc.

Sur ce dernier groupe, je n'adhère pas au point de vue de Jackiewicz, parce que pour moi, une assertion du genre *tout le monde sait que X* n'est pas une assumption par l'énonciateur mais plutôt un refus de prise en charge. L'énonciateur se décharge de toute responsabilité et la renvoie à la société ou à une loi implicite quelconque. Ainsi, il présente la relation causale comme donnée et ne laisse guère la liberté à ses co-locuteurs d'interroger ce qui a été dit : remettre en question l'énoncé signifierait remettre en question toute la société, et cela demande un grand effort. Ainsi, je suppose qu'un locuteur recourt à l'assertion causale collective lorsqu'il veut exclure la possibilité que ses co-locuteurs remettent en question la relation causale. Cela peut avoir différentes raisons, entre autres que le locuteur cherche à cacher le fait que la relation causale est plutôt douteuse.

5.1.2 LES ASSERTIONS CAUSALES CONTEXTUALISEES⁷³

Par ce terme, Jackiewicz entend des énoncés causaux qui dépendent d'un certain contexte, que ce soit un cadre spatial ou temporel, une discipline ou une opinion particulière. Ainsi, la relation causale est présentée comme valide seulement au sein d'un certain contexte, ce qui permet la coexistence de plusieurs explications causales en même temps, chacune relative à son contexte.

Jackiewicz subdivise ce groupe en quatre sous-groupes. Premièrement, « l'assertion valide dans un cadre temporel ou spatial » selon le modèle « Je dis que ce qui est dit est vrai dans un contexte spatio-temporel déterminé ». Les indicateurs de cette forme de l'assertion sont des expressions comme *en France, en 1901, avant 1940, chez l'animal*, etc. Ainsi, la relation causale est affirmée seulement pour une certaine période et/ou un certain lieu.

⁷³ Ibid., p. 54-57.

Deuxièmement, « l’assertion à l’intérieur d’un cadre de connaissance » où l’énonciateur postule : « Je dis que ce qui est dit est vrai pour une discipline ou une théorie donnée ». Cette forme de l’assertion peut être indiquée par des expressions comme *en biologie, dans la théorie de X*, etc.

Troisièmement, Jackiewicz propose « l’assertion selon un point de vue » où l’énonciateur emprunte une information causale à un tiers de la manière suivante : « Je dis que ce qui est dit est vrai selon X ». Les expressions typiques de cette forme de l’assertion sont *selon X, d’après X, pour X, chez les X*, etc.

Finalement, « l’assertion d’une prédication attribuée à un tiers », lorsque l’énonciateur postule « je dis que ce qui est dit a été établi par X ». Ce type d’assertion est signalé par des expressions comme *X accuse, X assigne la responsabilité de Y à Z*, etc.

A ce dernier point, Jackiewicz ajoute que le locuteur peut faire connaître sa propre position par rapport à l’assertion présentée par des expressions affirmatives comme *très justement, avec raison, dans une analyse brillante*, etc., ou alors par des expressions négatives comme *hâtivement, abusivement, à tort*, etc.

5.1.3 LES MEDIATIONS CAUSALES⁷⁴

Par la « prise en charge médiatisée », Jackiewicz entend une prise en charge par une tierce personne indéterminée, selon le type : « Je dis qu’il y a quelqu’un qui a dit que ce qui est dit est vrai ». Jackiewicz postule que l’énonciateur prend ainsi ses distances par rapport à ce qu’il dit, ayant recours à des expressions comme *selon les rumeurs, il paraît que, le bruit court que, d’après*, ou alors au conditionnel. Elle constate que les relations causales médiatisées de cette façon sont souvent incertaines et restent à vérifier.

Jackiewicz ne se réfère pas directement à la notion de « médiateur » dont il était question dans le chapitre 4.2.2, mais lorsqu’on y établit une connexion, on peut constater que l’origine de la relation causale n’est citée que très vaguement dans ce type d’assertion, voire pas du tout. En outre, l’énonciateur n’assume aucune responsabilité pour le contenu causal de l’énoncé, il ne s’identifie pas avec ce qu’il dit. On peut en conclure que l’énonciateur cherche à se distancier de la connaissance causale présentée ainsi, par exemple parce qu’il n’en est pas totalement convaincu.

⁷⁴ Ibid., p. 57-58.

5.1.4 LES ENONCIATIONS CAUSALES MODALISEES⁷⁵

Les différentes valeurs modales traduisent également l'attitude de l'énonciateur par rapport à ce qu'il dit.⁷⁶ La modalité étant une notion très large, Jackiewicz en retire les aspects importants pour les énoncés causaux et subdivise cette notion en trois groupes : Modalité ontique ou aléthique, modalité épistémique, et modalité de fréquence temporelle et d'habitude.

5.1.4.1 La modalité ontique ou aléthique

Le premier groupe, la modalité aléthique, vise à modifier une proposition causale selon son degré de nécessité. Il donne à un énoncé causal un caractère nécessaire, possible, contingent ou alors impossible.

La nécessité peut être indiquée par des expressions comme *nécessairement*, *forcément*, *immanquablement*, *infailliblement*, *inévitablement*, *fatalement*, etc. Jackiewicz note : « L'idée de nécessité exprime le caractère de ce qui est rigoureusement déterminé, soit en raison de la nature des choses, soit en vertu des lois de la logique »⁷⁷. Elle ajoute qu'une telle nécessité n'est guère appropriée aux relations causales qu'on évoque dans le discours quotidien, où les énoncés causaux décrivent en général des événements singuliers dans le monde dont on ne peut jamais être tout à fait sûr. Je veux donc soulever la question de savoir pourquoi et dans quels cas un locuteur se sert d'une telle expression dans le discours si une certitude absolue n'est pratiquement jamais donnée.

En me référant à des chapitres précédents, je propose comme réponse que l'homme est enclin à tirer des conclusions hâtives, peu importe si elles sont imprécises ou inexactes. De plus, lorsqu'un énonciateur présente ses propos comme étant infaillibles, ses co-locuteurs sont moins susceptibles de contester ce qu'il dit. Mon hypothèse est donc qu'un énonciateur a recours à des expressions traduisant la nécessité lorsqu'il vise à convaincre ses co-locuteurs de la vérité de ses propos, peu importe s'il dit toute la vérité ou pas. Une assertion pointue semble plus convaincante qu'une assertion hésitante et vague. En recourant à des expressions exprimant la nécessité, un énonciateur cherche donc à empêcher ses co-locuteurs de douter de la relation causale présentée.

⁷⁵ Ibid., p. 58-63.

⁷⁶ Le Trésor de la Langue Française informatisé : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3810298485>; consulté le 26 mai 2013.

⁷⁷ Jackiewicz (2004), p. 59.

Contrairement à la nécessité, la possibilité et la contingence reflètent la réalité de manière plus réaliste, laissant place à d'autres explications que celle qui est énoncée. La possibilité se traduit par des expressions comme *il est possible que, potentiellement, en puissance, être capable/susceptible de*, etc.

5.1.4.2 La modalité épistémique

« Un énoncé causal modifié par une modalité épistémique rend compte d'un état de connaissance ou d'un degré de certitude de l'énonciateur par rapport à la réalité du lien causal prédiqué 'je dis que ce qui est dit est certain ou probable ou improbable...' »⁷⁸ Ainsi, les modalités épistémiques marquent le degré de prise en charge de la vérité de ce qui est dit. L'expression *je sais que* traduit une certitude, alors que l'expression *je pense/crois que* traduit plutôt une probabilité, et l'expression *je ne crois pas que* exprime une improbabilité. Cette dernière est renforcée par l'emploi du subjonctif qui suit nécessairement à une telle expression.

5.1.4.3 La modalité de fréquence temporelle et d'habitude

Cette modalité s'exprime selon le modèle « je dis que ce qui est dit se réalise (est vrai) habituellement, en général, fréquemment... »⁷⁹. La modalité de fréquence est distinguée à l'aide d'expressions comme *toujours, parfois, rarement, de temps en temps*, etc. La modalité d'habitude, d'autre part, est exprimée par des expressions comme *en général, d'habitude, habituellement, traditionnellement, usuellement, ordinairement*, etc. Cette modalité suggère que la répétition d'un déroulement causal n'est pas accidentelle et qu'elle révèle une disposition ou une tendance. L'énonciateur généralise donc les faits causaux et les présente comme une loi générale établie et acceptée. Ainsi, la modalité d'habitude ne tolère guère de doutes de la part des co-locuteurs. L'énonciateur présente la relation causale comme étant généralement reconnue, la certitude basant sur l'expérience.

Pourtant, Jackiewicz note aussi que les modalités temporelles et d'habitude peuvent dans certains cas traduire la possibilité qu'il y ait plusieurs causes ou plusieurs conséquences possibles pour un fait donné. Si un fait A cause *quelquefois* un autre fait B, cela signifie que

⁷⁸ Ibid., p. 61.

⁷⁹ Ibid., p. 62.

dans les autres cas, A n'entraîne pas B, mais qu'A entraîne un autre fait C, ou alors qu'A ne produit rien de tout. Jackiewicz n'analyse pas plus précisément le cas de la modalité d'habitude, mais je propose que les expressions comme *ordinairement* peuvent dans certains cas laisser deviner qu'il s'agit d'une exception, selon le modèle « A produit ordinairement B, mais dans ce cas-là, il s'agit d'une exception ».

5.1.5 RESUME

La classification de la *prise en charge* d'Agathe Jackiewicz présentée dans le chapitre précédant n'est certainement qu'une possibilité de grouper les différentes manières dont un énonciateur peut assumer une déclaration causale. Je n'acquiesce pas entièrement à cette classification, ayant fait remarquer quelques idées critiques au cours du chapitre, mais dans l'ensemble, je veux reprendre cette classification comme base pour l'analyse que j'effectuerai à la fin du travail présent. Pour cela, je ferai encore une fois ressortir les idées principales que j'ai pu discerner dans la classification de Jackiewicz :

Je résumerai les idées importantes en regroupant les différentes façons d'assertion en trois classes : Premièrement celle où le locuteur insiste à tel point sur la relation causale énoncée qu'il exclut tout doute de la part de ses co-locuteurs, acceptant d'exagérer et même de déformer la réalité dans son assertion pour convaincre ses co-locuteurs du rapport causal. Soit inclus dans ce groupe « l'assertion causale collective » qui se manifeste dans des expressions comme *tout le monde sait que*⁸⁰. Aussi les assertions en « modalité de nécessité » qui sont marquées par des expressions comme *nécessairement, forcément*, etc. font partie de ce groupe. Et finalement certains cas de la « modalité d'habitude » qui se traduit par des expressions comme *habituellement, ordinairement*, etc. Toutes ces formes de l'assertion présentent le contenu causal comme étant incontestable et avéré, à tel point que le co-locuteur est pratiquement empêché de présenter ses doutes. Je suppose que l'énonciateur veut présenter la relation causale comme particulièrement plausible pour en persuader les autres, et pour cela, il l'enveloppe dans une déclaration qui, en apparence tout au moins, est nécessaire et/ou universellement reconnue.

Deuxièmement, je propose un groupe où, contrairement au premier, l'énonciateur représente la réalité plus fidèlement et assume honnêtement la responsabilité de ce qu'il dit. Soient

⁸⁰ Jackiewicz avait classé cette forme de l'assertion dans la catégorie « assertion causale assumée par l'énonciateur », ce que j'ai refusé d'approuver, car à mon avis il s'agit bien au contraire d'un refus de prise en charge (voir chapitre 4.3.11).

inclues dans ce groupe les « assertions causales assumées par l'énonciateur », où l'énonciateur prend totalement en charge l'assertion causale à travers des énoncés tels que *à mon avis X a causé Y, j'accuse X de Y*, etc. Par une telle expression, le locuteur reconnaît explicitement qu'il s'agit de son opinion personnelle et pas d'une loi universelle. De l'autre côté, les assertions de « modalité possible/contingente » (p.ex. *il est possible que*, etc.) représentent la réalité fidèlement en ce sens qu'elles laissent sous-entendre qu'il n'y a aucune certitude de la vérité de la relation causale présentée. Au contraire, de tels assertions suggèrent qu'il s'agit tout au plus d'une possibilité plus ou moins probable, ce qui les rend plus conformes à la réalité où il n'y a pratiquement jamais de certitude absolue. Ces deux formes de l'assertion sont donc les plus honnêtes et réalistes, et dans les deux cas, le co-locuteur est libre de prononcer sa critique à l'égard des faits causaux proclamés. L'énonciateur ne cherche pas à tout prix à convaincre ses co-locuteurs de ce qu'il dit.

Comme troisième et dernier groupe je propose les énoncés où le locuteur se distancie de ses propos. Cela est le cas dans les « médiations causales » par exemple, où l'énonciateur se sert d'expressions comme *selon les rumeurs, le bruit court que*, etc. En se référant à une source indiscernable, le locuteur se décharge de toute responsabilité. Ainsi, il n'assume pas le contenu de ses propos et prend ses distances par rapport à elles, sans y prendre position. Cela est le cas aussi pour certaines formes des « assertions causales contextualisées », notamment pour « l'assertion selon un point de vue » et pour « l'assertion d'une prédication attribuée à un tiers », où l'énonciateur cède la responsabilité à une autre personne ou à un groupe de personnes en disant *X accuse Y de, chez les X, d'après X*, etc. Là aussi, l'énonciateur se distancie de l'assertion et se déleste de toute responsabilité. Cette attitude distante peut avoir plusieurs raisons, par exemple que l'énonciateur ne croit pas lui-même au rapport causal présenté, ou alors qu'il n'a pas d'opinion à ce sujet ou y est indifférent.⁸¹

Ce résumé étant très sommaire, je veux remarquer qu'il ne prétend pas à l'exhaustivité et qu'il comprend certainement de nombreuses exceptions. De toute façon, dans les analyses linguistiques, il faut toujours prendre en considération le contexte d'une énonciation pour pouvoir en tirer des conclusions quelconques. Il ne s'agit que de vagues tendances et d'hypothèses que je vise à vérifier dans le chapitre 7.

⁸¹ Pourtant, comme cela a été mentionné plus haut, l'énonciateur a bien la possibilité de prendre position sur une assertion présentée ainsi en ajoutant des compléments comme *à tort, très justement*, etc.

6 L'EXPRESSION DE LA CAUSALITE

Dans les chapitres précédents, les notions *marqueurs/ indicateurs/ expressions explicites de la causalité* ont souvent été mentionnées. Dans le présent chapitre je veux finalement analyser ces entités et rendre compte des multiples moyens linguistiques dont un locuteur de la langue française peut traduire l'idée de la causalité. J'explicitai ma présentation à l'aide de phrases modèles. Comme ces phrases ne seront pas analysées de manière plus approfondie dans ce chapitre-ci mais ne serviront que d'illustration, elles seront soit inventées, soit retirées de divers journaux et romans.

6.1 LES RELATIONS QUI VEHICULENT UNE VALEUR CAUSALE

Dans les grammaires de la langue française⁸², on trouve la causalité dans le chapitre des compléments et des circonstanciels, parmi d'autres relations comme la conséquence, le but, la concession ou la condition. La causalité pouvant se chevaucher avec toutes ces relations, elle est souvent exprimée par elles. Dans la suite, je présenterai ces quatre relations et je démontrerai leur imbrication avec la causalité.

6.1.1 LA CONSEQUENCE

La conséquence ou relation consécutive exprime souvent l'idée de la causalité. Dans son livre *La cause et son expression en français*⁸³, sur lequel je m'appuierai en partie dans le chapitre 6, Adeline Nazarenko avance que la cause est si imbriquée avec la conséquence que l'une est la manière inverse de présenter l'autre. Ainsi, lorsqu'on dit que *B parce que A*, cela correspond à l'assertion *A, et par conséquent B*. Seul le point de vue est différent : Lorsqu'on exprime une construction consécutive, on part dans l'ordre chronologique du fait origine A et on passe ensuite à la conséquence B qui en résulte. Si, en revanche, on part de l'effet B et qu'on remonte ensuite à la cause A, on opte pour une tournure causale. Dans le premier cas, où la proposition A est antéposée, A occupe habituellement la place du thème, la cause est

⁸² Voir p.ex.: Hans-Wilhelm Klein & Hartmut Kleineidam (1983): *Grammatik des heutigen Französisch*. Stuttgart: Ernst Klett Verlag.

André Martinet (1979): *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Crédif.

⁸³ Nazarenko (2000).

donc thématique. Dans le deuxième cas de la tournure causale, la cause A peut être thème ou propos selon les cas. Il s'agit donc d'une question de l'angle sous lequel on voit les faits. Voici un exemple : 1) Monique est malade. Elle va donc rester à la maison.

2) Monique va rester à la maison parce qu'elle est malade.

Le premier exemple étant une construction consécutive, on part de la cause et en infère à la conséquence qui en résulte. La cause est présentée comme thématique. Dans le deuxième exemple, les deux propositions ont échangé leurs positions, et on part maintenant de la conséquence, qui est ensuite expliquée et justifiée par la cause.

6.1.1.1 *C'est pourquoi*

La conséquence peut être exprimée par de nombreux marqueurs, dont *c'est pourquoi*, qui annonce la conséquence de ce qui vient d'être affirmé⁸⁴. *C'est pourquoi* signifie *cela est (la raison) pourquoi* et peut également être remplacé par *c'est la raison pourquoi/ pour laquelle*. Historiquement, le *pourquoi* remonte au onzième siècle où il résulte de la soudure de *pour* (*pur*) et *quoi* (*quei*). Il est intéressant de noter qu'au onzième siècle, *pour quoi* correspond à *porceque* de l'ancien français, qui s'est transformé en notre *parce que* d'aujourd'hui. Cela souligne l'imbrication de cette locution avec la causalité.^{85,86} Au 13^e et au 14^e siècles, *pourquoi* servait, entre autres, de relatif de liaison. Cette fonction ne s'est pourtant pas conservée, sauf dans les locutions *c'est pourquoi* (1580) et *voilà pourquoi* (1580), où il peut aujourd'hui exprimer la conséquence.⁸⁷

6.1.1.2 *Donc et alors*

Donc et *alors* sont également des indicateurs de la conséquence. Dans le passé, *donc* a eu le sens temporel de *alors*, mais cette signification est sortie d'usage. Dès 1175, *donc* ne sert plus qu'à exprimer une conséquence ou une conclusion.⁸⁸ *Alors*, en revanche, qui apparaît au 12^e siècle, porte toujours quelques nuances de sa valeur temporelle qu'il a dès le début⁸⁹.

⁸⁴ *Trésor de la langue française*, Tome treizième, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1988, Paris, p. 950.

⁸⁵ Ernst Gamillscheg (1969), *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*. Heidelberg: Carl Winter Universitätsverlag, p. 722.

⁸⁶ Notamment, une question comportant un *pourquoi* vise à détecter la *cause* de quelque chose, voilà une autre indication sur l'imbrication entre l'expression consécutive *c'est pourquoi* et la causalité.

⁸⁷ Alain Rey (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Dictionnaires le Robert, p. 1602.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 624.

⁸⁹ Comme cela a été montré dans des chapitres précédents, et notamment dans le chapitre 3.2.1, l'idée de la succession temporelle est étroitement imbriquée avec celle de la causalité.

Alors vient du latin *illâ horâ* (à cette heure-là), et c'est à partir du 13^e siècle (vers 1271) qu'*alors* exprime aussi un lien logique de conséquence au sens de *dans ce cas*.⁹⁰

En comparant les deux expressions *donc* et *alors*, Nazarenko note que la spécificité de *donc* par rapport à *alors* vient de ce que *donc* postule en quelque sorte une loi causale et se réfère à une relation plus générale entre des types de faits. En revanche, *alors* établit plus facilement une relation entre des faits particuliers. Nazarenko soutient également que l'emploi de *donc* force ainsi l'interlocuteur à admettre la relation consécutive (causale) comme légitime.⁹¹ Cela fait penser à la prise en charge, présentée dans le chapitre précédent, et notamment au groupe où le locuteur essaie d'exclure tout doute de la part de ses co-locuteurs, auquel *donc* se joint. Voici un exemple, tiré de *lemonde.fr* pour expliciter cette différence:

« Et puis, on est des professionnels, *donc* on se doit d'être exigeants individuellement [mise en relief E.S.] »⁹² Cet exemple montre bien comment l'emploi de *donc* présente la relation énoncée comme évidente et incontestable, comme si une loi implicite exigeait impérativement de tous les professionnels d'avoir cette qualité d'être exigeant individuellement. Il s'agit d'une déclaration assez forte et convaincante. Un autre exemple est la phrase célèbre du philosophe René Descartes : « Je pense, donc je suis », qui laisse également supposer une loi générale : que le fait de penser mène nécessairement à l'être.

Voici un contre-exemple avec *alors*, également tiré de *lemonde.fr* : « Estoup encourait une possible récusation, et Bercy s'interrogeait *alors* sur un éventuel recours contre la sentence [mise en relief E.S.] »⁹³ Dans cet exemple, il s'agit d'un cas particulier, et on n'a pas l'impression que le locuteur se réfère à une loi générale en présentant les faits ainsi.

6.1.1.3 *Si bien que* et d'autres systèmes corrélés

Le système corrélatif *si bien que* apparût vers 1530 et se lexicalisa progressivement, formant une locution conjonctive qui équivaut à *de sorte que*. Lorsqu'on exprime une relation consécutive, *si bien que* est suivi de l'indicatif ou du conditionnel, ce qui le distingue des relations finales où le subjonctif est employé.

⁹⁰ Ibid., p. 1146 (voir *lors*).

⁹¹ Nazarenko (2000), p. 20-21.

⁹² http://www.lemonde.fr/sport/article/2013/07/28/voile-franck-cammas-le-cap-a-suivre_3453375_3242.html?xtmc=donc&xtcr=13, consulté le 29 juillet 2013.

⁹³ http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/07/29/affaire-tapie-les-deux-lettres-qui-prouvent-l-esacroquerie_3454805_3224.html?xtmc=alors&xtcr=13, consulté le 29 juillet 2013.

Historiquement, l'adverbe *si* est issu du latin *sic/seic*, signifiant *ainsi, de cette façon, tellement (que)*.⁹⁴ Au lieu de *bien*, d'autres adjectifs ou adverbes peuvent occuper la place entre *si* et *que* pour exprimer une relation consécutive, portant une valeur plus spécifique (p.ex. *si grand que*). Et puis encore d'autres systèmes corrélés tout différents peuvent également traduire la conséquence, ainsi *tellement (...) que, à tel point que, en sorte que, de telle façon/manière/sorte que, tel...que*, etc.⁹⁵ Quant à toutes ces formes de la conséquence, Michael Metzeltin parle d'une cause quantitative⁹⁶, la quantité pouvant se traduire par une intensité ou par une manière, selon les cas.

Voici deux exemples, tirés de lemonde.fr :

« Selon Eurostat, l'âge effectif de départ à la retraite en Allemagne en 2012 est d'un peu plus de 62 ans, *si bien que* le taux d'emploi des seniors reste l'un des plus hauts d'Europe [mise en relief E.S.] »⁹⁷ Dans cet exemple, le rapport causal paraît douteux. Il semble discutable de dire que le haut âge de départ à la retraite *cause* le fait que le nombre des seniors qui travaillent est particulièrement élevé en Allemagne, en comparaison avec les autres pays européens. Dans ce cas-là, la conséquence semble plus éloignée de la causalité.

Dans l'exemple qui suit, en revanche, la conséquence semble plus rapprochée de la causalité :

« Notre établissement refuse d'appliquer cette politique à ses propres clients, *si bien que* nous allons indemniser entièrement Mme R. des sommes débitées sur sa carte Premier, soit 11 000 euros [mise en relief E.S.] »⁹⁸ Ici, on pourrait bien remplacer la construction consécutive par une construction causale de la manière suivante : « Nous allons indemniser Mme R. des sommes débitées *parce que* notre établissement refuse d'appliquer cette politique à ses propres clients.

J'en conclus de ces deux exemples que l'expression de la conséquence à l'aide des systèmes corrélés ne véhicule pas toujours le même degré de causalité.

⁹⁴ Alain Rey (2010), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris: Dictionnaires le Robert, p. 2102.

⁹⁵ Nazarenko (2000), p. 22-23.

⁹⁶ Michael Metzeltin: *Vergleichende Grammatik der Romanischen Sprachen. Morphologie und Syntax*. Inédit. Skript WS 2010/11, p. 102.

⁹⁷ http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/06/12/en-europe-la-crise-a-precipite-une-refonte-generale-des-retraites_3428279_823448.html?xtmc=si_bien_que&xtcr=33, consulté le 30 juillet 2013.

⁹⁸ http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/30/quand-la-banque-fait-de-l-opposition_3420564_3234.html?xtmc=si_bien_que&xtcr=44, consulté le 30 juillet 2013.

6.1.1.4 Conclusion

On pourrait rajouter de nombreux locutions qui expriment la conséquence et qui traduisent souvent l'idée de la causalité, dont *par conséquent*, *ainsi*, *pour cette raison*, etc. Pour les locutions qui ont été analysées dans le chapitre précédent, je veux pourtant souligner encore une fois que *donc* postule qu'il existe quelque chose comme une loi générale qui légitime la relation énoncée. L'emploi de *donc* indique une déclaration persuasive qui exclut plutôt les doutes de la part des co-locuteurs. Les autres connecteurs consécutifs ont un caractère moins persuasif, quelques-uns étant plus liés à la causalité que d'autres. Ainsi, *c'est pourquoi* transmet quasiment toujours une idée de causalité, alors que les systèmes corrélés en semblent un peu plus éloignés.

6.1.2 LA FINALITE

La finalité ou le but est un cas particulier de la conséquence : quelqu'un agit intentionnellement pour atteindre un certain but, la conséquence est donc visée. En français, cette particularité s'exprime par le mode qui est employé pour exprimer le but, à savoir le subjonctif. Cela s'explique ainsi : Lorsqu'on essaye d'atteindre un but, ce but n'est pas encore réalisé, il s'agit d'un fait incertain dans l'avenir auquel on aspire. Ce caractère hypothétique est typique pour le mode du subjonctif.

Le mot *intentionnellement*, mentionné dans le paragraphe précédent, attire l'attention sur un deuxième aspect caractéristique de la finalité : il faut toujours un être doué de raison pour viser un but, quelqu'un qui peut agir intentionnellement. Soient donc exclus tous les objets, les faits ou autres facteurs qui manquent de raison de la finalité.

Il faut mentionner que la finalité et la conséquence sont si étroitement liées qu'elles ont quelques conjonctions en commun, telles que *de sorte que*, *de façon que*, *de manière que*, etc. La seule différence est le mode utilisé : indicatif ou subjonctif. Voici un exemple : « Paul a disparu sans laisser de traces *de sorte que* plus personne n'*entend(e)* parler de lui ». Si on emploie le subjonctif, cela signifie que Paul a fait exprès de disparaître sans laisser de traces, ayant pour but que plus personne entende parler de lui. Si, en revanche, on emploie l'indicatif, on laisse entendre que Paul n'a pas fait exprès de couper tout contact, que ce n'était pas son intention.

La finalité est également imbriquée avec la causalité. Au niveau linguistique, la finalité est très proche de la causalité historiquement, car la locution causale *parce que* (*par ce que*) du

12^e siècle remplaça à l'époque la locution médiévale de même sens *pour ce que*⁹⁹, qui s'est ensuite spécialisée dans l'expression du but et qui existe toujours comme *pour que*. Et aussi sur un niveau conceptuel, le but semble très proche de la causalité, et souvent on peut présenter un but comme réponse à une question « Pourquoi ? » qui demande la cause. Nazarenko remarque : « Répondre par le but à une question causale, c'est avancer la volonté, le désir ou l'intention comme cause. »¹⁰⁰ Cela veut dire aussi qu'en répondant par un but à une question causale, on attribue la responsabilité de la cause à soi-même ou à une autre personne (définie ou indéfinie) qui vise un but intentionnellement, car comme cela a été mentionné plus haut, un but exige toujours une aspiration d'un être raisonnable.

6.1.2.1 L'expression de la finalité

Les connecteurs principaux de la finalité sont construits autour des prépositions *pour* et *afin*. *Pour*, qui existe dès le 9^e siècle sous la forme *por* et *pur*, vient du latin *pro*, qui signifia originairement *en avant, devant*, et développa par la suite un sens causal. *Afin*, de l'autre côté, est composé de *à* et de *fin*, et ne surgit qu'au 13^e siècle, d'abord en emploi conjonctif (*afin que*). *Afin* a la même signification que *pour*, mais appartient à un registre plutôt soutenu.¹⁰¹

Suivis par un *que* (en combinaison avec *pour* dès 1244), *pour* et *afin* deviennent des conjonctions de subordination et demandent le subjonctif. Lorsque le sujet de la principale est identique à celui de la subordonnée, la subordonnée finale est remplacée par un infinitif. D'autres manières d'exprimer la finalité, comme *de sorte que*, ont été évoquées plus haut. J'ai déjà mentionné qu'elles sont toujours suivies par un subjonctif pour exprimer la finalité, sinon elles traduisent la conséquence.

Ensuite on peut encore ajouter ici le *but négatif*, que Nazarenko décrit comme suit : « Si le but positif est ce que l'on cherche à atteindre, le but négatif est ce que l'on cherche à éviter »¹⁰². Cela s'exprime soit par la négation de la proposition finale (*pour que ne...pas*,

⁹⁹ Rey (2010), p. 1538.

¹⁰⁰ Nazarenko (2000), p. 28.

¹⁰¹ Rey (2010), p. 30 et p. 1731.

¹⁰² Nazarenko (2000), p. 29.

pour ne pas, etc.), soit par des connecteurs spécifiques, comme *de peur que* ou *de crainte que*.¹⁰³

6.1.3 LA CONCESSION

La proposition de la concession, ou *cause contraire*, décrit une cause « non efficace, contrariée, qui n’a pas eu l’effet que l’on pouvait prévoir »¹⁰⁴. Lorsqu’on énonce une locution concessive, on présente comme réalisées une cause et une conséquence incompatibles. La cause n’a pas produit l’effet qu’elle aurait dû produire, mais elle a produit un autre effet ou alors elle n’a produit aucun effet. La concession décrit donc une situation exceptionnelle qui diffère de la norme et qui s’est produite contre toute attente. Cela laisse supposer qu’il existe en principe une loi selon laquelle la situation aurait dû se dérouler, et le locuteur s’y réfère indirectement à cette loi. Voici un exemple, tiré de *lemonde.fr* :

« Le clocher, *bien qu’il ait été construit à la Renaissance*, est de style gothique flamboyant [mise en relief E.S.] »¹⁰⁵ Ici, la loi générale semble être que les clochers construits à la Renaissance sont également en style renaissance. Ledit clocher est pourtant une exception, ce qui se traduit par l’emploi de la conjonction concessive *bien que*.

6.1.3.1 L’expression de la concession

Une phrase concessive se décompose en une proposition concédée (la cause non efficiente) et une proposition principale (l’effet constaté). Il y a différents marqueurs de la concession, premièrement des conjonctions de subordination : *bien que*, qui est plus fréquent à l’écrit qu’à l’oral, *quoique*, qui appartient à tous les registres, *malgré que*, qui n’a plus son caractère populaire de jadis, *en dépit du fait que*, etc.¹⁰⁶ Il est intéressant de noter la synonymie de toutes ces conjonctions, étant donné que *bien que*, qui porte son sens concessif depuis le 14^e siècle, comporte le mot *bien*, venant du latin *bonus/bene* et qui décrit une manière satisfaisante, alors que *malgré que* comporte le mot *malgré*, formé avec *mal* et *gré*, qui

¹⁰³ Maurice Grevisse et André Goosse (2008), *Le bon usage*. Bruxelles : De Boeck & Larcier, p. 1498.

¹⁰⁴ Ibid., p. 1499.

¹⁰⁵ http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/08/01/la-tour-saint-jacques-sort-de-sa-coquille_3456025_3246.html?xtmc=bien_qu&xtcr=1, consulté le 1 août 2013.

¹⁰⁶ Grevisse et al. (2008), p. 1147.

signifie au sens étymologique *contre le gré de qqn.*¹⁰⁷ Pourtant, en combinaison avec *que*, les deux locutions au sens initial si différent expriment la même valeur.

Une autre manière de traduire la concession est à travers des expressions comme *si...que*, *aussi...que*, *quelque...que*, *tout...que*, *pour...que*, etc. L'élément détaché est souvent un adjectif ou un adverbe, plus rarement un nom. De telles expressions expriment un aspect indéfini, variable en degré ou en nature.¹⁰⁸

La proposition concédée qui est introduite par l'un des indicateurs décrits en haut est généralement exprimée au subjonctif, même s'il s'agit d'un fait réel. On constate pourtant que l'indicatif (y compris le conditionnel) devient de plus en plus fréquent, surtout dans la langue parlée.¹⁰⁹

La concession peut également être introduite par une préposition, comme par exemple *malgré*, *en dépit de*, etc., ou alors par un adverbe de phrase comme *pourtant*, *cependant*, *néanmoins*, *toutefois*, *quand même*, *tout de même*, etc. Aussi un gérondif, en combinaison avec *tout*, peut exprimer une concession, et il y a bien d'autres possibilités encore, que je ne mentionnerai pas toutes.

6.1.4 LA CONDITION

Le philosophe David Lewis, brièvement mentionné dans le chapitre 3.2.4, essayait de définir la causalité à travers la contrefactualité. Ainsi, un fait A est la cause d'un autre fait B lorsqu'on peut dire : Si l'antécédent A n'avait pas eu lieu, la conséquence B n'aurait pas eu lieu. Cela correspond à une proposition conditionnelle irréaliste.

Cette interprétation de la cause indique bien le rapport entre la cause et la condition, bien que ce rapport soit un peu plus compliqué que ça : Nazarenko observe qu'une cause peut presque toujours être interprétée comme une condition, alors que l'inverse n'est souvent pas possible. Cela s'explique ainsi : Si nous acceptons un fait A comme la cause d'un fait B, il semble plausible de comprendre A comme une condition de la réalisation de B. Voici un exemple : « Je me sens en forme parce que je fais beaucoup de sport ». Cette phrase peut facilement être interprétée de la manière suivante : « Si je fais beaucoup de sport, je me sens en forme ». Les deux énoncés ne sont pourtant pas sémantiquement équivalents et la transformation inverse pose plus de problèmes :

¹⁰⁷ Rey (2010), p. 232, 974-975.

¹⁰⁸ Grevisse et al (2008), p. 1501-1504.

¹⁰⁹ Grevisse et al. (2008), p. 1150.

Lorsqu'on part d'une phrase conditionnelle et qu'on veut la transformer en phrase causale, on rencontre des difficultés quand il s'agit d'une hypothèse qui ne soit pas réalisée. Un exemple : La phrase « Si je gagnais le gros lot, je ferais le tour du monde » ne peut pas être reformulée en « Je fais le tour du monde parce que j'ai gagné le gros lot ». La causalité ne comprend pas les faits hypothétiques, elle n'exprime que les faits réels ou réalisés. Les hypothèses irréelles, irréalisées ou souhaitées ne s'expriment pas par la relation causale¹¹⁰ Lewis a su éviter cette problématique en ne comprenant que les relations contrefactuelles, donc la négation de la relation conditionnelle irréelle pour exprimer une causalité réelle : « s'il n'y avait pas eu A, alors non B » correspond à « B parce que A ». Ce sont donc les conditions irréelles en négatif qui peuvent traduire une relation de cause à effet.

Le terme *contrefactuel*¹¹¹ indique qu'avec des expressions du genre *si non A, alors non B*, on se trouve dans un monde parallèle, le monde du *qu'en serait-il si... ?* qui ne se base pas sur la réalité. De telles explications sont à accepter avec réserve. Voici un exemple, tiré de lemonde.fr :

« S'il avait été moins intransigeant, s'il était passé par l'école de la BBC, s'il n'était pas mort à 55 ans, en 1991, Bill Douglas appartiendrait de plein droit au panthéon du cinéma britannique »¹¹² Cet énoncé peut être reformulé en : « Bill Douglas n'appartient pas au panthéon du cinéma britannique parce qu'il a été intransigeant, parce qu'il n'est pas passé par l'école de la BBC, etc. » Il ne s'agit pourtant que d'hypothèses qui ne pourront jamais être vérifiées : On ne saura jamais si Bill Douglas aurait appartenu au panthéon du cinéma britannique si ces trois facteurs avaient été réalisés. Ce caractère incertain et purement hypothétique est plus perceptible dans la phrase conditionnelle que dans l'expression causale, la conjonction *si* accentuant le fait qu'il s'agit d'une hypothèse. En revanche, cela souligne encore la fragilité et l'aspect arbitraire de la relation causale, traités dans le 3^e chapitre : si la proposition causale est à tel point interchangeable avec une proposition conditionnelle purement hypothétique, cela montre que les propositions causales peuvent également être purement hypothétiques.

¹¹⁰ Nazarenko (2000), p. 34

¹¹¹ *Contrefaire* vient du latin *contrefacere*, « imiter », et signifie, entre autres, « changer, modifier l'apparence de (qqch.) pour tromper » ou alors « altérer, défigurer, déformer », voir Alain Rey (2005), *Dictionnaire culturel en langue française*. Tome 1 (A-D). Paris : Dictionnaires Le Robert, p. 1832.

¹¹² http://www.lemonde.fr/cgi-in/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1240275&xtmc=s_il_avait&xtcr=7, consulté le 4 août 2013.

6.1.5 RESUME

Dans ce qui précède, les quatre relations *la conséquence*, *le but*, *la concession* et *la condition* ont été analysées, et notamment leur rapport avec la causalité. Toutes les quatre peuvent traduire la causalité, toutes accentuant d'autres aspects de cette vaste relation. Ainsi, la finalité traduit des causes qui se basent sur la volonté ou l'intention, la concession accentue l'exceptionnel qui n'est pas conforme à la norme, et la condition souligne le caractère hypothétique et arbitraire de la causalité. En ce qui concerne la conséquence, plusieurs nuances différentes de la causalité peuvent être traduites par cette relation, comme par exemple l'aspect temporel avec *alors*, l'idée de nécessité avec *donc*, etc.

Dans la suite, je m'éloignerai de ces relations pour prêter mon attention aux marqueurs propres à la cause.

6.2 LES CONNECTEURS DE LA CAUSE

Dans le chapitre 3.5, j'ai présenté la définition linguistique de la causalité. Je répète : La causalité, au niveau linguistique, est une jonction qui crée une relation de cause à effet entre deux propositions. Le terme *jonction*, du latin *junctio* est l'union ou la liaison entre deux éléments, dans notre cas entre deux propositions.¹¹³ Cette liaison peut être de diverses natures. Elle peut placer les deux propositions dans une relation de dépendance, ce qui correspond à une relation de subordination, qui est l'expression prototypique de la cause. Sont inclus dans ce groupe les circonstancielles (causales, temporelles, consécutives, concessives, finales, conditionnelles, etc.), les conjonctives, les éléments subordonnés à une préposition, les participiales, les infinitifs compléments et les relatives.¹¹⁴

Une deuxième manière de lier deux propositions ou phrases est celle de la coordination, qui lie deux (ou plusieurs) éléments de même statut qui ne sont pas subordonnés l'un à l'autre, que l'on peut intervertir et dont chacun peut être supprimé.¹¹⁵ La coordination s'exprime à l'aide des conjonctions de coordination, dont certaines sont sémantiquement marquées et expriment explicitement une certaine relation (*car*, *donc*, *mais*, etc.), alors que d'autres sont neutres (p.ex. *et*).

¹¹³ Rey (2010), p. 1143.

¹¹⁴ Nazarenko (2000), p. 109-111.

¹¹⁵ Grevisse et al. (2008), p. 297.

Ces dernières se rapprochent du troisième groupe, celui de la juxtaposition, où on combine deux propositions ou phrases sans ajouter d'élément qui les relie. Seule la ponctuation signale la démarcation entre les éléments juxtaposés. À l'oral, la séparation est marquée par une pause et par l'intonation.¹¹⁶ C'est au lecteur ou bien au co-locuteur d'interpréter la nature du rapport entre les propositions ou phrases juxtaposées.¹¹⁷

Pour résumer, on peut constater que la subordination, notamment la subordonnée circonstancielle causale (*parce que, puisque, comme*), permet l'expression la plus explicite et la plus manifeste de la causalité. De l'autre côté, la juxtaposition, ne spécifiant aucun rapport du tout, est l'expression la plus implicite de la relation causale. Cette dernière laisse au récepteur le choix de décider comment il veut percevoir la relation entre les deux éléments juxtaposés, ou alors de n'y simplement voir aucun rapport. Entre ces deux extrêmes, la coordination, ainsi que d'autres formes de la subordination, indiquent bien une relation entre les propositions qu'elles relient, cette relation n'étant pourtant pas toujours (purement) causale.

Dans ce qui suit, j'analyserai marqueur pour marqueur pour faire ressortir leurs spécificités individuelles.

6.2.1 PARCE QUE

Historiquement, comme cela a été mentionné dans le chapitre 6.1.2 de la finalité, la conjonction de subordination *parce que* a remplacé la locution médiévale de même sens *pour ce que*, qui s'est ensuite spécialisée dans l'expression du but.¹¹⁸ La locution *parce que*, d'abord *par ce ke* (1200), puis *parce que* (1375) par soudure des deux premiers éléments, est composée de la préposition *par*¹¹⁹, du démonstratif *ce* et de la conjonction *que*.¹²⁰ À l'origine, *parce que* est donc un groupe prépositionnel complexe. La proposition exprimant la cause, qui est subordonnée et introduite par la conjonction *que*, explicite le pronom cataphorique *ce*. Avec la soudure des deux premiers éléments, la valeur littérale de cette composition a progressivement disparu.¹²¹ Tout de même, *parce que* est aujourd'hui l'une

¹¹⁶ Nazarenko (2000), p. 106-107.

¹¹⁷ Dans des chapitres précédents, j'ai abordé la propension humaine d'interpréter tout de manière causale.

¹¹⁸ Rey (2010), p. 1538.

¹¹⁹ Depuis le 9^e siècle, *par* lui-même exprime une notion de manière ou alors une notion de cause à effet, ensuite une notion de moyen. Voir Rey (2010), p. 1532.

¹²⁰ Rey (2010), p. 1538.

¹²¹ Nazarenko (2000), p. 52-53.

des conjonctions prototypiques de la relation causale, employée à l'écrit comme à l'oral. Elle apprend à l'interlocuteur une cause qu'il ignore. Une phrase comme « P2 parce que P1 » laisse entendre que la subordonnée P1 est la cause de la principale P2, qui est l'effet.

Nazarenko décrit la conjonction *parce que* comme « neutre » et comme étant l'un des « connecteurs causaux très polyvalents : ils ne disent rien de la nature précise de la relation causale »¹²². *Parce que* indique donc le fait qu'il existe un rapport causal entre les deux propositions reliées, sans pourtant spécifier ce rapport par une valeur quelconque. Selon les cas et les contextes, *parce que* peut donc porter la valeur positive et reconnaissante de *grâce au fait que* : « J'ai réussi à l'examen parce que j'ai travaillé jour et nuit », ou alors la valeur circonstancielle de *dû au fait que* : « J'ai échoué à l'examen parce que je ne l'avais pas suffisamment préparé », et bien d'autres encore. La valeur spécifique de *parce que* dépend donc du contexte et doit être saisie par l'interlocuteur selon la situation respective.

Parce que demande l'indicatif, ce qui s'explique par le fait déjà mentionné précédemment que la causalité n'exprime que les faits réels ou réalisés. Pour cette raison, Nazarenko le désigne comme « connecteur actualisant »¹²³.

Le rapport entre les deux propositions liées par *parce que* peut être explicité et mis en relief par le tour *si..., c'est parce que*. Dans ce cas, le locuteur insiste particulièrement sur la relation causale.

Outre sa fonction de conjonction causale, la locution *parce que* tout court s'emploie comme réponse à un *pourquoi* ? pour marquer qu'on refuse de donner ses raisons ou qu'on n'est pas capable de donner une explication.¹²⁴

6.2.2 A CAUSE DE

La locution prépositive *à cause de* a surgi vers 1348, ayant été composée de la préposition *à*, du nom *cause*, et de la préposition *de*. Le nom *cause*, qui est le composant essentiel du terme *causalité*, a été emprunté au nom latin *causa* vers 1120.¹²⁵

A cause de peut être considéré comme un connecteur prototypique de la causalité, en ce sens que cette locution introduit en priorité la cause, ne pouvant traduire d'autre valeur. Cette locution introduit un substantif et relie ainsi non pas deux propositions, mais un groupe

¹²² Nazarenko (2000), p. 54.

¹²³ Ibid., p. 55.

¹²⁴ Paul Robert (2001), *Le Grand Robert de la Langue Française*. Tome 5. Paris : Dictionnaires Le Robert, p.215.

¹²⁵ Rey (2010), p. 392.

nominal à une proposition. Dans son analyse, Nazarenko analyse la locution *à cause de* parallèlement à la locution *parce que*, donnant comme raison le fait que ces deux locutions ont beaucoup de caractéristiques en commun. Ainsi, elle décrit *à cause de* comme un connecteur neutre, ne précisant pas la nature spécifique de la relation causale, comme c'est le cas chez *parce que*. En outre, *à cause de* introduit également la cause factuelle de la proposition qui précède et présente cette cause comme réalisée, ce qui se traduit par l'emploi de l'indicatif.¹²⁶

Nazarenko voit la différence principale entre la conjonction de subordination *parce que* et la préposition *à cause de* dans leurs manières de présenter la cause :

« La conjonction de subordination introduit une proposition, c'est-à-dire la description de l'événement ou de la situation cause avec ses différents actants [...], tandis que la préposition introduit soit un seul de ces actants [...] en passant sous silence le rôle de cet actant dans la situation globale, soit une description nominalisée de l'événement. [...] Nominaliser une proposition suppose souvent de la simplifier. »¹²⁷

Elle reproche donc à la préposition *à cause de* de simplifier la réalité causale et de la réduire à un seul élément dont le rôle n'est même pas explicité. En réponse à cela, je veux renvoyer à des chapitres précédents (notamment le chapitre 3) où j'avais mis en lumière le fait qu'une représentation linguistique d'une situation causale est pratiquement toujours une réduction de la réalité. Dans la conversation quotidienne, on ne prend guère en considération tous les facteurs qui ont causé un effet, si bien que c'est au locuteur d'en choisir un (ou plusieurs) et de le présenter comme *la* cause de ce fait. Je suis donc d'accord avec Nazarenko sur l'idée que nous simplifions la réalité en présentant une cause à l'aide de la préposition *à cause de*, mais j'y ajoute qu'une telle réduction a lieu de toute façon, quel que soit le marqueur linguistique.¹²⁸

6.2.3 COMME

Comme *parce que*, *comme* est une conjonction subordonnante qui introduit une phrase dépendante avec une forme verbale autonome. *Comme* est issu dès le 9^e siècle du latin

¹²⁶ Nazarenko (2000), p. 54-55.

¹²⁷ Ibid., p. 60.

¹²⁸ Il se peut que la réduction de la réalité soit encore un peu plus importante à l'emploi de la préposition *à cause de*, mais j'estime cette différence insignifiante.

quomodo, adverbe composé de l'ablatif de l'adjectif *quis* et de *modus*, signifiant *manière par laquelle*. *Comme* a longtemps servi d'adverbe de manière introduisant une interrogation directe ou indirecte avant d'être remplacé par *comment* vers la fin du 17^e siècle. A la valeur de manière suivent les valeurs temporelles et puis causales. La valeur causale de *comme* n'est perçue que très rarement avant le 15^e siècle.¹²⁹ Nazarenko remarque : « On retrouve ici, dans la diachronie, le résultat de la propension à l'interprétation causale qui fait interpréter une coïncidence temporelle comme une relation de cause à effet. »¹³⁰

Encore aujourd'hui, la conjonction se caractérise par sa grande diversité d'emplois. En tant que conjonction de subordination, *comme* exprime principalement la comparaison, la coïncidence temporelle ou la causalité. Nazarenko note : « *Comme* doit plutôt être considéré comme une conjonction polysémique dont la valeur est souvent une combinaison de cause, de temps et de comparaison, plus que l'une de ces trois relations spécifiquement. »¹³¹ Voici un exemple pour démontrer cette polysémie :

« Comme j'ai croisé Alice hier, je lui ai donné la lettre moi-même. » Ici, *comme* paraît avoir deux valeurs différentes : celle de *parce que* (causale) et celle de *au moment où* (temporelle).

Il est difficile de détacher une valeur de l'autre. Un autre exemple :

« Comme mon père est devenu célèbre en écrivant des romans, je veux commencer à écrire, moi aussi » Ici, *comme* semble unir la valeur causale (*parce que*) et la valeur comparative (*de même que*).

Pourtant, lorsque *comme* porte une valeur causale, il faut le placer en tête de phrase. La subordonnée introduite par *comme* est ainsi antéposée à la principale, ce qui n'est pas nécessairement le cas lorsque *comme* est temporel ou comparatif. La postposition de la subordonnée restreint même ou fait disparaître la valeur causale de *comme*.¹³²

6.2.4 PUISQUE

La conjonction de subordination *puisque* est la forme tardivement soudée (1636) de l'ancienne locution *post que* (vers 980), ensuite *puis que* (vers 1080). Jusqu'au 14^e siècle, *puisque* a le sens temporel de *après que*, qui est ensuite supplanté par le sens logique de *étant*

¹²⁹ Rey (2010), p. 489.

¹³⁰ Nazarenko (2000), p. 78.

¹³¹ Ibid., p. 79.

¹³² Ibid., p. 80.

donné que.^{133,134} Depuis, *puisque* est un cas particulier parmi les connecteurs de la causalité : Premièrement, *puisque* présente la proposition qu'il introduit comme incontestable. Deuxièmement, *puisque* n'indique pas toujours une véritable cause, mais sert souvent à introduire plutôt la justification de ce qui est dit.¹³⁵ Ainsi, Nazarenko le compare à *parce que* de la manière suivante : « *puisque* introduit une cause de l'énonciation alors que *parce que* est le marqueur privilégié de la causalité factuelle »¹³⁶ Alors que *parce que* introduit la cause du fait présenté dans la principale, *puisque* introduit celle de l'énonciation même. Ainsi, *puisque* introduit une explication à un méta-niveau.

La particularité de *puisque* entraîne certaines différences par rapport à la conjonction prototypique de la causalité *parce que* : selon *Le bon usage*, *puisque* ne peut pas être précédé d'adverbes comme *seulement*, *surtout*, etc. Le rapport causal créé par *puisque* ne peut pas non plus être mis en relief par la tournure *c'est...que*¹³⁷. En outre, une proposition introduite par *puisque* ne sert pas, en règle générale, de réponse à une question causale.¹³⁸ Et finalement, une énonciation « P1 *puisque* P2 » ne peut ni être niée ni être mise en question. En comparaison, la négation peut bien être appliquée à une proposition introduite par *parce que*. Voici un exemple :

« *Non pas parce qu'ils ne la voient pas venir [l'opportunité de travail, E.S.], mais parce que celle-ci leur fait gagner moins d'argent que leur activité actuelle.* »¹³⁹ Une telle tournure ne serait pas possible avec *puisque*. Et c'est pareil pour la mise en question : Il n'y a aucun problème de mettre en question une proposition introduite par *parce que* : « *Est-ce parce qu'elle a raté sa carrière ?* »¹⁴⁰ alors qu'une tournure selon le modèle « *Est-ce puisque ... ?* » n'est pas coutume.

Pour comprendre la raison des contraintes auxquelles *puisque* est soumis, il faut revenir sur la valeur sémantique de cette conjonction. Comme cela a été mentionné plus haut, *puisque* donne à la proposition qu'elle introduit l'apparence d'être incontestable, d'être présupposée.

¹³³ Rey (2010), p. 1803.

¹³⁴ Voici un autre exemple de la proximité entre la succession temporelle et la causalité : une locution temporelle qui a progressivement obtenu une valeur causale ;

¹³⁵ Grevisse et al. (2008), p. 1489.

¹³⁶ Nazarenko (2000), p. 61.

¹³⁷ C'est ce qui est écrit dans *Le bon usage* (Grevisse 2008). Si on recherche la tournure « c'est puisque » sur Google, on obtient pourtant 800.000 résultats.

¹³⁸ Grevisse et al. (2008), p. 1489.

¹³⁹ http://www.lemonde.fr/recherche/?keywords=%22non+pas+parce+qu%22&qt=recherche_globale, consulté le 9 août 2013.

¹⁴⁰ http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1234032&xtmc=est_ce_parc_qu&xtcr=8, consulté le 9 août 2013.

En employant *puisque*, on laisse entendre que le contenu de la proposition énoncée n'est nouveau ni pour le locuteur, ni pour l'interlocuteur, qu'on ne fait que souligner et rappeler un fait déjà connu, et qu'on présente des faits évidents.

Ces observations font penser à la modalité de nécessité, décrite dans le chapitre 5, où l'idée transmise de la nécessité des propos rend difficile aux co-locuteurs de remettre en question ce qui est dit. Voici un exemple, emprunté à l'œuvre d'Adeline Nazarenko : « Puisque vous savez tout, vous allez pouvoir me dire quelle est la capitale de la Caroline du Sud. »¹⁴¹ Sans même connaître le contexte au sein duquel cette phrase a été prononcée, je peux dire que ces propos semblent ironiquement mettre le co-locuteur dans une situation délicate. Ce dernier ne peut et ne veut certainement pas contester la proposition introduite par *puisque* qui est présentée comme présupposée, même s'il se trouve dans une situation gênante au cas où il ne connaît pas la capitale de la Caroline du Sud. Le locuteur semble pourtant être assez certain que son interlocuteur ne connaît pas cette capitale.

Il s'agit donc d'un connecteur causal très fort qui donne à la proposition qu'il introduit l'apparence d'être nécessaire et évidente (même s'il peut parfois y avoir de l'ironie dans cette certitude), et d'être connue par tous les locuteurs présents, de sorte que la proposition ne peut guère être mise en doute.

Ces observations vont de pair avec le fait que *puisque* traduit souvent l'idée de preuve. Ainsi, *puisque* (de même que *donc*, d'ailleurs) sert souvent de marqueur de la démonstration mathématique qui se base sur la preuve.

6.2.5 CAR

La conjonction de coordination *car* est issue du latin *quare*, soudée de *qua* et *re*, ce qui signifie littéralement *par quelle chose*. L'usage du terme comme conjonction de coordination traduisant la causalité est attesté dès les premiers textes et existe encore aujourd'hui. D'autres emplois, comme celui de l'interrogatif au sens de *pourquoi* ?, ou celui de l'adverbe causal signifiant *en conséquence*, *c'est pourquoi* (1050), ont disparu au 16^e siècle.¹⁴² Nazarenko observe : « L'évolution historique montre un curieux phénomène d'inversion sémantique. La valeur *c'est pourquoi, raison pour laquelle* de l'Ancien Français, selon laquelle un énoncé 'P1 car P2' donne P1 comme la cause de P2, a progressivement disparu devant le sens moderne, qui donne P2 comme la cause de P1. »¹⁴³

¹⁴¹ Nazarenko (2000), p. 66.

¹⁴² Rey (2010), p. 369-370.

¹⁴³ Nazarenko (2000), p. 71.

Il est intéressant de noter que *car* a également servi de conjonction de subordination, d'abord dans la locution *pour ce car* (vers 1120), ensuite de façon autonome, au sens synonyme de *pour ce que*. Cette fonction de *car* a disparu au 16^e siècle pour avoir été remplacé par *parce que*.¹⁴⁴

En ce qui concerne l'emploi de *car*, on peut constater qu'à l'oral, ce terme appartient plutôt au langage soutenu, sinon *car* est courant dans la langue écrite.¹⁴⁵

À plusieurs niveaux, l'emploi de *car* rappelle celui de la conjonction de subordination *puisque*, analysée dans le chapitre précédent : La proposition introduite par *car* ne peut pas non plus être mise en évidence par la tournure *c'est...que*. De même, *car* ne peut pas introduire une phrase répondant à la question *pourquoi* ? Et finalement, le groupe *car P2* ne peut pas non plus faire l'objet ni d'une négation, ni d'une interrogation. Ces caractéristiques indiquent le fait que les propositions introduites par *car* expriment non pas la cause réelle du fait énoncé auparavant, mais plutôt la justification de ce qui vient d'être énoncé à un méta-niveau, tout comme les propositions introduites par *puisque*.¹⁴⁶

Pourtant, *car* et *puisque* ne sont pas synonymes. Alors que *puisque* ne fait que rappeler une vérité déjà connue ou un fait présupposé, *car* peut bien introduire une nouvelle information. La proposition introduite par *puisque* est toujours thématique. Avec *car*, elle ne l'est jamais.¹⁴⁷ *Car* peut par exemple introduire un commentaire personnel. Voici un exemple, tiré de *lemonde.fr* :

« Il y a un premier niveau de lecture un peu simple, car j'aime quand les choses paraissent faciles, et un second niveau plus complexe et élaboré. »¹⁴⁸

Nazarenko démontre bien la différence entre *car* et *puisque* à l'aide de l'exemple présenté dans le chapitre précédent : « Vous allez pouvoir me dire quelle est la capitale de la Caroline du Sud, puisque vous savez tout. » Nazarenko remarque qu'en remplaçant *puisque* par *car*, l'omniscience du co-locuteur n'est plus présupposée ironiquement, mais le locuteur laisse entendre qu'il croit véritablement que son interlocuteur sait tout.¹⁴⁹ Ainsi, l'omniscience du

¹⁴⁴ Rey (2010), p. 360-370.

¹⁴⁵ Grevisse et al. (2008), p. 1392-1400.

¹⁴⁶ Grevisse et al. (2008), p. 1400.

¹⁴⁷ Nazarenko (2000), p. 76.

¹⁴⁸ http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1240678&xtmc=car_j&xtcr=3, consulté le 14 août 2013.

¹⁴⁹ Nazarenko (2000), p. 76.

co-locuteur, posée (et non pas présupposée) par le locuteur, devient une nouvelle information qui explique l'énonciation P1.

Pour résumer, *car* exprime, aussi bien que *puisque*, une explication à un méta-niveau, à la différence près qu'il n'ouvre pas une proposition thématique, un savoir présupposé, mais plutôt une nouvelle information qui concerne la proposition précédente.

Finalement, Nazarenko constate qu'il y a aujourd'hui la tendance à employer *car* comme synonyme de *parce que*, donc comme marqueur de la cause factuelle et non pas de marqueur de justification à un méta-niveau.¹⁵⁰ Ceci pourra éventuellement être confirmé ou alors contesté dans l'analyse à la fin du présent travail.

6.2.6 D'AUTRES GROUPES PREPOSITIONNELS

A côté de la locution prépositive prototypique de la causalité à *cause de*, analysée plus haut, d'autres groupes prépositionnels permettent de traduire une valeur causale, comme par exemple *en raison de*, *grâce à* et *faute de*.

Les groupes prépositionnels *en raison de*, qui n'apparaît qu'en 1748, et à *raison de* (début 16^e siècle)¹⁵¹, peuvent signifier soit *selon*, à *proportion de*, soit à *cause de*.¹⁵² Cette double signification s'explique par le fait que le nom *raison*, issu (vers 980) du latin *ratio*, traduit en grec par *logos*, a originellement le double sens de *compte* et de *raison*. Dès le 12^e siècle, le terme *raison* est surtout employé pour désigner ce qui est conforme à la réalité ou à la vérité, ou alors ce qui s'oppose à *tort*. C'est aussi à partir du 12^e siècle qu'une *raison* désigne un argument ou une preuve qu'on avance pour soutenir une affirmation ou pour justifier une position.¹⁵³ Cette dernière définition soulève la question de savoir quelle est la différence entre *cause* et *raison*. Les deux termes sont souvent employés en tant que synonymes dans l'usage quotidien (une preuve en est que à *cause de* est donné comme synonyme de *en raison de* dans *Le Bon Usage*¹⁵⁴ ou dans *Le Grand Robert*¹⁵⁵). Cependant, strictement parlant, c'est-à-dire d'après les dictionnaires, le terme *cause* se réfère à l'expérience et à des connaissances empiriques, alors que la notion *raison* implique plutôt la compréhension et l'interprétation d'une situation individuelle. Dans le *Petit Robert*, une *cause* signifie un « événement

¹⁵⁰ Ibid., p. 77.

¹⁵¹ Rey (2010), p. 1846.

¹⁵² Grevisse et al. (2008), p. 1383.

¹⁵³ Rey (2010), p. 1845-1846.

¹⁵⁴ Grevisse et al. (2008), p. 1381.

¹⁵⁵ Robert (2001), p. 1573.

antécédent, [une] action qui produit un effet »¹⁵⁶, une raison est pourtant « ce qui permet de comprendre l'apparition (d'un événement, d'un objet nouveau) »¹⁵⁷. De manière outrancière, on pourrait dire que la raison considère plutôt la motivation, la volonté et l'intention derrière un acte, alors que le terme *cause* s'emploie pour des lois de la nature et pour des faits avérés. En revanche, les deux termes se fondent facilement, et souvent c'est une affaire d'interprétation de tracer la limite entre ce que le *Petit Robert* entend par *cause* et ce qu'il désigne par *raison*.¹⁵⁸

La locution prépositive *grâce à* remonte à 1564 où elle a été soudée par le nom *grâce* et la préposition *de*. Le nom *grâce* est un emprunt au latin classique *gratia*, signifiant *reconnaissance* ou *acte par lequel on s'acquiert de la reconnaissance*.¹⁵⁹ Aujourd'hui encore, le groupe prépositionnel *grâce à* implique l'idée d'un résultat heureux¹⁶⁰ et traduit ainsi une valeur causale bien spécifique, contrairement aux marqueurs de causalité désignés comme neutres, comme c'est le cas pour *parce que*¹⁶¹. En employant la tournure *grâce à*, le locuteur laisse entendre son attitude reconnaissante envers ce qu'il présente comme la cause de quelque chose.

La valeur causale très spécifique est caractéristique aussi du groupe prépositionnel *faute de* (1636), signifiant à *défaut de*. Le nom *faute* est issu (vers 1174) du latin populaire *fallita*, signifiant *action de faillir, manque*.¹⁶² Aujourd'hui encore, *faute de* introduit un manque ou une absence comme cause et traduit alors une nuance très particulière de la causalité.

6.2.7 EN EFFET

La locution *en effet* a apparue en 1536, d'abord au sens de *réellement*, ensuite (à partir de 1690) employé en tant que liaison pour attester ce qui est dit. Le nom *effet*, emprunté au latin *effectus* (signifiant *réalisation, force, résultat*) a dès le 13^e siècle le sens d'*événement produit par une cause*.¹⁶³ D'où la dichotomie *cause et effet*.

¹⁵⁶ Robert (1978), p. 267.

¹⁵⁷ Ibid., p. 1597.

¹⁵⁸ Ceci n'étant pas l'objectif du présent travail, il serait intéressant de se consacrer à cette distinction dans un travail autonome.

¹⁵⁹ Rey (2010), p. 967.

¹⁶⁰ Grevisse et al. (2008), p. 1383.

¹⁶¹ Voir chapitre 6.2.1.

¹⁶² Rey (2010), p. 836.

¹⁶³ Ibid., p. 715-716.

Nazarenko constate que *en effet* est utilisé comme une locution adverbiale et peut lier deux propositions à l'intérieur d'une phrase, ou bien deux phrases, ou alors deux groupes de phrases. Dans le dernier cas, la locution introduit souvent un nouveau paragraphe (à l'écrit) ou alors un nouveau cheminement de la pensée (à l'oral). Nazarenko observe que *en effet* sert de connecteur argumentatif entre deux idées, avançant un fait pour justifier ce qui précède.¹⁶⁴

6.2.8 RESUME

Dans ce qui précède, j'ai analysé les marqueurs principaux de la causalité. Certes, il y en a d'autres encore qui peuvent traduire une valeur causale (plus ou moins ostensiblement), mais ici je me suis limitée aux marqueurs les plus typiques de la causalité.

En résumé, on peut dire que tous les marqueurs décrits en haut ont leurs propres caractéristiques. Il y a des marqueurs causaux qui relient des faits et qui introduisent la cause factuelle de ce qui précède (*parce que, comme*), et de l'autre côté, il existe des connecteurs qui introduisent plutôt la cause de l'énonciation précédente, donc une cause à un méta-niveau, ou une justification de ce qu'on vient de dire (c'est le cas pour *puisque* et *car*).

En outre, il existe des marqueurs neutres de la causalité qui indiquent l'existence de la relation causale sans la définir de manière plus précise (*parce que*) et d'autres qui expriment une valeur causale bien spécifique (*grâce à, faute de*). Entre ces deux extrêmes, il y a des connecteurs qui peuvent traduire plusieurs valeurs en même temps, ce qui est le cas pour *comme*, qui unit souvent une valeur temporelle à une valeur causale.

Puisque est un cas particulier parmi les connecteurs de la cause. Non seulement qu'il introduit plutôt une justification de ce qui est dit au lieu d'une cause factuelle, mais il introduit aussi un présupposé, un fait qu'il présente comme évident et connu par tous les interlocuteurs présents. Ainsi, l'emploi de *puisque* rend difficile de contester ce qui est dit. A part ces connecteurs, il y a bien d'autres moyens d'exprimer la causalité, comme par exemple certaines tournures syntaxiques, qui seront analysées dans ce qui suit.

¹⁶⁴ Nazarenko (2000), p. 82-85.

6.3 TOURNURES SYNTAXIQUES EXPRIMANT UNE VALEUR CAUSALE

Dans le présent chapitre, quatre tournures syntaxiques seront analysées quant à leur faculté d'exprimer un savoir causal : les participiales, le gérondif, l'infinitif ainsi que les relatives.

6.3.1 LES PARTICIPES

Dans la langue française, il y a deux formes du participe : le participe présent (1^{ère} pers. du pluriel + *ant*) et le participe passé (formation irrégulière). Les deux formes du participe peuvent exprimer une circonstance de la proposition principale, soit en tant qu'élément apposé sans propre sujet, soit en tant que proposition participiale. Dans tous les cas, elles ont besoin d'un complément. La construction participiale (participe présent + complément) peut ainsi avoir, entre autres, la fonction d'une subordonnée circonstancielle : La phrase « Ne parlant ni japonais, ni anglais, elle ne s'y débrouille pas très bien » peut très bien être remplacée par « Comme elle ne parle ni japonais, ni anglais, elle ne s'y débrouille pas très bien. » Ainsi, les constructions participiales peuvent, selon les cas, traduire une valeur temporelle, une condition, une concession ou bien un rapport causal.¹⁶⁵ Voici quelques exemples :

- 1) « Parlant le japonais, elle s'y débrouillerait bien mieux » (condition)
- 2) « Voyageant à travers le Japon, elle aurait mieux fait d'apprendre la langue » (temps)
- 3) « Elle habite au Japon depuis 2 ans, ignorant (pourtant) la langue japonaise. » (concession)
- 4) « Ne parlant pas le japonais, elle ne se débrouille pas très bien. » (cause)

Cependant, comme la forme de la construction participiale est toujours la même, il est souvent difficile de distinguer entre la valeur causale, temporelle ou conditionnelle d'un tel énoncé, si bien qu'il s'agit souvent d'une question d'interprétation de la part du co-locuteur. Voici un exemple : « Ayant mangé deux galettes salées, il voulait passer aux crêpes sucrées. » Cette phrase se comprend temporellement aussi bien que causalement. En outre, comme cela a été démontré dans des chapitres précédents, les différentes valeurs (condition, concession, temps) sont étroitement liées à la valeur causale, une construction participiale peut donc porter plusieurs valeurs indissociables en même temps.

De cette pluralité des valeurs découle que les constructions participiales ne sont pas des marqueurs très forts de la causalité. En employant un participe, le locuteur ne cherche pas à

¹⁶⁵ Klein et al. (1983), p. 250-256.

tout prix à convaincre son co-locuteur de la relation causale. Tout au contraire, en ne prononçant pas de marqueur explicitement causal, il laisse souvent le choix à l'interlocuteur d'y voir de la causalité ou pas.

6.3.1.1 *Vu et étant donné*

Il y a pourtant deux expressions exceptionnelles où la forme participiale d'un verbe s'est lexicalisée : *vu (que)* et *étant donné (que)*. Suivi d'un *que*, les deux constructions participiales deviennent des conjonctions qui « introduisent un fait dont la réalité est indiscutable »¹⁶⁶. Sans *que*, mais suivi d'un nom, *vu* et *étant donné* servent de prépositions qui introduisent une cause qui est également présentée comme indéniable.¹⁶⁷ Similairement à la conjonction *puisque* (analysée dans le chapitre 6.2.4), *vu (que)* et *étant donné (que)* présentent donc la cause qu'ils introduisent comme présupposée et indéniable. Quelque chose qui est *donné* est accepté sans être remis en question. Ainsi, en mathématiques par exemple, la tournure *étant donné* (une fonction, une suite *x_n*, etc.) est souvent utilisée dans les instructions.

Voici un autre exemple, tiré de *lemonde.fr* : « Etant donné qu'il est impossible, aujourd'hui, de lever de grandes quantités de capitaux privés, on doit donc procéder à une recapitalisation selon l'une des deux méthodes indiquées plus haut »¹⁶⁸. Dans cette phrase, la proposition introduite par *étant donné que* est présentée comme la justification avérée et incontestable de ce qui suit. Cet effet est encore renforcé par l'emploi de la conjonction *donc* (voir chapitre 6.1.1.2) dans la deuxième proposition. Pourtant, sans être du métier, il me paraît douteux qu'il soit complètement impossible de lever un grand capital privé. J'ai l'impression que l'énonciateur a recours à des expressions si déterminées pour éviter que quelqu'un puisse avoir des doutes comme la mienne.¹⁶⁹

6.3.2 LE GERONDIF

Le gérondif est construit avec la préposition *en* (qui peut elle-même être précédée par l'adverbe *tout*) et le participe présent du verbe. Il est plus fréquent dans la langue courante que le participe présent. Le gérondif est employé avec un autre verbe et indique la

¹⁶⁶ Y. Delatour et al. (2004) *Nouvelle Grammaire du Français*. Cours de Civilisation Française de la Sorbonne. Paris : Hachette, p. 231.

¹⁶⁷ Ibid., p. 235.

¹⁶⁸ Martin Wolf : « Le Nouveau plan Obama ne sauvera pas les banques » dans *Le Monde Economie*, édition du 17 février 2009, consulté en ligne (*lemonde.fr*) le 22 août 2013.

¹⁶⁹ En revanche, de telles réflexions appartiennent au dernier chapitre du présent travail.

simultanéité de deux actions faites par le même sujet.¹⁷⁰ Souvent, le gérondif a la fonction d'un complément circonstanciel (de manière, de temps, de cause, de condition, etc.).¹⁷¹ Voici un exemple, tiré de *lemonde.fr* : « Elles ont gagné le respect en redressant la tête, en marchant dans la rue, en se présentant comme des sauveuses. »¹⁷² Cet exemple montre bien qu'il est souvent difficile de séparer les différentes valeurs circonstancielles qui sont exprimées par le gérondif, la phrase citée pouvant être interprétée de manière causale (« Elles ont gagné le respect *parce qu'*elles ont redressé la tête, etc.) ou alors on peut percevoir le gérondif comme traduisant avant tout la manière (« *Comment/ De quelle manière* est-ce qu'elles ont gagné le respect ? » - « En redressant la tête, etc. »). Comme c'est le cas pour le participe, le gérondif n'est donc pas un marqueur très fort de la causalité, pouvant traduire plusieurs valeurs différentes (qui peuvent parfois se combiner). Le choix est laissé à l'interlocuteur d'y voir de la (pure) causalité ou pas.

En revanche, il y a un cas particulier : lorsque le gérondif est précédé de l'adverbe *tout*, non seulement on souligne la simultanéité, mais aussi suggère-t-on souvent l'idée de l'opposition (désignée comme *cause contraire* dans le chapitre 6.1.3).¹⁷³

Voici un exemple : « Les Anglais aiment être contre l'Europe tout en en faisant partie. »¹⁷⁴ Dans cet exemple, le gérondif pourrait facilement être remplacé par la conjonction *bien que* : « Les Anglais aiment être contre l'Europe *bien qu'*ils en fassent partie ». Comme c'est le cas pour cet exemple, la valeur oppositionnelle ressort souvent du contexte et peut être plus ou moins forte. Dans la phrase suivante, la mise en relief de la simultanéité semble être plus dominante que l'expression de l'opposition : « Il a pour but principal de rendre celui-ci autonome tout en le protégeant »¹⁷⁵ On remplacerait le gérondif plutôt par la tournure *en même temps que* que par la conjonction *bien que*.

¹⁷⁰ Delatour et al. (2004), p. 154.

¹⁷¹ Grevisse et al. (2008), p. 1152.

¹⁷² http://www.lemonde.fr/international/article/2013/06/14/le-club-des-nob-elles_3429445_3210.html?xtmc=en_se_presentant&xtcr=5, consulté le 1^{er} septembre 2013.

¹⁷³ Grevisse et al. (2008), p. 1153.

¹⁷⁴ http://www.lemonde.fr/international/article/2013/08/29/l-europe-chere-ennemie-des-anglais_3468530_3210.html?xtmc=tout_en&xtcr=36, consulté le 1^{er} septembre 2013.

¹⁷⁵ http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/08/22/l-attachement-ne-s-explique-pas-seulement-par-une-necessite-vitale_3465173_3246.html?xtmc=tout_en&xtcr=134, consulté le 1^{er} septembre 2013.

6.3.3 L'INFINITIF

Une autre possibilité de traduire une valeur causale est la construction d'un infinitif (présent ou passé) précédé par une préposition ou une locution prépositive. Ainsi, la construction selon le modèle *pour* + *infinitif passé* exprime la causalité. Voici un exemple : « L'auteur est connu en France pour avoir contribué à la fondation de nombreux projets pédagogiques alternatifs »¹⁷⁶. L'expression *pour avoir contribué* peut être remplacée par *parce qu'il a contribué*. Lorsque la préposition *pour* est suivie d'un infinitif présent, on exprime le but (voir chapitre 6.1.2).¹⁷⁷

De même, la préposition *de*, suivie d'un infinitif (passé), peut exprimer une valeur causale lorsqu'elle est construite avec un verbe d'état exprimant un sentiment, comme *être content de*. Dans ce cas-là, le sujet de cette complétive doit être identique à celui de la principale.¹⁷⁸ Voici un exemple : « J'étais déjà très surpris d'être parmi les nominés »¹⁷⁹. Si on demandait au locuteur de cette phrase : « Pourquoi étiez-vous satisfait ? », il répondrait « Parce que j'étais parmi les nominés », ce qui confirme la valeur causale de son énonciation.

Ensuite il y a bien d'autres locutions prépositives qui traduisent des valeurs plus spécifiques de la causalité : *à force de*, *faute de* et *sous le prétexte de* en sont trois exemples. Selon le *Dictionnaire culturel en langue française*¹⁸⁰, la locution *à force de* exprime la répétition et l'intensité. Pour la causalité, cela signifie que cette locution présente une répétition comme la cause de quelque chose. Voici un exemple : « A force d'enchaîner les séances de hausse échevelées depuis des semaines, de battre record sur record à Wall Street ou à Francfort, les Bourses mondiales ont fini par s'essouffler »¹⁸¹ On pourrait reformuler cette phrase de la manière suivante: « Les Bourses mondiales ont fini par s'essouffler *parce qu'ils ont à plusieurs reprises/ sans cesse enchaîné ...* ». C'est la répétition de ces succès qui est présentée comme la cause de l'essoufflement des Bourses.

¹⁷⁶http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1242250&xtmc=pour_avoir&xtcr=9, consulté le 2 septembre 2013.

¹⁷⁷ Grevisse et al. (2008), p. 1371.

¹⁷⁸ Nazarenko (2000), p. 115.

¹⁷⁹http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1216715&xtmc=surpris_d_etre&xtcr=6, consulté le 2 septembre.

¹⁸⁰ Alain Rey (2005), *Dictionnaire culturel en langue française*. Tome 2 (D-L). Paris : Dictionnaires Le Robert, p.1092.

¹⁸¹http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/06/08/les-bourses-europeennes-deboussolees_3426562_3234.html?xtmc=a_force_d&xtcr=31, consulté le 2 septembre 2013.

La deuxième locution *faute de* + *infinitif* présente un manque comme la cause de quelque chose (voir chapitre 6.2.6). Voici un exemple : « Faute de faire monter les enchères, nous glanons les prix et la reconnaissance internationale. »¹⁸² L'expression *faute de faire* pourrait être remplacée par *parce que/ grâce au fait que nous n'avons pas fait*.

La troisième locution *sous prétexte de* + *infinitif* permet à l'énonciateur d'introduire une cause sans pourtant prendre en charge le rapport causal présenté. Au contraire, le locuteur prend ses distances par rapport à cette explication ou la rejette même.¹⁸³ Voici un exemple : « Sous prétexte de protéger les femmes, on les met sous tutelle et l'on nous vend en réalité une loi d'ordre moral. »¹⁸⁴ L'auteur de cette phrase fait comprendre aux lecteurs qu'à son avis, la vraie raison de la mise sous tutelle des femmes n'est pas du tout la protection des femmes, bien que cela soit déclaré. La valeur sémantique de cette locution s'explique par la signification du nom *prétexte* même, qui est emprunté (vers 1530) au latin *praetextus*, signifiant « motif spécieux mis en avant pour cacher le motif réel d'une action »¹⁸⁵.

6.3.4 LES RELATIVES

Une proposition relative est une proposition subordonnée introduite par un pronom relatif (*qui, que, quoi, dont*, etc.). Quant à sa fonction, les grammaires distinguent deux groupes : la relative *déterminative* et la relative *non déterminative* ou *explicative*. La première ne fait que restreindre l'extension du terme qu'elle accompagne et ne sera pas analysée ici, alors que la dernière introduit une circonstance liée à son antécédent, elle donne des informations complémentaires.¹⁸⁶ Cette circonstance peut être de différentes natures et traduire de différentes valeurs, dont la valeur causale. Voici un exemple :

« Mon père, qui souffrait de se trouver à cinquante ans devant un avenir incertain, souhaitait avant tout pour moi la sécurité. »¹⁸⁷ Le contenu de cette phrase laisse entendre que le père souhaitait avant tout la sécurité de sa fille *parce qu'il* souffrait de se trouver devant un avenir

¹⁸² [http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1017508&xtmc=faute de faire&xtcr=12](http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1017508&xtmc=faute_de_faire&xtcr=12), consulté le 3 septembre 2013.

¹⁸³ Nazarenko (2000), p. 88-89.

¹⁸⁴ [http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1177597&xtmc=sous pret exte de&xtcr=86](http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1177597&xtmc=sous_pret_exte_de&xtcr=86), consulté le 2 septembre 2013.

¹⁸⁵ Rey (2011), p. 1758.

¹⁸⁶ Grevisse et al. (2008), p. 1429-1433.

¹⁸⁷ Simone de Beauvoir (1958), *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Éditions Gallimard, p. 222.

incertain. Sémantiquement, la circonstance exprimée par la relative peut donc dans certains cas être interprétée comme la cause de la principale.

Comme c'est le cas pour le participe ou pour le gérondif, les constructions relatives ne marquent pas explicitement la relation causale. Cette dernière doit ressortir du contenu et c'est à l'interlocuteur de l'établir.

6.4 LE LEXIQUE

A côté des marqueurs explicites de la causalité et des constructions syntaxiques qui sont souvent employées pour exprimer un rapport causal entre deux propositions, il y a encore le lexique, avec toute sa richesse, qui permet d'exprimer et/ou de spécifier différentes nuances de la causalité. Que l'on considère les substantifs, les adjectifs et leurs correspondants adverbiaux ou les verbes, chaque classe lexicale offre des possibilités à l'infini d'exprimer un rapport de cause. Ainsi, s'il est possible de donner un aperçu des connecteurs principaux et des constructions syntaxiques typiques de l'expression de la causalité, ce que j'ai tenté de faire dans les chapitres précédents, le lexique offre tant de possibilités qu'il n'est pratiquement pas possible d'en concevoir une vue d'ensemble.

Dans la suite, je ne présenterai que quelques exemples pour donner une idée de la richesse des possibilités qu'offre la langue française pour exprimer une relation causale.

6.4.1 SUBSTANTIFS

Parmi les substantifs, il y a *cause* et *raison*, qui ont déjà été examinées dans des chapitres précédents et qui indiquent bien ostensiblement une relation causale. Il y a aussi le substantif *motif*. A l'origine, le terme *motif* fut un adjectif (1314), signifiant « qui pousse au mouvement, excite » en ancien et moyen français, qui a ensuite été substantivé. Le nom *motif* a gardé le sens de « raison d'agir », employé dans le langage général, juridique et psychologique.¹⁸⁸ Le terme s'approche plutôt du substantif *raison* que de *cause*, car il laisse entendre qu'il y a des intentions humaines qui ont joué/ jouent un rôle pour la réalisation de l'effet.¹⁸⁹

Un autre substantif qui peut traduire l'idée de causalité est *origine*. Ce terme a été emprunté au latin *origo* (1470), signifiant *source*, supplantant l'ancien français *orine* (1138).

¹⁸⁸ Rey (1992), p. 1278.

¹⁸⁹ Nazarenko (2000), p. 128.

Historiquement, *origine* désignait le point de départ de naissance d'un individu, d'une famille ou d'une race. C'est à partir du 17^e siècle qu'une *origine* peut également désigner ce qui explique l'apparition de quelque chose. Le terme est alors employé soit pour marquer le début temporel de quelque chose, soit avec une nuance causale.¹⁹⁰ Dans des chapitres précédents, j'ai constaté que l'idée de la séquence temporelle est très proche de celle de la cause. Ces deux valeurs du terme *origine* ne s'excluent donc pas réciproquement. Voici un exemple :

« La baisse de la terminaison d'appel [...] voulue par les autorités européennes ainsi qu'une concurrence accrue seraient à l'origine de cette situation. »¹⁹¹ Cet exemple montre bien les deux sens du terme *origine* qui se confondent facilement. La « baisse de la terminaison d'appel » ainsi que la « concurrence accrue » y peuvent être interprétées comme les causes ou/et comme le début (au sens temporel) de la situation dont il est question.

L'emploi du substantif *rôle* peut également laisser entendre l'idée de causalité, notamment au sein de la construction *jouer un rôle* qui apparût en 1671 et signifie « agir sur les événements »¹⁹². Ce *rôle* peut être spécifié : on peut parler de *rôle non négligeable*, de *rôle moteur* ou alors de *rôle mineur*, etc.¹⁹³ Ces qualifications du rôle accordent plus ou moins de responsabilité causale au fait auquel on attribue ce rôle.

D'autres substantifs qui traduisent une idée causale sont *prétexte*, lequel a déjà été abordé plus haut, ou *facteur*, qui présente des similitudes avec le substantif *rôle*, ou alors *justification*, *explication*, et bien d'autres encore. Ils ont tous en commun le fait qu'ils peuvent apparaître dans des structures syntaxiques très variées et qu'ils expriment tous des nuances bien spécifiques et plus ou moins causales.

6.4.2 ADJECTIFS ET ADVERBES

Parmi les adjectifs et les adverbes, il y a également certains qui peuvent traduire une valeur causale. Même s'il existe peu d'adjectifs purement causaux (le terme *causal* n'est employé que très rarement dans le langage quotidien), l'idée de causalité s'exprime souvent indirectement, par exemple à travers l'idée de responsabilité.¹⁹⁴ Voici un exemple :

¹⁹⁰ Rey (1992), p. 1383.

¹⁹¹ http://www.lemonde.fr/technologies/article/2013/10/01/ultra-haut-debit-mobile-l-europe-a-la-traine_3487731_651865.html?xtmc=origine&xtcr=2, consulté le 1^{er} octobre 2013.

¹⁹² Rey (1992), p. 1821.

¹⁹³ Nazarenko (2000), p. 129.

¹⁹⁴ Ibid., p. 132-133.

« Cette guerre fait encore débat sur ses origines. Est-ce le capitalisme qui en est responsable ? »¹⁹⁵ Dans cet exemple, l'adjectif *responsable* peut facilement être interprété de manière causale (« qui en est la cause » au lieu de « qui en est responsable »). Historiquement, cet adjectif est dérivé du latin *responsum* (en 1304), au sens de « se porter garant ». A l'origine, seulement un être humain pouvait être *responsable* de quelque chose, c'est-à-dire rendre compte de ses actes et en accepter les conséquences.¹⁹⁶ Comme l'a montré l'exemple d'en haut, tiré de *lemonde.fr*, l'adjectif *responsable* est employé aujourd'hui non seulement pour qualifier une personne, mais aussi pour exprimer une cause non (exclusivement et directement) humaine, traduisant une valeur neutre ou alors plutôt négative (au sens de *coupable* ou *fautif*).¹⁹⁷

Aussi les adjectifs *nécessaire* ou *efficace* peuvent marquer une relation causale. Une phrase selon le modèle « A est/a été nécessaire pour la réalisation de B », A est présenté comme *une* cause de B qui ne doit pas être suffisante.¹⁹⁸

D'autres adjectifs servent à véhiculer l'idée selon laquelle il n'y a aucune relation causale, tels que *spontané*, *fortuit*, *accidentel*, etc.

Parmi les adverbes, il y a certains qui peuvent servir à souligner une relation causale ou à y insister, tels que *évidemment*, *forcément*, *nécessairement*, etc. (voir aussi chapitre 5.1.4). D'autres encore précisent la manière dont un causateur est intervenu dans le processus du déroulement causal, tels que *(in)volontairement*, *délibérément*, *malgré soi*, *consciemment*, etc.¹⁹⁹

Tous les adverbes décrits ci-dessus ont en commun le fait qu'ils renforcent, atténuent ou/et nuancent une relation causale. Ils ne sont pourtant pas causaux eux-mêmes et ne suffisent donc pas pour traduire un rapport causal.

6.4.3 VERBES

Le lexique verbal est très riche en ce qui concerne la relation causale. Ainsi il y a *causer*, *provoquer*, *inciter*, *influencer*, *augmenter*, *renforcer*, *créer*, *susciter*, *empêcher*, *entraîner* etc., pour donner seulement quelques exemples. Étant donné le grand nombre de verbes qui

¹⁹⁵ http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/10/04/marc-ferro-la-guerre-de-14-18-c-est-l-apotheose-de-l-unite-nationale_3490091_3232.html?xtmc=responsable&xtcr=1, consulté le 4 octobre 2013.

¹⁹⁶ Rey (1992), p. 1785.

¹⁹⁷ Nazarenko (2000), p. 133.

¹⁹⁸ Ibid., p. 135.

¹⁹⁹ Ibid., p. 136.

peuvent traduire une valeur causale quelconque, il est pratiquement impossible d'en dresser une liste complète, et cela n'est pas le but de ce travail. Je veux plutôt insister sur le fait que la nature de la relation causale diffère selon les verbes. Quelques-uns parmi ces verbes expriment une notion de cause entière (« A est *la* cause de B ») alors que d'autres indiquent un rapport causal beaucoup plus faible et spécifique.

Pour le présent travail, je considère comme intéressant d'essayer d'établir une classification des verbes selon leur degré de causalité: selon le verbe employé, la relation est présentée soit comme pleine et entière (par des verbes comme *causer*, *entraîner*, *conduire à*, *déterminer*, etc.), soit comme partielle (*influencer*, *contribuer à*, *renforcer*, *favoriser*, *intervenir dans*, *aider à*, *participer à*, *limiter*, etc.) soit comme ténue (*être lié à*, *dépendre de*, *être impliqué dans*, *jouer un rôle mineur dans*, etc.).²⁰⁰ Ainsi on peut dire que le verbe permet une expression de la causalité très nuancée et graduée, et que le verbe choisi détermine la nature et l'intensité de la relation causale représentée.

6.5 RESUME

Dans le chapitre 6, j'ai présenté un grand nombre de moyens linguistiques qu'offre la langue française afin d'exprimer un contenu causal. Le but de ce résumé sera de structurer ces moyens d'expression et d'en établir une classification sommaire selon leur degré d'insistance causale. Par le terme « degré d'insistance causale », j'entends le degré de la force causale, c'est-à-dire la question de savoir de quelle manière et avec quelle persistance une expression traduit une valeur causale. La présente-t-elle comme étant nécessaire et incontestable, ou bien laisse-t-elle le choix aux interlocuteurs d'y voir un rapport causal ou non, etc.

Cette classification servira à mon analyse dans le chapitre qui suit, où j'analyserai l'emploi du langage causal dans des conversations à l'oral par rapport au degré de causalité. Afin de faciliter cette analyse, je veux d'abord donner une vue d'ensemble de mes recherches effectuées dans le chapitre 6 ainsi que restructurer ces réflexions. Je commencerai par les expressions et connecteurs causaux qui présentent le plus haut degré d'insistance causale, suivi par les marqueurs moins forts et moins explicites de la causalité, pour finir par les marqueurs faibles où aucune indication explicite n'est donnée sur l'existence d'un rapport causal quelconque.

²⁰⁰ Ibid., p. 137-138.

6.5.1 LES INCONTESTABLES

Je désigne comme « les incontestables » les expressions qui traduisent la relation causale de la manière la plus forte et avec beaucoup d'insistance, qui ne donnent pas aux interlocuteurs la possibilité de remettre en question le rapport causal présenté. Parmi ce groupe, je compte les expressions suivantes :

- La conjonction *puisque*, qui introduit un présupposé incontestable (voir chapitre 6.2.4)
- Le marqueur de conséquence *donc*, qui se justifie en renvoyant à une loi générale (6.1.1.2)
- Les participes lexicalisés *vu* et *étant donné*, qui introduisent également un fait indéniable (6.3.1.1)
- Les adjectifs et adverbes *évident/évidemment*, *nécessaire/nécessairement*, *forcément*, etc. (6.4.2) qui correspondent à la « modalité de nécessité » d'Agathe Jackiewicz, présentée dans le chapitre 5.1.4.1.
- On peut également y ajouter « l'assertion causale collective » de Jackiewicz (5.1.1) qui comprend des expressions comme *tout le monde sait que*, *il n'est nullement besoin de rappeler que*, etc.
- etc.

Toutes ces expressions ont en commun le fait qu'ils rendent la relation causale indiscutable. Le locuteur cherche absolument à présenter le rapport causal comme plausible afin d'en convaincre ses co-locuteurs. Pour cela, il empêche par avance toute objection en employant des expressions qui ne tolèrent pas de désaccord.

6.5.2 EXPRESSION EXPLICITE ET GENERALE DE LA CAUSALITE

Ce deuxième groupe comprend des expressions qui véhiculent explicitement et nettement l'idée de la causalité générale, c'est-à-dire non spécifiée, selon le modèle (A cause B). L'exacte nature de la relation causale n'est pas précisée. Les tournures qui comptent parmi ce groupe n'ont pas le caractère insistant et convaincant du premier groupe, elles marquent pourtant la relation causale de façon très claire et simple. Il s'agit, pour ainsi dire, des expressions prototypiques de la causalité :

- La conjonction de subordination *parce que* (voir chapitre 6.2.1)
- La locution prépositive *à cause de* (6.2.2)
- La locution prépositive *en raison de* (6.2.6)
- Le verbe *causer* (6.4.3)
- Le marqueur de conséquence *c'est pourquoi* (6.1.1.1)
- etc.

En employant ces expressions, le locuteur marque explicitement et clairement la relation causale sans y insister de manière exagérée.

Cette forme de l'expression de la causalité devient moins insistante encore si l'énonciateur assume lui-même et prend en charge le rapport causal²⁰¹, selon le modèle « *à mon avis, A a causé B* », ou lorsqu'il présente le rapport causal sous ce que Jackiewicz appelle une « modalité possible/contingente », selon le modèle « *il est possible que A a causé B* ». C'est-à-dire lorsque le locuteur ne présente pas la relation causale comme gravée dans le marbre mais qu'il laisse entendre son caractère fragile.

6.5.3 NUANCES SPECIFIQUES DE L'IDEE CAUSALE

A ce groupe appartiennent toutes les expressions qui traduisent des valeurs spécifiques non purement causales au sens classique, mais liées à l'idée de la causalité d'une manière ou d'une autre :

- Les marqueurs de la finalité *afin* et *pour* (6.1.2), qui présentent une volonté ou une intention humaine comme la cause de quelque chose
- Le substantif *motif* (6.4.1), qui laisse également entendre des intentions humaines
- La locution prépositive *grâce à* (6.2.6), qui véhicule l'idée de la reconnaissance envers ce qui est présenté comme la cause d'un effet
- La locution prépositive *faute de* (6.2.6), qui présente un manque comme la cause de quelque chose
- La locution prépositive *à force de* (6.3.3), qui présente une répétition et/ou une intensité comme une cause
- L'adjectif *responsable* (6.2.4) ou bien le substantif *responsabilité*, qui interprète la causalité comme une responsabilité ou comme une culpabilité

²⁰¹ Voir chapitre (5.1.1), la « Prise en charge » d'Agathe Jackiewicz, et notamment « Les assertions causales assumées par l'énonciateur ».

- La concession, qui présente un rapport causal comme une exception à une loi générale, exprimée par des tournures comme *bien que, quoique, malgré (que), pourtant, cependant, tout + gérondif*, etc. (voir chapitre 6.1.3)
- Les tournures autour du substantif *prétexte* (6.3.3), qui avance l'idée selon laquelle un faux motif est mis en avant pour cacher le motif réel d'une action
- La tournure *adjectif + que + subjonctif* ou alors *adjectif + de + infinitif* (6.3.3) qui présente une émotion comme l'effet d'une cause quelconque
- Un grand nombre de verbes (6.4.3), comme *augmenter, renforcer, empêcher, limiter, aider à*, etc., pour n'en donner que quelques exemples
- etc.

Toutes ces tournures peuvent assez souvent être interprétées de manière causale et sont plus ou moins liées à l'idée de la causalité. Elles ne présentent pourtant pas une causalité générale et classique (selon le modèle « A cause B »), mais plutôt des nuances bien spécifiques et précises de la nature causale.

De même, le locuteur peut atténuer l'insistance causale de ces expressions en prenant en charge le rapport causal ou en le présentant sous une modalité possible ou contingente (voir chapitre 6.5.2).

6.5.4 IMBRICATION DE DIFFÉRENTES VALEURS

Parmi ce groupe, je compte des tournures qui ne sont pas purement causales, mais qui véhiculent plusieurs valeurs, dont la valeur causale. Ainsi, le locuteur n'insiste pas sur le rapport causal, mais laisse le choix à ses interlocuteurs d'y distinguer une relation causale ou pas. Il s'agit de marqueurs plutôt faibles de la causalité, par exemple :

- L'indicateur de la conséquence *alors* (6.1.1.2), qui unit souvent les valeurs de la cause et du temps
- La conjonction subordonnante *comme* (6.2.3), qui est souvent purement causale, mais qui peut parfois lier l'idée de la cause à l'idée du temps ou à celle de la comparaison
- La phrase relative (6.3.4), qui exprime parfois une cause, et parfois rien qu'une information complémentaire qui n'est pas forcément de nature causale
- Les participiales (6.3.1), qui peuvent réunir cause, temps, et condition

- Le gérondif (6.3.2), qui relie l'idée de la cause aux idées de la simultanéité, de la manière ou de la condition
- Le substantif *origine* (6.4.1), qui unit la valeur de cause et la valeur d'origine au sens de la séquence temporelle
- etc.

Toutes ces expressions combinent plusieurs valeurs et ne doivent pas être interprétées de manière (purement) causale. En les employant, un locuteur ne cherche pas à tout prix à démontrer un rapport causal.

6.5.5 CONNECTEURS TOUT FAIBLES

J'appelle « connecteurs tout faibles » les connecteurs qui ne donnent aucune indication explicite sur l'existence de la relation (causale ou autre), qui laissent libre choix aux interlocuteurs d'interpréter les faits de manière causale:

- La conjonction de coordination toute neutre *et* (voir chapitre 6.2)
- La juxtaposition (6.2)
- etc.

Lorsqu'un énonciateur relie deux propositions de cette manière-ci, il ne donne pas d'indication explicite sur un éventuel rapport entre elles. Le choix est entièrement laissé aux co-locuteurs d'y percevoir un rapport causal ou non. Pour cela, il s'agit du marqueur le plus faible de la causalité.

A ce sujet, je veux également renvoyer aux chapitres 4.2.3 et 4.2.4 du présent travail, où il est question de la propension humaine à l'interprétation causale des faits, qui rend souvent superflu et redondant d'explicitement marquer une relation causale par des moyens linguistiques.

6.5.6 AUTRES

La classification ci-dessus ne prétend pas être exhaustive mais sert de directive pour classer le degré d'insistance causale des marqueurs de la causalité et d'autres tournures qui expriment cette relation. Certaines expressions qui pourraient former un groupe à elles n'ont pas été prises en compte, notamment les *connecteurs argumentatifs (de justification)*, qui servent de connecteurs à un méta-niveau et justifient l'existence d'un énoncé plutôt que le

contenu de cet énoncé. J'y classe des expressions comme *en effet* (6.2.7), *puisque* (6.2.4) et *car* (6.2.5).

D'autres expressions encore peuvent appartenir non seulement à un seul, mais à tous les cinq groupes présentés ci-dessus, dépendant du contexte. De telles expressions n'ont pas non plus été mentionnées ci-dessus. Il s'agit de tournures comme *jouer un rôle* (*mineur, moteur, etc.*) ou *être un facteur*, etc.

7 BESOIN D'UNE MISE EN RELIEF?

Dans le présent chapitre, j'examinerai de manière approfondie des extraits de corpus du français parlé afin d'examiner la question posée dans l'introduction, à savoir : Insistons-nous particulièrement, par des moyens linguistiques, sur des rapports causaux qui ne sont pas très plausibles objectivement, mais plutôt douteux ? Et en revanche, employons-nous des expressions causales plutôt faibles lorsque la relation causale présentée est bien évidente ? Avant d'y arriver, je veux poser un regard sur la manière dont j'effectuerai cette analyse. Le travail avec un corpus est beaucoup discuté et souvent critiqué en linguistique. Pour cette raison, je consacrerai un petit chapitre à cette méthodologie, expliquant les possibilités ainsi que les limites qu'offre le travail avec un corpus, et notamment les limites auxquelles je me heurterai dans le présent travail.

7.1 LE TRAVAIL AVEC UN CORPUS

Premièrement, je veux définir le terme *corpus*. Dans leur œuvre *Korpuslinguistik. Eine Einführung*, les deux linguistes Lemnitzer et Zinsmeister définissent ce terme de la manière suivante : « Ein Korpus ist eine Sammlung schriftlicher oder gesprochener Äußerungen in einer oder mehrerer Sprachen. Die Daten des Korpus sind digitalisiert [...]. »²⁰² Un corpus est donc une collection d'énoncés. Ces énoncés peuvent être sous forme orale ou écrite, et dans une seule ou dans plusieurs langues, et ils sont digitalisés, c'est-à-dire sauvegardés sur des ordinateurs et lisibles et déchiffrables par des machines.

Lorsqu'on travaille avec un corpus, on prend donc une telle collection et l'examine par exemple à la recherche de certains aspects linguistiques auxquels on s'intéresse, pour ainsi tirer des conclusions sur la structure et/ou l'emploi de la langue.²⁰³

Selon Lemnitzer et Zinsmeister, il y a deux manières opposées d'acquérir des connaissances linguistiques à l'aide d'un corpus, qui se basent sur deux positions philosophiques, à savoir l'empirisme et le rationalisme. Selon eux, on part soit de l'expérience, donc du corpus, en analysant des énoncés réels qui ont déjà été prononcés par quelqu'un, pour ainsi arriver à des théories sur la langue, ce qui correspond au principe de l'induction. Soit on part d'une

²⁰² Lothar Lemnitzer et Heike Zinsmeister (2010): *Korpuslinguistik. Eine Einführung*. 2^{ème} édition actualisée. Tübingen: Narr Francke Attempto Verlag, p. 40.

²⁰³ Ibid, p.10.

théorie linguistique qu'on a conçue sans aucune expérience mais rien qu'à l'aide de la raison, et le corpus ne sert au maximum qu'à la vérification de ces théories. Ce deuxième principe correspond au rationalisme et à la déduction.²⁰⁴

Lorsqu'on pose la question de savoir ce à quoi sert le travail avec un corpus, il y a donc (au moins) deux réponses possibles. Soit on est empiriste et on pense que l'on peut acquérir des connaissances sur la langue à travers des expériences déjà faites, c'est-à-dire en analysant des énoncés déjà prononcés (un corpus), soit on est rationaliste et on est d'avis que l'on n'acquiert le savoir linguistique qu'à travers la raison humaine. Dans le premier cas, la connaissance est acquise à l'aide de l'induction (le savoir et la théorie découlent de l'expérience, donc le corpus représente la base de toute connaissance). Dans le deuxième cas, on part d'une idée purement théorique, et le travail avec un corpus sert au maximum à la vérification de la théorie.

Pour Lemnitzer et Zinsmeister, il en résulte trois manières de travailler avec un corpus pour acquérir un savoir linguistique : *l'approche quantitative basée sur un corpus*, *l'approche quantitative-qualitative basée sur un corpus* et *l'approche appuyée sur un corpus*.²⁰⁵ La première approche, comme l'annonce le nom, sert aux recherches purement quantitatives, comme par exemple pour identifier la fréquence d'une chaîne de caractères dans un corpus. Le corpus représente la base des recherches et c'est surtout au sein des modèles linguistiques statistiques que l'on se sert de cette approche. Comme cette approche ne correspond pas du tout à mes intérêts et besoins pour le présent travail, je ne l'aborderai pas de manière plus profonde.

La deuxième approche, *l'approche quantitative-qualitative basée sur un corpus*, fait également du corpus la source principale du savoir linguistique (ce qui correspond à l'empirisme). À la différence de la première approche, les données qui ressortent du travail avec le corpus sont toujours interprétées après coup. Pour cette interprétation, on se sert souvent (mais pas toujours) de catégories grammaticales qui ne dérivent pas des données elles-mêmes. Le corpus ne représente donc pas (toujours) la seule source d'information. C'est souvent au sein des études sémantiques qu'on a recours à cette approche-ci.

La troisième et dernière approche, *l'approche appuyée sur un corpus*, ne met pas le corpus au centre des études linguistiques, mais les données qui ressortent du travail avec le corpus

²⁰⁴ Ibid., p. 16-18.

²⁰⁵ Ibid., p. 33-37. Termes traduits de l'allemand [E.S.] : Der korpusbasierte, quantitative Ansatz, der korpusbasierte, quantitativ-qualitative Ansatz et der korpusgestützte Ansatz

sont au maximum une source supplémentaire du savoir. Ceci correspond plutôt au rationalisme, parce qu'on part d'une idée théorique qui représente la base des recherches. Le corpus n'est qu'un outil secondaire. Au sein de cette approche, le corpus n'est souvent pas intéressant dans sa totalité, mais on repère de façon ciblée des constructions spécifiques, souvent syntaxiques, pour confirmer ou réfuter des prédictions qui ressortent de la théorie.²⁰⁶ Mes recherches dans le chapitre qui suit correspondront à la troisième approche, *l'approche appuyée sur un corpus*. Il ne s'agira pas d'une étude quantitative, et le corpus ne représentera pas non plus la base de mes recherches, celle-ci étant le concept théorique que j'ai acquis au fur et à mesure dans les chapitres précédents. Mon but sera de repérer des exemples d'expressions causales que j'analyserai selon mon concept théorique et en considération de ma question de recherche. Ces exemples, que je discuterai un par un, confirmeront ou réfuteront mon hypothèse.

Les résultats de mes analyses se rapporteront aux extraits de corpus que j'aurai examinés et ne seront pas forcément universellement valables, ce qui m'amène à un autre point que je veux discuter ici, à savoir les limites de mon travail et, plus généralement, les problèmes qu'on rencontre lorsqu'on travaille avec un corpus.

7.1.1 LIMITES DE MES RECHERCHES ET CRITIQUES A L'EGARD DU TRAVAIL AVEC UN CORPUS

Le travail avec un corpus est souvent critiqué. Un premier problème désigné par Lemnitzer et Zinsmeister, que j'ai déjà abordé ci-dessus, est la représentativité du corpus. Un corpus ne représente guère toute une population, même restreinte (à un certain âge, une certaine catégorie professionnelle, etc.). Surtout lorsqu'il s'agit d'un corpus de la langue parlée, il est pratiquement impossible que celui-ci couvre tous les énoncés jamais réalisés, la plupart d'entre eux échappant à notre attention de tous les jours. Une solution à ce problème qu'offrent Lemnitzer et Zinsmeister est de rapporter toutes les connaissances que l'on tire du travail avec le corpus à seul le corpus. En d'autres termes, ne pas en tirer des conclusions sur l'usage de toute la population, mais se limiter au corpus et préciser que les résultats acquis sont assurés uniquement pour ce corpus particulier. Lemnitzer et Zinsmeister remarquent aussi que cette solution contredit en général l'intérêt des recherches linguistiques où on s'intéresse normalement aux connaissances dont la validité va au-delà du corpus.²⁰⁷

²⁰⁶ Ibid.

²⁰⁷ Ibid., p. 50-52.

Dans mes recherches, je choisirai tout de même cette solution et je m'abstiendrai d'attribuer mes résultats à une réalité linguistique en dehors du corpus.

Un deuxième problème sur lequel Lemnitzer et Zinsmeister attirent l'attention est le fait qu'une enquête dans un corpus ressemble parfois à la recherche d'une aiguille dans une botte de foin, surtout lorsqu'on recherche des constructions syntaxiques spécifiques. Même si on peut former des phrases modèles d'une certaine structure assez facilement, ces structures ne sont souvent pas très fréquentes dans un corpus, car invraisemblables dans le langage de tous les jours.²⁰⁸ On peut ensuite poser la question de savoir combien d'exemples il faut pour confirmer ou réfuter une théorie. Suffit-il d'illustrer un certain phénomène une seule fois dans un corpus pour vérifier toute une théorie ? Ceci me semble problématique. Il faut donc toujours se rendre compte du fait qu'un exemple peut bien illustrer une théorie, mais qu'on ne devrait employer le terme de vérification qu'avec précaution.

Un autre aspect abordé par Lemnitzer et Zinsmeister qui me semble important est le fait qu'une transcription d'un énoncé oral n'est toujours qu'une simplification et ainsi une interprétation. Une telle transcription ne tient pas en compte les signaux paralinguistiques, comme les gestes et la mimique, ni la hauteur du son, l'émotion dans la voix, etc. Il manque donc des informations à celui qui évalue le corpus, qui pourraient être d'importance.²⁰⁹

Un dernier point que je veux ajouter ici concerne également le caractère interprétable des corpus. Il s'agit du fait que, souvent, dans la langue parlée, un locuteur ne formule pas bien toutes ses phrases, mais les rompt par exemple au milieu et les recommence de manière différente, ou les formule de manière non grammaticale, etc. Dans ces cas-là, c'est à la personne qui évalue le corpus de savoir s'y prendre avec de telles phrases incomplètes ou incorrectes et de les interpréter de manière appropriée, ce qui est assez subjectif.²¹⁰ Dans mon cas, je rencontrerai par exemple des phrases incomplètes qui se terminent par *parce que*, ce qui n'est pas correct, linguistiquement parlant, mais ce qui est en même temps extrêmement intéressant pour mes recherches, mais interprétable de différentes manières, donc subjectif. Il faut toujours être conscient de cela.

²⁰⁸ Ibid., p. 54-55.

²⁰⁹ Ibid., p. 45.

²¹⁰ Ibid., p. 54.

7.2 PRESENTATION DU CORPUS ET DE MA MANIERE DE PROCEDER

Le corpus dont je me servirai pour mes recherches est issu de l'ESLO, Enquête Sociolinguistique à Orléans, un projet du Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR7270) de l'université d'Orléans. Le corpus comprend environ 700 heures d'enregistrement, dont une partie a été réalisée entre 1968 et 1974, et l'autre partie à partir de 2008, toutes les deux à Orléans. L'équipe a interviewé des habitants de l'agglomération orléanaise et capté des conversations dans la rue, les transports publics, les commerces, les lieux de travail ou chez les habitants, ayant pour but de transcrire des conversations et paroles de la vie quotidienne. La majorité des documents sont libres d'accès.²¹¹

Pour mes recherches, je ne prendrai que des transcriptions qui datent de 2008-2014, et notamment des interviews classées dans la catégorie « entretien jeunes », qui comprend des dialogues entre une chercheuse et, à chaque fois, une jeune personne entre 18 et 25 ans. Chaque dialogue suit une trame d'entretien, et les sujets abordés sont, entre autres, le travail, la famille, les loisirs, et la ville d'Orléans. J'examinerai trois de ces discussions qui durent chacune entre 30 et 53 minutes. Je discuterai les connecteurs de la causalité (et d'autres moyens qui expriment cette relation) un par un, me référant à des chapitres précédents pour étayer mes réflexions. Visuellement, je marquerai ces réflexions par un fond gris, ainsi que par un retrait plus important. Finalement, je résumerai mes réflexions et observations dans le chapitre 7.3.²¹²

²¹¹ Le corpus, ainsi que toutes les informations sont consultables sur le site Internet <http://eslo.humanum.fr/>.

²¹² Pour accéder à mes analyses, voir annexe.

7.3 ÉVALUATION DE MES ANALYSES

Dans le présent chapitre, je veux résumer mes réflexions et les résultats auxquels je suis parvenue au cours de mes analyses de corpus. Mais avant, je veux encore une fois évoquer la question qui m'a dirigée à travers tout le présent travail : Insistons-nous particulièrement, par des moyens linguistiques, sur des rapports causaux qui ne sont pas très plausibles objectivement, mais plutôt douteux ? Et en revanche, employons-nous des expressions causales plutôt faibles lorsque la relation causale présentée est bien évidente ?

Pour aussitôt donner une première réponse à cette question (avec des réserves) : Oui, j'ai pu observer ce phénomène dans le corpus que j'ai analysé. Pour donner quelques exemples où le langage causal semble avoir la fonction de dissimuler le caractère douteux d'une relation causale, je renvoie aux énoncés 65, 99, 305, 390, 410, 418, 456, 801, 1017, 1137, 1306, 1351, et 1542. D'autres exemples, où on peut avoir l'impression que le locuteur se sert d'un langage causal particulièrement insistant pour éviter des doutes de la part de son co-locuteur, sont les énoncés 76, 183, 221, 263, 462, 503, 520, 1010, 908, 1028, 1210 et 1498. En revanche, il y a de nombreux exemples où un rapport causal semble évident sans être explicitement marqué par un langage causal (voir p.ex. énoncés 17, 54, 133, 347, 401, 932, 942, 997, 1302, 1171 et 1509).

Cependant, j'ai également rencontré quelques énoncés qui m'amèneraient plutôt à répondre par « non » à ma question, des énoncés où la relation causale est marquée explicitement, mais sans qu'on ait l'impression que le locuteur abuse d'une expression causale pour présenter un lien douteux sous une lumière plus légitime. Les énoncés 320, 855, 991, 1021, 1060, 1069, 1112 et 1572 présentent des exemples pour cela.

J'en conclus que le phénomène existe, mais qu'il ne s'applique pas à tous les énoncés causaux dans les extraits de corpus que j'ai analysés. De toute façon, il est difficile ou presque impossible de donner une réponse claire et objectivement valable à ma question. Même si je ramène mes observations et résultats exclusivement au corpus que j'ai analysé et pas à des vérités universellement valables, chaque énoncé présente un cas isolé et chacun de mes commentaires reste subjectif (malgré la théorie à laquelle je me réfère assidûment). Ma conclusion (ou la réponse à ma question) ne peut donc pas être plus qu'une tendance subjective à laquelle je suis parvenue au cours de mes analyses. C'est au lecteur d'examiner mes commentaires avec un œil critique et de les approuver ou pas.

Pendant mes recherches, j'ai observé encore d'autres aspects que j'estime intéressants pour le présent travail, que je présenterai dans ce qui suit :

7.3.1 L'IMPORTANCE DE LA PRISE EN CHARGE ET D'AUTRES DETERMINANTS

Au cours de mes analyses de corpus, je me suis de plus en plus rendue compte de l'importance de la prise en charge d'un énoncé. J'ai découvert qu'un grand nombre des expressions causales que j'ai discutées dans le chapitre 6 n'apparaissent pas une seule fois dans les extraits de corpus que j'ai analysés, alors que d'autres sont particulièrement fréquents (*parce que* et *donc*, notamment). J'en conclus que le choix du marqueur causal a peut-être moins d'importance que ce que je présumais. Il me semble que les personnes interviewées n'employaient qu'un vocabulaire limité dans les discussions, ce qui est peut-être une caractéristique de notre langage quotidien en général, qu'on n'use pas tout le vocabulaire (causal) dont on dispose dans les conversations de tous les jours, mais qu'on a le plus souvent tendance à recourir à quelques rares expressions qui sont les plus présentes dans nos têtes²¹³. Dans les conversations que j'ai analysées, le marqueur neutre et prototypique de la causalité *parce que* dominait largement en comparaison avec les autres moyens de présenter un rapport causal. La conjonction *parce que* est employable universellement et semble même parfois accomplir des fonctions que j'avais attribuées à d'autres marqueurs causaux dans le chapitre 6 (pour des exemples, voir p.ex. les énoncés 783, 1017 et 1453).

En revanche, ce que j'ai constaté comme étant bien plus varié que les expressions causales elles-mêmes, c'est ce qu'Agathe Jackiewicz a appelé le concept de « la prise en charge », que j'ai traité dans le chapitre 5. Ma première observation à ce sujet était que les locuteurs ne prennent souvent pas en charge leurs propos, ils ne marquent souvent pas le caractère subjectif de leurs énoncés, même s'il s'agit évidemment d'un avis personnel (voir p.ex. les énoncés 60, 95, 183, 426, 462-464, 801, 949, 1520 et 1542), ce qui a souvent comme effet que le rapport causal présenté paraît plus convaincant et plus certain qu'il ne l'est d'un point de vue objectif. Cet effet est souvent renforcé par des marqueurs de la modalité nécessaire (notamment « c'est vrai que », « vraiment », etc., voir p.ex. les énoncés 95, 99, 183, 263, 356, 908, 949, 1010, 1028, 1210, 1351, 1498, 1538 et 1542). Il y a même des énoncés où il n'y a pas de marqueur explicite de la causalité, mais où un rapport causal semble être

²¹³ Cette hypothèse reste à vérifier.

présenté de manière insistante, rien que par moyen de la prise en charge (voir les énoncés 997, 1414 et 1509). En outre, comme un locuteur peut renforcer l'insistance d'un énoncé causal à l'aide de la prise en charge, j'ai également rencontré des cas où la prise en charge a atténué l'effet d'un marqueur causal, notamment lorsqu'un énonciateur assume lui-même la responsabilité d'un rapport causal (voir p.ex. les énoncés 460, 1123, 1137 et 1525).

Une autre observation que je veux ajouter ici est que le choix du vocabulaire peut également jouer sur la présentation d'un rapport causal. Lorsqu'un locuteur appelle un événement « un délire » par exemple (énoncé 462), ou lorsqu'il dit « être bombardé » par des messages au lieu de « recevoir des messages » (énoncé 1351), cela traduit également une certaine attitude du locuteur par rapport à ce qu'il dit, car ces expressions sont très subjectives et pleines de jugements, sans que le locuteur assume forcément cette subjectivité.

En résumé, je conclus que seul le choix du marqueur causal ne semble pas toujours jouer un si grand rôle (de toute façon, les conjonctions *parce que* et *donc* couvrent la plupart des cas), mais qu'il s'agit le plus souvent d'une interaction de plusieurs facteurs, notamment du connecteur causal, de la prise en charge, de la modalité choisie et du vocabulaire spécifique employé. Si, ci-dessus [7.3], j'ai donné un grand nombre d'exemples où un locuteur « insiste particulièrement sur un rapport causal », c'est le plus souvent un résultat de l'interaction de tous ces éléments, et pas seulement dû au marqueur causal.

7.3.2 CONNECTEURS ARGUMENTATIFS

En ce qui concerne les « connecteurs argumentatifs », j'avais constaté dans le chapitre 6.5.6 que les trois expressions *en effet*, *puisque* et *car* sont typiquement employées pour justifier un énoncé à un méta-niveau. En revanche, au cours de mes analyses, j'ai observé que bien d'autres connecteurs peuvent remplir cette fonction, comme *parce que* (783, 1453), *donc* (1286), *vu que* (1071, 1199), le participe présent (516), la construction *pour* + *infinitif* (1036, 1158, 1374, 1532) ou bien le gérondif (63, 392, 482, 739, 909, 1026). Ce dernier a le plus souvent été employé par l'intervieweuse pour justifier sa question suivante (« En parlant de... »).

7.3.3 MARQUEURS CAUSAUX ISOLÉS

J'ai observé des cas où des marqueurs causaux sont prononcés, comme pour introduire une proposition, mais où cette proposition ne vient pas. Au lieu de cela, le locuteur laisse sa phrase inachevée et/ou commence une autre phrase. Pour des exemples, voir par exemple les énoncés 83, 894, 1318 et 1320. Il m'était très difficile d'interpréter ces cas, et je vois deux possibilités contraires : soit le locuteur prononce un marqueur causal sans avoir d'explication en tête, soit il décide au dernier moment de ne pas dire cette explication. Si le premier est juste, on peut se demander à quoi ça sert d'introduire une justification par un connecteur causal sans avoir une telle justification en tête. Plusieurs fois, mon interprétation était que le marqueur causal, même isolé, donne plus de poids aux propos du locuteur, comme si seule son existence donne un air plus structuré et plus justifiable à l'énoncé, même sans explication qui suit. Cette interprétation irait de pair avec les résultats d'Ellen Langer, décrits dans le chapitre 4.2.4, qui montraient que seule la prononciation de la conjonction *parce que* suffisait pour convaincre les gens de l'existence d'une explication plausible. Au cas où cette interprétation serait juste, ça voudrait dire qu'on a recours à des expressions causales lorsqu'on veut présenter ses propos comme bien fondés, qu'on ait une justification à ajouter ou pas, parce que les marqueurs causaux donnent plus d'emphasis à un énoncé.

7.3.4 LA CONJONCTION *DONC*

Dans les extraits de corpus que j'ai analysés, la conjonction *donc* apparaît très fréquemment. Par contre, elle n'a pas toujours de valeur causale. Tout au contraire, elle semble le plus souvent servir de terme explétif dans les discussions que j'ai analysées, sans avoir de fonction causale quelconque. Il y a également des cas où la fonction de *donc* n'est pas claire, voir par exemple les énoncés 287, 299, 426, 640, 1077, 1114 et 1119. Si j'ai constaté dans le chapitre 6.1.1.2 que la conjonction *donc* postule normalement une loi causale plus générale entre des types de faits, j'ai observé que ceci n'est souvent pas le cas. Une raison possible pour ces faits m'offrent les réflexions du linguiste Dan Isaac Slobin [4.1.1], qui a attiré l'attention sur le fait que notre langue nous limite quant aux moyens d'expression de nos pensées. Nous devons choisir parmi un choix limité d'expressions. Et si ces expressions ne sont pas suffisamment précises mais interprétables de manière ambiguë, cela a comme effet que nos énoncés sont également interprétables de manière ambiguë. La conjonction *donc* est un bon exemple pour une expression qui possède plusieurs nuances significatives,

qui ne semblent pas si éloignées les unes des autres, ce qui rend parfois difficile d'interpréter la signification exacte de cette conjonction.

Une autre fonction de la conjonction *donc* que j'ai observée est l'introduction d'un résumé de la part de l'intervieweuse. Ainsi, cette dernière résume souvent les propos de son co-locuteur et en tire des conclusions qui montrent qu'elle a bien compris ce que voulait dire son co-locuteur. Ce résumé (ou cette conclusion) est le plus souvent introduit par la conjonction *donc*. Pour des exemples, voir les énoncés 710, 1218, 1244, 1364, 1526, 1551 et 1569.

7.3.5 LA CONSTRUCTION PARTICIPIALE *VU QUE*

En ce qui concerne la construction participiale *vu que*, j'avais comparé cette locution avec la conjonction *puisque* dans le chapitre 6.3.1.1, pour le fait que les deux expressions présentent la relation causale comme indéniable et présupposée. Cependant, au cours de mes analyses (voir p.ex. les énoncés 1071, 1120 et 1199), je me suis rendue compte du fait que cette comparaison n'est pas justifiée. Tandis que *puisque* présente le *rapport* causal comme indéniable, la locution *vu que* n'a cet effet uniquement pour la validité de la *cause*, mais pas pour la relation causale elle-même. Le contenu de la proposition présentée comme la *cause* reçoit une valeur de nécessité lorsqu'il est introduit par la locution *vu que*, mais ceci n'est pas le cas pour la relation causale établie.

8 CONCLUSION

Dans le présent travail, j'avais pour but de trouver une réponse à la question de savoir si, dans notre langage de tous les jours, nous mettons en relief certains rapports causaux à l'aide de moyens linguistiques afin de cacher leur nature douteuse, pour ainsi paraître plus convaincants et pour éviter des doutes de la part de nos partenaires de conversation. Au fur et à mesure de mon travail, je me suis progressivement approchée d'une réponse à cette question, commençant par l'exploration des bases philosophiques de la relation causale, en passant par des réflexions sur l'interaction de la pensée et la langue (causales), pour finalement arriver aux moyens concrets d'exprimer un rapport causal dans la langue française et à une classification selon le degré d'insistance de ces moyens d'expression. J'ai conclu mes études théoriques par des analyses plus pratiques sur des extraits d'un corpus du français parlé. L'ensemble de toutes ces étapes m'ont permis une connaissance approfondie de la matière et m'ont fait parvenir à la tendance de répondre affirmativement à ma question de recherche.

Je ressentais comme très enrichissant d'examiner la thématique de la causalité sous différentes perspectives, et notamment la confrontation des deux points de vue 'philosophie' et 'linguistique'. J'ai attaché de l'importance à intégrer ces deux positions et à garder en tête les connaissances acquises dans le chapitre 3 pendant mes analyses de corpus, pour ainsi relier les idées philosophiques aux concepts linguistiques. Ce sont surtout les réflexions du philosophe John Leslie Mackie que les analyses de corpus ont évoqué en moi, et l'idée selon laquelle il est pratiquement impossible de définir *la* cause d'un événement, de la délimiter des autres aspects impliqués et de présenter la cause d'un fait sans déformer la réalité. Sur cette base, il me semble encore plus incompréhensible qu'un locuteur présente très vigoureusement une relation causale comme incontestable et nécessaire. Si la réalité causale est très complexe en général et à peine saisissable dans sa totalité, il me paraît absurde d'arbitrairement choisir *un* aspect d'une situation complexe, de le désigner comme *la* cause et d'insister sur le caractère irrévocable du rapport causal. Le tout me paraît encore plus inacceptable (et même un peu déraisonnable) lorsque le rapport causal présenté paraît improbable et suspect d'un point de vue objectif.

Ces réflexions m'ont même influencée personnellement. Dans mes analyses de corpus par exemple, j'ai fait attention à ne pas tirer des conclusions hâtives, ni de les présenter comme

des vérités objectivement avérées (à l'aide de tous les moyens évoqués dans le chapitre 7.3.1), mais de toujours veiller à prendre en charge mes interprétations personnelles de manière appropriée, et de souligner leur caractère possible (au lieu de les présenter comme nécessaires). Mais aussi dans mes conversations personnelles de tous les jours, je prends de plus en plus soin de ne pas présenter mes idées personnelles comme des vérités généralement acceptées et avérées, et je m'en rends de plus en plus compte lorsque quelqu'un d'autre présente ses idées de cette façon, à la télé comme dans mes conversations privées. J'ai remarqué être plus critique lorsque quelqu'un présente ses énoncés (causaux) comme nécessaires ou évidents.

Sur la base de toutes mes observations, j'estimerai intéressant de poursuivre mes recherches en analysant d'autres types de textes encore, de comparer par exemple l'usage spontané de la langue avec des situations linguistiques qui ont été préparées, comme des discours ou des textes écrits, pour identifier d'éventuelles différences au niveau de la présentation linguistique des rapports causaux. De même, il pourrait être intéressant d'analyser des énoncés de différents groupes cibles, de procéder par exemple à des comparaisons entre différentes catégories professionnelles (hommes politiques, avocats, vendeurs, etc.). Ces recherches pourraient avoir de l'importance pour plusieurs domaines socio-économiques de la vie, comme le marketing²¹⁴, la rhétorique, les traductions, ainsi que pour des applications dans les domaines de la psychologie, de la loi, ou d'autres encore.

²¹⁴ Voir p.ex. Shelby D. Hunt (2010): *Marketing Theory: Foundations, Controversy, Strategy, Resource-advantage Theory*. Armonk, NY: M.E. Sharpe, Inc.; p. 110 ss.

BIBLIOGRAPHIE

Aikhenvald, A. Y. (2006), « Evidentiality in Grammar », in : *Encyclopedia of Languages and Linguistics*. Oxford: Elsevier, p. 320-325.

Anscombe, E. (1971), « Causality and Determination », in E. Sosa & M. Tooley (eds.), *Causation*, Oxford 1993: Oxford University Press, p. 88-104.

Ashworth, A. (2006), *Principles of Criminal Law*, Oxford: Oxford University Press.

Beauvoir, S. de (1958), *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Éditions Gallimard.

Boas, F. (1938), « Language », in Franz Boas (éd.): *General Anthropology*. Boston & New York : D.C. Heath and Company, p. 124-145.

Boas, F. (1911), *Introduction to Handbook of American Indian languages*. Bulletin 40, Part 1, Bureau of American Ethnology. Washington, DC: Government Printing Office. (réédité Franz Boas (1996) *Introduction to Handbook of American Indian language*/J. W. Powell, *Indian linguistic families of America North of Mexico*, Lincoln: University of Nebraska Press.

Boroditsky, L. (2011), « How language shapes thought. The languages we speak affect our perception of the world » in: *Scientific American*, Feb. 2011, p. 63-65.

Boroditsky, L. (2003), “Linguistic Relativity”, in: Nadel, L. (ed.), *Encyclopedia of Cognitive Science*. London: MacMillan Press, p. 917-921.

Boroditsky, L.; Fausey, C. M. (2010), “Who dunnit? Cross-linguistic differences in eye-witness memory”, in: *Psychon Bull Rev.* 18 (2011), p.150–157.

Boroditsky, L.; Fausey, C. M.; Long, B., L.; Inamori, A. (2010), « Constructing agency: the role of language », in *Front. Psychology* 1.

Brunot, F. (1922), *La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris : Masson.

Delatour, Y. ; Jennepin, D. ; Léon-Dufour, M. ; Teyssier, B ; (2004) *Nouvelle Grammaire du Français. Cours de Civilisation Française de la Sorbonne*. Paris : Hachette.

Dendale, P. (1993): « Le conditionnel de l'information incertaine: marqueur modal ou marqueur évidentiel? » dans Hilty, G. (ed.) : *Proceedings of the XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Tome 1, Section 1. Tübingen: Francke. 165-176.

Ducrot, O. (1971), « Langue et pensée formelle », in : *Langue Française*, N°12, p.3-12.

Gamillscheg, E. (1969), *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*. Heidelberg: Carl Winter Universitätsverlag.

Garret, D. (2009), „ Hume“, in H. Beebe, C. Hitchcock & P. Menzies (ed.), *The Oxford Handbook of Causation*, Oxford 2009: Oxford University Press, p. 73-91.

Géninet, B.; Reithmann, A. (2004), *L'indispensable du droit pénal*, 2^e édition, Studyrama, Collection : Principes, numéro 548.

Grevisse, M. ; Goosse, A. (2008), *Le bon usage*. Bruxelles : De Boeck & Larcier.

Grice, P. (1975), „Logic and Conversation“, in Cole, P. & Morgan, J.L. (ed.): *Syntax and Semantics*, vol. 3: Speech Acts, New York: Academic Press, p. 41-58.

Gross, G. ; Nazarenko, A. (2004), « Quand la langue cause : contribution de la linguistique à la définition de la causalité », in *Intellectica* 2004/1, 38, p. 15-41.

Guentchéva, Z. (éd.) (1996), *L'énonciation médiatisée*, Louvain & Paris : Éditions Peeters.

Hogg, M. A. & Vaughan, G. M. (2005), *Social Psychology*, 4^e édition, Pearson Education Limited.

Hoppe, H. (1971), „Kants Antwort auf Hume“, in E. Farr (ed.), *Hume und Kant*, Freiburg 1982: Alber, p. 209-230.

Humboldt, W. F. von (1836): *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts*. Berlin

Hume, D. (1739), „Exerpts from *A Treatise of Human Nature*“, in S. Guttenplan, J. Hornsby & C. Janaway (ed), *Reading Philosophy*, Oxford: Blackwell, p. 220-231.

Hunt, S. D. (2010), *Marketing Theory: Foundations, Controversy, Strategy, Resource-advantage Theory*. Armonk, NY: M.E. Sharpe, Inc. ; p. 110 ss.

Jackiewicz, A. (2004), « La causalité dans la langue : une question de point(s) de vue », in *Intellectica*, 2004/1, 38, p. 43-67.

Klein, H.; Kleineidam, H. (1983): *Grammatik des heutigen Französisch*. Stuttgart: Ernst Klett Verlag.

Lacy, N.; Wells, C.; Quick, O. (2003), *Reconstructing Criminal Law*, Cambridge: Cambridge University Press.

Langer, E.; Blank, A.; Chanowitz, B. (1978), “The Mindlessness of Ostensibly Thoughtful Action: The Role of “Placebic” Information in Interpersonal Interaction”, *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 36, n°6, p. 635-642.

Larousse en ligne: www.larousse.fr/encyclopédie

Lemnitzer, L.; Zinsmeister, H. (2010): *Korpuslinguistik. Eine Einführung*. 2^{ème} édition actualisée. Tübingen: Narr Francke Attempto Verlag.

Levinson, S. (1996), „Frames of reference and Molyneux’s question: crosslinguistic evidence” in Bloom, P.; Peterson, M.; (ed.): *Language and Space*, Cambridge, MA: MIT Press, p. 109-169.

Lewis, D. (1973), „Kausalität“, in G. Posch (ed.), *Kausalität. Neue Texte*, Stuttgart 1981: Reclam, p. 102-123.

Li, P.; Gleitmann, L. (2002), „Turning the tables: language and spatial reasoning” in *Cognition* 83, p. 265-294.

Lucy, J. (1992), *Grammatical categories and Cognition: a Case Study of the Linguistic Relativity Hypothesis*, Cambridge: Cambridge University Press.

Mackie, J. (1965), „Causes and Conditions“, dans E.Sosa and M. Tooley (ed.), *Causation*, Oxford 1993 : Oxford University Press, p. 33-55.

Malt, B.; Sloman, S.; Gennari, S.; Shi, M.; Wang, Y.; (1999), “Knowing versus naming: similarity and the linguistic categorization of artifacts” in *Journal of Memory and Language* 40, p. 230-262.

Martinet, A. (1979): *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Crédif.

Metzeltin, M.: *Vergleichende Grammatik der Romanischen Sprachen*. Morphologie und Syntax. Inédit. Skript WS 2010/11.

Metzeltin, M. (2010): *Erklärende Grammatik der romanischen Sprachen*, Wien: Praesens.

Mill, J. S. (1886), *System of Logic Ratiocinative and Inductive Being a Connected View of the Principles of Evidence and the Methods of Scientific Investigation*. Whitefish, Mont. 2004: Kessinger Publishing.

Myers, D. G. (2008), *Psychologie*. 2^e édition, traduit de l’anglais par Matthias Reiss, Heidelberg : Springer Medizin Verlag.

Nazarenko, A. (2000) *La cause et son expression en français*. Paris : Ophrys.

Pfister, J. (2011), *Philosophie. Ein Lehrbuch*. Reclam, Dietzingen.

Piaget, J. (1937), *La construction du réel chez l'enfant*, Neuchatel : Delachaux & Niestlé.

Rey, A. (2010), *Dictionnaire historique de la langue française*, 4^e édition. Paris: Dictionnaires le Robert.

Rey, A. (2005), *Dictionnaire culturel en langue française*. Tome 1 (A-D) & Tome 2 (D-L). Paris : Dictionnaires Le Robert.

Rey, A. (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*. 1^{ère} édition. Paris : Dictionnaires le Robert.

Robert, P. (2001), *Le Grand Robert de la Langue Française*. Tome 5. Paris : Dictionnaires Le Robert.

Robert, P. (1978), *Le petit Robert*, Nouvelle Edition, Paris.

Slobin, D. (1996): "From 'thought and language' to 'thinking for speaking'", in: Gumperz, J. & Levinson, S. (ed.), *Rethinking Linguistic Relativity*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 70-96.

Trésor de la langue française (1977), Tome cinquième, Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.

Trésor de la langue française (1988), Tome treizième, Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.

Le Trésor de la Langue Française informatisé: <http://atilf.atilf.fr/>

Whorf, B. L. (1941), „Language, Mind and Reality“, in: John B. Carroll (ed.) *Language, thought and reality. Selected writings of Benjamin Lee Whorf*, Cambridge, Massachusetts: The M.I.T. Press 1956.

APPENDICE 1 - CORPUS

Référence enregistrement:	ESLO2_ENTJEUN_1228.wav
Corpus:	ESLO2
Catégorie:	Entretien jeunes
Précisions sur la catégorie:	Discussion en face à face entre un chercheur et un jeune locuteur témoin (18-25 ans) à partir d'une trame d'entretien
Editeurs:	LLL Université d'Orléans
Créateurs:	LLL Université d'Orléans - ESLOs
Chercheur:	Baude, Olivier
Date d'enregistrement:	19/11/2011
Droits:	Copyright (c) 2012 Université d'Orléans/LLL Freely available for non-commercial use. This file is licensed under a Creative Commons License.
Durée:	00:49:30
Lieu spatial:	Orléans
Locuteurs:	• GF429 (personne interviewée, masculin, 25 ans) • WT646 (intervieweuse)

1. WT646: alors donc pour commencer quel âge as-tu ?
2. GF429: j'ai vingt-cinq ans
3. WT646: qu'est-ce que tu fais euh dans la vie actuellement ?
4. GF429: je suis graphiste dans une euh entreprise
5. WT646: et euh qu'est-ce que c'est comme type d'entreprise ?
6. GF429: c'est une entreprise qui s'appelle France Réflexe euh qui euh conçoit et qui crée euh des stores et euh des ouais des stores en général
7. WT646: et ça consiste en quoi en fait ton travail ? qu'est-ce que tu fais dans cette boîte ?
8. GF429: j'interviens dans une mission euh où euh y a ils proposent des tarifs de mille pages et je dois intervenir euh pour réaliser pour aider les autres euh graphistes et développeurs euh à gérer ce tarif
9. WT646: ça fait longtemps que tu travailles dans cette boîte ?
10. GF429: [bb] euh ça va faire euh trois mois
11. WT646: OK et tu comptes euh continuer encore euh c'est un CDD un CDI euh
12. GF429: pour l'instant c'est une mission euh intérim donc c'est un CDD euh qui dure jusqu'à fin décembre et puis euh si j'ai la possibilité de de rester ben je resterai pour euh pour euh [pf] gagner en expérience euh euh et voilà

Le locuteur se sert de la construction *pour* + *infinitif* pour expliquer pourquoi il pense rester dans sa boîte une fois son contrat à durée déterminée fini. Ainsi, il exprime son but personnel (de gagner en expérience) [6.1.2, 6.3.3] et prend ainsi en charge la relation causale.

13. WT646: d'accord et pour euh donc pour euh pour faire ce travail donc euh
14. WT646: quelles études euh tu as faits en
15. GF429: j'ai suivi un BTS communication visuelle euh à Blois euh pendant trois ans avec une année de de mise à niveau et j'en suis ressorti euh en ayant du travail directement
16. WT646: d'accord et euh cet euh ces études t'ont plu ou pas c'est quelque chose qui t'a plu ou c'était pas vraiment
17. GF429: ça m'a plu j'ai c'était les plus belles années de ma vie dans le sens où euh avant de connaître bien sûr euh ma petite femme mais euh le le côté euh étudiant jeune expérience collectivité euh créativité euh rassemblement de cerveaux créatifs c'est c'était vraiment euh euh impressionnant et euh je regrette euh pas du tout euh ces études parce qu'aujourd'hui ça m'a permis d'avoir mon travail ça m'a permis de découvrir euh les capacités euh mais ouais mes capacités

Avec ce *parce que*, le locuteur justifie pourquoi il ne regrette pas ses études. Il avance comme argument que ses études lui ont permis d'avoir son présent travail. Tout ce paragraphe peut être vu comme une explication (causale) de savoir pourquoi il appréciait ses études, mais ce n'est qu'à ce moment-là qu'il emploie une expression explicitement causale. On pourrait en conclure qu'il voulait particulièrement souligner ce rapport causal, le fait qu'il est content de ses études parce qu'elles lui ont permis d'avoir son travail. Que le fait d'avoir son travail a plus d'importance que les autres aspects (que c'étaient les plus belles années de sa vie, qu'il appréciait le rassemblement de cerveaux créatifs, etc.) On comprendrait ce rapport causal aussi sans marqueur explicitement causal, donc selon la théorie de Grice [4.2.3], ce *parce que* est plutôt redondant. J'en conclus que le locuteur voulait mettre ce rapport en évidence et souligner *cette* cause plus que les autres. Tout de même, sa co-locutrice entend probablement des rapports causaux dans tout le paragraphe, ces rapports étant assez évidents, donc c'est un bon exemple d'une causalité qui se comprend aussi sans marqueurs explicitement causaux.

Deux fois, le locuteur emploie la construction « m'a permis ». Ces deux verbes comportent également l'idée d'une causalité. Lorsqu'une chose A permet l'existence d'une chose B, on peut comprendre que A est la cause de B. Il ne s'agit pourtant pas d'un marqueur très insistant de la causalité. Je le regroupe dans la catégorie « nuance spécifique de l'idée causale » [6.5.3], semblable à la locution prépositive *grâce à* [6.2.6]. Le locuteur laisse entendre son attitude reconnaissante envers ce qu'il présente comme la cause du fait qu'il ne regrette pas ses études. Il est évident qu'il s'agit d'une perception subjective de la part du locuteur (un contentement est toujours subjectif), et il ne cache pas cette subjectivité par une expression comme « il est évident que ». Les faits qu'il a son travail aujourd'hui et que ses études lui ont permis de découvrir ses capacités ne sont probablement que deux éléments parmi un grand nombre d'éléments qui causent son contentement, mais il choisit d'avancer ces deux-ci et les présente comme *les causes*.

18. WT646: d'accord et donc tu m'as dit que c'était euh sur Blois
19. GF429: c'était sur Blois
20. WT646: #1 et euh d'accord #
21. GF429: #2 à E- ETIC #
22. WT646: et donc toi tu habites
23. GF429: sur Orléans

24. WT646: d'accord dans l'agglomération orléanaise
25. GF429: ouais à côté à Saint-Jean-de-la-Ruelle
26. WT646: d'accord et euh
27. WT646: qu'est-ce qui t'a poussé à t'installer sur Orléans ?
28. GF429: euh j'ai suivi mes parents euh quand j'étais petit on était parti de Marseille euh parce que mon papa était militaire et du coup il fallait aller dans le nord pour euh trouver une euh une situation pour lui

Le locuteur explique pourquoi, petit, il a quitté Marseille avec ses parents. L'explication qu'il donne semble compréhensible et pas particulièrement convaincante ou déformant la réalité.

29. WT646: et ça fait longtemps que vous habitez euh à Saint-Jean-de-la-Ruelle ?
30. GF429: je dirais une dizaine d'années
31. WT646: d'accord
32. GF429: #1 ouais pratiquement #
33. WT646: #2 et euh Marseille c'était bien avant ? #
34. GF429: #1 #
35. WT646: #2 #
36. GF429: euh j'ai connu ça petit mais euh chaque année j'y retournais donc euh oui j'ai des connaissances euh et c'est m- c'est une ville que j'aime beaucoup
37. WT646: d'accord donc actuellement tu vis euh
38. WT646: tu vis chez tes parents
39. GF429: en effet
40. WT646: d'accord et euh hm qu'est-ce que
41. WT646: qu'est-ce qu'ils font dans ta dans dans leur vie euh tes parents ?
42. GF429: euh ma maman donc travaille euh dans les assurances et mon papa euh travaille dans un euh corps euh hm un organisme euh pour euh la Défense
43. WT646: OK
44. WT646: euh tu as des frères et sœurs ou pas ?
45. GF429: j'ai un petit frère
46. WT646: qu'est-ce qu'il fait ?
47. GF429: il est développeur informaticien
48. WT646: d'accord
49. GF429: programmeur
50. WT646: programmeur donc euh un peu en lien avec euh ce que toi tu fais ou pas ? #1 vous vous y retrouvez euh #

51. GF429: #2 euh en effet en effet lui # il réalise des sites et des bases de données sur Internet et la gestion de serveurs gigantesques et euh moi je réalise des sites Internet aussi en freelance euh hm et du coup euh le graphisme euh ben ça ça euh ça fusionne avec son travail qui est de prendre mon graphisme et de le coder sur Internet le programmer sur Internet
52. WT646: d'accord donc euh là on a parlé un petit peu de la famille euh
53. WT646: est-ce que tu aurais une petite amie #1 ou #
54. GF429: #2 oui en effet # en effet euh j'ai une petite amie depuis euh deux ans et ça se passe bien et on espère pouvoir s'installer ensemble euh plus tard

Il est facile de comprendre ces propos de manière causale (« on espère pouvoir s'installer ensemble plus tard *parce que* ça se passe bien ») sans qu'il y ait un marqueur explicite de la causalité, mais seulement la conjonction neutre *et*, que j'ai classée parmi les « connecteurs tout faibles » [6.5.5]. Le locuteur laisse le choix à l'intervieweuse d'y percevoir un rapport causal ou pas, il n'y insiste pas.

55. WT646: OK et qu'est-ce qu'elle fait dans la vie ?
56. GF429: elle est euh en étudiante euh en dernière année de master en didactique et linguistique et euh elle recherche un stage sur Paris euh pour euh dans c- dans les é- fameuses éditions euh qui euh créent qui sortent des livres pour enfants qui sortent livres euh d'éducation et euh et aussi des logiciels euh de mise à niveau [pf]
57. WT646: OK donc elle irait sûrement vivre à à Paris ? #1 tu la suivrais ? #
58. GF429: #2 bah je pense # euh s'il faut ouais euh je pense que déjà y a du travail sur Paris euh pour ma part et puis euh et puis si euh y a moyen de s'installer sur Paris euh mais j'aime pas trop Paris donc euh c'est un peu un un débat encore euh

Ici également, on pourrait voir un lien causal entre les propos du locuteur (« je la suivrais à Paris *parce que* je pense qu'il y a du travail pour ma part »), mais le locuteur n'y insiste pas.

59. WT646: #1 pourquoi ? #
60. GF429: #2 à éclaircir # euh parce que c'est une grosse ville euh les le coût euh immobilier le coût de transport et tout c'est euh de la folie euh euh moi si j'interviens et qu'elle elle est en stage euh financièrement il va falloir euh f- être super prudent c'est pas évident de de partir euh comme ça sans savoir mais euh c'est aussi une première expérience euh donc faut voir euh si euh quel est le meilleur moyen #1 soit rester #

Avec ce *parce que*, le locuteur répond à la question « Pourquoi ? » et il indique les raisons pour lesquelles il « n'aime pas trop Paris ». Selon la classification de la prise en charge d'Agathe Jackiewicz [5.1], il n'assume pas ses propos par une expression comme « je pense que, j'imagine », mais les présente plutôt de manière déterminée. Juste après, il dit que « *c'est de la folie* », ce qui est très jugeant et un avis subjectif (ce qu'il ne reconnaît pourtant pas explicitement). Ainsi, il ne laisse pas vraiment le choix à sa co-locutrice d'être d'un autre avis que lui. Cet effet n'est pourtant pas tout aussi fort que s'il avait remplacé le *parce que* par la locution *puisque*.

61. WT646: #2 OK #
62. GF429: et faire des aller retour euh soit r- euh s'habi- habiter directement sur Paris
63. WT646: OK donc euh en parlant de petite copine euh est-ce que euh

64. WT646: vous vous projetez euh pour avoir des enfants ou est-ce que toi déjà est-ce que tu tu désires euh des enfants est-ce que tu en tu en veux ?
65. GF429: on en n'a pas parlé euh véritablement euh c'est encore euh je pense pas parce qu'on a beaucoup de choses à réaliser euh d'abord et euh on pense je pense pas pouvoir leur offrir quelque chose de convenable euh dès maintenant donc euh je pense que on on en reparlera plus tard

Dans ce cas-là, j'ai l'impression que le locuteur cherche à se justifier. Je dirais qu'il cherche des excuses pour expliquer le fait qu'il n'a pas encore parlé d'enfants avec sa partenaire. Le fait qu'ils « ont beaucoup de choses à réaliser » ne semble pas très convainquant comme cause à mes yeux (on a toujours beaucoup de choses à réaliser). Ce cas me rappelle plutôt les expérimentations d'Ellen Langer [4.2.4] où un locuteur emploie la conjonction *parce que* pour faire semblant d'avoir une raison. Dans ce cas-ci, il me semble que le locuteur ne veut peut-être pas dire la vraie raison, et qu'il avance une autre raison quelconque, dont il cache le caractère douteux en employant la locution *parce que*, conjonction prototypique et non spécifique de la causalité [6.2.1].

66. WT646: d'accord et sinon pour euh donc revenir à ton statut euh euh sur euh Saint-Jean-de-la-Ruelle euh tu habites euh
67. WT646: dans quel type de logement ?
68. GF429: une maison
69. WT646: une maison d'accord où vous vous y sentez bien euh
70. GF429: ouais euh bah pour l'instant euh la possibilité de d'économiser euh en restant chez papa et maman et euh normalement euh deux mille douze euh c'est le bon moment pour partir donc dans un mois
71. WT646: OK et euh
72. WT646: là où tu habites à Saint-Jean-de-la-Ruelle est-ce que c'est un quartier particulier ou pas ?
73. GF429: c'est pas un quartier particulier
74. WT646: donc euh c'est un quartier calme euh
75. GF429: euh il se passe pas grand chose c'est très calme pas d'incendies euh pas c'est pas oui c'est vrai que c'est pas j'ai la chance de pas être dans un quartier euh difficile mais euh

Cette construction traduit une valeur causale (« j'ai de la chance *parce que* je suis... ») [6.3.3], mais il s'agit d'un marqueur causal assez faible.

76. WT646: ouais donc euh tu disais que ça faisait une dizaine d'années que tu étais sur euh Saint-Jean-de-la-Ruelle euh donc tu dois forcément connaître euh quand même un petit peu ton quartier euh hm [bb] donc il te plaît ? tu viens de me dire que c'était quand même euh

L'intervieweuse insiste sur le lien 'GF249 connaît bien le quartier *parce que* GF429 vit ici depuis longtemps'. *Donc* est un indicateur de la conséquence [6.1.1.2] qui fait allusion à une loi générale (indéniable), et cet effet est renforcé par l'adverbe insistant *forcément* qui ne donne pas la possibilité au co-locuteur de contester ce qui est dit.

77. WT646: il te plaît dans l'ensemble
78. GF429: #1 ouais mais si je #
79. WT646: #2 euh l'em- [rire] #

80. GF429: pouvais ne pas avoir de voisins ça m'arrangerait encore plus
81. WT646: d'accord c'est le seul euh
82. GF429: après euh non euh j- c'est agréable euh
83. WT646: mais pas avoir de voisins c'est quand même assez embêtant parce que euh

L'intervieweuse commence à avancer des raisons pour lesquelles il vaut mieux avoir des voisins (après que la personne interviewée a déjà constaté qu'il préférerait ne pas avoir de voisins), mais elle s'arrête, peut-être parce qu'elle a oublié ses raisons, ou parce qu'elle se rend compte qu'il n'y en a pas, ou que ses raisons n'allaient pas convaincre son co-locuteur, ou autre. On ne sait pas si elle avait des raisons en tête au moment de prononcer la conjonction *parce que*, et si elle a ensuite décidé de ne pas les dire, ou si elle a dit *parce que* sans connaître la suite de sa phrase.

84. GF429: bah
85. WT646: en toute euh dans tout lieu d'habitation tu auras forcément des voisins à part en campla- en campagne #1 quoi #
86. GF429: #2 bah ouais #
87. WT646: #1 d'accord la campagne #
88. GF429: #2 la campagne quoi #
89. WT646: #1 avoir euh pas avoir de quartiers quoi #
90. GF429: #2 avoir un grand terrain euh pas voir la maison des voisins # avoir un jardin gigantesque ouais ouais pas avoir les voitures le matin qui passent les camions euh même si c'est calme le quartier est quand même euh les trucs quoi de la vie
91. WT646: et euh hm en ce qui concerne toi ton quartier donc euh est-ce que euh
92. WT646: est-ce que tu y vois des avantages et des inconvénients ?
93. GF429: des avantages euh [bb] euh des avantages dans mon quartier [bb] [bb] ça manque de je sais pas un terrain de basket ouais c'est un inconvénient qu'il manque des trucs parce que
94. WT646: #1 pour les jeunes tu veux dire ? #
95. GF429: #2 les gars # ouais pour les jeunes parce que euh ils [pf] ils pètent les abris bus par exemple donc euh ça veut dire qu'ils s'ennuient [rire] y a quelque chose à faire quoi donc c'est vrai que si y a un terrain de football ou euh un terrain de basket un truc à côté où ils puissent se lâcher euh ça éviterait euh qu'ils fassent euh n'importe quoi dans le quartier

Le locuteur avance la thèse selon laquelle le manque de complexes sportifs cause un comportement négatif de la part des jeunes gens dans son quartier. Il s'agit d'un avis personnel (il est peu probable que cette causalité soit prouvée), mais le locuteur ne le marque pas comme tel. Il n'ajoute pas de « à mon avis » ni de locution similaire. En employant *parce que*, il présente le manque de terrains sportifs comme *la cause*²¹⁵, sans vraiment laisser le choix à sa co-locutrice de remettre en question ce rapport causal.

²¹⁵ Il est possible que le manque de terrains sportifs soit en rapport avec le comportement des jeunes, mais il est peu probable que ce manque soit *la seule* cause de ce problème, que le problème serait résolu avec seule la construction d'un tel terrain. Cela fait penser à la théorie du philosophe Mackie [3.2.3], selon

Ensuite, le locuteur répète ce rapport causal, cette fois-ci de manière inverse en tant que relation de conséquence [6.1.1], qu'il marque par le connecteur *donc*. Il tire du fait que les jeunes gens « pètent les abris bus » la conclusion qu'« ils s'ennuient ». Là non plus, le locuteur ne prend pas en charge ce rapport causal, malgré le fait qu'il s'agit de son interprétation personnelle. Tout au contraire, il ajoute la locution « ça veut dire que », qui n'a rien de subjectif.

Peu après, il étaye ces thèses par l'expression « donc c'est vrai que », ce qui est très insistant [cf. 6.1.1.2 pour *donc*, 5.1.5 et la « modalité de nécessité » pour *c'est vrai que*]. Ses arguments ne sont pourtant pas prouvés, l'expression « c'est vrai que » ne semble pas être justifiée, je dirais qu'il s'agit plutôt d'un moyen stylistique pour donner plus de poids à ses paroles.

96. WT646: ouais donc parce qu'ils sortent mais euh ils sortent #1 pour euh faire n'importe quoi #
97. GF429: #2 ils sortent ouais # ouais voilà ils sont en b- ils sont en bande euh ils et puis euh voilà
98. WT646: mais est-ce que c'est vraiment des des petites racailles #1 ou c'est #
99. GF429: #2 non c'est # c'est des jeunes mais comme tout le monde est comme ça euh toujours dans un dans les effets de groupe y a toujours un qui fait euh n'importe quoi et qui veut se démarquer puis quand on est jeune on est jeune tu vois on donc euh [bb] voilà c'est pour ça je pense qu'ils s'ennuient et du coup faut c'est juste ça l'inconvénient après euh [bb] pas de problème hein il est quand même quand même tranquille ce quartier-là

Comme imbrique souvent les valeurs *cause*, *temps* et *comparaison* [voir 6.2.3], mais dans ce cas-là, la valeur causale semble dominer (à côté de la valeur de la comparaison, qui y joue aussi un petit peu). L'effet qu'a cette conjonction fait plutôt penser à l'insistance que j'ai attribuée au connecteur causal *puisque* [6.2.4], car le locuteur justifie son argument par l'énonciation « tout le monde est comme ça », ce qui, objectivement parlant, paraît peu convaincant comme argument, mais renvoie à une loi universelle (non avérée). Ensuite il utilise deux fois de suite le terme « toujours », ce qui renforce mon impression qu'il veut présenter ses propos comme quelque chose d'avéré, sous une modalité nécessaire [5.1.4.1] ou comme une vérité généralement acceptée. Il insiste donc sur ses propos d'une manière qui ne me paraît pas justifiée.

Ensuite il étaye ses arguments encore par la locution de conséquence *c'est pour ça* [6.1.1.1], qui suit à un syntagme et un bredouillement pas très convaincants. Ce marqueur causal semble avoir comme fonction de donner à ses propos l'apparence d'être structurés et pertinents, même si cela n'est pas le cas d'un point de vue objectif.

100. WT646: #1 donc il est calme #
101. GF429: #2 bon en avanta- #
102. WT646: tu dirais plutôt qu'il est calme #1 moins br- pas trop bruyant #
103. GF429: #2 ouais il #
104. WT646: ça va
105. GF429: non ça va y a pire c'est pas la tangentielle c'est pas l'autoroute euh

laquelle nous ne choisissons souvent arbitrairement qu'un petit aspect parmi tous les aspects qui mènent à un effet et le désignons comme *la cause*.

106. WT646: est-ce que tu es tu es pas très loin de la tangentielle ou
107. GF429: ouais moi je suis pas très loin de la tangentielle ouais
108. WT646: et pas de bruit pas de y a pas de problème de ce côté-là donc
109. GF429: #1 non ça va #
110. WT646: #2 ça va #
111. GF429: #1 ça va #
112. WT646: #2 d'accord #
113. GF429: #1 #
114. WT646: #2 # et euh hm euh
115. WT646: dans ton quartier est-ce que euh est-ce qu'il y a des commerces particuliers ou pas ?
116. GF429: pas du tout
117. WT646: pas du tout c'est vraiment euh un quartier de euh quartier quartier quoi #1 juste euh des maisons euh #
118. GF429: #2 ben y a si y a # y a quand même euh des des usines qui euh juxtaposent euh le quartier euh y a une scierie et euh un bureau d'étude euh pour euh la conception de de de pièces
119. WT646: hm hm
120. GF429: des pièces d'usine donc euh si y a un des un électricien des électriciens et euh ouais ça y
121. WT646: #1 mais en fait euh #
122. GF429: #2 c'est vrai que ça juxt- #
123. WT646: tu habites euh dans une zone enfin dans une zone euh
124. GF429: bah euh
125. WT646: comment dire une #1 zone industrielle non c'est pas une d'accord de #
126. GF429: #2 ça puis c'est pro- voilà proche de la zone industrielle euh de euh #
127. WT646: #1 #
128. GF429: #2 # d'Ingré #1 [pron=pi] d'Ingré hein #
129. WT646: #2 d'Ingré #
130. GF429: #1 #
131. WT646: #2 # d'accord et euh donc pour revenir aux commerces
132. WT646: euh si on prend par exemple les commerces d'Orléans euh est-ce que tu es plutôt satisfait euh dans la majeure partie euh du temps euh de ce qu'ils proposent sur Orléans ?
133. GF429: ouais j'ai tout ce que je veux après faudrait que ça soit comme Paris on puisse en retrouver la nuit quoi

On peut facilement comprendre ces propos de manière causale (« ouais [je suis satisfait] parce que j'ai tout ce que je veux »). On peut en conclure que ce lien causal est si évident

que le locuteur n'éprouve pas le besoin de le marquer explicitement. Ceci conviendrait aux règles du philosophe Paul Grice, selon qui il vaut mieux éviter de dire ce qui est évident [4.2.3].

134. WT646: la nuit c'est ce qui manque
135. GF429: ouais la nuit c'est je pense que la même chose mais la nuit euh
136. WT646: #1 comment ça qu'est-ce que #
137. GF429: #2 ça serait #
138. WT646: #1 qu'est-ce que tu veux dire par là ? #
139. GF429: #2 bah les commerces comme # euh la nourriture comme euh les épiceries enfin même euh les grandes surfaces quoi
140. WT646: ouais
141. GF429: euh après le peut-être pas les fringues ce serait un peu inutile mais euh
142. WT646: #1 la nuit c'est vrai que #
143. GF429: #2 mais les trucs pratiques # euh tous les trucs pratiques faudrait qu'ils restent allumés là toute la nuit j- les transports
144. WT646: #1 hm hm #
145. GF429: #2 euh # ça s'arrête jusqu'à une heure du matin je crois euh que ce soit les bus et les trams ça c'est dommage faudrait que ça continue et que ça dure euh toute la nuit euh hm ensuite euh hm après moi je suis satisfait de tous les commerces qu'y a tout ce que je veux
146. WT646: #1 c'est quoi le #
147. GF429: #2 enfin bon à part #
148. WT646: les commerces que tu fréquentes le plus souvent ?
149. GF429: euh presse euh tabac
150. WT646: #1 ah tu fumes ? #
151. GF429: #2 euh # je fume
152. WT646: d'accord
153. GF429: euh ensuite euh bah les les les supermarchés euh hypermarchés euh euh qu'est-ce qui peut y avoir d'autre ? #1 les les #
154. WT646: #2 c'est #
155. GF429: librairies les euh fleuristes euh
156. WT646: d'accord
157. GF429: les restaurants euh
158. WT646: et euh donc sur Orléans quand tu sors euh euh bon j'ai dû comprendre que tu sortais un peu la nuit vu qu'il manquait des
159. GF429: hm

160. WT646: des des commerces la nuit mais euh hm
161. WT646: mais qu'est-ce que tu fais en qu- en fait quand tu sors sur Orléans ? qu'est-ce qui
162. GF429: euh bah ça #1 dépend les types de #
163. WT646: #2 quel euh type #
164. GF429: soirées mais euh ça peut être euh du plus euh plus violent où c'est un aller à des concerts et ensuite euh enchaîner avec un restau et ensuite enchaîner avec une soirée chez des gens pour ensuite aller à un autre &appart pour ensuite aller à un en bord de Loire et finir dans une poubelle mais euh [rire en fond]
165. WT646: oh
166. GF429: non je rigole mais euh mais euh ça peut être ça comme ça peut être euh [pf] des soirées euh vernissage #1 euh #
167. WT646: #2 vernissage #
168. GF429: vernissage d'expo
169. WT646: d'accord ouais
170. GF429: euh hm puis voilà euh ça peut être euh cinoche euh ça peut être euh
171. GF429: #1 n'importe quoi #
172. WT646: #2 tu vas souvent au cinéma ? #
173. GF429: #1 #
174. WT646: #2 #
175. GF429: euh je suis pas un grand cinéophile mais euh ouais je je vais au cinéma
176. WT646: ça te déplaît pas quoi
177. GF429: non non non j'aime beaucoup voir de bons films et surtout ressortir et dire j'ai vu un bon film sur un grand écran
178. WT646: et par exemple euh c'est quoi le dernier film que tu as été voir au cinéma si tu te souviens [rire] ?
179. GF429: euh c'était quoi déjà euh le dernier ah La planète des singes euh qui bon ça date un peu mais c'est quand même celui-là qui m'a un peu scotché
180. WT646: #1 il t'a marqué #
181. GF429: #2 le dernier # ouais
182. WT646: pourquoi ?
183. GF429: pah parce que le l- le travail euh réalisé euh par rapport à l'histoire principale euh le les acteurs euh les act- le parce que y a un jeu d'acteur phénoménal euh on sent c'est vraiment du très beau travail et euh et j'ai apprécié quoi du début jusqu'à la fin donc euh ça fait plaisir à voir surtout le prix que ça coûte euh ça augmente de jour en jour #1 euh mais du prix des places ouais #

Les deux *parce que* ouvrent la justification du fait que le film *La planète des singes* a particulièrement marqué le locuteur. Il ne semble pas trouver des raisons tout de suite, ce qui

se traduit par le fait qu'il commence plusieurs propositions qu'il ne finit pas, mais finalement il donne des raisons. En revanche, même s'il s'agit de son avis personnel, il ne marque d'abord pas le caractère subjectif de ses propos, il s'agit plutôt d'une « assertion collective » [voir 5.1.1 et 5.1.5] ce qui se traduit par les expressions « [il] y a », « on sent » ou « c'est vraiment », par quoi il prétend la vérité (objective) de ses propos. On pourrait en conclure que le locuteur semble ainsi vouloir éviter des doutes de la part de l'intervieweuse.

184. WT646: #2 tu parles de quoi de du cinéma ? ah oui #
185. GF429: #1 #
186. WT646: #2 #
187. GF429: enfin bref et
188. WT646: d'accord et euh donc le cinéma est-ce que
189. WT646: tu fais du shopping ?
190. GF429: à part le cinéma ?
191. WT646: non mais euh je veux dire en en terme de sorties euh autres que le cinéma les vernissages #1 euh #
192. GF429: #2 ah euh #
193. WT646: #1 est-ce que y a d'autres #
194. GF429: #2 oui je #
195. WT646: types de sortie que tu #1 fais est-ce que tu vas en discothèque euh #
196. GF429: #2 ouais je fais du shopping # euh j'y allais quand j'étais plus jeune quand on pouvait y aller euh quand on pouvait fumer à l'intérieur #1 euh quand #
197. WT646: #2 ouais #
198. GF429: on c'était un peu plus facile d'accès euh maintenant euh j'ai un peu perdu euh le rythme j'ai [rire en fond] j'arrive plus à danser comme avant et #1 je suis devenu un je suis plus prude #

On pourrait y voir un lien causal (« je n'arrive plus à danser comme avant *parce que* je suis devenu plus prude »), mais le locuteur ne marque pas ce lien explicitement. C'est à sa co-locutrice de voir les deux propositions liées causalement ou pas.

199. WT646: #2 tu es déjà rouillé [rire] #
200. GF429: puis l'univers des boîtes euh #1 c'est pas ouais #
201. WT646: #2 c'est particulier #
202. GF429: c'est particulier c'est vrai euh si faut y aller c'est euh vraiment l'extrême euh vraiment l'extrême euh option quoi mais voilà mais ouais a- sinon après je fais du shopping euh quand même comme tout comme tout le monde euh
203. WT646: d'accord
204. GF429: puis toutes sortes de choses
205. WT646: et euh hm donc là on a plus parlé de des types de de sortie mais euh en termes de de loisirs est-ce que euh

206. WT646: tu as des loisirs particuliers euh
207. GF429: euh bah ouais j'essaie d'organiser mon temps euh j- j'arrive pas à avoir beaucoup de temps euh pour moi mais [bb] en effet j'ai monté en bah depuis toujours j'ai j'ai dessiné et euh j'essaye j'essaye de de sortir une BD qui date depuis deux mille sept on est en deux mille onze euh [rire] c'est un peu la mission mais euh il fallait que je trouve euh donc la BD déjà

Ces propos semblent être liés causalement à mes yeux (« j'essaye d'organiser mon temps parce que j'arrive pas à avoir beaucoup de temps pour moi »). Je dirais même que ce rapport causal est si évident que le locuteur pouvait se passer de le marquer explicitement [4.2.3].

208. WT646: donc c'est #1 c'est quoi enfin c'est quoi comme #
209. GF429: #2 c'est euh une passion #
210. WT646: projet ? d'accord #1 hm donc c'est une passion #
211. GF429: #2 c'est une passion que j'essaye # de mettre en forme en sortant en la sortant euh un style heroic fantasy et c'est avec un
212. WT646: tu voudrais qu'elle se publie en fait ?
213. GF429: je voudrais qu'elle soit au moins le premier tome soit publié #1 savoir #
214. WT646: #2 d'accord #
215. GF429: ce que pensent les lecteurs et si y a moyen d'en faire une deuxième parce que j'en ai huit en tout à faire hm et euh ça serait euh un ouais ça serait bien

Le locuteur se demande s'il vaudrait la peine de publier un deuxième tome de sa BD, et il justifie cette question à l'aide de la subordonnée introduite par *parce que* qui avance le fait qu'il a huit tomes et que « ça serait bien ». Cette justification est compréhensible à mes yeux, je n'y insisterai pas plus longtemps.

216. WT646: ça serait un gros projet quoi
217. GF429: ce serait un r- un bon projet pour moi déjà euh ensuite euh j'ai en deux mille sept monté avec euh un autre pote euh hm euh une association qui s'appelle Urban Colors sur Orléans et on a réussi à hm à dégoter euh pas mal de projets et euh à se faire une petite équipe de aujourd'hui neuf personnes qui euh bah on repasse le on remet la couleur dans la ville en gros
218. WT646: #1 d'accord #
219. GF429: #2 à l'aide de la bombe aérosol # voilà on est y a beaucoup de graphesurs je suis pas graphesur je suis peintre mais #1 je tr- #
220. WT646: #2 c'est quoi la différence entre les deux ? #
221. GF429: bah c'est un univers c'est une éducation c'est un rythme de vie euh que j'ai pas eu euh donc euh moi j'ai suivi la voie de l'illustration euh en utilisant euh divers outils et c'est et à ce moment-là quand je suis rentré à Etic que j'ai rencontré euh des graphesurs et euh m'est venue l'idée de faire avec des un autre graphesur sur Orléans euh cette association pour obtenir des bombes gratos parce que c'était le meilleur moyen de réaliser #1 des f- des projets euh #

Le locuteur explique pourquoi il a agi de telle manière et justifie son comportement en disant « parce que c'était le meilleur moyen [...] ». La co-locutrice ne peut probablement pas juger si c'était vraiment le meilleur moyen, elle n'a que cette information du locuteur qui est explicitement présentée comme un fait établi et comme *la* cause plausible de son

comportement. Le locuteur présente le lien causal de manière incontestable et ne laisse pas vraiment la possibilité à sa co-locutrice de le remettre en question.

222. WT646: #2 hm hm #

223. GF429: financés par des organismes et ça a marché on a réalisé un mur euh en deux mille sept qui s'appelait euh les Gundams c'est des robots japonais euh à côté de Benjamin Franklin sur un grand mur et ça a fait polémique parce qu'elle a eu un enjeu polé- politique cette euh cette fresque donc c'était euh assez phénoménal pour nous euh

Le contenu de la phrase introduite par ce *parce que* explique le caractère polémique de cet objet d'art en question. Le locuteur ne semble pas y insister particulièrement, je ne dirais pas qu'à l'aide de cette conjonction il essaye de présenter les faits d'une manière déformée.

Le *donc* peut être interprété de manière causale (« c'était phénoménal pour nous *parce que* la fresque avait un enjeu politique et que c'était polémique, etc. »). Dans ce cas-là, la conjonction *donc* renvoie à une loi plus générale [6.1.1.2], comme si c'était normal et totalement compréhensible objectivement que ces faits étaient phénoménaux pour eux. Ou alors il se peut aussi que ce *donc* ne serve que d'explétif, comme c'est le cas pour la plupart des *donc* dans ce document. Ou alors c'est quelque chose entre les deux. Comme la fonction de ce *donc* n'est pas clair, on ne peut pas parler d'une insistance particulière de la part du locuteur.

224. WT646: #1 mais ça représente #

225. GF429: #2 ça nous a fait un #

226. WT646: quoi en fait ? #1 euh c'est #

227. GF429: #2 ce sont uniquement # deux robots japonais gigantesques qui se qui croisent le fer euh voilà #1 sur un #

228. WT646: #2 OK #

229. GF429: mur de quatre-vingt mètres carrés donc #1 euh pour n- #

230. WT646: #2 et pourquoi # ça fait polémique euh

231. GF429: bah parce que le la mairie s'est y avait les élections y avait la mairie euh qui qui nous a accordé ce projet-là y avait un ils avaient le choix entre euh trois autres euh idées et ils ont choisi la celle qu'on voulait mais la moins bonne du coup pour eux parce que euh les habitants de quartier n'étaient pas au courant et et euh découvrir ça euh sur leur mur euh en moins d'une semaine ils ont complètement euh halluciné donc euh ça s'est mal passé et y a pas eu de clôture de projet nous on ça nous a un peu coupé l'herbe sous le pied en en mais bon ça nous a fait de la communication quand même

Les deux *parce que* me semblent justifiés.

232. WT646: hm hm

233. GF429: donc euh ça a marché et euh du coup on a surpris euh à deux euh deux deux graphes on a surpris euh tous les autres graphes d'Orléans qui euh eux galèrent pour trouver des des murs euh réalisent du vandale et euh ils essaient de trouver un peu leur euh leur euh leur art de de vi- de vivre dans le graffiti et euh découvrir deux jeunes qui sortent de nulle part qui font euh un mur euh gigantesque en plein centre-ville euh ils se sont posés des questions donc on s'est euh on a parlé avec eux on a essayé de trouver une solution et euh on les a invités dans l'asso

Cette jonction, qui traduit la conséquence [6.1.1], est un bon exemple du fait que la conséquence est la manière inverse de présenter la causalité. On pourrait également dire « On a parlé avec eux et essayé de trouver une solution *parce qu'ils* se sont posés des questions ». Le locuteur choisit pourtant de suivre l'ordre chronologique, de partir de la cause et d'ensuite passer à l'effet. Si *donc* traduit souvent l'idée d'une loi plus générale, cela ne semble pas être le cas ici.

- 234. WT646: d'accord #1 donc aujourd'hui #
- 235. GF429: #2 pour euh et voilà #
- 236. WT646: vous êtes combien dans l'&asso ?
- 237. GF429: on est neuf et on réalise euh des murs en plein centre-ville et euh c'est pour ma part je trouve ça pro on arrive euh à rendre remplir des contrats
- 238. WT646: vous avez fait combien de projets à peu près des gros projets #1 comme euh comme ce que tu racontes là #
- 239. GF429: #2 des gros gros projets de murs euh # de fresques euh on en a fait un deux trois quatre pour l'instant #1 et euh en deux mille douze #
- 240. WT646: #2 tous sur Orléans ? #
- 241. GF429: tous sur Orléans La Source Orléans
- 242. WT646: tu peux nous les énumérer enfin tu pourrais euh
- 243. GF429: euh donc euh les Gundams c'est Benjamin Francklin Orléans centre
- 244. WT646: hm hm
- 245. GF429: ensuite euh y a la fresque euh à La Source au théâtre Gérard Philippe euh j- la Jungle bref un un circulaire ensuite euh il y a le mur euh hm [bb] euh RFF qui est Réseau Ferroviaire Français qui nous ont embauchés pour faire un mur euh le mur du tram et y a le mur euh le mur euh Charles Péguy euh Charles Péguy euh donc qui va avoir lieu de toute manière #1 le ouais c'est un projet #
- 246. WT646: #2 c'est un projet qu'est en cours ? #
- 247. GF429: bah y a Charles Péguy et y a en plus le l'autre facette du gymnase de la gare qui va avoir lieu en deux mille douze et c'est mars avril euh
- 248. WT646: #1 d'accord donc ça c'est des projets à à venir c'est pas encore des murs qui ont été #
- 249. GF429: #2 mai où on a des murs euh voilà non non c'est vrai #
- 250. WT646: #1 d'accord #
- 251. GF429: #2 donc on # a trois véritables mais je je me demande si on n'a pas enfin un quatrième bon bref
- 252. WT646: tout ça pour dire que ça marche bien que l'association euh fonctionne et que y avait une bonne cohésion de groupe ou pas au niveau de #1 c'est pas évident de #
- 253. GF429: #2 ouais y a le fait qu'on travaille avec des gens qui sont #
- 254. WT646: #1 #

255. GF429: #2 # plus vieux que nous moi par rapport donc je vingt-cinq ans euh quand on a ramené des gens de l'&asso et ils avaient déjà trente ans donc euh y a eu un dialogue à effectuer pour qu'ils soient satisfaits et bah bien sûr y en a qui sont a- au départ on était douze

256. WT646: hm hm

257. GF429: euh enfin pas au départ on était deux ensuite on est passé à douze et euh sur les douze y en a qui trouvaient pas leur euh leur voie quoi on n'arrivait pas à communiquer et donc ils sont partis on s'est retrouvé plus qu'à à neuf et euh et euh on y arrive très bien on y arrive très bien euh y a aucun problème et euh ça s- ça se passe toujours bien euh mais euh c'est vrai que c'est neuf cerveaux créatifs aussi toujours et #1 c'est pas évident #

Le marqueur de la conséquence *donc* présente une relation causale de manière chronologiquement inverse, tout en se référant à une sorte de loi plus générale [6.1.1.2]. On pourrait échanger les deux propositions et dire : « ils sont partis *parce qu'*on n'arrivait pas à communiquer ». La conjonction *donc* ajoute l'idée d'une certaine nécessité à ses propos, comme pour dire : « *il fallait/il était normal/nécessaire* qu'ils partent parce que ... ».

258. WT646: #2 ça doit pas être évident de se mettre d'accord #

259. GF429: #1 ouais c'est vrai #

260. WT646: #2 tout le temps sur les # et euh dans l'&asso tu as quoi comme statut toi ?

261. GF429: moi je suis secrétaire depuis que je l'ai créée je suis toujours secrétaire on euh personne ne veut changer ma place apparemment je fais bien mon job

Ici, les deux propositions semblent être liées de manière causale (« personne ne veut changer ma place *parce que* je fais bien mon job apparemment ») ou alors de manière inverse (« apparemment je fais bien mon job *parce que* personne ne veut changer ma place »). Le fait que le locuteur ne les lie pas de manière explicite signifie peut-être que ce lien lui paraît si évident qu'il ne voit pas la nécessité de le marquer plus que ça.

262. WT646: ça te convient ?

263. GF429: ouais ça me convient c'est vrai que je me donne beaucoup pour cette asso-là mais c'est parce que je sais qu'à un moment donné elle va me permettre d'en vivre d'être euh d'en vivre de récupérer des sous parce que pour l'instant c'est à but non lucratif donc euh l'argent qu'on récolte c'est pour nous permettre d'acheter à nouveau du ma- du matériel pour les prochains projets et euh en deux mille douze en avril y a le prochain festival hip-hop et euh on compte euh mettre de l'argent dans un contest un une compétition de de de grapheurs un battle en gros

Par le premier *parce que*, le locuteur justifie pourquoi il travaille si dur pour cette association (même si ce n'est pas lucratif en ce moment), et il ajoute « je sais que », une modalité qui traduit une certitude [5.1.4.2]. Il présente les choses de manière très confiante, renforçant la relation causale par la tournure *c'est parce que*, ce qui rappelle la tournure *si... c'est parce que* [6.2.1]. Il ne laisse pas de doute, et j'ai l'impression qu'il essaye de se convaincre lui-même du fait qu'il vaut la peine de travailler si dur, qu'il dissimule peut-être ses doutes. Il ne peut probablement pas avoir de vraie certitude qu'un jour cette association lui permettra d'en vivre, mais il se sert d'un langage convaincant et dissimule ainsi tout doute.

Le deuxième *parce que* introduit l'explication qu'il s'agit d'un projet non lucratif en ce moment, la conjonction me semble appropriée.

264. WT646: hm hm
265. GF429: on appelle ça un jam ou un battle enfin bref et euh appeler des jurys donc euh des stars dans le monde du du graff- déjà en France et euh les payer pour qu'ils euh fassent leur boulot et euh qu'on donne un un prix euh au meilleur grapheur money price et on prend cinq mille euros ça pourrait être pas mal
266. WT646: hm hm
267. GF429: donc euh voilà
268. WT646: et euh donc là c'est un projet qui va avoir lieu mais est-ce que vous avez euh eu d'autres événements comme ça euh sur Orléans euh
269. GF429: #1 ouais bah le pr- #
270. WT646: #2 qui auraient bien fonctionné #
271. GF429: ouais le premier festival hip-hop euh le festival à ciel ouvert le festival euh les petits &festiloches à chaque fois on intervient euh en événements culturels après y a euh beaucoup d'initiations qui sont liées à des événements où on intervient euh qu'est-ce qui y a d'autre euh
272. WT646: ça a ça a toujours bien fonctionné #1 euh #
273. GF429: #2 ah y a # jamais eu de euh de retour négatif euh ils en redemandent donc euh c'est une bonne chose pour nous
274. WT646: et y en a q- y en a un qui tu as plu en particulier ou c'est vraiment tous euh
275. GF429: euh pour ma part euh je suis toujours euh émerveillé par euh l'accueil qu'on qu'on reçoit lorsqu'on travaille avec euh ce genre d'organisme on a toujours été bien reçu euh l- l- j'avoue que le festival hip-hop euh d'Orléans a été euh l'année dernière a été euh impressionnant euh hm mais je pense qu'on va découvrir des choses encore plus folles euh dans le futur
276. WT646: d'accord et dans les projets à venir donc tu me disais que vous vouliez euh euh faire des des fresques de nouvelles fresques euh comme ce que vous aviez déjà fait est-ce que vous avez d'autres projets euh hm des projets concrets là en vue euh pour les les prochains mois ?
277. GF429: euh jusqu'à fin deux mille onze là c'est on arrête parce que y aura les fêtes y a les vacances donc c'est terminé mais deux mille douze par contre euh dès janvier on commence déjà avec des initiations et des murs par exemple sur Montargis
- Les propos introduits par ce *parce que* expliquent pourquoi ils arrêtent le travail à la fin de l'année, ce qui semble probablement compréhensible pour la plupart des gens (dans notre société). Il renforce ce lien causal par *donc*, indicateur de la conséquence qui postule une loi plus générale [6.1.1.2]. Le locuteur laisse entrevoir l'idée selon laquelle il est *normal* d'arrêter le travail au moment des vacances. On pourrait insister et demander pourquoi ils ne continuent pas le travail pendant les vacances et les fêtes, mais sa co-locutrice se contente sans poursuivre cette piste, elle semble convaincue.
278. WT646: hm hm
279. GF429: euh le service de la ville euh qui nous demande euh de de faire un en plein centre-ville un mur euh ensuite y a beaucoup d'initiations sur le mois de janvier février et mars avril mai
280. WT646: initiation #1 des #

281. GF429: #2 des initiations # c'est-à-dire euh ben hm on on p- comment appeler ça on dirige donc on [pf] c'est un peu ça ce sont des centres où de centres généralement de loisirs qui font appel à nous pendant les petites vacances euh pendant la semaine euh pour intervenir avec une équipe de de jeunes donc ça peut être très très jeunes bien que les très très jeunes ne puissent pas avoir la force d'appuyer sur une bombe et d'avoir euh et de s'amuser

282. WT646: hm hm

283. GF429: donc on leur fait découvrir c'est euh c'est une découverte voilà un moment découverte donc c'est une bonne chose on peut découvrir à ce moment-là déjà des pas des jeunes talents mais y en a qui ont qui ont la voie donc on essaye de les pousser après on fait ça avec des jeunes euh et ça se passe euh bah eux déjà ils ont la force d'appuyer sur la bombe euh i- et puis bon c'est c'est un peu pareil que les petits parce que on ils ont jamais fait ça avant ou ils ont fait euh très peu sur des bouts de papier ou ou un peu en vandal mais sinon euh on arrive toujours à trouver des des des jeunes qui y arrivent après y a les euh les ado euh véritables avec qui on travaille euh on travaille euh ça se passe très bien euh c'est plus facile déjà c'est plus facile

Le locuteur explique pourquoi c'est « pareil que les petits ». Il n'y insiste pas particulièrement, il ne semble pas vouloir convaincre quelqu'un de quelque chose.

284. WT646: #1 mais est-ce qu'ils #

285. GF429: #2 mais euh #

286. WT646: ont pas forcément envie de faire euh ce que eux enfin est-ce que vous leur imposez quelque chose ou #1 est-ce que euh #

287. GF429: #2 oh bah ils sont respectueux déjà euh # donc y a aucun problème euh sur euh ce qui quand on leur dit de faire un truc comme ça et c'est comme ça que faut le faire ils écoutent donc euh c'est vrai qu'on n'a jamais eu de problème avec des personnes qui voulaient pas faire et qui voulaient faire absolument

Ces deux *donc* peuvent être interprétés soit comme des termes explétifs, soit comme marqueurs de la conséquence. Il m'est difficile d'identifier le rôle de ces conjonctions et les intentions du locuteur.

288. WT646: #1 hm hm #

289. GF429: #2 ce qu'elles voulaient sur le mur #

290. WT646: #1 #

291. GF429: #2 # mais euh pour l'es- c'est un esprit d'équipe à ce moment-là on est plusieurs à grapher les faut que les les jeunes ils tournent euh faut que ça aille vite faut que ça soit efficace donc euh y en a un hm alors là il faut faut gérer faut être euh hm [bb] euh pas diplomate [doigts] mais euh il faut gérer le jeune quoi il faut utiliser le bon les bons mots euh euh leur poser des limites mais en même temps ça se passe toujours très bien quoi

292. WT646: #1 d'accord #

293. GF429: #2 même avec # les les jeunes euh hm euh qui sont en difficultés euh on a euh souvent réalisé des des initiations avec eux euh faut utiliser le dialogue

294. WT646: #1 OK #

295. GF429: #2 et ça se passe très bien #

296. WT646: #1 #
297. GF429: #2 #
298. WT646: et euh hm donc euh tout à l'heure tu as mentionné la ville de Montargis euh euh vous restreignez pas à rester sur Orléans ou faire euh que des projets sur Orléans
299. GF429: non non non si bah on n'a pas encore eu la possibilité par exemple d'aller euh sur Paris ou sur les autres grandes villes mais c'est vrai que la région Centre on on peut se permettre quand même de d'y aller quoi Bourges on a fait Le Printemps de Bourges on a fait euh pas mal d'initiations aussi à Bourges et Vierzon euh hm euh Blois aussi euh on est intervenus pas mal on on a découvert d'autres associations sur d'autres euh d'autres euh d'autres villes dans le Centre donc euh et euh on on risque de collaborer avec eux donc il y a un engrenage qui se met en route au fur et à mesure euh quand on est à droite à gauche donc ça c'est super important plus on développe notre euh activité plus on développe notre communication plus on est connu et cetera et cetera et cetera

Le locuteur emploie beaucoup de *donc* qui servent d'explétifs, souvent sans aucune signification, alors que les deux *donc* ci-dessus que j'ai soulignés semblent avoir la fonction de structurer le texte, de mener d'une idée à une autre et d'ainsi créer une suite logique. Je ne leur attribuerai pas forcément de valeur causale, ni l'un des valeurs discutées dans le chapitre 6.1.1.2 qui traite cette conjonction.

300. WT646: et euh donc pour vous en créant cette association c'était enfin c'est quoi l- c'était quoi le but ? #1 principal euh #
301. GF429: #2 euh au départ # euh c'était de gagner des des glingues euh des bombes d'aérosols gratuits euh après et avoir des murs surtout des murs et en fin de compte euh le truc c'est que y a beaucoup de gens qui nous ont qui sont rentrés dans l'&asso euh ça a changé euh les objectifs on s'est rendu compte qu'on pouvait avoir des bombes en effet gratuitement très facilement d'ailleurs on en a trop chez nous maintenant c'est un peu abusé donc faut qu'on peigne plus pour euh nous entraîner mais euh on commence à avoir de la n- notoriété et et euh ça change euh l'état d'esprit des gens le le but de l'&asso qui était de un but non lucratif euh à économiser des sous donc ça c'est une c'est une idée maintenant y a des gens dans l'&asso qui voudraient euh faire euh gagner de la l'argent qu'ils se mettent dans leurs poches donc on essaie de trouver des solutions euh et euh voilà
302. WT646: et euh après dans tes loisirs euh donc euh j'ai compris que l'association c'était une très grande partie euh de ta vie euh
303. WT646: d'autres loisirs en particulier euh je pense que le fait que
304. GF429: #1 tu graphes ça veut quand même dire #
305. WT646: #2 euh # que tu dois quand même savoir dessiner parce que c'est pas donné à tout le monde est-ce que tu tu me parlais de la BD euh est-ce que qu'est-ce que tu fais à côté euh

L'intervieweuse justifie sa supposition selon laquelle son co-locuteur « doit quand même savoir dessiner » par la proposition « parce que c'est pas donné à tout le monde ». Même considérant le contexte, cette justification ne me semble pas très compréhensible. A mes yeux, la conjonction *parce que* a ici la fonction de prétendre que la locutrice ait une raison plausible, ce qui n'est pas le cas, un peu comme dans les expérimentations d'Ellen Langer, décrites dans le chapitre 4.2.4. De plus, elle ne prend pas en charge ce lien causal, mais elle présente les faits comme nécessaires, ce qui se traduit par le verbe modal « devoir ».

306. GF429: euh je fais des toiles

307. WT646: ouais
308. GF429: pour euh des entreprises euh qui vendent euh de l'import export euh en en des objets asiatiques bref et du coup ils dans leurs magasins y a des des toiles donc euh j'arrive j'ai pas encore commencé véritablement à vendre des toiles avec lui mais j'ai engagé déjà le projet et en décembre je dois par exemple euh lui fournir euh déjà trois toiles euh #1 déjà faites #
309. WT646: #2 hm hm #
310. GF429: #1 #
311. WT646: #2 #
312. GF429: et voilà euh après je réalise euh en free-lance euh bah mon cas ouais mon cas de free-lance euh de réaliser des illustrations euh pour des clients pour euh bah ouais pour des clients
313. WT646: #1 en tant que free-lance #
314. GF429: #2 ouais et puis euh #
315. WT646: ça veut dire euh ça veut dire quoi enfin #1 tu #
316. GF429: #2 bah euh # je suis non plutôt je suis auto-entrepreneur +[pron=auto-autempreneur] #1 donc euh voilà #
317. WT646: #2 d'accord #
318. GF429: je j'ai un numéro siret qui me permet de démarcher de déclarer mes revenus euh euh voilà ça me permet de gagner de l'argent en plus euh chaque fin de mois quoi
319. WT646: hm hm
320. GF429: et euh de grossir mon book et voilà comme ça je gagne de l'expérience et un jour peut-être cette expérience me permettra de d'obtenir un un CDI euh dans une grosse boîte peut-être j'en sais rien #1 je sais pas du tout #
- Le locuteur explique son parcours professionnel dans l'avenir. Le verbe « permettre » implique l'idée d'un résultat positif et transmet ici l'idée d'un rapport causal (« J'obtiendrai un CDI *parce que* j'aurai de l'expérience »), semblable à la locution prépositive *grâce à* [6.2.6]. Le locuteur prend en charge ses propos et avoue leur caractère indécis. Cela se traduit par l'utilisation de la première personne du singulier, ainsi que des indicateurs de la modalité possible et même incertaine (« peut-être », « j'en sais rien », « je sais pas du tout ») [5.1.4.1].
321. WT646: #2 d'accord #
322. GF429: comment on va se décider je je je reste
323. WT646: et donc tu tu fais des toiles euh quel type de toile ? #1 c'est quoi euh #
324. GF429: #2 euh # d'illustrations euh mêlées à du du street art euh et puis beaucoup de références euh en street art ouais et graffiti et puis bah voilà
325. WT646: tu fais des expos ou euh
326. GF429: euh j'en ai réalisées euh quelques-unes euh euh hm à Blois j'en ai réalisées quelques-unes sur euh des thèmes comme euh manouche euh
327. WT646: et sur Orléans en #1 particulier ? #

328. GF429: #2 sur Orléans et euh # on a réalisé une qui était euh à l'escalier euh c'était là à l'escalier et euh avec bah l'&asso Urban Colors on on s'est permis de de réaliser des toiles et euh de les proposer et de les vendre
329. WT646: ça a bien marché ?
330. GF429: ouais ça a marché ma part ça a marché euh mais euh je suis bien content donc euh si je dis que ça marche ça veut dire que je peux en réaliser d'autres donc euh ça peut me faire de l'argent
331. WT646: et ça te plairait pas de vivre de ça de faire des toiles des dessins euh
332. GF429: si si si si si c'est vrai que ça serait plutôt plaisant euh mais euh faut voir faut voir j'aime bien aussi avoir une situation pour avoir une maison pour avoir euh des crédits pour avoir une bagnole enfin je sais pas mais euh avoir une une avoir une être au chaud quoi #1 être en sécurité #

Ici, le locuteur explique pourquoi il ne peut pas imaginer vivre de ses toiles, pourquoi il estime important d'« avoir une situation ». La construction *pour* + *infinitif* exprime un but ou une intention [6.1.2]. Le locuteur fait comprendre à sa co-locutrice que, pour atteindre ces buts (« avoir une maison », « avoir des crédits »,...), il lui faut « une situation ». D'un point de vue objectif, on pourrait faire remarquer que théoriquement, ces buts sont atteignables également en vendant des toiles, et pas seulement lorsqu'on a « une situation », et que le rapport causal n'est pas justifié tel qu'il est présenté ici. D'un autre côté, le locuteur n'insiste pas particulièrement sur la nécessité de ce lien causal, la construction *pour* + *infinitif* ne comptant pas parmi les marqueurs les plus insistants de la causalité, car elle exprime une intention personnelle plutôt qu'un fait généralement accepté [6.5.3].

333. WT646: #2 d'accord #
334. GF429: #1 #
335. WT646: #2 # donc dans tes loisirs c'est vraiment le #1 les principaux euh #
336. GF429: #2 euh ouais # l- euh après je fais aussi euh du airsoft #1 mais #
337. WT646: #2 hm # c'est quoi ? #1 hm #
338. GF429: #2 c'est euh le # la pratique de l'arme euh à à gaz à billes euh c'est-à-dire qu'on se retrouve avec des gens euh on a des des répliques d'armes et c'est-à-dire on s'amuse à se tirer dessus euh à éviter à garder son sang-froid à se concentrer à à être tactique euh des jeux collectifs euh avec des scénarios assez difficiles euh comme le paintball d'ailleurs pareil euh
339. WT646: d'accord et ça fait mal enfin c'est [rire]
340. GF429: euh bah euh oui si euh tu fais pas attention euh tu es pas tu fais n'importe quoi et que tu connais pas les règles tu t'en prends euh ben plein la tête #1 c'est clair #
341. WT646: #2 hm hm #
342. GF429: mais euh mais après euh si il faut trouver le juste équilibre euh dans dans le jeu quoi
343. WT646: ça reste divertissant #1 quoi c'est amusant #
344. GF429: #2 ouais voilà ça # c'est un divertissement c'est clair c'est clair mais ça me permet de de travailler ses sens voilà par exemple euh après euh [pf] [bb] c'est tout
345. WT646: c'est tout ? OK et euh
346. WT646: pas d'activités sportives non ? tu pratiques pas de #1 sport euh #

347. GF429: #2 ah j'en ai pratiqué # j'en ai pratiqué bah là euh non [rire] avec tout ce que je fais j'arrive pas à avoir le temps de [rire] de me mettre dans un club euh j'aimerais bien euh réaliser euh reprendre la natation et tout mais euh non j'en ai fait avant euh

Les propos que j'ai soulignés peuvent être interprétés de manière causale (« J'arrive pas à avoir le temps de [faire du sport] à cause de tout ce que je fais »), mais le locuteur ne marque pas ce rapport causal de manière explicite. J'en conclus qu'il ne cherche pas à se justifier plus que ça (parce qu'il ne pense pas en avoir besoin, peut-être), et/ou qu'il pense que sa colocutrice arrive bien à suivre son explication, vu qu'ils ont déjà parlé de « tout ce qu'il fait », et qu'elle comprend ce rapport causal aussi sans indication explicite.

348. WT646: #1 qu'est-ce que tu as fait comme sport avant ? #
349. GF429: #2 [bb] # euh j'ai eu la chance de faire du basket j'ai eu la chance de faire euh euh hm euh de la natation et du water-polo
350. WT646: hm hm
351. GF429: et voilà
352. WT646: d'accord et donc euh en parallèle euh
353. WT646: on parle de sport est-ce que tu fais euh de la musique ?
354. GF429: euh ouais j'ai fait de la musique pendant pas mal d'années euh du violon euh donc ça m'a appris ça m'a ouvert sur pas mal de choses euh
355. WT646: tu as eu une formation particulière euh ?
356. GF429: euh ouais j'étais en école de musique pendant au moins une dix ans et ensuite j'ai incorporé le Conservatoire euh où je j'en ai réali- fait que trois ans ou deux ans et je me suis arrêté parce qu'y avait le bac il fallait j'arrivais pas à tout faire [rire] donc euh fallait que je fasse un choix et euh je préférais mes études à la musique mais ça m'a apporté beaucoup de choses et euh je regretterai euh jamais

Le locuteur justifie pourquoi il a arrêté le Conservatoire au moment du bac. D'abord, il présente les raisons comme objectivement justifiables (l'expression *il fallait* renvoie à une nécessité, comme s'il n'avait pas eu le choix), mais ensuite il assume la responsabilité en disant que *lui*, il n'y arrivait pas et que *lui*, *il préférait* ses études à la musique.

357. WT646: d'accord euh
358. WT646: est-ce que tu pourrais me me raconter euh brièvement euh ce que tu as fait le week-end dernier ?
359. GF429: le week-end dernier qu'est-ce que j'ai fait ah bah oui par exemple euh bah y avait euh une entreprise qui s'appelle les Réseaux Ferroviaires de France sur Orléans qui travaillent avec la SNCF qui euh dans leur bâtiment en face ils ont le pont du tram au niveau de l'avenue de Paris direction Fleury et tout et euh ce mur était euh bah rempli de tags euh les vandals étaient passés et du coup il était pas très propre et ça leur gâchait un peu la vue donc ils étaient un peu dégoutés et euh ils ont ils nous ont proposé donc à mon &asso de réaliser euh un euh une fresque sur ce fameux pont euh nous on a tout de suite dit oui parce que euh c'était un bon moyen de faire de la pub en effet ça a pas loupé euh on a réalisé euh sur trois jours euh donc le vendredi samedi dimanche euh cette fresque euh très bien placée les z- les la Rép- est passée France Trois est passé on a réussi à passer à la télé du coup euh euh les retours ont été positifs euh c'était euh une bonne activité c'était euh efficace m- mon équipe a très bien travaillé euh donc je suis je suis bien satisfait du projet

Ce *donc* est un marqueur classique de la conséquence [6.1.1], et peut être interprété comme l'inversion chronologique de la causalité (« ils étaient dégoutés *parce que* ça leur gâchait la vue »). Le fait que la conjonction *donc* renvoie souvent à une loi plus générale a comme effet que la réaction des gens (le fait qu'ils étaient dégoutés) est présentée comme une réaction justifiée, comme si c'était « normal » de réagir ainsi dans une telle situation.

Par la proposition introduite par ce *parce que*, le locuteur explique pourquoi ils ont agi de telle façon, sans en assumer la responsabilité (en disant par exemple « parce qu'à nos yeux...»), et c'est à sa co-locutrice de lui croire. En revanche, ce lien causal semble bien plausible et je n'ai pas l'impression qu'il essaye de nous convaincre de quelque chose de douteux.

360. WT646: OK

361. GF429: pourvu que ça dure et je pense bah euh pour l'instant pas de nouvelles donc on on attend les prochaines réunions mais euh apparemment c'était déjà d'après les rumeurs on a bien on a bien géré et on risque d'avoir d'autres murs

Ici, il s'agit encore d'un marqueur prototypique de la conséquence, manière chronologiquement inverse de présenter un rapport causal [6.1.1]. Objectivement, il est difficile de dire si leur comportement (d'attendre les prochaines réunions) est une conséquence justifiée de ce qui est présenté comme la cause (qu'ils n'ont pas de nouvelles pour l'instant), mais le locuteur n'insiste pas non plus particulièrement sur ce rapport, il n'essaye pas de le présenter comme un rapport particulièrement légitime.

362. WT646: OK

363. GF429: donc j- d-

364. WT646: euh hm donc en restant dans les loisirs est-ce que euh

365. WT646: tu regardes un petit peu la télévision ?

366. GF429: euh ouais les infos bah je regarde sur le &net les infos de toute façon à la télé euh [pf]

367. WT646: y a une chaîne en particulier #1 que tu regardes ou #

368. GF429: #2 non non y a a pas de [pf] #

369. WT646: #1 pas tu as pas le temps oui ouais #

370. GF429: #2 si le matin quand je me lève euh #

371. WT646: #1 #

372. GF429: #2 # je me lève je regarde quoi euh euh une chaîne de bref [rire]

373. WT646: #1 tu regardes quoi ? #

374. GF429: #2 un dessin animé #

375. WT646: #1 #

376. GF429: #2 #

377. WT646: quoi comme type de dessins animés ?

378. GF429: un euh un dessin animé euh à deux balles euh je sais plus comment ça s'appelle

379. WT646: OK
380. GF429: et je regarde ça chaque matin je sais pas pourquoi je regarde ce truc-là
381. WT646: [rire]
382. GF429: c'est ça qu'est un gros problème [rire]
383. WT646: avant de commencer la journée de travail
384. GF429: mais ouais sinon j'ai pas de chaîne en particulier euh
385. WT646: non ?
386. GF429: à part la quatre avec euh bah le SAV et et Bref
387. WT646: hm hm
388. GF429: [bb]
389. WT646: Bref qu'est-ce que c'est Bref ?
390. GF429: Bref c'est le fameux euh buzz du moment euh qui est le court-métrage euh de la vie d'un mec des choses de la vie que tout le monde où tout le monde se se reconnaît et et c'est assez fort parce que c'est vachement bien fait et c'est marrant

Le fait que cette série est « vachement bien fait » et « marrant » ne semble pas très bien justifier qu'elle est « assez fort », je dirais plutôt qu'il s'agit d'une énumération et que les qualités « assez fort », « vachement bien fait » et « marrant » se complètent, mais pas que les uns *justifient* l'autre. Le locuteur semble se servir du langage causal pour donner plus de poids à ses propos. De plus, le locuteur ne prend pas en charge ses propos (en disant par exemple « à mon avis »), je dirais qu'il veut convaincre sa co-locutrice du fait que cette série est bien.

391. WT646: d'accord
392. WT646: euh en parlant de télé- euh on peut relier l'ordinateur est-ce que tu joues à des jeux vidéo ?

L'intervieweuse justifie sa question suivante par le fait qu'ils parlent déjà d'un thème lié, et elle se sert d'un gérondif qui peut être interprété de manière causale (« on passe à l'ordinateur *puisque* nous parlons déjà de télé »). Il s'agit d'un connecteur argumentatif [6.5.6].

393. GF429: ouais en effet je suis un gros geek aussi
394. WT646: [rire]
395. GF429: j'ai testé euh beaucoup de jeux vidéo bah en même #1 temps je suis né dedans euh #
396. WT646: #2 lesquels ? #
397. GF429: ah bah je suis testé beaucoup de consoles beaucoup de supports
398. WT646: #1 quoi comme euh #
399. GF429: #2 sur PC # Playstation trois Megadrive euh euh Game Boy euh PSP euh Wii euh tout quoi et donc les jeux euh bien hardcore de no life comme World of Warcraft euh j'ai testé euh là ou les jeux les RPG les MMORPG euh j'aime bien aussi les RPS euh les jeux de foot- euh ouais mais euh vite fait euh surtout jeux de combat les jeux où tu es tout seul genre Fallout euh euh Dark Souls euh des jeux euh bizarres euh euh avec des mondes euh avec un travail euh énorme derrière où euh on se

rend compte que on bah c'est c'est c'est un très beau boulot et euh on est content de jouer à des jeux comme ça quoi donc un geek qui apprécie l'art euh digital euh des jeux quoi

400. WT646: OK et euh ce serait lequel ton préféré ? tu en as un en préf- en particulier ? ou euh

401. GF429: [pf] un jeu un seul jeu ah c'est trop difficile y en a des millions de jeux [rire]

A mes yeux il semble évident qu'il y a un rapport causal entre les propos du locuteur ici (« c'est trop difficile [de nommer un jeu préféré] parce qu'il y en a des millions »). Je dirais que ce rapport est si évident que le locuteur ne voyait pas la nécessité de le marquer explicitement.

402. WT646: enfin des millions euh exagè-

403. GF429: bah des milliers déjà des centaines de milliers euh [pf] non euh je un en particulier en ce moment c'est euh un jeu c'est qui s'appelle Dark Souls Dark Souls #1 voilà #

404. WT646: #2 d'accord #

405. GF429: c'est tout

406. WT646: OK [rire]

407. WT646: et euh comme type de de console ce serait plus quoi ? ta préférence ?

408. GF429: ah non le jeu c'est Final Fantasy VII le jeu s'appelle m- et la console ce serait euh PSP

409. WT646: PSP et pourquoi euh tu as changé d'avis là en en disant euh #1 Final Fantasy VII #

410. GF429: #2 bah parce que # c'est un jeu c'est un RPG euh qui a marqué #1 des mill- #

Le locuteur justifie pourquoi il a changé d'avis en ce qui concerne son jeu préféré, prétendant que « c'est un jeu qui a marqué des mill- ». Je suppose qu'il voulait dire « des milliers de gens » ou quelque chose de pareil. Si c'est le cas, je trouve cette explication douteuse (qu'il aime particulièrement un jeu *parce que* ce jeu a marqué beaucoup de gens), il s'y réfère à une généralité au lieu de préciser ses raisons personnelles d'aimer ce jeu. Sans la conjonction *parce que*, je ne percevrais pas de rapport causal entre ces propos. La conjonction *parce que* semble donner plus de poids à ses propos, donnant l'impression qu'il a une justification légitime, ce qui n'est pas le cas à mes yeux.

411. WT646: #2 qu'est-ce que c'est un RPG ? #

412. GF429: RPG ça veut dire real player game

413. WT646: d'accord

414. GF429: et c'est un jeu où tu euh évolues dans un scénario euh d'heroic fantasy euh et du coup euh tu évolues tu évolues tu évolues tu découvres des gens tu découvres des objets tu gagnes des niveaux de l'expérience et patati et patata et et euh et le le l'histoire de ce jeu est très jolie et très longue ça se passe sur quand même trois CD euh c'était euh et puis à l'époque euh tout le monde en parlait quoi c'était vraiment un effet euh c'était un super jeu voilà voilà OK est-ce que euh pour passer à autre chose

415. WT646: est-ce que tu tu fréquentes euh les réseaux sociaux ?

416. GF429 : euh genre Facebook ?

417. WT646 : par exemple

418. GF429 : bah pour oui parce que j'avais besoin de reprendre contact avec des gens euh que je voyais plus donc euh ça m'a bien aidé euh

Le locuteur justifie le fait qu'il fréquente Facebook, disant qu'il « avait besoin de reprendre contact avec ... ». Ce lien causal ne semble pas suffisant à mes yeux, car il y a d'autres moyens de reprendre contact avec quelqu'un que Facebook. Et l'expression « j'avais besoin », qui présente les choses sous une modalité nécessaire, va dans le même sens que mon soupçon selon lequel le locuteur se sert du langage causal pour dissimuler le caractère pas tout à fait plausible de ce lien causal.

419. WT646: comment tu le considères par exemple ce réseau ?
420. GF429: euh comme un moyen de le m- un des meilleurs moyens de communication euh bah un des meilleurs moyens de réseau social quoi #1 voilà c'est bien #
421. WT646: #2 d'accord #
422. GF429: ce que je voulais dire je peux pas le nier euh je vais pas inventer en même temps ça fait de la pub en même temps euh tu es [pf] au début surtout quand c'est apparu tu restais des heures dessus euh maintenant euh tu passes un peu moins de temps
423. WT646: tu passes par exemple combien de temps euh #1 dessus ? #
424. GF429: #2 oh # [pf] ça peut être euh [bb] ouais cinq minutes cinq minutes c'est long hein
425. WT646: hm hm
426. GF429: le temps d'aller ta page euh changer des trucs euh apprécier euh voir les gens discuter avec eux euh c'est pas très long hein mais euh tu peux envoyer des messages donc ça c'est c'est vraiment euh un #1 très bon outil #

Ce *donc* peut être vu comme un marqueur classique de la conséquence [6.1.1]. Là aussi, on pourrait inverser les propositions et les relier par un marqueur causal (« c'est vraiment un bon outil *parce que* ... »). Ou alors, on pourrait voir ce *donc* comme un terme explétif, ou alors remplaçable par une conjonction de coordination, comme par exemple *et*, et ainsi ignorer tout rapport causal. Quoi qu'il en soit, le locuteur n'insiste pas particulièrement sur le rapport causal. Tout de même, le locuteur n'assume pas ses propos, ni le fait qu'il s'agit de son avis personnel. Tout au contraire, il ajoute l'adverbe « vraiment », qui propose une certitude objective [5.1.4.1], ce qui n'est pas justifié à mes yeux.

427. WT646: #2 donc par jour # seulement cinq minutes tu tu passes du temps euh
428. GF429: bah je reviens ah ouais non ça ça je reviens plusieurs fois #1 je reste cinq minutes mais je reviens plusieurs fois #
429. WT646: #2 d'accord tu tu fais plusieurs euh #
430. GF429: ouais je dois dois faire euh ouais quatre ou cinq quoi dans la journée
431. WT646: OK donc sur PC #1 au travail #
432. GF429: #2 sur # ouais euh #1 Macintosh #
433. WT646: #2 d'accord #
434. GF429: #1 #
435. WT646: #2 #

436. WT646: euh par exemple euh en terme de téléphone non tu #1 tu as pas de sur le portable d'accord #
437. GF429: #2 si sur le portable aussi du coup euh donc je me suis installé euh #
438. WT646: tu as quoi comme type de téléphone ?
439. GF429: un Iphone
440. WT646: #1 et euh #
441. GF429: #2 trois GS #
442. WT646: d'accord tu en es content ?
443. GF429: bah il marche
444. WT646: il marche [rire] en ce qui concerne Orléans euh est-ce que tu connais les différents euh
445. WT646: événements culturels
446. GF429: euh d'Orléans ?
447. WT646: ouais
448. GF429: bah j'en connais un petit peu je connais pas tout
449. WT646: euh lesquels par exemple te viennent à l'esprit là maintenant euh quand euh on en parle ?
450. GF429: euh peinture danse sculpture euh hm euh
451. WT646: et moi si je te dis par exemple euh la fête de Jeanne #1 d'Arc le marché de Noel #
452. GF429: #2 ah oui d'accord #
453. WT646: le Festival de Loire est-ce que euh ça te dit quelque chose ? tu y vas ou pas ?
454. GF429: ouais j'y allais quand j'étais petit euh à la fête de Jeanne d'Arc maintenant euh [pf] bah euh j'y vais plus [rire] tout simplement
455. WT646: #1 pourquoi plus le temps plus plus l'envie euh #
456. GF429: #2 j'y vais plus parce que ouais plus le temps ouais # j- j'ai paradé pour les f- les trucs euh quand j'étais petit donc euh

Le locuteur explique pourquoi il ne va plus à ce festival en question. Il dit ne plus avoir le temps, ce qui, de mon point de vue, est un peu douteux (à mon avis, on trouve normalement le temps pour les choses qu'on estime importantes, mais il s'y agit d'une question philosophique que je ne veux pas développer ici). L'intervieweuse semble se contenter de cette explication. J'ai l'impression que le marqueur prototypique de la causalité *parce que* a un effet convaincant ici et fait en sorte que les propos ne sont pas remis en question.

457. WT646: ah oui d'accord
458. GF429: j'étais à côté de Jeanne d'Arc voilà je l'ai vue euh pendant euh des années quoi #1 au moins six ans de défilé #
459. WT646: #2 et comment ça se fait que #

460. GF429: parce que j'étais euh louveteau et scout de France euh hm ça m'a beaucoup ap- c'était bien hein je vais pas le nier ça m'a beaucoup apporté c'est vrai que ça paraît ridicule euh aux yeux des gens mais euh ça m'a beaucoup aidé euh en d- dans ma recherche de moi-même quand j'étais &ado et gamin donc euh ça je peux pas je peux pas cracher dessus et du coup bah voilà euh tu es scout euh et bah y a un côté religieux qui est mais jumelé avec l- l'esprit le mouvement et euh bah ça ça joue avec la fête de Jeanne d'Arc #1 qu'a un côté aussi euh religieux #

La proposition introduite par *parce que* répond à la question de l'intervieweuse et explique pourquoi le locuteur a participé au défilé pendant six ans. Il n'y a ni insistance, ni tentative de conviction, et l'emploi de la conjonction est bien justifié à mes yeux.

Ce *donc* peut être vu comme marqueur de la conséquence, et on pourrait inverser les propositions qu'il relie et le remplacer par un marqueur de causalité. Je ne dirais pourtant pas qu'il insiste particulièrement sur cette relation causale en la renvoyant à une loi plus générale, ce qui s'explique peut-être par le fait que le locuteur assume lui-même ses propos, commençant chaque proposition par « je ».

461. WT646: #2 hm hm #

462. GF429: donc euh il fallait qu'on soit côté euh en rang euh au pas euh derrière dans les dans les défilés de Jeanne d'Arc donc chaque année on le faisait et euh donc euh je connais #1 bien le délire euh donc euh #

Ces deux *donc* sont des marqueurs classiques de la conséquence, qui lient deux faits dont l'un mène logiquement à l'autre [6.1.1.2]. En revanche, est-ce justifiable de la part du locuteur de dire qu'il n'y a « pas besoin de réitérer la chose maintenant » *parce qu'il* « connaît bien le délire » *parce qu'il* a déjà participé plusieurs fois à ce défilé ? Connait-on vraiment un événement auquel on a assisté dans le passé si bien qu'il n'y a plus « besoin » d'y aller ? Ou s'agit-il plutôt d'un point de vue subjectif de la part du locuteur, qu'il ne veut plus y aller (parce qu'il n'aime pas trop ces défilés par exemple) ? Le fait que le locuteur appelle cet événement un « délire », ce qui est très jugeant, renforce mon sentiment qu'il essaye de persuader sa co-locutrice en présentant des faits subjectifs de manière plutôt objective. L'emploi de la conjonction *donc* y contribue, comme cette conjonction laisse souvent entrevoir une loi plus générale à laquelle on se réfère [6.1.1.2]. L'expression « pas besoin » a un effet similaire, parce qu'elle traduit une nécessité générale (« Il n'y a pas besoin » est une constatation objective, le locuteur aurait également pu prendre en charge ce lien en disant par exemple « je n'ai pas envie ») Ainsi, le locuteur présente le lien causal sous une lumière nécessaire, même si ce lien est assez subjectif, peut-être pour éviter des doutes de la part de l'intervieweuse.

463. WT646: #2 donc tu connais bien #

464. GF429: pas besoin de réitérer la chose maintenant euh j'ai autre chose à faire

465. WT646: et euh

466. WT646: marché de Noël par exemple ? #1 là on va bientôt arriver à Noël euh #

467. GF429: #2 ouais euh [pf] #

468. WT646: non pas trop #1 c'est pas #

469. GF429: #2 non # pas trop euh mais on peut se balader histoire de d- histoire de voir quoi #1 histoire de voir euh #

470. WT646: #2 hm hm #
471. GF429: goûter les les les produits euh voilà ça peut être intéressant euh mais euh si je pouvais m'en passer je le le ferais
472. WT646: d'accord et le Festival de Loire par exemple ?
473. GF429: Festival de Loire bah si c'est euh une occasion de sortir bon surtout qu'il fait bon encore à cette période-là dehors donc euh c'est une occasion de sortir de goûter la bière les omelettes euh d'autruche
474. WT646: les omelettes ?
475. GF429: ouais euh non crêpes pardon
476. WT646: les omelettes
477. GF429: crêpes d'autruche bref
478. WT646: #1 des crêpes OK #
479. GF429: #2 euh #
480. WT646: #1 #
481. GF429: #2 #
482. WT646: en parlant d'omelette tu sais faire une euh

Comme c'était le cas plus haut (énoncé 392), l'intervieweuse justifie sa question suivante par ce lien qui peut être compris de manière causale (« *Comme/Puisque* on parle déjà d'omelette, il convient de demander... »). Elle se sert donc de cette construction comme un connecteur argumentatif [6.5.6].

483. GF429: une omelette ?
484. WT646: une omelette comment tu la ferais l'omelette ?
485. GF429: des oeufs
486. WT646: raconte-moi euh donne-moi ta recette de l'omelette tiens vas-y
487. GF429: euh la recette de l'omelette euh poêle
488. WT646: ouais poêle de quoi
489. GF429: poêle euh une poêle
490. WT646: hm
491. GF429: hein
492. WT646: tu prends une poêle
493. GF429: je prends une poêle
494. WT646: ouais
495. GF429: je prends des oeufs je les casse je les mélange je les mets
496. WT646: tu les mets où ?

497. GF429: dans la poêle qui chauffe du sel du fromage je fais gonfler j'attends qu'elle soit grosse je mets du jambon je fais chauffer un petit peu recto verso je la retourne et je la sers
498. WT646: d'accord tu aimes bien cuisiner ou
499. GF429: euh hm j'ai j'ai pas encore pris le temps de savoir cuisiner je sais me faire à manger en tout cas
500. WT646: OK
501. GF429: bien manger
502. WT646: c'est plutôt qui qui cuisine chez toi ?
503. GF429: bah euh sachant que j'habite encore chez papa et maman le fait de cuisiner euh quand je suis tout seul c'est moi avec mon petit frère c'est moi mais quand y a quelqu'un euh les parents on peut pas les gêner on les dérange plus qu'autre chose quand on est la cuisine donc ils on les laisse faire on peut demander ne- euh de les aider mais [bb] ça marche pas beaucoup

Le locuteur explique pourquoi il ne cuisine pas lorsque ses parents sont à la maison, avançant comme raison qu'il ne fait que déranger. Il présente ce rapport comme un rapport de conséquence, qu'il marque par la conjonction *donc*, qui postule souvent une sorte de loi plus générale ou un caractère nécessaire de la relation. En étant méfiant, on pourrait supposer que le locuteur présente les faits ainsi pour masquer d'autres raisons (qu'il n'aime pas trop cuisiner, par exemple, ou qu'il préfère que ses parents lui fassent la cuisine parce qu'il en a l'habitude, etc.), mais sans être de la famille, on ne peut pas vraiment vérifier la réalité de ses propos, ni porter des jugements quelconques.

504. WT646: OK donc bon on s'est un peu écarté mais si on revient sur euh [rire en fond] sur Orléans euh euh hm t- est-ce que est-ce que tu trouves que
505. WT646: que circuler dans Orléans c'est c'est simple ou pas ?
506. GF429: ça dépend des horaires ça dépend des horaires euh pour rentrer dans Orléans par exemple le soir ou ou en sortir euh c'est un petit peu difficile heureusement qu'y a la tangentielle
507. WT646: #1 hm hm #
508. GF429: #2 j'avoue que # c'est super pratique euh non ça va c'est mieux que Paris quoi
509. WT646: c'est mieux que Paris
510. GF429: ouais
511. WT646: OK euh d'ailleurs généralement tu
512. WT646: te déplaces comment euh #1 sur Orléans #
513. GF429: #2 en voiture #
514. WT646: seulement en voiture ?
515. GF429: à vrai avant d'avoir le permis c'était uniquement le bus euh mais là maintenant que j'ai la voiture euh
516. WT646: donc euh sachant que tu te déplaces en en voiture tu dois quand même euh connaître Orléans euh assez bien est-ce que

Par ce participe, l'intervieweuse justifie son affirmation que son co-locuteur « doit connaître Orléans assez bien ». Il s'agit d'un connecteur argumentatif, car elle justifie son énoncé plutôt que le contenu de cet énoncé [6.5.6].

517. WT646: qu'est-ce que tu penses des aménagements de de d'Orléans par exemple euh euh donc toi tu prends pas le tram mais tu vois quand même la construction du tram euh euh qu'est-ce que tu en penses ? #1 est-ce que tu trouves que c'est une bonne chose #
518. GF429: #2 bah j'attendrais de euh #
519. WT646: est-ce que euh est-ce que non au contraire tu trouves que c'est pas utile euh que que qu'est-ce que tu pourrais m'en dire ?
520. GF429: c'est utile s'ils le font qu'ils dépensent des tonnes euh et des millions d'euros euh là-dedans c'est que c'est super utile et hyper pratique pour euh le futur euh moins dépenser de carburant et utiliser plus euh quelque chose de pas naturel mais euh moins polluant quoi c'est utiliser le pratique euh à l'inconvénient euh bah c'est bien je pense que c'est c'est efficace ça commence à se transformer et puis c'est normal d'évoluer quoi et de trouver les les trucs pratiques #1 c'est plus facile #

Le locuteur présente son opinion par rapport au tram qui est en construction au moment de l'interview. Cependant, il ne présente pas ses arguments comme *son* opinion personnelle, mais plutôt comme des vérités assurées, attribuant la responsabilité à « ceux qui le font » (en disant, de manière exagérée « s'ils le font, c'est *parce* que c'est super utile et hyper pratique »). La construction *si... c'est parce que* a été décrite dans le chapitre 6.2.1 comme une manière particulièrement insistante de présenter un rapport causal. Dans l'énoncé ci-dessus, l'élément *parce* manque, mais la construction a le même effet renforçant du rapport causal. Les adjectifs « super » et « hyper » ajoutent encore à cet effet. D'un point de vue objectif, je considère ce rapport causal comme douteux (je ne crois pas que quelque chose soit automatiquement très utile et pratique, seulement parce que quelqu'un y dépense beaucoup d'argent). Je ne considère pas justifié le langage causal employé par le locuteur ici, et j'ai l'impression qu'il veut éviter que sa co-locutrice remette en doute ses propos.

521. WT646: #2 OK #
522. GF429: d'accès euh que ce soit moins cher qu'on n'ait plus besoin d'utiliser sa voiture pour aller au travail ce serait trop bien
523. WT646: et euh Orléans dans l'ensemble euh au niveau des aménagements tu trouves que que la ville s'en sort pas trop mal ou pas par exemple les bords de Loire je sais pas si #1 tu as connu avant est-ce que #
524. GF429: #2 ouais c'est vrai qu'ils ont enfin ouais c'est vrai # c'est vrai que par ouais c'est vrai l'aménagement est beaucoup plus c'est beaucoup plus propre c'est beaucoup plus euh sympa euh visuellement on se sent ouais on se sent on peut se sentir bien avec euh les nouvelles structures euh amén- avec les nouveaux aménagements c'est clair la rue de Bourgogne elle est elle est agréable euh le tram euh j'attends de voir ce que ça va donner mais euh déjà on voit rue Jeanne d'Arc c'est c'est propre #1 euh [bb] #
525. WT646: #2 hm hm #
526. GF429: c'est du très beau boulot c'est du très très beau boulot euh pourvu que ça dure quoi #1 en plus ce q- #
527. WT646: #2 OK #

528. GF429: non non c'est vraiment bien c'est une jolie moi j'aime bien Orléans euh
529. WT646: #1 tu tu y plais enfin euh #
530. GF429: #2 s- # bah j'y suis pas né mais euh je j'aime bien cette ville-là #1 j'aime bien cette #
531. WT646: #2 d'accord #
532. GF429: ville-là je peux pas le nier euh
533. WT646: donc si tu aimes cette ville-là est-ce que euh
534. WT646: tu penses qu'à Orléans euh y a une façon de parler ou pas ?
535. GF429: ouais y a des expressions du vocabulaire euh qui est euh c'est original quoi
536. WT646: comme par exemple est-ce que tu as des idées là qui #1 viennent euh #
537. GF429: #2 bah les trucs avec les &chle euh # genre euh les &chmères les &chlopes euh de
538. WT646: tu penses que ça vient d'Orléans ça ?
539. GF429: ouais #1 ouais ouais #
540. WT646: #2 d'accord #
541. GF429: ça vient d'Orléans hein je sais pas d'où ça vient mais mais euh ça vient d'Orléans y a quoi d'autres les &chmères les &chlopes pas euh les &chmittes je suis pas sûr ça doit venir de partout ça enfin bref y a le vocabulaire
542. WT646: tu trouves qu'on parle bien ?
543. GF429: euh [pf] je sais pas si on parle bien euh ça dépend de la façon de parler aussi euh pour moi j'ai toujours vu que les orl- Orléanais euh on les appelait les chiens d'Orléans parce qu'on disait qu'ils étaient pas accueillants qu'ils étaient pas gentils pas agréables euh pas irrespectueux et tout envers les les gens qui venaient de l'extérieur

Le locuteur explique à sa co-locutrice pourquoi les Orléanais portaient ce nom. Il se distancie de cette explication à l'aide d'une médiation causale [5.1.3] en disant « on disait », ce qui est semblable à « selon les rumeurs ». Il ne la prend donc pas en charge lui-même et ne semble pas chercher à convaincre sa co-locutrice de la vérité de ce fait.

544. WT646: c'est une rumeur ça c'est
545. GF429: euh c'est j'ai toujours entendu ça donc oui oui c'est une le mot qui se dit #1 quoi #
546. WT646: #2 hm hm #
547. GF429: c'est le mot qui se dit euh mais euh après euh [bb] moi j'ai jamais eu de problème euh particulier quoi là-dessus euh
548. WT646: et euh hm en en en ce qui concerne les jeunes tu penses
549. WT646: que les jeunes d'Orléans ont une façon à eux de bien parler ou de de parler ou pas ?
550. GF429: [pf] j'ai pas fait euh f- euh [bb] j'en sais rien moi
551. WT646: OK
552. GF429: je traîne pas avec les gens euh pour savoir comment

553. WT646: hm hm
554. WT646: et toi tu parles d'autres langues ?
555. GF429: d'autres langues ?
556. WT646: que le français ? #1 enfin que euh #
557. GF429: #2 euh j- # baragouine l'espagnol je hm peux gérer une discussion en anglais
558. WT646: OK
559. GF429: et voilà mais je parle pas correctement le français déjà donc euh
560. WT646: tu parles pas correctement ?
561. GF429: bah j'utilise euh des mots de vocuai- vocabulaire euh hm anglais des fois dans mes phrases euh j'utilise euh euh des expressions euh pas du verlan mais enfin voilà euh trucs familiers dans mes dans mes phrases quand je m'adresse des fois à des professionnels quoi c'est pas que j'ai peur hm ou v- enfin pas peur pas peur mais des fois euh je m- je m'embrouille un peu ou
562. WT646: et dans le
563. WT646: dans la façon de parler des gens sur Orléans est-ce qu'y a des choses qui t'agacent ? ou pas ?
564. GF429: euh la façon de parler ?
565. WT646: hm qui t'agacent ou euh au contraire qui t'amuse quand tu les vois parler est-ce que euh
566. GF429: ouais ouais ce ça m'amuse plus qu'autre chose don-
567. WT646: par rapport à des gens en #1 particulier ou #
568. GF429: #2 bah le vocabulaire euh #
569. WT646: #1 #
570. GF429: #2 # qu'ils utilisent #1 que je connais déjà que j'ai déjà entendu euh #
571. WT646: #2 hm #
572. GF429: #1 #
573. WT646: #2 #
574. GF429: #1 que j'utilisais avant que j'utilise plus euh #
575. WT646: #2 hm hm #
576. GF429: parce que j'ai grandi ou patati patata voilà tous les #1 les exemples #

Le locuteur explique pourquoi il ne se sert plus d'un certain vocabulaire, donnant comme raison qu'il « a grandi ou patati patata », ce qui ne semble pas très convaincant, mais il ne semble pas chercher à être particulièrement convaincant. Il offre deux explications, dont la deuxième ne peut pas être prise au sérieux, peut-être parce qu'il ne sait pas non plus l'explication de ce fait.

577. WT646: #2 plus par # rapport aux jeunes par rapport aux personnes âgées euh aux

578. GF429: euh bah déjà euh ça m'arrive d'entendre des jeunes des personnes âgées euh plus vieux que moi genre la cinquantaine qui utilisent euh hm des mots comme euh meuf euh ou &shmites
579. WT646: ouais
580. GF429: ou euh bah des m- voilà des des mots euh qu'utilisent les jeunes
581. WT646: #1 ouais du verlan ou de l'argot euh #
582. GF429: #2 et ça et y en a de plus en plus je trouve # qui utilisent des des mots comme ça
583. WT646: et ça te choque ?
584. GF429: ça fait bizarre ça fait bizarre euh ça fait bizarre mais euh ch- bref ça m'atteint pas plus que ça quoi
585. WT646: hm hm tu fais pas trop #1 attention à à ce genre de #
586. GF429: #2 non non non #
587. WT646: #1 #
588. GF429: #2 #
589. WT646: de caractéristiques hm tout à l'heure tu nous parlais de de Paris
590. WT646: enfin tu me parlais de Paris à une échelle hein plus grande euh tu penses que Paris euh le fait que Orléans soit proche de Paris tu penses que c'est une bonne chose ou pas ?
591. GF429: ouais
592. WT646: ouais
593. GF429: bah ouais euh les gens qui travaillent à Paris ils peuvent habiter à Orléans en faisant des aller retour déjà donc c'est moins cher d'habiter sur Orléans que sur Paris donc c'est cool euh hm ensuite bah ouais c'est à une heure et demie d'Orléans euh besoin de sortir euh on motivés de passer un week-end de folie euh tu vas à Paris euh puis euh c'est une valeur sûre Paris quoi pour sortir euh ensuite euh puis ouais ça ça y a c'est c'est c'est non c'est vraiment bien #1 c'est euh #
594. WT646: #2 d'accord #
595. GF429: je sais pas comment exprimer mais y a tout tout ce qui faut à Paris donc euh
596. WT646: et euh donc là on parlait de Paris mais euh si euh par exemple
597. WT646: tu devais comparer entre Orléans et Tours euh est-ce que y euh t'aurais une #1 préférence euh #
598. GF429: #2 ah ouais #
599. WT646: laquelle rep- quelle ville représenterait pour toi le mieux euh la région Centre ?
600. GF429: hm bah ouais Orléans euh ouais Orléans Tours c'est vrai que c'est c'est pas mal même Tours est une bonne ville hein
601. WT646: ouais
602. GF429: ouais je la trouve jolie comme tout euh elle est beaucoup plus ça sort plus déjà c'est plus un peu plus fou qu'Orléans euh ouais c'est vrai que oh Tours

603. WT646: #1 Tours ? #
604. GF429: #2 ouais le centre # Tours plus qu'Orléans même déjà
605. WT646: et euh pourquoi enfin pourquoi tu penses ça ? une raison particulière #1 ou le fait que ça bouge euh #
606. GF429: #2 euh non mais je la v- je la vois plus # je la vois encore plus médiévale qu'Orléans en fait
607. WT646: #1 médiévale ? #
608. GF429: #2 Tours euh # ouais médiévale euh dans les structures et pourtant ils ont aménagé aussi euh autant qu'Orléans
609. WT646: oui
610. GF429: mais euh les les les bâtiments les les où y a encore des châteaux je crois que y a encore des structures qui datent euh euh y a des bâtiments euh historiques euh qui prônent Tours
611. WT646: hm hm
612. GF429: donc euh pour ma part après je peux me tromper je pense qu'y a un mais j-
613. WT646: #1 c'est ton avis quoi #
614. GF429: #2 déjà ouais #
615. WT646: #1 #
616. GF429: #2 #
617. WT646: OK bon ben je te remercie pour euh ce petit entretien
618. GF429: bah de rien

Référence enregistrement:	ESLO2_ENTJEUN_1229.wav
Corpus:	ESLO2
Catégorie:	Entretien jeunes
Précisions sur la catégorie:	Discussion en face à face entre un chercheur et un jeune locuteur témoin (18-25 ans) à partir d'une trame d'entretien
Editeurs:	LLL Université d'Orléans
Créateurs:	LLL Université d'Orléans - ESLOs
Chercheur:	Baude, Olivier
Date d'enregistrement:	21/11/2011
Droits:	Copyright (c) 2012 Université d'Orléans/LLL Freely available for non-commercial use. This file is licensed under a Creative Commons License.
Durée:	00:30:47
Lieu spatial:	Saint-Jean-de-la-Ruelle
Locuteurs:	• WR641 (personne interviewée, féminin, 23 ans) • WT646 (intervieweuse)

619. WT646: alors
620. WT646: donc pour commencer euh quel âge as-tu ?
621. WR641: euh j'ai vingt-trois ans
622. WT646: qu'est-ce que tu fais de beau dans la vie ?
623. WR641: euh je suis technicienne de production in- industrielle je travaille chez Gemey je prépare euh je suis sur une ligne de production et je m'occupe de la production de gloss
624. WT646: donc ça consiste en quoi en fait exactement ? qu'est-ce que tu fais exactement sur la ligne euh là où tu travailles ?
625. WR641: eh ben en fait quand j'arrive le matin je commande mes articles de conditionnement c'est-à-dire la petite flaconette la petite brosse euh je commande euh l- le jus c'est ce qui c'est ce qui contient le gloss et après euh je mets euh je mets le jus euh dans un fondoir et après c'est deversé dans les flacons et c'est vissé moi je m'occupe du du fonctionnement de la machine en général
626. WT646: OK et donc ça c'est sur toute euh toute la journée ? tu tu fais ça toute la journée ?
627. WR641: euh je suis en en horaire d'équipe donc je suis une semaine du matin une semaine de l'après-midi
628. WT646: d'accord
629. WT646: et euh donc pour faire ça euh pour parvenir à faire ce travail qu'est-ce que tu as fait en fait comme études avant ?
630. WR641: euh j'ai fait une formation par euh Le Pôle Emploi qui a duré neuf mois

631. WT646: hm hm
632. WR641: qui m'a donné euh un titre euh professionnel et j'ai repassé un bac- euh je de de ma volonté que que j'ai obtenu
633. WT646: d'accord c'était un bac- quoi ?
634. WR641: euh pilote de système de production automatisée
635. WT646: OK euh hm
636. WT646: depuis quand euh tu habites euh sur Orléans ?
637. WR641: depuis toujours
638. WT646: depuis toujours
639. WT646: euh qu'est-ce qui t'a poussée s- à t'installer sur Orléans ?
640. WR641: ben j'ai toujours habité euh sur la banlieue orléanaise donc euh je je m'y sens bien j'ai pas envie de déménager

La personne interviewée explique pourquoi elle habite à Orléans et pourquoi elle ne pense pas à déménager. Il n'est pas clair si ce *donc* marque un rapport de conséquence, ce qui correspondrait à une causalité inversée (« je m'y sens bien et j'ai pas envie de déménager *parce que* j'ai toujours habité ici » ce qui, à mes yeux, est un peu douteux comme rapport), ou s'il s'agit simplement d'un terme explétif. Son hésitation juste après la conjonction, qui se traduit par « euh », porte à croire qu'il s'agit plutôt d'un terme explétif. L'ambiguïté de la situation est pourtant un signe qu'elle n'insiste pas particulièrement sur le rapport causal et qu'elle laisse le choix à l'intervieweuse d'y voir un rapport causal ou pas.

641. WT646: oui et euh
642. WT646: donc actuellement tu vis euh toute seule tu vis euh tu vis comment tu vis euh
643. WR641: non depuis euh de- enfin trois mois maintenant je j'habite avec mon copain
644. WT646: #1 ouais #
645. WR641: #2 sur Saint-Jean-de-la-Ruelle #
646. WT646: #1 #
647. WR641: #2 #
648. WT646: d'accord et euh donc euh hm
649. WT646: qu'est-ce qu'il fait lui dans la vie ?
650. WR641: il est paysagiste
651. WT646: paysagiste d'accord donc vous habitez à Saint-Jean-de-la-Ruelle donc ça fait deux mois à peu près euh
652. WT646: tu habitais où avant ?
653. WR641: à Chaingy
654. WT646: à Chaingy euh chez tes parents ?

655. WR641: oui
656. WT646: d'accord et euh hm
657. WT646: et tes parents qu'est-ce qu'ils font dans la vie ?
658. WR641: euh mes parents avaient euh avaient créé une société ils avaient un un garage donc ma m-
mon père était mécanicien et dépanneur sur l'autoroute #1 et euh ma mère était secrétaire #
659. WT646: #2 ouais #
660. WR641: #1 #
661. WT646: #2 # d'accord et euh hm
662. WT646: est-ce que tu as des frères et soeurs ?
663. WR641: oui j'ai une soeur de vingt-neuf ans d'accord
664. WT646: qu'est-ce qu'elle fait euh dans dans la vie ?
665. WR641: elle vient d'ouvrir euh une boutique de fleurs euh à Orléans
666. WT646: une boutique de fleurs d'accord et euh ça se passe bien la boutique marche bien ?
667. WR641: euh bah pour le ça fait une semaine et euh ça c'est un bon démarrage
668. WT646: d'accord euh hm tu lui donnes un coup de main ou ou pas ? vous lui donnez euh enfin #1
toi euh #
669. WR641: #2 bah pour l'instant # pour le début oui on l'a beaucoup aidée et puis euh j'y vais au moins
une fois par semaine le samedi pour euh pour l'aider en vente
670. WT646: et ça te plaît c'est plus une contrainte ou c'est vraiment euh dans une ça te fait plaisir d'aller
l'aider euh
671. WR641: non c'est sympa j'aime bien
672. WT646: c'est un nouvel univers que tu découvres
673. WR641: euh oui
674. WT646: OK et donc alors pour revenir à Orléans donc tu m'as dit que euh tu habitais enfin dans la
dans l'agglomération orléanaise donc Saint-Jean-de-la-Ruelle euh est-ce que tu
675. WT646: tu peux définir ton quartier est-ce que tu as un quartier particulier comment on appelle euh
est-ce que c'est un quartier particulier de Saint-Jean-de-la-Ruelle ou pas ici ?
676. WR641: hm non c'est à côté des Salmoneries #1 mais on n'en fait pas partie #
677. WT646: #2 voilà #
678. WR641: #1 #
679. WT646: #2 # d'accord et euh hm donc tu vis en appartement
680. WR641: #1 hm #
681. WT646: #2 comme euh je le vois #
682. WR641: #1 #

683. WT646: #2 # euh hm donc je suppose que vu que bon ça fait deux trois mois que tu vis ici tu dois connaître un petit peu ton quartier

L'intervieweuse justifie sa supposition (que sa co-locutrice « doit connaître un petit peu son quartier » parce qu'elle « y vit depuis deux ou trois mois »). La construction participiale *vu que* introduit un fait présupposé et indéniable [6.3.1.1], ce qui est justifié ici, car ce fait (qu'elle y habite depuis deux ou trois mois) avait déjà été établi auparavant dans la discussion. De plus, la locutrice prend en charge ses propos, les introduisant par la locution « je suppose que », ce qui correspond à une « assertion causale assumée par l'énonciateur » selon la classification d'Agathe Jackiewicz [5.1.1].

684. WT646: est-ce qu'il te plaît ? ou pas ?
685. WR641: euh c'est vraiment pour euh dépannage enfin c'est vraiment pour euh l- moment avant d'économiser pour euh plus tard pour avoir une maison c'est pas mon objectif d'habiter en
686. WT646: #1 en appartement ? #
687. WR641: #2 en quartier # ouais
688. WT646: en le quartier ouais surtout euh et euh hm [bb] tu dis que tu veux économiser et euh
689. WT646: l'appartement vous le louez ? ou pas ?
690. WR641: non non c'est euh c'est la mère de mon copain qui l'a qui a investi et qui nous le prête
691. WT646: d'accord donc c'est un moyen sûr pour économiser [rire] ça c'est sûr
692. WR641: [rire]
693. WT646: qu'est-ce que tu dirais concernant ton quartier ? que
694. WT646: pour toi quels sont un peu les inconvénients et et les avantages ?
695. WR641: bah les avantages on est tout près de la tangentielle donc pour aller travailler euh c'est pratique

La locutrice conclut un avantage du fait qu'elle habite près de la tangentielle, se servant du marqueur de la conséquence *donc*. Il s'agit d'un point de vue subjectif, qui dépend, entre autres, du lieu respectif où quelqu'un travaille. Je considère le caractère subjectif de ses propos comme évident, même si elle se sert d'une construction infinitive au lieu de préciser que c'est pratique pour aller à son travail, et même si elle se sert de la conjonction *donc* qui renvoie souvent à une loi plus générale [6.1.1.2]. On pourrait supposer qu'elle veut présenter son appartement sous une lumière avantageuse, aussi objectivement.

696. WT646: ouais
697. WR641: on a un centre commercial qu'est pas loin non plus donc pour faire les courses ça ça fait gagner du temps euh les inconvénients bah c'est euh au niveau de la vue on a des barres d'immeubles c'est vrai que c'est pas très joli

L'emploi de ce *donc* rappelle celui du *donc* précédent. La locutrice trouve, subjectivement, que la proximité d'un centre commercial fait gagner du temps, et elle présente ce rapport causal d'une manière plus légitime et objectivement valable que ce n'est peut-être justifié.

698. WT646: ouais
699. WT646: euh tu le qualifierais plutôt de calme ou de bruyant ton ton qua- ton petit quartier ?

700. WR641: ça dépend des fois c'est aléatoire
701. WT646: avec la tangentielle y a pas trop de bruit ? #1 c'est #
702. WR641: #2 non ça va #
703. WT646: #1 non #
704. WR641: #2 c'est pas # ce qu'on entend le plus
705. WT646: euh en
706. WT646: en ce qui concerne les commerces dans ton quartier euh hm est-ce qu'ils sont nombreux ?
707. WR641: euh oui
708. WT646: oui euh lesquels par exemple ? qu'est-ce que tu ?
709. WR641: bah y a y a deux pharmacies y a au moins deux boulangeries y a le commissariat y a y a deux deux petites é- un boucher une petite épicerie euh
710. WT646: OK donc ils sont assez variés quand même

L'intervieweuse conclut que les commerces sont variés dans ce quartier à partir d'une petite énumération de la part de sa co-locutrice. On peut observer cette situation linguistique assez souvent dans ce document : La personne interviewée dit quelque chose, et l'intervieweuse résume cet énoncé ou en conclut quelque chose qui en suit, comme une sorte d'interprétation qui montre qu'elle a bien compris ce que la locutrice voulait dire par ses propos. Cette interprétation ou ce résumé de la part de l'intervieweuse est souvent introduite par la conjonction de conséquence *donc*, comme c'est le cas ici.

711. WR641: ouais
712. WT646: est-ce que tu en fréquentes souvent ? tu les fréquente souvent ou pas ?
713. WR641: non
714. WT646: non ? et pour voir un peu plus large en ce qui concerne les les commerces euh sur Orléans
715. WT646: est-ce que tu es plutôt satisfaite des de ces commerces ?
716. WR641: ouais plutôt ouais
717. WT646: euh lesquels tu fréquentes le plus en général ? sur Orléans euh en ville euh ouais lesquels ?
718. WR641: bah les boutiques de vêtements
719. WT646: ouais
720. WR641: euh les boutiques de enfin euh tout ce qui est ustensiles de cuisine #1 des choses comme ça #
721. WT646: #2 hm #
722. WR641: #1 #
723. WT646: #2 #
724. WR641: et voilà
725. WT646: tu cuisines un peu ou pas ?

726. WR641: oui
727. WT646: tu aimes ça ?
728. WR641: oui
729. WT646: ouais et euh hm est-ce que tu d-
730. WT646: est-ce que tu pourrais me donner euh ta recette de l'omelette ?
731. WR641: bah euh c'est des oeufs qui sont battus avec du gruyère euh #1 du pre- #
732. WT646: #2 ouais #
733. WR641: persil pour ceux qui le veulent après on peut mettre euh des oignons euh des tomates euh des pommes de terre selon les goûts
734. WT646: OK euh donc bon donc pour revenir à un petit peu sur Orléans euh hm
735. WT646: quand tu sors sur Orléans tu fais quoi comme type de sortie ?
736. WR641: hm il m'arrive d'aller manger au restaurant sinon euh bah euh après euh enfin aller dans les dans les bars #1 ou euh aller #
737. WT646: #2 hm hm #
738. WR641: au cinéma aussi éventuellement
739. WT646: en parlant de cinéma c'est quoi le dernier film que tu as été voir ? si tu te souviens [rire]

L'intervieweuse justifie souvent sa question suivante en utilisant le gérondif, qui n'est pas un marqueur très fort de la causalité [6.3.2], pour dire que « puisqu'elles parlent déjà d'un certain thème, il est justifié de poser une autre question lié à ce thème ». Elle justifie ainsi son énoncé (c'est-à-dire sa question), et se sert du gérondif comme un connecteur argumentatif [6.5.6], c'est-à-dire à un méta-niveau.

740. WR641: euh le dernier film il me semble que ça doit être Transformers le deux ou le trois je #1 sais plus #
741. WT646: #2 et ça t'a plu ? #
742. WR641: #1 #
743. WT646: #2 #
744. WR641: ouais
745. WT646: ouais OK tu as vu les les précédents #1 je suppose #
746. WR641: #2 oui #
747. WT646: oui euh hm
748. WT646: est-ce que par exemple tu vas en boîte ou pas ?
749. WR641: non je préfère aller dans des dans euh des petits concerts qu'y a sur Orléans que ce soit à l'Astrolabe où y a quelques bars qui font des concerts
750. WT646: hm hm
751. WT646: et à l'Astrolabe t'y vas régulièrement ou pas ?

752. WR641: euh ça fait longtemps mais en début d'année j'y ai été pas mal de fois
753. WT646: ouais co- tu as vu quoi comme type de de de chanteurs ou de groupes euh qui t'ont marqués et euh et dont tu as été euh satisfaite du concert ?
754. WR641: euh j'ai vu euh les Burning Heads j'ai vu euh 69DB c'est de l'électro- euh bah après c'est des groupes qui sont pas tellement connus qu'on découvre aussi
755. WT646: ouais
756. WR641: j'ai pas les noms forcément en tête
757. WT646: et euh hm
758. WT646: est-ce que par exemple le Zénith tu tu tu y vas un peu aussi euh à l'occasion euh vu que tu aimes euh tu as l'air de d'aimer la musique est-ce que euh
759. WR641: oui j'y ai été une fois parce que y avait euh y avait euh bah justement les Burning Heads qui jouaient puis La Rue Kétanou #1 donc j'avais été les voir #

La locutrice explique pourquoi elle est allée dans cette salle de concert une fois, la raison étant qu'il y avait un groupe de musique dont elle a déjà parlé auparavant, qu'elle aime bien. Elle ne semble pas particulièrement essayer de convaincre sa co-locutrice de ce rapport causal.

Juste après, elle répète ce rapport causal, mais cette fois-ci, elle le fait de manière inversée, partant de la cause, ce qui correspond à la relation consécutive [6.1.1]. Pour cela, elle se sert de la conjonction *donc*, qui renvoie souvent à une relation causale qui suit une loi plus générale [6.1.1.2]. Je ne dirais pourtant pas que ce soit le cas ici. Malgré le caractère répétitif de ses propos (elle présente deux fois le rapport causal), je ne dirais pas qu'elle insiste sur ce rapport, ni qu'elle essaye de persuader sa co-locutrice de la plausibilité de ce rapport. Il est bien clair qu'il s'agit de son goût personnel qui l'a conduite à aller à ce concert. Elle ne cherche pas à présenter pas ce rapport comme étant objectivement évident.

760. WT646: #2 ouais #
761. WR641: #1 #
762. WT646: #2 # OK donc ça fait partie de tes sorties aussi euh #1 culturelles euh #
763. WR641: #2 hm #
764. WT646: #1 #
765. WR641: #2 #
766. WT646: et en en ce qui concerne
767. WT646: tes tes principaux loisirs euh euh dans la vie quoi euh est-ce que euh qu'est- qu'est-ce que tu fais ?
768. WR641: donc je fais du du scrapbooking et euh je fais de la poterie je suis dans le une association
769. WT646: hm hm et euh ça consiste en quoi le scrapbooking ?
770. WR641: en fait ça consiste à faire un un album photos mais euh en mettant des des fonds de couleurs mettre euh des petits textes des embellissements histoire de rendre le l'album photos plus agréable à regarder et euh marquer des petites anecdotes

771. WT646: d'accord et donc ça prend une quand même une bonne partie de ton temps ?
772. WR641: hm oui
773. WT646: ouais combien de temps à peu près par semaine euh ? environ hein
774. WR641: en moyenne bah euh [pf] si je m'y mets vraiment je vais passer tout mon samedi après-midi mon dimanche après-midi si j'ai le temps
775. WT646: d'accord [rire en fond] donc euh OK le scrapbooking euh tu parlais de poterie #1 qu'est-ce que #
776. WR641: #2 hm #
777. WT646: tu fais en poterie euh tu débutes ? tu es à quel niveau euh ?
778. WR641: donc là j'en suis à ma j'entame ma troisième année
779. WT646: hm hm
780. WR641: donc euh en fait c'est euh c'est une association on n'a pas vraiment de personnes qui sont formées euh sur euh vous avez des on a des personnes ça fait longtemps on n'a pas vraiment un prof réel c'est libre chacun chacun fait ce qu'il veut selon son envie bah après euh euh je sais pas des fois je fais des animaux des fois je fais des petites coupelles des des pots euh pour les fleurs des des plats ou autres
781. WT646: d'accord et c'est quoi qui te plaît dans la poterie euh ?
782. WR641: bah le fait de créer sa pièce et de ra- enfin c'est euh gratifiant
783. WT646: d'accord donc en terme de loisirs euh scrapbooking poterie euh est-ce que tu fais autre chose euh ? euh qui des choses qui peuvent être liées encore à la création parce que je je vois quand même euh enfin de la poterie c'est créer euh le scrapbooking c'est pareil c'est créer qu'est-ce que est-ce que tu fais d'autres choses manuelles euh ?

Par les propositions qui suivent ce *parce que*, l'intervieweuse justifie sa question posée auparavant (de savoir si sa co-locutrice pratique d'autres hobbies manuels, *vu qu'*elle en pratique déjà deux). Il s'agit donc d'une justification de ce qu'elle vient de dire, une justification de l'énonciation, plus que d'une cause d'un fait présenté. Cette fonction de justifier des énoncés à un méta-niveau a été attribuée aux connecteurs *puisque* [6.2.4], *car* [6.2.5] et *en effet* [6.2.7], mais pas au connecteur *parce que*, que, tout au contraire, A. Nazarenko a désigné comme « marqueur privilégié de la causalité factuelle » [voir 6.2.4]. Cela laisse penser que la conjonction *parce que*, qui, quantitativement parlant, prédomine en comparaison avec les autres marqueurs causaux dans ce document, adopte parfois le rôle ou la fonction de ces autres connecteurs.

784. WR641: avant euh je faisais euh de de la mosaïque c'est vrai que j'en ai beaucoup moins le temps euh j'ai fait je fais aussi de la couture quand j'en ai le temps également et euh et j'ai fait euh j'ai aussi réalisé des meubles en en carton
785. WT646: des meubles en carton étonnant [rire] comment en quoi ça consiste ? tu peux m'expliquer un petit peu euh comment tu tu procèdes pour faire un meuble en carton [rire]
786. WR641: donc en fait on prend des cartons de ré- récupération ceux qui sont les les plus épais et on fait un patron on assemble bah le tout ensemble et a- et ça fait un un meuble solide #1 qu'on peut #
787. WT646: #2 d'accord #

788. WR641: utiliser tous les jours
789. WT646: avec des tiroirs euh des des #1 des petites euh des compartiments #
790. WR641: #2 tiroirs des portes si on veut euh #
791. WT646: #1 #
792. WR641: #2 # tout est possible
793. WT646: d'accord donc après tu le customises tu mets de la couleur
794. WR641: hm
795. WT646: d'accord euh hm
796. WT646: est-ce que tu pratiques des activités sportives ou pas ?
797. WR641: non
798. WT646: aucune ? tu aimes pas trop le sport ? tu es
799. WR641: si j'aime bien mais euh j'ai déjà un emploi du temps chargé j'aime bien aller me promener en vélo mais euh je suis pas inscrite dans un club de sport euh quoi
800. WT646: du vélo pourquoi du vélo ?
801. WR641: [bb] euh pourquoi du vélo bah euh parce que c'est sympa je sais pas j'aime bien me promener en vélo [rire] [rire]

La locutrice a été demandée pourquoi elle aimait bien faire du vélo, donc elle cherche une justification pour cette prédilection. Le fait que « c'est sympa » ne paraît pas très convaincant comme raison, ce dont elle est probablement consciente, car elle ne s'y arrête pas. Tout de même, elle présente cette raison de manière assez confidente, n'assumant pas cet énoncé (en disant par exemple « je trouve que » ou quelque chose de similaire). On pourrait en conclure qu'elle se sent poussée à donner une raison, et à défaut d'en avoir une qui paraît convenable, elle présente la première qui lui vient dans la tête comme un fait généralement reconnu.

802. WT646: OK tu fais quand tu fais du vélo tu tu tu sors toute seule enfin
803. WR641: euh des fois je vais euh je vais faire du vélo avec mon copain sur les bords de Loire ou
804. WT646: OK des petites balades en amoureux euh
805. WR641: [rire]
806. WT646: et lui euh il pratique le vélo ? il fait du vélo #1 euh comme ça pour le plaisir ou euh #
807. WR641: #2 euh il en fait #
808. WT646: #1 #
809. WR641: #2 # il en fait avec moi mais il en fait aussi du BMX donc c'est euh c'est sur un terrain d-de de terre avec des bosses que qui sont faites par euh par eux
810. WT646: hm hm
811. WR641: et euh le principe c'est de faire des sauts avec des figures euh
812. WT646: Ok et y a un lieu particulier où ils peuvent faire ça euh sur Orléans ?

813. WR641: ouais à La-Chapelle-Saint-Mesmin il a un terrain
814. WT646: d'accord et c'est un terrain qu'est plutôt euh plutôt vaste plutôt grand ou euh et c'est vraiment à eux ou est-ce que y a d'autres personnes euh qui peuvent euh aussi intervenir euh dessus et euh
815. WR641: bah le terrain est euh est en fait au club de race le club de race c'est euh c'est à côté c'est euh c'est du BMX aussi mais c'est plus de la course
816. WT646: d'accord
817. WR641: et euh le terrain il est accessible à aux personnes qui sont licenciées euh par le club
818. WT646: OK OK euh en terme donc tu fais euh du sport est-ce que euh
819. WT646: tu pratiques de la musique ? ou euh ou est-ce que tu tu ou est-ce que tu fais de la musique d'un instrument de musique ou
820. WR641: #1 ou tu chantes ou euh #
821. WT646: #2 non #
822. WR641: pas du tout
823. WT646: OK euh donc on parlait un peu des hm des des loisirs
824. WT646: euh est-ce que par exemple tu peux me raconter euh hm ce que tu as fait le week-end dernier ? ce week-end-là ouais
825. WR641: euh ce week-end donc euh j'ai vu euh j'ai vu des amis qui sont venus à la manger à la maison euh
826. WT646: c'était à une occasion particulière ?
827. WR641: euh bah ouais c'était pour la crémaillère
828. WT646: d'accord
829. WR641: donc ils sont tous venus manger à la maison après euh samedi euh j'ai été aider ma sœur à la boutique puisque comme ça vient d'ouvrir là elle avait besoin de moi euh samedi soir je suis sortie encore également j'ai été à un concert après j'ai été voir d'autres amis

Par ce *puisque*, la locutrice justifie le fait d'avoir aidé sa sœur qui venait d'ouvrir une boutique de fleurs. En employant la conjonction *puisque*, elle justifie la proposition qui précède et elle présente le rapport sous une lumière objectivement légitime [6.2.4], ce qui est compréhensible à mon avis (quelqu'un qui vient d'ouvrir une boutique a tendance à avoir beaucoup de travail et à avoir besoin d'aide). De plus, la locutrice avait déjà mentionné l'ouverture récente du magasin auparavant, c'est donc légitime de présenter ce fait comme présupposé, ce qui est caractéristique pour la conjonction *puisque* [6.2.4]. A mes yeux, elle ne cherche donc pas à persuader sa co-locutrice d'un lien causal injustifié par ce marqueur insistant de causalité.

La locutrice place un *comme* directement après la conjonction *puisque*. Comme cela a été constaté dans le chapitre 6.2.3, *comme* exprime plusieurs valeurs, dont la causalité et le temps, qui s'imbriquent aussi dans cet exemple-ci. De plus, les deux conjonctions ne relient pas les mêmes syntagmes. Si les propositions introduites par la conjonction *puisque* justifient l'énoncé « J'ai été aider ma sœur à la boutique », *comme* relie le syntagme « (ça vient d'ouvrir) » au syntagme « (elle avait besoin de moi) » et présente le premier comme la cause du deuxième. Les deux conjonctions se complètent donc.

830. WT646: sur Orléans ?
831. WR641: ouais sur Orléans
832. WT646: d'accord en plein centre-ville ? rue de Bourgogne ? tu es sortie boire un verre ? ou euh
833. WR641: #1 euh non le concert #
834. WT646: #2 à quel niveau ? #
835. WR641: il était euh au bar qui s'appelle le Cinquième avenue c'est en face de la gare
836. WT646: d'accord
837. WR641: de Orléans et puis euh dimanche j'ai été euh au Salon des loisirs euh enfin au Salon créations et savoir-faire qui se si- qui était à Paris #1 donc #
838. WT646: #2 OK #
839. WR641: c'est que ça a un un salon c'est qui est sur les loisirs et créatifs #1 en tout genre #
840. WT646: #2 et euh tu as fait des # des des petits achats tu tu t'es fait plaisir ?
841. WR641: oui [rire]
842. WT646: qu'est-ce que tu as acheté ?
843. WR641: bah j'ai acheté du matériel pour le scrapbooking notamment une grosse machine qui permet de faire des découpes euh puis après j'ai acheté des tampons euh quelques feuilles de papier voilà
844. WT646: d'accord euh donc on parlait un peu des
845. WT646: des loisirs est-ce que tu regardes euh la télévision ?
846. WR641: ouais j'aime bien regarder la télévision
847. WR641: #1 de temps en temps #
848. WT646: #2 tu as une chaîne euh # particulière qui
849. WR641: bah j'aime bien regarder euh Canal plus pour euh pour le SAV et puis euh W9 pour les Simpsons
850. WT646: d'accord et euh hm est-ce que les les séries te plaisent est-ce que tu regardes des des séries en replay ou en streaming sur euh
851. WR641: #1 euh ouais des fois oui euh ça m'arrive ouais #
852. WT646: #2 sur internet euh #
853. WR641: #1 #
854. WT646: #2 # quel genre de de séries euh
855. WR641: euh bah qu'est-ce que je regarde bah les Experts de de Miami enfin je les regarde comme ça sur euh la télé- parce qu'ils sont pas en replay euh et après bah c'est des séries que j'ai sur mon PC [rire]

La locutrice explique pourquoi elle regarde une certaine série à la télé et non en streaming sur internet. Ce lien causal est compréhensible et l'emploi du marqueur est justifié à mes yeux.

856. WT646: d'accord et ce serait quel type de série un peu euh
857. WR641: euh bah euh je regarde Dexter euh je regarde Grey's Anatomy ouais puis les Experts
858. WT646: d'accord euh est-ce que à tout hasard
859. WT646: tu jouerais aux jeux vidéos ?
860. WR641: non [rire] j'aime pas [rire]
861. WT646: et est-ce que ton copain euh il joue ? [mic]
862. WR641: oui
863. WT646: oui
864. WR641: comme beaucoup [rire]

Ce *comme* peut être interprété de manière causale. *Comme*, qui imbrique souvent plusieurs valeurs [6.2.3], semble réunir ici la valeur comparative et la valeur causale. On pourrait voir cette proposition comme une justification discrète de la part de la locutrice, qui justifie le fait que son copain joue aux jeux vidéo en disant, si j'exagère un peu : « c'est normal qu'il joue *parce que* beaucoup de garçons le font ». En revanche, elle n'insiste pas du tout à ce rapport causal et laisse le choix à sa co-locutrice d'y voir de la causalité ou pas. Je voulais juste signaler cette possibilité d'une interprétation causale.

865. WT646: est-ce que tu tu sais à quel type de jeux il joue euh ?
866. WR641: euh à GTA euh Turok euh après les autres je les ai pas en tête
867. WT646: et toi ça t'intéresse un peu ou c'est pas trop euh
868. WR641: #1 bah euh #
869. WT646: #2 ton domaine #
870. WR641: je vais y jouer cinq minutes puis après ça va m'agacer
871. WT646: d'accord euh
872. WT646: en terme de réseaux sociaux est-ce que tu tu en fréquentes ? des réseaux sociaux comme par exemple euh Twitter Facebook
873. WR641: bah euh je suis sur Facebook oui Twitter non
874. WT646: euh comment tu considères ce ce ce réseau euh Facebook par exemple ?
875. WR641: bah je trouve c'est pratique euh pour euh quand on a des amis qu'habitent loin ou qu'on a pas forcément le temps de voir tout le monde ça permet d'avoir des nouvelles de de certaines personnes ou euh voir des photos d'eux euh c'est enfin #1 quand on voit pas souvent les gens c'est pratique #
876. WT646: #2 ouais c'est sûr #
877. WR641: #1 #
878. WT646: #2 # OK pour rester en contact
879. WR641: voilà

880. WT646: et euh hm à en- environ par jour euh combien de temps tu tu y consacres ?
881. WR641: euh bah un quart d'heure vingt minutes
882. WT646: à plusieurs reprises ou tu tu #1 te dis dans la journée ce #
883. WR641: #2 non non #
884. WT646: #1 sera un quart d'heure euh #
885. WR641: #2 ouais j- # j'y vais une fois dans la journée voir ce qui s'est passé puis voilà #1 des fois j'y vais pas le week-end en général j'y vais pas #
886. WT646: #2 d'accord #
887. WR641: #1 #
888. WT646: #2 # et euh donc tes buts principaux de de Facebook euh tu dirais que c'est quoi ? tu y vas pour euh
889. WR641: bah avoir des nouvelles des euh des amis euh garder le contact et puis euh demander des nouvelles aussi
890. WT646: hm hm euh concernant euh Orléans euh
891. WT646: et les différents événements est-ce que euh est-ce que tu en connais quelques-uns ou pas ?
892. WR641: euh par rapport aux aux événements qui se sont euh bah y a les fêtes de Loire #1 euh les f- #
893. WT646: #2 ouais est-ce que # t'y t'y tu y vas ou pas ?
894. WR641: comme c'est ouais tous les deux ans oui j'essaye d'y aller si j'ai le temps euh après bah y a les fêtes de Jeanne d'Arc j'y suis allée une fois

Ce *comme* semble introduire une explication, mais la locutrice s'arrête là et continue sa phrase différemment, répondant à la question posée par l'intervieweuse. On ne sait pas ce qu'elle voulait dire, mais ce n'était apparemment pas assez important pour y insister.

895. WT646: qu'est-ce que tu en penses des fêtes de Jeanne d'Arc ?
896. WR641: hm bah faut voir une fois puis c'est tout #1 euh #
897. WT646: #2 ouais #
898. WR641: #1 #
899. WT646: #2 #
900. WR641: euh après les [pron=pi] bah y a le marché de Noël euh
901. WT646: tu trouves ça sympa ? tu y vas régulièrement enfin tous les ans ou euh
902. WR641: bah je vais faire un tour quand j'ai plus d'idées de cadeau
903. WT646: [rire]
904. WR641: mais euh sinon non le principe est sympa mais c'est vrai que ça ça s- c'est tout le temps la même chose en fait euh d'une année sur l'autre
905. WT646: oui c'est vrai c'est pas assez diversifié selon toi ?

906. WR641: bah non ils nous proposent tout le temps la même chose en fait
907. WT646: OK
908. WR641: c'est vrai que par le biais d'Internet on peut trouver maintenant euh tout et n'importe quoi donc on se lasse

La locutrice justifie le fait qu'on « se lasse » des marchés de Noël (pour trouver des cadeaux de Noël) *parce qu'* « on peut tout trouver sur Internet ». L'indicateur de la conséquence *donc*, dont elle se sert pour présenter ce rapport causal, est caractérisé par le fait qu'il postule de quelque sorte une loi plus générale qui dépasse le cas particulier [6.1.1.2]. Cet effet est renforcé par le fait que la locutrice emploie le pronom *on*, au lieu d'assumer ce rapport causal en disant *je*. Selon la classification de la prise en charge d'Agathe Jackiewicz, ce *on* correspond à une « assertion causale collective », qui présente les faits comme étant généralement acceptés [5.1.1]. La locution « c'est vrai que » au début de son énoncé, qui suggère une certitude, renforce cet effet encore plus. Elle présente le rapport causal alors d'une manière incontestable, comme s'il s'agissait d'un avis que tout le monde partage évidemment. Il est pourtant douteux que tout le monde soit du même avis, et je ne pense pas qu'on puisse le généraliser.

909. WT646: c'est vrai d'ailleurs euh en parlant d'Internet est-ce que toi tu as tu as des sites Internet euh euh sur lesquels tu vas régulièrement euh ? et euh et que tu as dans tes favoris et que bah voilà que tu aimes bien aller euh aller faire un petit tour enfin visiter euh

Encore un cas où l'intervieweuse se sert d'un gérondif pour justifier sa question suivante, voir par exemple énoncé 739.

910. WR641: bah les sites de euh de euh de vêtement bah la Redoute enfin des choses comme ça euh après y a des blogs euh que oui que je fréquente régulièrement
911. WT646: dans quel but ?
912. WR641: dans quel but bah notamment par rapport euh aux loisirs euh créatifs euh tout ce qu- enfin ça donne des idées #1 enfin y a des nouveaux euh #
913. WT646: #2 ouais #
914. WR641: #1 #
915. WT646: #2 #
916. WR641: matériaux qui sont utilisés des nouvelles choses donc euh c'est toujours intéressant et et puis après ouais c'est tout
917. WT646: [bb] OK tu me parlais de de par exemple La Redoute euh tu as tendance à à acheter euh sur Internet ou pas ? #1 ou c'est pas #
918. WR641: #2 oui #
919. WT646: quelque chose euh oui c'est #1 quelque chose que tu fais régulièrement #
920. WR641: #2 si si ouais je le fais régulièrement ouais #
921. WT646: ouais et tu es pas tu es pas déçue euh
922. WR641: bah il arrive des fois qu'y ait des erreurs mais euh c'est toujours euh dans il m'est arrivé une ou deux fois d'avoir des erreurs mais ça va très vite pour euh le retour ou quoi enfin [pron=fin]

923. WT646: d'accord
924. WR641: ça se passe toujours bien quoi
925. WT646: hm hm donc pour revenir un peu sur euh la ville d'Orléans euh hm est-ce que tu penses que euh enfin déjà
926. WT646: toi comment tu circules sur Orléans ?
927. WR641: hm en voiture essentiellement après c'est vrai que euh il m'arrive de prendre le tram pour euh le côté pratique si au niveau de la circulation avec les travaux c'est pas évident et euh le bus en vraiment dernier recours si j'ai pas le choix

Les propos ci-dessus peuvent être interprétés de manière causale : « Il m'arrive de prendre le tram *parce que* c'est pratique lorsque... ». En revanche, la locutrice n'insiste pas sur ce rapport causal.

928. WT646: OK donc euh ouais donc euh je suppose que tu dois quand même circuler pas mal sur Orléans vu que tu connais un peu les enfin tu tu utilises les tous les moyens de transport possibles euh on va dire euh hm
929. WT646: par rapport aux aménagements d'Orléans euh par exemple euh tu parlais du tram #1 euh le tram #
930. WR641: #2 hm #
931. WT646: euh comment euh comment tu vois ça est-ce que tu trouves que c'est une bonne chose pour Orléans euh euh le fait qu'y ait une euh une deuxième ligne qui qui qui s'ouvre enfin qui soit en travaux
932. WR641: bah je tr- ouais je trouve que c'est bien bon c'est sûr les travaux ça prend du temps ça nous embête tout ça mais euh sur le long terme je pense que c'est pratique enfin surtout euh pour tous les habitants de La Chapelle de Saint-Jean-de-la-Ruelle enfin ils ont juste à prendre le tram ça va prendre dix minutes un quart d'heure pour être en ville et euh y a pas de problème de stationnement de se faire abîmer sa voiture de payer euh le le parking euh avoir une amende après derrière #1 enfin ça évite pas mal de choses #

Les arguments de la locutrice semblent avoir une valeur causale (« la deuxième ligne de tram est pratique *parce que* les habitants de ... seront en ville en dix minutes, *parce qu'*ils éviteront le parking et les amendes, etc. »). Cependant, la locutrice ne se sert pas d'un langage explicitement causal. Il se peut qu'elle estime le rapport causal si évident qu'elle ne voit pas le besoin de le marquer explicitement.

933. WT646: #2 hm hm # d'accord
934. WR641: puis au niveau de l'écologie c'est bien aussi
935. WT646: et euh hm je suppose que tu parles en connaissance de cause étant donné que tu habitais quand même à à Chaingy c'était assez loin tu aurais aimé à l'époque euh quand tu habitais chez tes parents avoir euh

L'intervieweuse justifie sa supposition, l'appuyant sur un fait qui a déjà été établi dans leur conversation à un moment précédent. Ceci est typique pour l'expression *étant donné que*, qui avance des faits indiscutables et avérés, ce qui est justifié dans ce cas-là. De plus, elle prend en charge ses propos, clarifiant explicitement qu'il s'agit de sa supposition.

936. WR641: bah y avait le y avait le train donc euh

937. WT646: #1 qui arrivait sur euh sur Orléans ? #
938. WR641: #2 enfin c'est à #
939. WT646: #1 #
940. WR641: #2 # ouais
941. WT646: #1 ouais #
942. WR641: #2 il faisait Chain- # en fait j'ai pris euh pour aller au lycée euh tout le temps où j'étais au lycée je prenais le train c'était pratique ça évitait de de prendre le bus le bus c'est très long

Je comprends ces propos causalement (« Je prenais le train *parce que* c'était pratique et *parce que* ça évitait de prendre le bus »). Je considère ce rapport causal évident, et je suppose que la locutrice ne voyait pas de besoin de le marquer explicitement.

943. WT646: hm hm hm et euh donc euh on parlait des aménagements euh en terme de
944. WT646: euh de monuments sur euh sur Orléans déjà pour toi euh lesquels représentent euh le plus Orléans ?
945. WR641: bah la cathédrale
946. WT646: ouais
947. WR641: la statue de Jeanne d'Arc euh le pont Royal euh
948. WT646: et qu'est-ce que tu en penses de ces monuments ? tu trouves que dans l'architecture d'Orléans euh ils ont leur place enfin qu'est-ce que tu pourrais m'en dire euh ?
949. WR641: bah moi je les trouve bien surtout que depuis la cathédrale a été refaite euh c'est vrai que elle est plus jolie quoi

Encore, je dirais qu'on peut facilement comprendre cet énoncé de manière causale (« j'aime la cathédrale, surtout depuis qu'elle a été refaite *parce qu'*elle est plus jolie »). La locutrice n'emploie pas de marqueur explicitement causal, mais elle présente les faits comme une vérité générale, ce qui se traduit par la locution « c'est vrai que ». Ainsi, elle n'assume pas ses propos (en disant « *je la trouve plus jolie* », par exemple).

950. WT646: ouais
951. WT646: euh est-ce que tu connais euh les vélolib ?
952. WR641: oui
953. WT646: tu les utilise ou pas ? enfin tu les as déjà utilisés euh ?
954. WR641: non
955. WT646: non
956. WR641: jamais
957. WT646: [bb] euh sur Orléans est-ce que tu penses qu'y a une euh une euh une façon de parler ? enfin une façon qui est propre à Orléans ou pas ? selon toi hein c'est
958. WR641: bah je pense pas après c'est vrai que quand euh les gens du sud ils viennent ils disent qu'on a un accent pour moi non mais euh sinon je vois pas

959. WT646: tu penses que euh tu penses qu'on parle tous euh tous qu'on parle tous pareil quoi on est orléanais donc on parle euh
960. WR641: ouais après c'est vrai que quand les gens euh qui sont pas enfin surtout les euh les gens du sud ils trouvent qu'on est euh qu'on a un accent qu'on a une façon de parler moi je le ressens pas
961. WT646: OK et euh tu penses que
962. WT646: tu penses qu'on parle bien ou pas sur Orléans ou est-ce que le vocabulaire euh est-ce que tu penses que les gens sont ouais parlent bien ?
963. WR641: bah au niveau du vocabulaire de toute façon ça va de- de ça se dégrade de plus en plus
964. WT646: hm hm
965. WR641: c'est pas euh enfin les je parle des plus jeunes des ado- ou quoi quand on les entend dans la rue euh c'est ça reste assez vulgaire
966. WT646: d'accord donc bah tu parles des jeunes par exemple euh
967. WT646: est-ce que pour toi euh les jeunes euh sur Orléans ont un langage particulier eux enfin en particulier
968. WR641: bah ouais je pense entre eux ouais
969. WT646: entre eux [mic] euh hm est-ce que tu penses que sur Orléans euh enfin tu dis que ça se dégrade au niveau de la transmission et euh
970. WT646: des pratiques de langues est-ce que euh tu penses que euh hm comment dire le le fossé va vraiment s'accroître euh avec les années ou ou tu penses que c'est juste la génération là c'est comme ça les
971. WR641: ouais je pense que c'est comme ça c'est cette génération-là elle est comme ça
972. WT646: d'accord et euh dans la falé-
973. WT646: dans la façon pardon de de parler des des Orléanais est-ce qu'il y a des choses qui qui t'amuse ou des choses qui t'agacent quand tu les entends parler ?
974. WR641: hm j'ai rien y a rien qui me vient qui me vient en tête pardon
975. WT646: donc pas particulièrement
976. WR641: #1 non #
977. WT646: #2 y a rien de #
978. WR641: #1 #
979. WT646: #2 # euh donc là on parlait de de d'Orléans euh hm
980. WT646: à une échelle plus grande est-ce que tu penses que la proximité de Paris peut être un point positif pour la ville orléanaise ?
981. WR641: euh bah oui parce que euh enfin ne serait-ce que pour les sorties ou les voyages on est on est près de tout

La locutrice justifie sa réponse affirmative à la question posée par l'intervieweuse. Dans la proposition qui suit le marqueur causal, elle se sert d'une construction (« ne serait-ce que ») qui contient un conditionnel, ce qui peut être interprété comme un signe d'incertitude ou de

distanciation²¹⁶. Il ne s'agit donc pas d'une assertion insistante. Après la prononciation de la conjonction *parce que*, la locutrice hésite un moment, ce qui se traduit par l'explétif « euh », et on peut avoir l'impression qu'elle n'est peut-être pas tout à fait sûre de comment justifier son affirmation au moment d'introduire cette justification par le marqueur de causalité *parce que*.

982. WT646: #1 ouais #

983. WR641: #2 ça me # moi pour moi ça a un côté pratique on a le train euh en une heure on est à Paris euh enfin on a on a pour deux heures d'aller à l'aéroport euh enfin y a les parcs d'attraction qui sont autour de Paris enfin donc pour moi je trouve que c'est euh on a une bonne euh on est bien situés à Orléans

La locutrice explique pourquoi, à son avis, la proximité de Paris est une bonne chose. Elle ne marque pas le rapport causal de manière explicite, mais cette causalité est assez évidente à mes yeux (« ça a un côté pratique *parce qu'*on est à une heure de paris et de l'aéroport et des parcs d'attraction »). En plus de ne pas marquer ce rapport causal de manière explicite, la locutrice prend entièrement en charge ses propos, ce qui se traduit pas les locutions « pour moi » et « je trouve que ». Elle ne cherche pas à convaincre l'intervieweuse d'un rapport causal en le présentant de manière insistante ou comme s'il s'agissait d'une fait généralement accepté ou évident.

984. WT646: est-ce que tu penses que c'est une bonne chose ?

985. WR641: mouais

986. WT646: ouais

987. WR641: ça fait enfin ça facilite euh bah enfin quelqu'un qui habite euh à deux trois heures de Paris il va pas se dire bah tiens ce soir je vais aller à je vais aller à une soirée à Paris je vais aller à un concert euh on a quand même une cette proximité donc enfin i- m'a moi ça m'est déjà arrivé plusieurs fois de d'aller bah tiens se dire tiens on va on va à Paris pour une journée ou une soirée

988. WT646: d'accord et euh à Paris par exemple quand tu quand tu y vas euh euh donc là on on on a on a vu que t'allais euh [bb] à des salons par exemple

989. WR641: hm

990. WT646: est-ce que tu fais autre chose sur Paris est-ce que euh tu y vas régulièrement ? est-ce que euh ?

991. WR641: avant j'y allais plus souvent parce que ma sœur habitait là-bas donc j'y allais euh j'y suis allée t- au moins trois quatre fois dans l'année mais euh sinon ouais i- m- mais enfin euh des fois y a des concerts qui sont intéressants ça nous est déjà arrivé d'y aller avec les copains comme ça pour la soirée

Par les propositions introduites par ce *parce que*, la locutrice explique pourquoi elle allait à Paris plus souvent avant. Il est clair qu'il s'agit d'un cas particulier et pas d'une généralité. Ce rapport est justifié à mes yeux et la locutrice ne semble pas chercher à dissimuler un rapport causal douteux.

²¹⁶ Voir p.ex: Patrick Dendale (1993): « Le conditionnel de l'information incertaine: marqueur modal ou marqueur évidentiel? » dans Hilty, G. (ed.) : *Proceedings of the XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Tome 1, Section 1. Tübingen: Francke. 165-176.

Ensuite, elle répète ce rapport causal, cette fois-ci de manière inversée en tant que rapport de conséquence [6.1.1], qui est marqué par la conjonction *donc*. On pourrait deviner une certaine insistance dans le fait que la locutrice répète le rapport causal, mais je ne dirais pas que ceci est le cas. Il est clair que ce rapport causal n'est valable que pour ce cas particulier et elle ne le présente pas sous une lumière de nécessité plus générale.

992. WT646: et euh Paris euh tu tu t'y verrais y vivre est-ce que c'est #1 une ville euh #
993. WR641: #2 ah non #
994. WT646: #1 non #
995. WR641: #2 [rire] #
996. WT646: qu'est-ce qui te déplaît qu'est-ce qui #1 te plaît #
997. WR641: #2 bah c'est # c'est une ville qui est assez stressante c'est une euh bah c'est ça reste la capitale y a beaucoup de monde euh faut suivre le rythme euh la vie est chère euh les loyers sont hors de prix enfin faut faut avoir un super bon salaire pour pouvoir euh se payer un espace de vie euh agréable et puis euh puis bah c'est le métro tout ça c'est vrai que c'est pas c'est pas forcément joyeux tous les jours

Tout le paragraphe ci-dessus peut être compris causalement. La locutrice a été demandée ce qui lui plaisait ou ne lui plaisait pas à Paris. On peut donc supposer que sa réponse est telle : « Paris ne me plaît pas *parce que* c'est une ville assez stressante, *parce que* la vie est chère, *parce que* les loyers sont hors de prix, etc. » Même si la locutrice ne se sert pas d'un langage explicitement causal, l'intervieweuse semble également percevoir cette causalité, car elle conclut (énoncé 998) que sa co-locutrice a parlé de ce qui ne lui plaisait pas. Malgré le manque d'expressions causales, je dirais qu'elle insiste fortement sur ses arguments, n'assumant pas ses propos mais les présentant comme des faits généralement acceptés. Ceci se traduit par le fait qu'elle n'utilise aucune fois la première personne du singulier, et qu'elle prononce plusieurs fois le verbe « falloir », qui traduit une nécessité, ainsi que la locution « c'est vrai que ».

998. WT646: OK donc ce serait pour toi les principaux points négatifs #1 euh #
999. WR641: #2 hm #
1000. WT646: #1 #
1001. WR641: #2 #
1002. WT646: d'accord et euh hm
1003. WT646: donc si on prend euh Orléans et Tours euh hm selon toi euh quelle ville représente le mieux la région Centre ?
1004. WR641: #1 alors là [rire] #
1005. WT646: #2 [rire] #
1006. WR641: je sais pas du tout non franchement je pourrais pas dire
1007. WR641: tu as pas une idée euh par rapport à aux gens par rapport à à ouais à la ville euh la ville en elle-même
1008. WT646: #1 alors est-ce #

1009. WR641: #2 bah #

1010. WT646: qu'Orléans serait plus euh la ville qui représente la région Centre ou plus Tours ? puisque on dit vraiment que Tours et Orléans c'est vraiment différent euh au niveau de vie au niveau de de beaucoup de choses #1 toi c'est quoi ton #

Ici, l'intervieweuse se sert de la conjonction *puisque* pour justifier sa question qui précède. Ceci est typique pour la conjonction *puisque*, qui introduit souvent la cause d'une énonciation plutôt qu'une véritable cause d'un fait présenté [6.2.4]. La locutrice étaye sa justification par le syntagme « on dit vraiment que », ce qui, lorsqu'on invoque la *prise en charge* d'Agathe Jackiewicz [5.1], correspond à une « assertion causale collective », qui présente les faits comme étant généralement acceptés. L'intervieweuse n'assume donc pas son argument elle-même (en disant par exemple « j'ai remarqué » ou « j'ai entendu dire que »), mais au contraire, elle le généralise en disant « on », et elle ajoute deux fois l'adverbe « vraiment », qui traduit une certitude. J'en conclus qu'elle ne veut pas que sa co-locutrice remette en question ses propos, et qu'elle se sert de ce langage causal insistant pour éviter des doutes de la part de sa co-locutrice.

1011. WR641: #2 bah #

1012. WT646: avis ?

1013. WR641: Tours c'est vrai que c'est une ville qui est euh c'est la ville c'est une ville étudiante comme ils disent c'est vrai qu'y a beaucoup y a beaucoup de d'étudiants là-bas euh il paraît que ça bouge beaucoup plus j'ai euh je dirais que je vais rarement sur euh sur Tours pour euh pour faire des soirées mais euh bah c- je sais pas c'est vrai que la ville est complètement différente y a beaucoup plus de de commerces à mon goût euh elle est pas du tout organisée pareil malgré qu'elle se trouve aussi en bord de Loire mais euh non franchement je saurais pas dire laquelle euh représente le plus la région Centre

Malgré que, marqueur de la concession ou cause contraire, décrit un rapport de causalité qui n'est pas tel qu'on l'avait attendu [6.1.3]. Dans ce cas-ci, ce lien causal attendu est l'idée qu'une ville serait organisée pareillement à une autre *parce qu'*elle se trouve également en bord de Loire (il s'y agit, bien sûr, d'une cause suffisante et pas d'une cause nécessaire). La locutrice n'explique pas pourquoi le fait que les deux villes se trouvent dans la même région devrait avoir comme conséquence qu'elles soient « organisées pareil », elle semble considérer cela comme une évidence, comme une loi généralement acceptée, ce qui est typique pour l'expression de la concession [6.1.3]

1014. WT646: et euh est-ce que tu aurais donc euh une préférence toi entre Orléans et Tours ? est-ce qu'il y en a une que tu que tu préfères ou pas

1015. WR641: non j'aime bien les deux

1016. WT646: d'accord et euh hm au niveau au niveau de la France euh est-ce qu'il y a une ville là comme ça qui te vient en particulier ou qui t'a qui t'a plu et qui euh et qui euh ouais qui t'a que tu as aimé quoi euh dans la France ? une ville en particulier euh euh je sais pas euh où tu as pu passer des vacances ou euh ou à une échelle plus grande un pays sinon

1017. WR641: euh ouais j'ai bien aimé l'Espagne mais euh c'est vrai qu'y a des euh y a des villes qui sont s en France parce qu'y a enfin La Rochelle l'Ile de Ré j'ai passé beaucoup de vacances là-bas euh après euh en particulier non j'ai pas de villes qui m'ont plus marquées que ça

Ce *parce que*-ci n'a, à mes yeux, aucune valeur causale, et je ne lui attribuerais pas non plus d'autre fonction particulière, sauf peut-être que ce *parce que* pourrait être remplacé par la locution *par exemple*, car il est suivi d'une énumération de deux éléments. Sinon, j'aurais

plutôt la tendance de classer ce *parce que* parmi le groupe des termes explétifs. Ou alors, on pourrait également supposer que la locutrice cherchait à dire quelque chose de sensé, quelque chose de structuré, et que pour cela elle a automatiquement eu recours à cet indicateur causal, question d'avoir l'air plus structuré, même si elle n'avait pas de lien causal à présenter.

1018. WT646: et plus tard tu tu comptes rester en France ?

1019. WR641: ouais

1020. WT646: ouais tu es

1021. WR641: bah ouais pour garder euh enfin pour la famille pour euh pour les amis enfin #1 j'ai pas envie de part- #

Ces prépositions, dont seulement la première est suivie d'un infinitif, peuvent être interprétées comme des marqueurs de causalité [voir 6.3.3], ou, plus précisément, comme marqueurs de la finalité qui est un cas particulier de la conséquence [6.1.2]. Il y a donc un but visé intentionnellement par la locutrice, qui sert de cause à son comportement, à savoir de « garder [du contact avec ses amis et avec sa famille] », qui l'incite à rester en France. En présentant les faits ainsi, elle assume la responsabilité de ce lien causal, car elle reconnaît qu'il s'agit de son désir (et pas d'une évidence objective, ou quelque chose de similaire).

1022. WT646: #2 hm hm #

1023. WR641: enfin je me vois pas partir à l'étranger

1024. WT646: tu te vois donc plus rester euh auprès de de tes proches quoi

1025. WR641: hm

1026. WT646: et en parlant de famille euh hm euh donc toi tu es avec ton conjoint euh plus tard euh vous vous aimer- vous aimeriez bien vous installer tous les deux

Encore un gérondif à l'aide duquel l'intervieweuse justifie sa question suivante, voir énoncé 739.

1027. WT646: euh est-ce que vous avez déjà fait des des des projets euh de de vie de famille euh avoir des enfants est-ce que vous en avez déjà parlé tous les deux ?

1028. WR641: euh oui oui on en a déjà parlé plusieurs fois bah euh avant d'avoir des enfants l'objectif c'est d'avoir un un logement euh on va dire euh enfin adéquat quoi pour les recevoir parce que enfin dans un appartement c'est possible mais c'est vrai que c'est beaucoup de contraintes y a y a peu de places et euh y a des étages à monter si y a pas d'ascenseur euh y a le bruit des voisins enfin c'est vrai que ça reste euh des contraintes quand même

La locutrice justifie son opinion selon laquelle il vaut mieux avoir des enfants une fois installés dans une maison que de les élever dans un appartement. Elle ne prend pas vraiment en charge ses propos, n'employant aucun pronom défini mais, au contraire, un langage plutôt objectif (« *c'est* possible mais », « *c'est* beaucoup de contraintes ») ainsi que la locution « *c'est vrai que* » deux fois, qui présente les faits sous une lumière indubitable. Elle semble vouloir éviter des doutes de la part de l'intervieweuse, peut-être parce qu'elle se sent obligée de bien justifier pourquoi elle n'est pas encore prête à fonder une famille tout de suite.

1029. WT646: donc euh c'est quelque chose que vous envisagez quand même ?

1030. WR641: oui pour euh pour l'avenir

1031. WT646 : et euh euh vous avez un ordre d'idée de dans combien de temps euh ?
1032. WT641: ou ça reste encore flou et euh #1 et euh #
1033. WR641: #2 bah je sais pas # euh cinq six ans quoi enfin avoir d'avoir un attendre d'avoir une vie stable euh même au niveau du travail euh pas euh enfin pas précipiter les choses euh et pas avoir de cop- assez d'argent pour subvenir aux besoins de l'enfant en gros
1034. WT646: OK bah je te remercie pour ce ce cet entretien
1035. WR641: de rien [rire]

Référence enregistrement:	ESLO2_ENTJEUN_1232.wav
Corpus:	ESLO2
Catégorie:	Entretien jeunes
Précisions sur la catégorie:	Discussion en face à face entre un chercheur et un jeune locuteur témoin (18-25 ans) à partir d'une trame d'entretien
Editeurs:	LLL Université d'Orléans
Créateurs:	LLL Université d'Orléans - ESLOs
Chercheur:	Baude, Olivier
Date d'enregistrement:	25/11/2011
Droits:	Copyright (c) 2012 Université d'Orléans/LLL Freely available for non-commercial use. This file is licensed under a Creative Commons License.
Durée:	00:53:10
Lieu spatial:	Orléans
Locuteurs:	• MM428 (personne interviewée, masculin, 24 ans) • WT646 (intervieweuse)

1036. WT646: alors donc pour commencer quel âge as-tu ?

L'intervieweuse justifie sa première question par le fait qu'elle veut commencer la discussion. Pour cela, elle se sert de la construction *pour* + *infinitif*, qui avance un but personnel comme cause de quelque chose [6.1.2, 6.3.3]. Il s'y agit d'un connecteur argumentatif [6.5.6], car elle justifie son énoncé, donc sa question, plutôt que le contenu de cet énoncé.

1037. MM428: vingt-quatre ans et je vais sur mes vingt-cinq

1038. WT646: qu'est-ce que tu fais dans la vie ?

1039. MM428: je suis ingénieur exploitation à la centrale EDF euh sur Vitry en région parisien

1040. WT646: OK et donc en fait ton travail ça consiste en quoi ?

1041. MM428: euh ça consiste en fait à en en plusieurs choses la première c'est euh de faire des euh schémas industriels c'est-à dire euh tout ce qui est conception de machines euh à faire euh des schémas électriques euh comment dire [pron=pi] euh avant son mode de fonctionnement et euh en troisièmement on peut être amené à en fait à carrément à construire une centrale euh nucléaire et de là on [pron=ron] doit partir de zéro à sa conception jusqu'au schéma électrique et euh [i] et à mettre des automates dessus aussi donc

1042. WT646: OK et euh

1043. WT646: pour faire ça quelles études euh tu as fait ?

1044. MM428: donc euh j'ai fait un master en chimie spécialité euh euh pétrochimie tout ce qui est pétrole et euh avant cela en fait j'ai fait un BTS MAI c'est euh de la mécanique et après cela je suis allé en

licence pro- euh du moins j'ai fait euh ma première année en Polytech- et euh et euh et soit j'avais le choix en fait euh de faire trois années supplémentaires en Polytechnique et le faire sans et le faire en cursus normal j'ai préféré le faire en alternance euh en région parisienne et euh et et voilà

1045. WT646: OK

1046. WT646: euh et ces études tu les as faits euh où ? dans quelle ville ?

1047. MM428: euh en alors je les ai faits euh sur Paris euh sur Paris treizième arrondissement euh voilà

1048. WT646: seulement sur Paris ?

1049. MM428: pour euh

1050. WT646: tes études ?

1051. MM428: euh toutes mes études ?

1052. WT646: #1 bah celles que t- #

1053. MM428: #2 ou c'est celles-là #

1054. WT646: celles que tu viens de me

1055. MM428: ah celles-là oui j'ai fait euh que sur Paris oui

1056. WT646: OK euh hm donc euh

1057. WT646: depuis euh combien de temps enfin depuis quand tu habites euh sur Orléans ?

1058. MM428: bah j'habite euh s- sur Orléans depuis euh pas mal d'années on va dire euh approximativement dix ans peut-être ça doit faire ça ouais

1059. WT646: d'accord et qu'est-ce qui t'a poussé à t'installer sur Orléans ?

1060. MM428: bah en fait c'est pas moi exactement c'est plutôt mes parents parce qu'en fait je venais euh hm d'une petite ville euh assez sympa euh une petite cambrousse comme j'avais à Niort c'est Gien et euh hm et euh hm et en fait euh lorsque euh la décision a été prise de faire euh [pf] au niveau des études euh aller plus loin et cetera et euh hm et ce qu'ils offraient était assez limité donc du coup mes parents ont décidé de nous de déménager pour nous pour nos études puisque Orléans offrait plus de porssi- de possibilités d'opportunités euh d'aller plus loin au niveau des études

Par ce *parce que*, le locuteur introduit un discours où il explique pourquoi ce n'est pas lui, mais « plutôt » ses parents qui sont responsables du fait que la famille s'est installée à Orléans. Je jugerais ce marqueur causal approprié, il ne sert pas de moyen de conviction injustifié.

Par la proposition introduite par la conjonction *puisque*, le locuteur justifie pourquoi ses parents ont choisi de déménager à Orléans. Comme raison, il avance le fait qu'il y avait « plus d'opportunités au niveau des études ». Il est peut-être compréhensible qu'Orléans offre en général plus d'opportunités qu'une petite ville à la campagne, mais ceci n'explique pas, objectivement parlant, pourquoi la famille a choisi Orléans et pas une autre ville quelconque. Ce qui suit n'est qu'une interprétation possible de ma part, mais peut-être que le locuteur s'est servi d'un marqueur particulièrement convaincant de la causalité pour masquer ce point peu clair. Ou alors, il serait également possible que le locuteur n'y ait pas du tout pensé et qu'il ait choisi cette expression rien que pour souligner le fait (évident) qu'une ville comme Orléans offre plus de possibilités au niveau des études qu'un village à la campagne.

1061. WT646: est-ce que euh tu habites à Orléans même ?
1062. MM428: euh non non j'ha- euh j'habite à Saint-Jean-de-Braye
1063. WT646: OK
1064. MM428: c'est pas loin
1065. WT646: et euh hm au niveau de ton travail euh tu tu travailles sur Paris #1 actuellement #
1066. MM428: #2 euh oui [i] # oui
1067. WT646: et euh est-ce que
1068. WT646: tu as un logement aussi sur Paris ou est-ce que euh tu vis euh euh que sur euh Saint-Jean-de-Braye et que tu fais des aller-retours ou
1069. MM428: non euh comment euh bah comme j- travaille dans une centrale thermique euh EDF en fait bah on a des logements de fonction et euh et pour notre boulot en fait on [pf] on va dire on va s- c'est une obligation de euh comment dire on a pas vraiment le choix euh d'habiter pas trop loin de la centrale donc du coup les logements de fonction sont vraiment [pf] à moins de dix kilomètres en cas de pépins éventuels concernant la centrale et euh [i] le lieu exact c'est euh bah comme je travaille sur Vitry bah du coup j'habite sur Vitry-sur-Seine aussi

Le locuteur explique pourquoi il a un logement de fonction près de son travail. Ceci n'est pas évident pour ceux qui ne s'y connaissent pas, mais il explique bien ce lien causal en fonction de son travail spécifique. Le marqueur causal (*comme*) est justifié, sans être redondant dans le sens du philosophe Paul Grice [4.2.3], car le rapport causal n'est pas évident au premier regard, au moins pour ceux qui ne sont pas de la matière.

1070. WT646: OK est-ce que tu passes plus de temps sur Paris ou sur Orléans ?
1071. MM428: il fut un temps où je passais euh beaucoup de temps sur Orléans mais euh c'est vrai que maintenant euh vu que je suis en je suis entré dans la vie active bah c'est vrai que euh euh je passe plus mon temps à sur Paris euh bah j'ai des amis j'ai le boulot là voyez bah c'est vrai que il m'arrive de temps à autre de descendre sur Orléans

Le locuteur emploie la construction participiale *vu que* pour expliquer pourquoi il passe plus de temps à Paris qu'avant. Cette locution présente la cause qu'elle introduit comme présumée et indéniable [6.3.1.1], ce qui est justifié ici, car le locuteur a déjà mentionné auparavant qu'il est dans la vie active, sa co-locutrice en est au courant. Je veux également tirer l'attention sur le fait que la construction *vu que* présente la cause comme incontestable, pas tellement la relation causale elle-même. Bien que la cause soit avérée et indubitable, ceci n'est pas le cas pour le rapport causal, l'idée que la cause (le fait qu'il travaille) mène infailliblement à l'effet (qu'il passe moins de temps à Orléans). Le locuteur ne donne pas non plus cette impression.

1072. WT646: d'accord et euh est-ce que euh est-ce que tu comptes faire ta vie euh sur Paris ou est-ce que euh tu as d'autres projets euh est-ce que pour le moment Paris reste la ville où tu euh veux travailler ?
1073. MM428: non
1074. WT646: non
1075. MM428: non euh bah [i] euh comment dire j'ai eu euh j'ai eu c- comment dire euh par le biais de mes études en fait la chance de rentrer euh dans un club c'est un cercle assez privé EDF

L'expression « par le biais de » peut être comprise de manière causale, un peu comme le groupe prépositionnel *grâce à* [6,2.6]. L'impression que le locuteur est reconnaissant envers ce qu'il présente comme la cause (ses études) est renforcée par le substantif « chance » dont il se sert dans la même proposition. Le locuteur n'insiste pourtant pas sur cette relation causale.

1076. WT646: hm hm

1077. MM428: et euh c'est vrai que je suis euh je euh je regrette pas le fait d'y être entré euh d'y avoir signé un CDI et de découvrir a- par la même par [pf] et d'y découvrir aussi Paris en fait et euh c'est vrai qu'à long terme euh j- je peux je n'envisage pas euh de rester sur Paris même si c'est une ville attrayante et cetera mais euh comment dire je suis euh je suis euh je suis d'origine étrangère donc du coup c'est vrai que euh étant petit euh j- j'ai quand même l'impression euh d'avoir été arraché un peu à de ma ville natale donc du coup c'est vrai que euh par le biais des vacances ou euh et cetera maintenant [pron=mainnant] euh euh tout ce qui est pas en cursus scolaire en fait tout ce qui était vacances je le j'avais pour habitude d'y retourner et d'y découvrir mon pays et c'est vrai qu'à long terme j'aurais je souhaiterais euh y retourner et pouvoir euh euh apporter euh les compétences apprises euh [bb] tout au long de ma vie en fait euh donc voilà je me dis que bah j'ai la chance euh d'étudier euh d'avoir fait de bons études d'être dans une bonne boîte où j'apprends pas mal de choses bah pourquoi pas pourquoi ne pas se servir de ces compétences pour essayer euh de développer mon pays même si je sais très bien que un seul homme ne suffit pas à changer le reste du monde #1 le reste du pays #

Pour ces trois *donc*, il m'est difficile de dire s'il s'agit de termes explétifs, s'ils ont comme fonction de structurer le texte en créant une suite logique, ou bien s'ils sont des vrais connecteurs de la conséquence, manière inverse de présenter un rapport causal [6.1.1]. Au cas où ce soit ce dernier, l'insistance sur cette relation est atténuée par le fait que le locuteur prend en charges ses propos, utilisant la première personne du singulier pour expliquer la situation [5.1.1]. D'un autre côté, le locuteur répète trois fois la locution « c'est vrai que », qui suggère une certitude de la part du locuteur [5.1.4.2]. On pourrait ensuite interpréter que la locution « c'est vrai que » sert d'explétif au locuteur, mais ce n'est qu'une possibilité parmi plusieurs.

1078. WT646: #2 d'accord # et euh

1079. WT646: tu viens de quel pays ?

1080. MM428: euh l'Angola #1 c'est euh #

1081. WT646: #2 d'accord #

1082. MM428: #1 #

1083. WT646: #2 #

1084. MM428: euh pas loin c'est euh du moins c'est en Afrique centrale euh pas loin de Namibie et pas loin de l'Afrique du Sud et pas loin de RDC

1085. WT646: d'accord et donc euh tu disais que tu es tu habitais à Gien pendant quelques temps

1086. MM428: oui

1087. WT646: est-ce que avant d'habiter à Gien tu as vécu en Angola ?

1088. MM428: hm oui je m'en ouais j'ai a- ah oui oui euh oui

1089. WT646: tu es né en Angola ?
1090. MM428: ah oui oui oui euh je suis un pur un cent pour cent africain euh je me souviens d'ailleurs euh [pf] de toute mon enfance ouais je m'en rappelle ouais je m'aca- je me rappelle quasiment de tout en fait
1091. WT646: OK et euh hm est-ce que
1092. WT646: à tout hasard tu aurais des frères et soeurs euh qui ont suivi un peu ton chemin ? qui ont fait euh des études comme toi déjà est-ce que tu as des frères et soeurs ?
1093. MM428: oui j'ai j'ai un frère et malheureusement pour moi trois sœurs
1094. WT646: d'accord et euh
1095. WT646: est-ce que tu pourrais m'en parler un petit peu euh qu'est-ce qu'ils font dans la vie ? #1 chacun #
1096. MM428: #2 alors alors # hm [bb] mon petit frère euh il s'appelle euh NPERS a vingt et un ans euh il est chez euh son BTS euh MAI à Gien euh à Orléans pardon au lycée Sainte-Croix-Saint-Euverte et euh et euh et après s- l'obtention de son diplôme en fait euh il fait une licence pro- euh en région parisienne à Moissy-Cramayel et euh il s'en sort euh très bien ensuite euh j'ai une euh petite soeur NPERS vingt ans elle est en master chimie euh là elle le fait en alternance par contre euh je me suis et concernant NPERS euh où elle le fait je sais pas exactement en fait et sinon j'ai deux petite soeurs euh NPERS et et NPERS euh elles sont à l'Université à la fac- et elles font euh respectivement euh l'une fait euh du droit et l'autre euh de la comptabilité
1097. WT646: hm hm est-ce que tu as toujours vécu avec elles euh que ce soit dans ton pays natal ou ou à sur Orléans ? est-ce que vous êtes toujours restés en famille ?
1098. MM428: euh oui oui oui oui oui euh oui quasiment oui
1099. WT646: on parlait un peu de famille est-ce que à tout hasard tu aurais une euh petite copine ?
1100. MM428: oui
1101. WT646: #1 qu'est-ce qu'elle fait #
1102. MM428: #2 oui #
1103. WT646: dans la vie ?
1104. MM428: alors euh elle est banquière euh sur euh Chant- sur Châteaudun pardon et euh s'occupe de tout ce qui est euh euh relation clientèle
1105. WT646: OK ça fait longtemps que vous êtes ensemble ?
1106. MM428: ça commence
1107. WT646: combien ?
1108. MM428: plus de sept mois
1109. WT646: d'accord et euh donc est-ce que vous pensez euh à un avenir euh ensemble ? [rire]
1110. MM428: alors comment dire hm c'est trop tôt euh pour le dire mais euh ouais euh j'aim- si euh si tout se passe bien euh j'aimerais bien euh pouvoir continuer euh notre histoire amoureuse et euh pourquoi pas aller plus loin

1111. WT646: peut-être une installation non ? c'est pas dans les projets euh à venir ?

1112. MM428: ben c'est quand même assez difficile puisque elle est sur Châteaudun elle a signé un CDI

Par les propositions introduites par *puisque*, le locuteur justifie pourquoi il n'a pas encore de projets d'installation avec sa partenaire. Le *puisque*, marqueur très fort de la causalité qui présente les propos comme incontestables ou comme présumés [6.2.4], est justifié ici, car les informations qui suivent ont déjà été mentionnées auparavant. De plus, le fait que sa copine travaille et habite dans une autre ville semble être une bonne raison, objectivement parlant, pour ne pas penser à s'installer ensemble dans le proche avenir. Bien sûr, on pourrait théoriquement insister et proposer qu'ils pourraient faire la navette etc., prétendant que le *puisque* n'est pas tout aussi justifié, mais ceci est une question de point de vue et je ne m'y obstinerai pas.

1113. WT646: hm hm

1114. MM428: et euh moi j'ai signé signé un CDI sur Paris donc euh

On peut avoir l'impression que ce *donc* va de pair avec la conjonction *puisque* ci-dessus. Le connecteur de conséquence *donc* est également un connecteur insistant qui renvoie souvent à une loi plus générale [6.1.1.2], ainsi présentant la relation comme particulièrement justifiée. En revanche, ce *donc* peut également être vu comme un terme explétif. Il s'agit d'une question d'interprétation.

1115. WT646: #1 pour le moment #

1116. MM428: #2 faudrait #

1117. WT646: ça reste un peu #1 difficile #

1118. MM428: #2 voilà # pour le moment ça reste difficile et euh reste à savoir euh qui des deux euh décidera de sacrifier euh soit Châteaudun ou soit Paris quoi

1119. WT646: d'accord et euh bon euh donc ça fait sept mois donc c'est peut-être encore un petit peu tôt mais euh si je devais avoir au moins ton opinion à toi euh

Les deux *donc* pourraient être interprétés soit comme explétifs (surtout le premier), soit comme connecteurs faibles de la conséquence, créant une suite logique entre les différentes propositions. Surtout les propositions reliées par le deuxième *donc* pourraient être inversées et reliées par un marqueur causal (« c'est peut-être encore un petit peu tôt *parce que* ça fait [seulement] sept mois »). En revanche, étant donné que cette valeur causale n'est pas évidente, il ne s'agit pas de marqueurs insistants de la relation causale. Le fait que la locutrice ajoute l'adverbe *peut-être*, qui ne présente pas ses propos comme nécessaires mais comme possibles [5.1.4.1] renforce mon impression selon laquelle il ne s'agit pas de marqueurs insistants de la causalité.

1120. WT646: [rire] est-ce que euh tu comptes avoir euh plus tard des enfants ? [mic] vous en avez peut-être pas parlé euh tous les deux #1 vu que c'est encore euh #

Ce *vu que* sert de connecteur argumentatif [6.5.6] qui justifie la supposition de l'intervieweuse (qui présume que son co-locuteur n'a pas encore parlé d'enfants avec sa copine). La locution *vu que* présente la cause comme présumée, ce qui est bien le cas ici, car le locuteur a déjà affirmé lui-même que sa relation amoureuse est assez récente encore (et trop récente pour dire si ça va tenir ou pas). Comme je l'ai déjà observé dans l'énoncé 1071, la construction *vu que* ne présente que la cause comme chose certaine, pas la relation

causale en tant que telle. La locutrice présente donc comme avéré le fait que ça ne fait pas longtemps que son co-locuteur est avec sa partenaire, pas le fait que cela justifie forcément sa supposition.

1121. MM428: #2 non mais #

1122. WT646: un peu euh frais est-ce que euh est-ce que toi déjà euh tu y as déjà pensé est-ce que tu en veux euh

1123. MM428: bah bah c'est vrai que j'ai pas encore pensé mais euh mais euh [pf] mais euh avoir un enfant euh c'est euh c'est magnifique mais euh c'est vrai que je suis pas pressé non plus euh d'en avoir parce que euh déjà à la base euh euh j'en voulais pas

Le locuteur justifie le fait qu'il « n'est pas pressé » d'avoir des enfants. Il prend en charge son argument, précisant que *lui*, il n'en voulait pas à la base, donc il présente la raison comme un choix personnel, ce qui fait que le marqueur causal est justifié et ne sert pas de moyen pour donner un air légitime à ses propos.

1124. WT646: c'était un choix de ta part #1 euh pourquoi quelque chose euh #

1125. MM428: #2 euh oui c'était un choix de vie #

1126. WT646: y a quelque chose qui te plaisait pas chez les enfants ou

1127. MM428: hm non non c'est euh comment dire c'est euh j'aime pas les enfants mais eux m'aiment j'aime bien le dire ça

1128. WT646: [rire]

1129. MM428: [rire]

1130. WT646: #1 et pourquoi #

1131. MM428: #2 hein ? #

1132. WT646: tu aimes pas les enfants ?

1133. MM428: bah

1134. WT646: qu'est-ce qu'ils #1 t'ont fait #

1135. MM428: #2 bah #

1136. WT646: pour que tu les aimes pas ?

1137. MM428: bah parce que quand je les regarde je je me vois à travers en fait et euh et je me je dis quand même que j'ai pas eu euh une enfance assez facile et cetera et euh et je me dis euh bah j'ai eu de la chance euh d'avoir des parents magnifiques et euh qui ont su euh malgré tout m'aimer et euh et euh et m'épauler pendant les moments difficiles et euh et je me demande si euh je serais capable de faire encore mieux en fait parce que dans la société actuelle euh quand on écoute les info- euh euh certains p- parents ont des enfants et cetera et euh et du coup on apprend qu'ils les tuent euh et cetera #1 donc euh #

Le premier *parce que* répond à la question de savoir pourquoi le locuteur n'aime pas les enfants. La justification qui suit au *parce que* est assumée par le locuteur, car il parle de ses expériences personnelles et les présente comme la cause de son aversion pour les enfants. Ainsi, il n'abuse pas du marqueur causal pour présenter le lien causal comme quelque chose

de légitime universellement ou d'évident, car il clarifie qu'il s'agit de son jugement personnel.

Par le deuxième *parce que*, le locuteur justifie sa peur de ne pas être capable de bien élever ses enfants, avançant comme raison le fait que dans les médias on entend des choses horribles en ce qui concerne les relations entre parents et enfants. Selon le classement d'Agathe Jackiewicz [5.1], il s'y agit d'une « assertion valide dans un contexte spatio-temporel », car le locuteur limite la validité de ses propos à la société à laquelle il appartient en disant « dans la société actuelle ». En revanche, même limité à une certaine société, cet argument ne me semble pas être une justification légitime du fait qu'il a peur de ne pas être un bon père. Il présente sa justification comme quelque chose de légitime, comme si c'était normal d'arriver à cette conclusion lorsqu'on écoute les médias, car il utilise le pronom indéfini « on », et pas « je » (comme pour dire, de manière générale, « lorsqu'on écoute les infos, on a forcément peur d'être un bon parent »). Il n'assume donc pas la responsabilité de ce lien causal [5.1.5]. Je dirais que le caractère douteux de ce lien causal est caché derrière le marqueur de causalité *parce que*.

1138. WT646: #2 hm hm #
1139. MM428: je me dis #1 euh #
1140. WT646: #2 mais ça # c'est peut-être aussi les clés euh vraiment #1 le #
1141. MM428: #2 oui voilà oui #
1142. WT646: #1 quand c'est l'extrême #
1143. MM428: #2 bien sûr le plus # extrême je suis d'accord mais euh mais c'est vrai que c'est vrai que
1144. WT646: #1 que #
1145. MM428: #2 est-ce que #
1146. WT646: c'est plus des questions que tu te poses toi sur la façon d'éduquer un enfant
1147. MM428: voilà
1148. WT646: et de s'en occuper
1149. MM428: ouais aussi oui je pense
1150. WT646: sachant que ça se fait quand même à deux c'est quand même
1151. MM428: oui mais euh oui mais c'est vrai que à la base j'en voulais pas mais euh
1152. WT646: est-ce que ton avis a quand même changé un petit peu #1 euh en grandissant ? #
1153. MM428: #2 ouais bah ça ch- # oui en en grandissant je me suis dit ah oui pourquoi pas c'est déjà pas mal
1154. WT646: oui c'est déjà pas mal après savoir quand c'est autre chose [conv]
1155. MM428: oui ah oui bien ça euh le plus tard c'est toujours mieux quoi
1156. WT646: [rire]
1157. MM428: mais euh mais euh mais c'est vrai que si euh si un jour euh j'ai des enfants je serai l'homme le plus comblé

1158. WT646: ah OK euh sinon pour revenir euh à Orléans euh hm donc du plutôt euh dans l'agglomération orléanaise Saint-Jean-de-Braye

La construction *pour* + *infinitif* traduit une finalité [6.3.3]. Ici, je dirais que cette construction sert de connecteur argumentatif [6.5.6]. Le but de revenir sur un certain sujet est présenté comme la justification de la question suivante.

1159. WT646: euh dans quel quartier est-ce que tu habites ? est-ce que c'est un quartier particulier ?

1160. MM428: hm bon à Saint à Saint-Jean-de-Braye euh euh lequel je crois que si ma mémoire est bonne c'est le Mondésir c'est euh pas loin de la polyclinique et en fait euh bah à l'époque c'était euh quand même un quartier assez mal fréquenté dans le sens où y avait euh des jeu- des jeunes voyous comme dirait euh notre président actuel mais euh avec le temps euh la police a su faire euh son boulot donc du coup euh c'est devenu un un quartier assez tranquille et paisible

1161. WT646: et euh tu vis euh dans quel type d'habitations appartement maison ?

1162. MM428: euh un appartement un F5 euh

1163. WT646: et euh hm donc euh dans un appartement

1164. WT646: euh tu dois connaître un petit peu ton quartier est-ce qu'il te plaît ?

1165. MM428: euh oui oui oui

1166. WT646: #1 qu'est-ce que tu peux dire à à son sujet ? #

1167. MM428: #2 oui qu- #

1168. WT646: #1 #

1169. MM428: #2 #

1170. WT646: qu'est-ce qu'il devient euh ?

1171. MM428: euh bah en cas de pépins euh y a la polyc- la y a la polyclinique pas trop loin euh après euh comment dire c'est assez euh bien fleuri euh [pf] euh ouais y a des jardins y a un petit espace enfants c'est parfois euh euh c'est agréable quand même euh euh d'ouvrir la fenêtre et d'entendre des petits enfants euh jouer ça pr- ça me rappelle euh ma petite enfance un peu

Ces propos peuvent facilement être compris de manière causale (« c'est agréable *parce que* ça me rappelle... »). Je dirais que ce rapport est si évident que le locuteur a renoncé à le marquer comme tel.

1172. WT646: donc ça ça serait plutôt les avantages

1173. MM428: oui tout à fait

1174. WT646: et en termes d'inconvénients est-ce que euh y en a euh selon toi ?

1175. MM428: non moi pour pour ma part non mais euh

1176. WT646: le quartier est plutôt bruyant alors par rapport aux aux enfants ou tu le définirais comment ? #1 ça dépend des #

1177. MM428: #2 bah # en fait bah ça dépend parce que parfois y a pardon y a certains voisins euh qui font trop de bruit à des heures euh pas possibles donc du coup euh c'est vrai que ça peut être un peu dérangeant euh et voilà c'est surtout ça c'est c'est y a y a trop de bruit le soir au niveau des bruits

sonores tout ce qui est musique euh les gens qui rentrent super tard et qui font pas attention aux autres quand bah quand on dort quoi

Par la proposition introduite par la conjonction *parce que*, le locuteur explique pourquoi son quartier est plutôt bruyant. Cette explication semble être justifiée, même si on ne peut pas vérifier la justesse de ses propos, mais le locuteur n'aurait pas de raison de convaincre sa colocutrice de ce fait en lui mentant. Tout de même, je veux constater qu'il ne prend pas en charge ses propos [5.1], malgré le fait qu'il s'agit d'un avis personnel de savoir à quelle heure ce n'est « pas possible » de faire du bruit, et à partir de quel niveau sonore on peut parler de « trop » de bruit. A aucun moment il n'indique pourtant que c'est son avis qu'il y a « trop » de bruit à des heures « pas possibles ».

Ensuite, il répète ce lien causal, cette fois-ci de manière inverse, en tant que relation de conséquence. Le marqueur *donc*, qui renvoie souvent à une loi plus générale [6.1.1.2], est soutenu par la locution « c'est vrai que », qui postule une certitude [5.1.4.2]. En revanche, il ajoute la proposition « ça peut être un peu dérangement » qui réduit la sensation de nécessité à son tour. Tout de même, il n'assume toujours pas ses propos et ne clarifie pas qu'il s'agit de sa perception personnelle.

1178. WT646: et euh

1179. WT646: en ce qui concerne un peu les les commerces de ton quartier

1180. MM428: oui

1181. WT646: est-ce qu'ils sont nombreux ?

1182. MM428: bah ça va

1183. WT646: ils sont plutôt variés ils sont de quels types ?

1184. MM428: bah y a alors si je me trompe pas y a y a une euh je peux pas dire que c'est une grande distribution je crois que euh Carrefour mais #1 c'est euh #

1185. WT646: #2 ouais # ouais ça peut être ouais un commerce

1186. MM428: oui mais euh à Carrefour Orléans c'est une grande distribution mais euh vu que c'est petit [pron=ptit] euh une sorte i- et ils utilisent l'ancienne Carrefour mais je peux pas dire que c'est non plus une grande distribution

1187. WT646: après les commerces je sais pas euh du style euh euh bars boulangeries des choses de la vie #1 euh #

1188. MM428: #2 quotidiennes quoi #

1189. WT646: #1 quotidiennes #

1190. MM428: #2 ouais #

1191. WT646: un n postier un un #1 boucher euh #

1192. MM428: #2 oui # oui y en a oui mais euh pas tant que ça

1193. WT646: pas tant que ça

1194. MM428: ouais

1195. WT646: d'accord et euh donc là euh ce serait plus pour les les commerces de ton quartier

1196. WT646: tu es euh satisfait ? ça te convient ?

1197. MM428: oui c'est euh sur Saint-Jean-de-Braye ?

1198. WT646: oui

1199. MM428: bah vu que euh j'y suis pas régulièrement donc du coup euh pour le peu que j'y suis euh oui

La construction participiale présente comme incontestable la cause (le fait que le locuteur ne va pas souvent aux commerces de Saint-Jean-de-Braye) [6.3.1.1], et présente le lien causal comme une assertion contextualisée [5.1.2], en disant qu'il est satisfait de ces commerces à *condition* qu'il ne les fréquente pas beaucoup. J'ai l'impression qu'il restreint la validité de ce lien causal, disant qu'elle n'est valable qu'à cette condition. Comme pour dire qu'il ne serait pas content de ces commerces s'il y allait régulièrement. Il prend en charge ses propos, utilisant la première personne du singulier pour présenter son avis.

1200. WT646: oui voilà pour le peu que tu y es

1201. MM428: et euh hm

1202. WT646: et si on doit parler maintenant

1203. WT646: des commerces d'Orléans est-ce que euh tu es plutôt satisfait ?

1204. MM428: on peut toujours mieux faire euh sur Orléans c'est vrai

1205. WT646: dans quel sens qu'est-ce que tu changerais ?

1206. MM428: l'ergonomie je pense ah non l'urbanisme #1 ouais je crois bah #

1207. WT646: #2 tu peux développer un peu ? #

1208. MM428: #1 #

1209. WT646: #2 #

1210. MM428: bah que ce soit plus attrayant euh parce que certes ils ont fait un petit effort et cetera mais c'est vrai que que ce soit plus accessible à tous euh que au niveau les commerces soient un peu plus euh diversifiés aussi

Le locuteur explique pourquoi, à son avis, les commerces à Orléans ne sont pas particulièrement attrayants. Il assume le fait qu'il y a eu un effort, mais il se plaint quand même du fait que les commerces ne soient pas suffisamment accessibles à tout le monde. Il n'assume pas ses propos, tout au contraire, il présente les faits comme avérés en ajoutant la locution « c'est vrai que ». Il semble ainsi éviter des doutes de la part de l'intervieweuse.

1211. WT646: OK

1212. WT646: et toi quels commerces tu fréquentes le plus ?

1213. MM428: [bb] le un peu de tout

1214. WT646: comme ? comme quoi ? quoi comme commerces ?

1215. MM428: je sais pas

1216. WT646: comme magasins ?

1217. MM428: [pf] euh la FNAC euh Darty Micromania euh sais rien euh H&M [mic] Brice les Galeries Lafayette c'est sympa

1218. WT646: donc c'est pas mal de de de commerces euh de magasins de de vêtements ou de [pf]

L'intervieweuse résume les propos de son co-locuteur et en tire une conclusion qui semble avoir la fonction de lui montrer qu'elle a bien compris où il en voulait arriver avec son énumération.

1219. MM428: oui euh oui oui vêtements technologies #1 euh #

1220. WT646: #2 oui #

1221. MM428: euh

1222. WT646: OK

1223. MM428: bouquins

1224. WT646: et euh quand tu sors sur Orléans qu'est-ce que tu fais ?

1225. MM428: quand je sors sur Orléans

1226. WT646: que ouais quel type de sortie tu tu fais ?

1227. MM428: bah les soirées entre amis euh

1228. WT646: #1 ça peut être des sorties euh en soirée #

1229. MM428: #2 oui voilà #

1230. WT646: mais comme en journée hein c'est

1231. MM428: d'accord d'accord OK donc euh alors les soirées entre amis c'est soit rester bah aller chez des potes et euh et s'amuser ou soit sortir avec les amis pa- patinoire bowling ou même aller au cinéma ça peut être sympa et sinon euh en journée euh c- bah ça m'arrive de sortir euh juste histoire de se balader euh pour voir la tête des gens c'est se distraire pendant on en prend beaucoup

1232. WT646: OK donc euh tu disais que tu aimais bien le le bowling le ciné

1233. WT646: tu sors souvent au bowling ? y a une euh un sport que tu pratiques euh régulièrement ou pas ?

1234. MM428: que j'ai pratiqué euh dans le temps

1235. WT646: d'accord

1236. WT646: et le cinéma euh

1237. MM428: que je pratique euh de moins en moins

1238. WT646: par exemple c'est quoi le dernier film que tu as été voir ? ou un des derniers films qui t'a vraiment marqué et que que tu as que tu as bien apprécié ?

1239. MM428: euh ah je suis désolé pour mon anglais mais euh Real Steal

1240. WT646: c'est l'histoire de quoi ?

1241. MM428: bah euh d'un robot euh ouais oui d'un robot euh euh qui se ah non c'est que l'histoire alors euh je m'en souviens plus ça doit être un robot euh qui euh qui euh partait de rien et qui euh et euh

du moins les grandes lignes ouais qui partait de rien et qui euh et euh qui affronte euh l'un des meilleurs euh candidats euh euh euh du ch- du championnat des robots en fait

1242. WT646: hm hm

1243. MM428: et euh hm et en fait certes il a perdu le combat mais euh bon euh euh la plus belle victoire c'est qu'il euh qu'il ait réussi à gagner euh le coeur des spectateurs et euh eu euh ça c'est euh c'est une bonne fin je trouve

1244. WT646: d'accord donc il t'a plu

1245. MM428: ouais

1246. WT646: OK

1247. WT646: est-ce que tu sors en discothèque ?

1248. MM428: [e] je suis plus tout jeune hein pour aller en boîte quand même hein mais euh mais euh j'aime pas trop la boîte en fait mais ça m'arrive de temps en temps de faire plaisir et d'y aller et euh et de découvrir euh avec euh avec joie que je sais quand même danser

1249. WT646: [rire]

1250. MM428: [rire]

1251. WT646: euh hm

1252. WT646: outre euh tous ces tous ces loisirs est-ce que tu aurais des des activités sportives ? récurrentes ?

1253. MM428: euh alors euh je pré- je fais du foot- et du basket

1254. WT646: OK est-ce que tu les fais en

1255. MM428: club oui

1256. WT646: en club euh de haut niveau ?

1257. MM428: euh alors euh basket je le fais euh hm à Fleury-les-Aubrais euh en régionale

1258. WT646: OK #1 et l- et le foot- ? #

1259. MM428: #2 le f- #

1260. WT646: #1 #

1261. MM428: #2 # et le foot- euh je le fais euh par pur loisir avec euh avec euh des gens euh de l'agglomération qui veulent jouer euh qui veulent se défouler un peu et et donc voilà

1262. WT646: OK tu y consacres à peu près combien de temps par euh par euh semaine euh au sport ?

1263. MM428: alors euh je par semaine hou là là

1264. WT646: environ ?

1265. MM428: euh dix heures à peu près

1266. WT646: OK et en général on allie souvent le sport euh à une autre pratique enfin en on l'allie pas mais euh

1267. WT646: est-ce que par exemple tu fais de la musique ? on dit souvent sport musique euh est-ce que tu fais de la musique ?
1268. MM428: bah la musique c'est ma vie en fait
1269. WT646: #1 c'est ta vie ? #
1270. MM428: #2 je la #
1271. WT646: #1 #
1272. MM428: #2 # ouais je la conçois euh ma vie sans musique je la conçois pas en fait c'est euh c'est depuis petit [ptit] c'est mon dada c'est euh c'est euh cette crème qu'on m'a mis à la naissance euh je joue de la guitare de la batterie euh euh je chantais pour une chorale chrétienne et je rappais euh voilà euh après euh euh j'aime aussi euh composer
1273. WT646: #1 tu composes de la musique #
1274. MM428: #2 euh #
1275. WT646: #1 ou pour des morceaux de ? #
1276. MM428: #2 oui #
1277. WT646: #1 #
1278. MM428: #2 #
1279. WT646: tu fais des morceaux pour jouer après euh avec ta guitare ou ou la batterie ou c'est des morceaux euh de la de la chanson ?
1280. MM428: bah en fait euh bah je prends mes instruments et euh et je joue
1281. WT646: #1 parfois #
1282. WT646: #2 au feeling #
1283. WT646: #1 #
1284. WT646: #2 #
1285. MM428: oui au feeling euh selon l'humeur euh selon ce qui me traverse euh à ce moment en fait et euh et euh je pars de rien puis en ajoutant des petits bouts des petits bouts ça donne euh une rythmique et euh euh si ça ressort bien je la je travaille un peu plus et euh et euh donc et euh ouais je compose je compose pas mal en fait et euh parfois j'enregistre euh des des amis euh qui euh qui veulent euh du moins essayer de percer euh dans la musique du coup euh du coup euh j'essaye euh en de faire en sorte que leur maquette euh soit propre et que et qu'ils puissent euh les faire écouter euh aux aux autres en fait
- La locution « en sorte que » est un marqueur soit de la conséquence, soit de la finalité [6.1.2]. Ici, il s'agit d'un connecteur de la finalité, ce qui se traduit par l'emploi du subjonctif (« soit », « puissent »). Il est bien clair qui vise quel but ici, le locuteur prend en charge la responsabilité de cette relation de finalité.
1286. WT646: OK tu tu peux nous dire d'autres choses sur la musique ou c'est tu as fait on a fait le tour là ? c'est quelque chose qui qui est important pour toi donc je suppose que tu y consacres pas mal de temps par exemple la chorale euh tu chantais

L'intervieweuse justifie son énoncé (sa supposition) par le marqueur de conséquence *donc*. Il s'agit d'un connecteur argumentatif qui justifie un énoncé à un méta-niveau plutôt que le contenu de cet énoncé [6.5.6]. Les connecteurs argumentatifs typiques sont *en effet*, *puisque* et *car*, il s'y agit donc d'une exception.

1287. MM428: oui

1288. WT646: pourquoi est-ce que tu chantes aussi à à côté tout seul chez toi euh ?

1289. MM428: ah dans la douche non

1290. WT646: [rire]

1291. MM428: non mais ça m'arrive de temps en temps lors des soirées euh bah surtout en soirées parisiennes euh on donc on m'avait demandé euh d'improviser euh quelques morceaux ma première ne fut pas désagréable

1292. WT646: [rire]

1293. MM428: c'est pas souvent que je le referais parce que euh malgré euh mon mon sourire euh se cache quand même quelqu'un de timide et de réservé donc euh ouais hm euh mais bon c'est une ce serait une expérience à renouveler de de plus en plus parce que j'aime bien en fait ça le fait euh que des spectateurs te te regardent et euh et soient impressionnés euh ça a un charme particulier en fait

Les propos introduits par ces deux *parce que* expliquent pourquoi le locuteur ne pense pas souvent revivre cette expérience de chanter lors des soirées, ou bien pourquoi ça vaudrait la peine tout de même. Il est bien clair qu'il s'agit de son opinion personnelle, qu'il assume ouvertement, ce qui se traduit par exemple par la locution « j'aime bien ». Il ne cherche pas à convaincre sa co-locutrice de la légitimité de ses propos.

1294. WT646: et ta copine elle est charmée ? tu lui joues des morceaux ?

1295. MM428: ouais mais c'est euh plus perso- ça

1296. WT646: d'accord [rire] pas de problème donc en terme de loisirs ça a l'air quand même euh pas mal euh chargé dans ton emploi du temps

1297. WT646: #1 qu'est-ce que tu as fait #

1298. MM428: #2 ouais #

1299. WT646: par exemple le week-end dernier ? si tu me racontais euh le week-end en entier qu'est-ce que tu pourrais me dire ?

1300. MM428: ah le week-end euh mais euh le le week-end avec mes potes ben alors c'était euh bah le week-end entre anciens camarades de classe euh en redeman- entre en cinquième année de classe les diplômés et les non diplômés pour la plupart euh certains ont ont une vie ont leur vie respective en dehors et c'est vrai qu'on a voulu se retrouver se rappeler euh les bons vieux moments euh les petits délires entre potes euh voilà et euh des petites soirées entre hommes euh autour d'une table euh bières et poker à parler de tout euh à refaire le monde un peu et l- c'était sympa

1301. WT646: OK le poker euh c'est aussi un #1 un de tes loisirs ? #

1302. MM428: #2 un passe- # oui euh oui j'aime beaucoup le poker euh euh euh pour euh bluffer les autres euh essayer de euh déchiffrer leurs jeux euh c'est marrant et euh et euh et voilà c'est euh ça permet de réunir la [pf] les gens autour d'une table et euh et et à parler quoi c'est sympa

Tout l'énoncé 1302 peut être compris de manière causale (« J'aime/c'est sympa [de jouer au poker] *parce que* ça permet de réunir les gens, etc.). Ce rapport est assez évident à mes yeux, donc je suppose que le locuteur ne voyait pas le besoin de le marquer explicitement.

1303. WT646: tu y joues euh

1304. MM428: régulièrement oui

1305. WT646: régulièrement et euh que entre amis ? ou entre euh pour des compétitions ou des des petits trucs comme ça est-ce que euh moi j'ai entendu parler de poker euh sur Internet est-ce que tu y consacres aussi un petit peu de temps ? ou est-ce que c'est vraiment euh par plaisir mais être euh avec des gens euh en face et euh être sur un vrai euh une vraie table de jeu ?

1306. MM428: non euh ça m'arrive euh oui ça m'arrive euh r- [bb] euh ça m'arrive euh de faire des pokers en ligne euh c'est r- PokerStars euh c- certes c'est au début euh j'y jouais euh en en fictif c'est-à-dire que euh c'est de l'argent non fictif euh du moins euh de l'argent non réel du moins et euh et avec le temps euh vu que je me débrouille pas trop mal bah je mets euh dix euros et c'est largement assez parfois ça m'arrive de gagner souvent cinquante euros parfois de perdre euh

Ici, le locuteur justifie le fait qu'il a commencé à jouer pour de l'argent au poker en ligne. Par la construction participiale *vu que*, il présente la cause (donc le fait qu'il « se débrouille pas trop mal ») comme un fait avéré et incontestable [6.3.1.1]. Certes, sa co-locutrice ne peut pas vérifier ce fait, lequel, de plus, est assez subjectif à mes yeux (qu'est-ce qui permet de prétendre qu'on « se débrouille bien » au poker ? Y a-t-il une directive officielle ou ne s'agit-il pas plutôt toujours d'un jugement personnel ?). Le fait que le locuteur présente cet avis subjectif comme un fait présumé et certain m'amène à supposer qu'il voulait éviter des doutes de la part de sa co-locutrice, et qu'il se sert d'un langage causal insistant pour cacher le caractère douteux de ses propos.

1307. WT646: tu peux euh tu peux miser sur Internet ?

1308. MM428: oui #1 oui maintenant euh #

1309. WT646: #2 ça se passe comment ? #

1310. MM428: #1 #

1311. WT646: #2 #

1312. MM428: ben en fait euh sur le site euh euh lorsqu'on crée euh son compte ils nous demandent en fait euh notre RIB c'est euh p- c'est euh

1313. WT646: c'est obligatoire ?

1314. MM428: c'est pas obligatoire mais euh c'est comment dire c'est euh euh en fait lorsqu'on s'inscrit lorsqu'on s'inscrit ils nous demandent de soit de s'inscrire en temps que fictif ou en partie réelle et euh c'est vrai qu'au début j'ai commencé en partie euh fictive donc du coup il m'a pas demandé mon RIB

1315. WT646: hm hm

1316. MM428: et euh lorsque j'ai voulu essayer en fait euh la partie réelle il m'a demandé mon compte euh RIB mon compte ouais mon RIB du moins et euh et du coup euh j'ai tapé euh toutes les références qu'il me demandait et euh et voilà et euh j'ai j'ai parié dix euros euh

1317. WT646: ça reste quand même sécurisé comme site ?

1318. MM428: ah oui oui ça reste quand même sécurisé puisque y a pas

Le locuteur commence à expliquer pourquoi le poker en ligne est sécurisé, introduisant son explication par la conjonction *puisque*, mais il s'y arrête et ne finit pas sa phrase. On pourrait en conclure qu'il est interrompu par sa co-locutrice, mais c'est elle qui lui a posé cette question, donc c'est peu probable qu'elle ne le laisse pas finir sa phrase, à moins qu'il hésite pendant un long moment et qu'elle dit quelque chose pour remplir le silence. Le locuteur semble reprendre son explication un peu plus tard (« ils te font pas beau- ») mais là non plus, il ne finit pas sa phrase. Vu que la conjonction *puisque* est un marqueur très fort et très insistant de la causalité [6.2.4], le locuteur ne semble pas avoir une explication toute prête qui justifierait l'emploi de cette conjonction. On peut supposer qu'il veut convaincre l'intervieweuse de la sécurité de ce jeu, et que pour cela, il emploie un marqueur qui donne l'apparence qu'il a des raisons bien évidentes et persuasives, sans en avoir en réalité.

1319. WT646: #1 c'est toi qui décides ce que tu veux miser #

1320. MM428: #2 i- ils te font pas beau- oui voilà ouais tu veux miser oui # parce que

Encore une fois, le locuteur commence à introduire une subordonnée par le marqueur de causalité *parce que*, sans pourtant poursuivre sa phrase. On ne sait pas s'il avait une idée en tête de ce qu'il voulait dire ou pas, et au cas où il avait une idée, on ne sait pas pourquoi il ne l'a pas dit. Mon interprétation subjective est qu'il avait l'intention de donner plus d'emphase et de confiance à ses propos, peut-être parce qu'il n'est pas trop à l'aise avec le fait qu'il joue au poker en ligne, et qu'il cherche à cacher sa gêne par ce marqueur causal, placé arbitrairement. L'impact rassurant que peut avoir le mot *parce que* a par exemple été démontré dans le chapitre 4.2.4.

1321. WT646: ça peut aller euh très haut ou ?

1322. MM428: oui ça dépend ouais mais euh oui euh pour ceux c- pour ceux qui le souhaitent

1323. WT646: #1 ah ouais d'accord #

1324. MM428: #2 mais euh #

1325. WT646: #1 c'est un choix après quoi #

1326. MM428: #2 mais bon moi c'est euh #

1327. WT646: #1 #

1328. MM428: #2 # moi c'est euh juste histoire euh de se faire la main quoi c'est euh c'est des petites mises quoi c'est euh c'est euh je suis pas non plus accro c'est euh ça m'a- ça m'arrive de temps en temps de faire des parties réelles mais euh voilà c'est juste euh deux petites minutes histoire de euh de de finir les fins de mois

1329. WT646: d'accord et euh donc euh en jouant au poker sur Internet euh est-ce que toi tu tu tu supposes enfin ou

1330. WT646: tu penses avoir une pratique d'Internet assez régulière ? pour euh tout tout toutes toutes les choses enfin tout ce que tu fais pas rapport à à Internet

1331. MM428: ah Internet ?

1332. WT646: #1 ouais #

1333. MM428: #2 c'est ma vie #

1334. WT646: c'est ta vie ta deuxième vie avec la musique
1335. MM428: oui euh s- si je puis dire oui oui euh
1336. WT646: tu y passes du temps ?
1337. MM428: [bb] oui quand même
1338. WT646: #1 c'est quoi les principales euh #
1339. MM428: #2 euh oui #
1340. WT646: #1 #
1341. MM428: #2 #
1342. WT646: tes principales préoccupations sur Internet ?
1343. MM428: euh
1344. WT646: occupations plutôt
1345. MM428: euh euh je copie euh des films
1346. WT646: ouais
1347. MM428: non euh je fais euh des recherches euh euh [pf] concernant mon boulot euh euh je me documente un peu euh [bb] je regarde parfois des films euh des documentaires euh je vais sur Facebook euh
1348. WT646: Facebook ? tiens donc un réseau social euh que tu fréquentes euh régulièrement ?
1349. MM428: oui en hors ligne
1350. WT646: hors ligne c'est-à-dire ?
1351. MM428: bah comment dire bah étant donné que sur mon réseau sociaux Facebook j'ai un hm j'ai un j'ai beaucoup de contacts donc du coup euh c'est vrai lorsque l'on se connecte et euh et que d'emblée on se fait euh bombarder de SMS euh sur Facebook euh automa- automatiquement euh c'est vrai que c'est pas agréable puisque puisque euh la première chose euh qu'on souhaite euh en en consultant le compte Facebook c'est euh de pouvoir être tranquille et de pouvoir regarder euh ce qui y a ce que les autres ont mis et euh pas forcément parler directement

Ici, le locuteur explique pourquoi il fréquente le réseau social Facebook surtout hors ligne. Il précise qu'il a beaucoup d'amis sur ce réseau (ce qui, à mon avis, est une observation bien subjective et ne devrait pas être présenté comme un fait incontestable, ce que fait pourtant la construction participiale *étant donné que* [6.3.1.1]), et à partir de ce moment-là, il généralise ses propos et n'emploie plus que le pronom « on » au lieu de « je ». Ainsi, il présente ses sensations personnelles comme des sentiments que tout le monde comprend et partage. Cet effet est encore renforcé par la locution répétée « c'est vrai (que) », qui propose une modalité de certitude [5.1.4], ainsi que du choix du verbe « bombarder » qui porte en soi des jugements et une connotation négative. Finalement, les deux *puisque* introduisent l'explication de savoir pourquoi ce n'est pas agréable de recevoir plein de messages lorsqu'on se connecte sur Facebook. L'emploi de cette conjonction donne à ses propos une apparence d'évidence et de nécessité, ce qui, objectivement parlant, n'est pas légitime, car tout le monde ne souhaite probablement pas être tranquille une fois connecté sur Facebook. Ceci est une généralisation non justifiée. Le locuteur se sert d'un langage causal non approprié pour faire passer une idée de manière injustement convaincante.

1352. WT646: #1 d'accord #
1353. MM428: #2 tout de suite quoi #
1354. WT646: et combien de temps tu consacres à peu près par jour ? à Facebook ?
1355. MM428: bah je suis connecté euh régulièrement euh iphone euh ipad euh euh
1356. WT646: iphone ipad ? bah dis donc tu es à fond dans les nouvelles technologies
1357. MM428: pas forcément euh
1358. WT646: pas forcément euh si
1359. MM428: bah #1 non c'est hm ah #
1360. WT646: #2 ah tout le monde n'a pas un I-pad et un I-phone #
1361. MM428: #1 non non #
1362. WT646: #2 en poche #
1363. MM428: non c'est que j'aime euh tout ce qui est Mac donc euh donc #1 voilà #
1364. WT646: #2 donc je suppose # que tu as un PC Mac
1365. MM428: oui
1366. WT646: #1 voilà un seul ? #
1367. MM428: #2 oui #
1368. WT646: #1 #
1369. MM428: #2 # deux
1370. WT646: deux eh bah dis donc [rire] tu aimes bien euh qu'est-ce qui te plaît chez Mac ?
1371. MM428: hm c'est euh leur simplicité d'utilisation
1372. WT646: ouais
1373. MM428: euh oui l'ergonomie euh c'est-à-dire euh euh la forme euh de leur euh euh de leur matériel c'est euh blanc gris noir c'est euh c'est euh c'est j- je trouve que euh c'est assez discret et euh et que ça se fond facilement ça se fond faci- ci- facilement facilement dans la masse et euh et voilà
1374. WT646: OK pour revenir un peu euh sur Facebook euh euh hm

La construction pour + infinitif sert de connecteur argumentatif [6.5.6], justifiant la question suivante de la part de l'intervieweuse. Ainsi, elle justifie la question prochaine par son souhait de revenir à un certain sujet.

1375. WT646: dans quel but tu utilises Facebook ?
1376. MM428: oh pour garder contact et euh avec mes amis surtout principalement

Le locuteur répond à la question posée par l'intervieweuse et explique pourquoi il utilise le réseau social Facebook. Pour cela, il se sert de la construction *pour + infinitif*, qui avance un but personnel comme cause [6.1.2, 6.3.3]. Ainsi, il assume la responsabilité de ce lien causal, car il présente la cause comme son but personnel, et pas comme rapport objectivement compréhensible. En revanche, il faut également remarquer le fait que l'intervieweuse l'a

peut-être influencé à formuler sa réponse de cette façon, car elle a explicitement demandé son *but* d'utiliser Facebook.

1377. WT646: est-ce que c'est ton seul réseau euh social ?
1378. MM428: Facebook ?
1379. WT646: oui est-ce que c'est le seul que tu utilises ou est-ce que tu en as d'autres ?
1380. MM428: euh c'est le t- oui c'est le seul oui
1381. WT646: ouais tu as pas de
1382. WT646: Twitter par exemple ? d'après mes connaissances
1383. MM428: euh Twitter euh euh non je crois pas
1384. WT646: OK hm donc on parlait euh d'Internet
1385. WT646: euh on peut mettre aussi en lien la télé est-ce que tu regardes la télé sur ton Mac ou est-ce que euh tu regardes la télé sur euh déjà est-ce que tu regardes la télé ?
1386. MM428: oui je la regarde [rire]
1387. WT646: #1 qu'est-ce que tu regardes #
1388. MM428: #2 je regarde #
1389. WT646: comme types de chaînes qu'est-ce qui t'intéresse ?
1390. MM428: les info- les info-
1391. WT646: hm hm
1392. MM428: euh alors les info- y a le sport y a et euh et principalement du moins et [pron=pi] je crois que c'est la musique MTV MTV base MCM MCM pop
1393. WT646: oui tout ça c'est Canal sat-
1394. MM428: euh
1395. WT646: non c'est les chaînes euh enfin c'est pas des chaînes
1396. MM428: non euh non
1397. WT646: #1 de la TNT ? #
1398. MM428: #2 non non # non non c'est pas des chaînes de TNT c'est euh c'est Numéricable euh
1399. WT646: d'accord ah oui d'accord donc #1 c'est les #
1400. MM428: #2 Numéricable toutes options #
1401. WT646: #1 #
1402. MM428: #2 #
1403. WT646: OK toutes options évidemment [rire] quand on aime la technologie on va jusqu'au bout
1404. MM428: bah
1405. WT646: #1 ouais ouais #

1406. MM428: #2 ouais #
1407. WT646: #1 #
1408. MM428: #2 #
1409. WT646: et en terme de jeux vidéos d'ailleurs
1410. MM428: jeux vidéos ?
1411. WT646: est-ce que tu es accro aux jeux vidéos est-ce que tu
1412. MM428: bah
1413. WT646: joues aux jeux vidéos ou euh
1414. MM428: qui ne serait pas accro aux jeux vidéos ?

Le locuteur a été demandé s'il était « accro aux jeux vidéo ». Il se justifie en y répondant : « qui ne le serait pas ? » ce que je comprends comme « oui, *parce que* qui ne le serait pas ? ». Même si le locuteur n'emploie pas de langage explicitement causal, je décrirais cet énoncé comme assez insistant. Ceci s'explique peut-être par le manque de prise en charge. Tout au contraire, le locuteur présente ses propos comme une « assertion causale collective » [voir chapitre 5.1.1 ou 5.1.5] et ne prend pas en charge cette justification. En revanche, sa co-locutrice ne semble pas être convaincue pour une fois, car elle lui rétorque que « tout le monde n'est pas accro » (énoncé 1415).

1415. WT646: oh tout le monde n'est pas accro quand même
1416. MM428: oui non mais euh bon comment dire c'est vrai que euh le terme a- accro est un peu fort certes mais qui n'aime pas jouer aux jeux vidéos ?
1417. WT646: a quoi comme jeux tu joues par exemple ?
1418. MM428: euh alors y a la Wii y a la PSP Playstation Xbox et la DS c'est déjà pas mal
1419. WT646: tu as connu aussi la Game-boy ?
1420. MM428: Game boy oui ah [pf] ah ah y a des au niveau des consoles je peux tous les faire
1421. WT646: #1 tu les as tous testées ? #
1422. MM428: #2 c'est euh #
1423. WT646: #1 toutes testées ? #
1424. MM428: #2 alors Game boy # euh la noir et le blanc la couleur la Advance la Megadrive un et deux la Nitendo la Super NES la PS one la deux après les versions la Xbox la Xbox360 la Wii les dernières Xbox et la dernière PSP
1425. WT646: OK et en terme de
1426. WT646: de jeux ? #1 tu serais #
1427. MM428: #2 de jeux euh #
1428. WT646: plus euh est-ce que y en a un que tu préfères ?
1429. MM428: euh [pf] au niveau alors euh alors ça dépend euh sur euh sur PC c'est-à-dire sur Mac en fait euh j'aime bien tout ce qui est euh euh Sims les Sims euh Sims city aussi

1430. WT646: donc en fait tu fais les jeux sur PC #1 mais aussi les jeux sur #
1431. MM428: #2 voilà #
1432. WT646: #1 euh #
1433. MM428: #2 oui #
1434. WT646: #1 #
1435. MM428: #2 # ah bah oui je suis un je suis un vrai gamer quoi #1 c'est #
1436. WT646: #2 d'accord # et sur les en ce qui concerne plus les jeux de PSP euh Xbox #1 euh est-ce qu'y en ait y en a un en particulier qui t'a #
1437. MM428: #2 euh d- euh PSP hm # oui euh moi j'aime bien les jeux de sport alors bah pouvoir euh bah les jeux de foot- par exemple entre hommes hop euh [bb] voilà quoi voilà NPERS il prend un peu sa fierté quoi hé hop crac
1438. WT646: NPERS ?
1439. MM428: NPERS c'est un pote
1440. WT646: d'accord
1441. MM428: ça alors hop un jeu de foot- c'est pas mal et euh et euh et sinon ouais principalement euh après y a la Wii euh ce qui est bien euh Guitar Hero ouais Guitar Hero avec euh la guitare et la batterie c'est euh c- je passe euh pas mal de temps
1442. WT646: d'accord donc tu restes vraiment dans l'optique aussi musique même à travers les jeux
1443. MM428: oui toujours
1444. WT646: #1 toujours à travers les jeux à travers la #
1445. MM428: #2 vraiment toujours #
1446. WT646: à travers la #1 la télé- #
1447. MM428: #2 ah toujours #
1448. WT646: et d'ailleurs euh hm je sais pas si Orl-
1449. WT646: sur Orléans tu connais un peu les événements euh culturels euh comme le festival de Loire ?
1450. MM428: oui
1451. WT646: je sais qu'y a souvent de la musique ou euh ou y a aussi euh la fête de la musique #1 sur Orléans #
1452. MM428: #2 oui # oui
1453. WT646: est-ce que tu est-ce que tu y vas du coup ? parce que je suppose que c'est quelque chose qui doit t'intéresser

Par ce *parce que*, l'intervieweuse justifie sa question qui précède. Il s'agit donc d'une justification à un méta-niveau, ou « connecteur argumentatif » [6.5.6], ce qui est typique pour les connecteurs *en effet*, *puisque* ou *car*. En revanche, comme le connecteur universel *parce*

que est bien plus fréquent que tous les autres connecteurs, il semble parfois accomplir les fonctions des autres.

1454. MM428: hm oui euh oui j'y vais euh et euh bah y a pas si longtemps quand même euh euh comme vous parlez de la fête de la musique euh c'est vrai qu'y a un temps où euh comment dire euh vu que je suis quand même dans une chorale en fait

1455. WT646: hm hm

1456. MM428: et je sais que euh cette chorale a pour habitude euh le vingt et un juin de se représenter et euh c'est vrai que euh à l'époque euh je faisais partie de la ch- de cette chorale et j'y ai chanté

1457. WT646: #1 pour la fête de la musique sur Orléans d'accord ça t'a plu ? #

1458. MM428: #2 euh c'était pour la fête ouais sur Orléans # oui c'était euh c'était euh c'était vraiment bien c'était sympa et euh c'était euh c'était une autre dynamique c'était sympa

1459. WT646: c'était une découverte ou c'était quelque chose que t'avais déjà fait ?

1460. MM428: non non c- non c'était plus une découverte euh parce que c'était dans ma propre ville et où je connaissais beaucoup de monde donc euh je me suis dit euh bah c'est vrai que la plupart ne savaient pas que j'étais chrétien #1 et que c'est vrai que j'avais #

Le locuteur explique pourquoi c'était une découverte pour lui de chanter avec sa chorale chrétienne à la fête de la musique. Il clarifie bien qu'il s'agit d'un cas particulier – son cas – avec ses sensations personnelles, et pas d'une situation typique, et il explique bien le contexte de la situation en prenant en charge ses sentiments.

1461. WT646: #2 hm hm #

1462. MM428: une petite appréhension par rapport à ça et et euh et en fait pas du tout et ah et voilà ils ont su euh m'apprécier à ma juste valeur

1463. WT646: d'accord tu connais beaucoup de monde sur Orléans alors

1464. MM428: ça va

1465. WT646: ça va donc euh Festival de Loire

1466. WT646: Fête de la musique est-ce que tu connais d'autres événements culturels sur Orléans

1467. MM428: y a peut-être le salon de la le sal- sal- euh je crois qu'y a euh le salon de l'automobile je crois

1468. WT646: [rire] d'événements culturels euh #1 je parlais plus euh #

1469. MM428: #2 ah pardon excusez-moi je pensais événements euh # ah événements cu- culturels euh non je crois pas

1470. WT646: par exemple la fête de Jeanne d'Arc ?

1471. MM428: ah oui ça ouais

1472. WT646: est-ce que tu y vas ?

1473. MM428: non

1474. WT646: OK

1475. WT646: marché de noël ça te dit quelque chose ?

1476. MM428: euh oui bah ça m'arrive de temps en temps d'y aller pour voir euh euh juste euh par pure découverte euh
1477. WT646: tu aimes bien le monde de Noël ? #1 la féerie ? #
1478. MM428: #2 euh oui oui c'est oui #
1479. WT646: #1 #
1480. MM428: #2 #
1481. WT646: et euh
1482. WT646: et qu'est-ce que tu penses en fait de tous ces événements ? sur euh Orléans ? est-ce que tu trouves ça euh bien est-ce que toi ça t'est égal euh comment tu par rapport à la ville d'Orléans tout ce que tu vois de d'Orléans ?
1483. MM428: bah c'est euh bah c'est bien dans le sens où ça où euh ça permet de voir autre chose aussi et euh comment dire ça ça rend un peu plus euh vivante la ville c'est euh par euh par des petites animations u- et cetera ça peut être sympa ça peut ne ça ne peut qu'être sympa de toute façon
1484. WT646: OK et en en ce qui concerne euh euh plus euh les aménagements et les monuments d'Orléans
1485. MM428: oui
1486. WT646: qu'est-ce que tu en penses toi ?
1487. WT646: déjà les monuments qu'est-ce que quel pour toi quel euh quel monument représente le mieux Orléans ?
1488. MM428: la place Jeanne d'Arc
1489. WT646: place Jeanne d'Arc
1490. MM428: ouais
1491. WT646: autre euh monument ou ?
1492. MM428: hm non moi je vois que celle-là
1493. WT646: juste celle-là #1 vraiment #
1494. MM428: #2 ouais ouais moi celle-là #
1495. WT646: tu la trouves belle euh ?
1496. MM428: ouais moi j'aime bien
1497. WT646: OK
1498. MM428: moi j'aime bien mais bon j- j'aurais aimé qu'y ait euh qu'y ait un peu plus euh de monuments ou même euh ne serait-ce de musées parce que c'est vrai que au niveau culturel euh c'est vrai que Orléans euh comment dire n'est pas moins garni quoi c'est vrai que euh par rapport à d'autres villes que ce soit Tours ou euh Paris euh c'est vrai qu'Orléans ne fait pas long feu non plus

Le locuteur justifie son avis selon lequel il manque des monuments à Orléans. Cette justification, introduite par la conjonction *parce que*, est présentée sous une modalité épistémique de vérité assurée, ce qui se traduit par la répétition fréquente de la locution « c'est vrai que ». Il n'assume pas son opinion mais la présente comme quelque chose

d'indubitable, ne pas vraiment laissant la possibilité à sa co-locutrice de remettre en question ses propos.

1499. WT646: d'accord

1500. WT646: et euh s- quand tu es sur Orléans toi tu te tu te déplaces comment ? tu circules comment ?

1501. MM428: le plus souvent ?

1502. WT646: bah euh quels moyens tu utilises ?

1503. MM428: le bus [rire]

1504. WT646: seulement le bus ?

1505. MM428: non y a la voiture mais principalement le bus parce que je suis jamais pressé en fait sur Orléans j'aime prendre mon temps regarder admirer

Le locuteur explique pourquoi il prend le plus souvent le bus pour se déplacer à Orléans. Il prend en charge cette explication et assume son caractère subjectif.

1506. WT646: c'est différent de Paris je suppose

1507. MM428: oui voilà euh oui différent de Paris parce que Paris euh je suis stressé

Là aussi, le locuteur assume ses sentiments en disant « *je suis stressé* » (au lieu de dire « *c'est stressant* », par exemple).

1508. WT646: [rire] pourquoi tu es stressé ?

1509. MM428: bah tu peux pas savoir en fait c'est euh c'est euh c'est euh c'est une pression comme ça c'est le matin tu te réveilles et euh lorsque tu franchis ta porte quand tu vois les autres en fait qui euh c'est euh ils te transmettent certainement l'angoisse et cetera et du coup tu marches euh tu marches vite mais tu sais pas pourquoi en fait et euh tu

Ici, le locuteur n'emploie pas de marqueur explicitement causal, mais l'impression qu'il s'agit d'un argument causal sort du fait que ses propos sont la réponse à la question « *Pourquoi tu es stressé ?* » de la part de l'intervieweuse. Malgré le fait qu'il n'emploie pas de langage explicitement causal, il semble insister sur la plausibilité de ce lien (« il est normal d'être stressé à Paris *parce que* c'est une pression, etc. etc. »). Cette insistance se traduit par le fait qu'il utilise répétitivement le pronom « tu » au lieu de « je » (il ne prend pas en charge ses sensations subjectives, le « tu » renvoie à une collectivité, un peu comme le pronom « on »), ainsi que par l'adverbe « certainement » qui traduit une nécessité objective. Il semble chercher à éviter des doutes de la part de l'intervieweuse.

1510. WT646: #1 tu te vois #

1511. MM428: #2 et #

1512. WT646: en eux quand tu les toi tu tu penses leur ressembler ? le fait euh de de les voir de les voir agir comme ça de

1513. MM428: bah

1514. WT646: #1 bah au déb- #

1515. WT646: #2 tu penses que # quand on vit à Paris on devient Parisien euh et on devient le même

1516. MM428: non il faut #1 un temps #

1517. WT646: #2 type de #

1518. MM428: non il faut un temps mais euh ce que je veux dire c'est je me souviens euh lors des euh premières années d'études euh sur Paris euh c'est vrai je me je comprenais pas comment dire euh un campagnard euh c'est comme ça qu'ils me l- qu'ils m'appelaient

1519. WT646: [rire]

1520. MM428: quand j'allais sur Paris euh euh je fais ah oui bah je comprenais pas pourquoi ils marchaient euh aussi vite euh pourquoi ils étaient pressés et cetera et je me suis aperçu en fait que ils marchaient vite ne serait-ce que pour gagner euh un un minimum de temps en fait puisque voilà c'est euh c'est le minimum de temps euh qu'on qu'on gagne pour pouvoir arriver euh au boulot plus vite ou et cetera et euh et c'est vrai que lorsque j'ai fini mes études bah en fait j'ai remarqué que inconsciemment euh euh euh je reproduisais la même chose qu'eux en fait et euh et j'ai gardé vraiment ouais maintenant je suis Parisien quoi

Par la construction *pour* + *infinitif*, le locuteur propose une raison pour laquelle les gens à Paris marchent vite (selon sa perception, qu'il présente comme telle). Il trouve cette raison dans le but hypothétique des gens de gagner un peu de temps. Par la locution « ne serait-ce que », j'ai l'impression que le locuteur se distancie un peu de cette raison, ou même qu'il exprime ainsi son désaccord avec « les gens à Paris » pour qui le gain d'un « minimum de temps » serait une justification suffisante de marcher vite. Le locuteur n'insiste pas particulièrement sur cette relation causale (que les gens à Paris marchent vite *parce qu'*ils veulent gagner un peu de temps), mais, à mon avis, il pourrait mieux clarifier qu'il s'agit de son interprétation personnelle des choses, qui n'est pas forcément juste.

Pour moi, il est difficile de comprendre pourquoi le locuteur emploie la conjonction *puisque* dans cette phrase-ci. La conjonction est suivie par la locution « voilà », et ensuite il répète à peu près ce qu'il vient de dire avant (que les gens à Paris marchent vite rien que pour gagner un tout petit peu de temps). Il me semble que la conjonction *puisque* a la fonction d'un terme explétif ici. Cependant, vu que cette conjonction est un marqueur causal si insistant [6.2.4], elle donne un peu plus de poids à ses propos, même si elle est placée tout arbitrairement.

1521. WT646: [rire] tu es Parisien et euh

1522. WT646: et toi euh est-ce que tu trouves que c'est un point positif que Paris soit pas très loin d'Orléans

1523. MM428: comment ?

1524. WT646: est-ce que pour toi tu penses que le fait que Paris soit proche #1 d'Orléans c'est un point positif ? #

1525. MM428: #2 hm ouais # oui parce que parce que euh quand euh j'ai des amis qui sont comment dire a- avant d'aller sur Paris euh j'ai quand même de la famille sur Orléans j'ai mes amis euh sur Orléans donc euh donc du coup pour moi euh à même euh [bb] comment c'est hm je pourrais jamais euh [pf] certes euh comment je pourrais jamais euh oublier euh les amis la famille c'est important pour moi même euh même si les autres euh ont un peu de mal à le croire mais euh mais euh mais c'est euh les euh ce qui comment dire [bb] euh comment [pf] Paris c'est Paris Orléans c'est a- ça restera toujours la ville de mon coeur dans le sens où euh où euh [bb] où où où je recherche où Orléans c'est plus calme en fait ça me permet de me ressourcer euh de vraiment euh digérer Paris

Le locuteur explique pourquoi, à son avis, la proximité entre Paris et Orléans est un point positif. Cette explication est longue est hésitante, mais il l'assume et ne la présente pas comme quelque chose d'évident, mais comme quelque chose de subjectif (en utilisant la première personne du singulier). Le fait qu'il prononce la conjonction *parce que* deux fois

de suite me donne l'impression qu'il avait du mal à formuler son explication. Cette impression est renforcée par le fait qu'il recommence souvent ses phrases sans les achever, et qu'il répète plusieurs fois la locution « comment dire ». Je n'accorderais pas une valeur insistante à cette répétition du *parce que*.

Juste après, le locuteur emploie (deux fois de suite) le marqueur de conséquence *donc*. Cette conjonction postule souvent une relation plus générale entre des types de faits [6.1.1.2], mais cet effet est atténué ici par le fait que le locuteur prend en charge ses propos, ce qui se traduit par les locutions « pour moi », « je pourrais jamais », etc.

1526. WT646: d'accord donc c'est une bonne chose #1 tu penses pour toi #

L'intervieweuse tire la conclusion que « c'est une bonne chose » des propos de son colocuteur. Ainsi, elle semble vouloir lui donner l'impression qu'elle a bien compris ce qu'il voulait dire, et elle introduit ce résumé par le marqueur de conséquence *donc*.

1527. MM428: #2 oui oui tout à fait ouais #

1528. WT646: c'est une bonne chose que Paris soit pas très loin d'Orléans #1 et que tu #

1529. MM428: #2 ouais #

1530. WT646: puisses à la fois te ressourcer sur Orléans

1531. MM428: ouais

1532. WT646: et euh hm et travailler sur Paris et avoir ta vie sur Paris OK et euh pour euh élargir un petit peu plus euh hm

La locutrice justifie sa question suivante (à un méta-niveau) par la construction *pour + infinitif*. Ainsi, elle avance son souhait d'élargir ce sujet comme la justification de sa question d'après.

1533. WT646: si on devait comparer Orléans et Tours euh pour toi quelle ville représente le mieux la région Centre ?

1534. MM428: Tours

1535. WT646: pourquoi ?

1536. MM428: la région Centre Tours euh alors euh [bb] euh euh d'un point de vue euh culturel euh y a y a pas mal de choses à voir mais euh euh je ne saurais comment dire c'est vrai que c'est plus diversifié y a y a y a pas mal d'espaces euh comment dire y a plein d'endroits qui permettent [pron=permettre] euh aux étudiants de s'épanouir euh intellectuellement

1537. WT646: ouais

1538. MM428: et euh d'ailleurs euh c'est une ville que j'aimerais bien y aller euh du moins visiter plus souvent quoi et euh ouais ouais je pense que ouais y a ça et euh ah oui c'est vrai c'est euh parce que de toute façon euh euh [pf] Tours c'est une ville étudiante euh Orléans c'est pas le cas c'est euh Orléans euh c'est plus euh à [bb] les générations bah papi mamie

Le locuteur justifie le fait qu'il aimerait bien visiter Tours plus souvent. Avant de prononcer la conjonction *parce que*, il assume ses propos (« j'aimerais », « je pense que »), alors que d'un coup, il présente les choses comme indubitables, sous une modalité épistémique de certitude, ce qui se traduit par les locutions « c'est vrai », et « de toute façon ». Il est probablement vrai que Tours est une ville étudiante alors que ce n'est pas le cas pour Orléans,

mais ceci ne justifie pas forcément le fait qu'il aimerait bien y aller plus souvent. Le lien causal, tout en étant douteux, est présenté comme évident.

Il est pourtant également possible que par la justification introduite par *parce que*, le locuteur n'explique pas les raisons pour lesquelles il aimerait bien aller à Tours plus souvent, mais qu'il explique plutôt pourquoi il aime bien cette ville en général. Le fait qu'il bredouille avant de donner cette explication pourrait être une indication à ce qu'il ne sache plus quoi dire, et qu'il finisse par dire des choses positives sur cette ville, employant des expressions bien convaincantes pour cacher son hésitation et pour paraître plus structuré. Mais ceci n'est qu'une interprétation possible.

1539. WT646: hm hm

1540. MM428: c'est surtout ça ouais et euh

1541. WT646: pour toi y a vraiment un creux entre Orléans et Tours ?

1542. MM428: ouais puisque bah Tours les gens sont plus aimables plus souriants euh euh ouais plus ouverts euh f- comment dire je hm ne serait-ce dire un bonjour à Tours euh y a pas de problème à Orléans euh tu dis un bonjour euh tu es perçu euh on te voit de travers ou un truc du genre donc euh

Le locuteur explique pourquoi, à son avis, Orléans et Tours sont très différents. Cependant, il ne présente pas ses propos comme un avis personnel. Il ne prend pas en charge ses propos (en disant par exemple « d'après mes expériences » ou quelque chose de similaire), et il les introduit par la conjonction *puisque*, qui présente les choses comme des faits présumés et évidents, ce qui n'est certainement pas justifié. Il s'agit de sa perception personnelle, ce qu'il n'avoue pourtant pas ouvertement. De plus, il utilise la forme de la deuxième personne du singulier (« tu ») pour expliciter ses arguments, ce qui le distancie un peu de ses propos et donne également l'impression que les expériences décrites sont forcément valables pour tout le monde, ce qui est une généralisation non justifiée.

1543. WT646: OK donc euh ça te plairait de découvrir un peu plus la ville de Tours ?

1544. MM428: oui de toute façon

1545. WT646: #1 ça te dérangerait pas ? #

1546. MM428: #2 j'aime bien # ouais de toute façon j'aime bien voyager alors

1547. WT646: et toi qui viens d'Angola euh hm t'aimerais faire ta vie euh repartir au pays et faire ta vie [rire] sur euh dans ton pays ou est-ce que euh ou est-ce que la France te plaît et euh et tu souhaites y rester ?

1548. MM428: hm moi et moi la France me plaît dans le sens où euh y a plein de choses à découvrir euh y a tout ce qui est vignoble euh y a

1549. WT646: [rire] y a quoi d'autre ?

1550. MM428: [rire] euh y a [pf] des châteaux euh [pf] des grottes euh y a plein euh oh je suis [pron=pif] euh non y a [pf] je sais pas comment dire y a [pf] y a plein de monuments euh

1551. WT646: donc c'est que c'est un pays qui te plaît

Comme plus haut (énoncé 1526), l'intervieweuse conclut ce résumé à partir des propos de son co-locuteur pour lui montrer qu'elle a bien compris où il en voulait arriver, et elle introduit ce résumé par l'indicateur de la conséquence *donc*.

1552. MM428: #1 oui la France oui ça #
1553. WT646: #2 que tu y vis c'est quand même euh #
1554. MM428: oui la France euh oui euh
1555. WT646: #1 et en terme euh #
1556. MM428: #2 euh ça #
1557. WT646: de de enfin par rapport à ton pays je veux dire est-ce que t'aimerais y y retourner et y vivre ?
1558. MM428: comment ? bah l'Angola oui
1559. WT646: t'aimerais y vivre ou pas ?
1560. MM428: oui
1561. WT646: pour le reste de tes jours ou de ta vie je veux dire ou euh
1562. MM428: oui oui #1 non mais j'avais compris #
1563. WT646: #2 ou # t'aimerais alterner Angola France euh
1564. MM428: hm non alors euh #1 non j'aimerais #
1565. WT646: #2 par rapport à tes # projets c'est vrai que tu me disais tout à l'heure que que tu aurais aimé euh euh amener ton savoir en #1 Angola #
1566. MM428: #2 ouais #
1567. WT646: #1 #
1568. MM428: #2 #
1569. WT646: donc tu aimerais y vivre je suppose

L'intervieweuse interprète les propos de son co-locuteur et en conclut le fait qu'il aimerait bien vivre en Angola. Elle prend en charge cette conclusion, ce qui se traduit par la locution « je suppose » [5.1.1].

1570. MM428: ouais à long terme ouais oui c'est de toute façon je ne vis que pour ça c'est euh je me lève chaque matin en pensant à ça euh c'est vrai que euh [pf] j- bah certes euh bah comment je vis en France j'ai une bonne situation euh euh j'ai des compétences mais voilà euh comment euh j'ai l'impression euh de de ne faire que du standard en fait si euh euh si euh comment dire si euh j'ai juste euh l'impression d'apporter euh mes compétences hm pas plus quoi
1571. WT646: #1 hm hm #
1572. MM428: #2 alors # que je me sens bou- voilà c'est ça c'est vraiment je me sens pas vraiment utile en fait euh au sein de mon entreprise certes je la fais épanouir avancer et cetera mais euh mais euh voilà je me sens pas plus utile que ça alors que alors que euh si je retourne en Angola j'aurais l'impression d'être plus utile puisque je pars euh de zéro et euh mais y a y a un vrai projet quoi c'est euh c'est un point de départ et euh et euh je et voilà

Le locuteur justifie pourquoi il pense qu'il serait plus utile en Angola avec son savoir que dans son entreprise en France. Sans être de la matière, cette explication semble compréhensible à mes yeux, supposant qu'il y a moins de personnes qualifiées en

pétrochimie en Angola qu'en France, et que là-bas, il pourrait inaugurer des techniques de travail qui existent en France depuis longtemps probablement, mais qui signifieraient un progrès en Angola. Je dirais que l'emploi de *puisque* est justifié, car généralement intelligible.

1573. WT646: OK euh moi j'ai une petite question euh hm qui me passe à la par la tête euh hm c'est quoi le plat euh traditionnel en Angola ?

1574. MM428: tu aimeras pas j'aimerais pas

1575. WT646: #1 c'est c'est quoi ? #

1576. MM428: #2 franchement #

1577. WT646: #1 #

1578. MM428: #2 # euh [bb] y en a plein

1579. WT646: et alors celui qui #1 pour toi représente euh #

1580. MM428: #2 oh je vais te dire que # même étant africain euh même moi [pf] ça fait longtemps que j'en mange plus

La construction « même étant » traduit ici une relation concessive, ou cause contraire, qui suggère une cause qui ne mène pas à l'effet attendu [6.1.3]. Ceci laisse supposer qu'il existe en principe une loi à laquelle le locuteur se réfère, à savoir l'idée que le locuteur devrait normalement aimer ce plat *parce qu'il* est africain (la loi étant : « les Africains mangent et aiment les plats africains »). On peut avoir l'impression que le locuteur présente les choses ainsi pour souligner le fait que ce plat n'est vraiment, objectivement pas bon, bien qu'il s'agisse évidemment d'une question de goût personnel.

1581. WT646: parce que tu n'y vis plus peut-être

L'intervieweuse essaye de trouver une explication du fait que son co-locuteur n'aime pas les plats africains tout en ayant des origines africaines. Elle présente son idée sous une modalité possible [5.1.4.1] et n'y insiste donc pas, mettant bien en évidence le fait qu'il ne s'agit que d'une possibilité (parmi d'autres).

1582. MM428: oui mais euh mon père en mange quoi mais euh le plat africain #1 c'est #

1583. WT646: #2 en France ? #

1584. MM428: #1 oui oui oui #

1585. WT646: #2 vous mangez des plats africains ? vous arrivez à les # d'accord

1586. MM428: oui alors les plats Afrique euh le plat typique euh ça dépend en fait y en a plein euh c'est euh euh [pf] alors euh [pf] euh c'est euh du ça s'appelle du [pron=pi] en fait

1587. WT646: hm qu'est- que c'est ?

1588. MM428: euh c'est un espèce de d'épinards euh mélangé avec euh avec euh des pâtes d'arachides

1589. WT646: OK

1590. MM428: ça a une saveur particul- franchement ça a une saveur particulière c'est c'est bon quand c'est mélangé avec de la semoule et euh ça c'est euh super agréable en fait c'est super bon

1591. WT646: d'accord et euh hm une question complètement euh à l'opposé mais est-ce que euh les Angolais connaissent l- l'omelette par exemple ?
1592. MM428: bonne question d'ailleurs très bonne question
1593. WT646: #1 [rire] #
1594. MM428: #2 [rire] #
1595. WT646: #1 [rire] #
1596. MM428: #2 très bonne question [rire] # non bah oui je pense attends bah ouais
1597. WT646: et moi j'ai une question
1598. MM428: oui je pense
1599. WT646: est-ce que tu pourrais me donner ta recette de l'omelette ? ta recette entière de l'om- d'une de l'omelette ?
1600. MM428: de moi ?
1601. WT646: ouais
1602. MM428: ce que je mets dedans ?
1603. WT646: comment tu fais une omelette ?
1604. MM428: alors bon
1605. WT646: ta recette #1 ce serait quoi ? #
1606. MM428: #2 ma recette # ma recette qu'est-ce que je mets dedans [pron=ddans] ? [pf] bah je sais pas
1607. WT646: comment tu la prépares ?
1608. MM428: [pf] attends euh tu me prends tu me prends de court là euh [pf] bah alors tu prends des oeufs euh ah [bb] alors des oeufs euh des lardons euh je mets du sel [pf] euh après ça dépend je prends un peut-être du persil je crois euh après je prends des saucisses que je découpe euh finement euh [pf] en attendant à côté euh moi je prends une poêle et je la et je mets euh je mets au feu je mets un peu d'huile je mets un peu de sel par-dessus vite fait puis euh euh [pf] j- puis je retourne mon [pf] vers la préparation de l'omelette euh je rajoute euh des oignons je crois
1609. WT646: hm hm
1610. MM428: hm hm euh oui je crois que c'est tout ce que je rajoute puis euh puis après je la mets euh dans ma poêle et euh et j'attends que euh que la magie opère
1611. WT646: que la magie opère
1612. MM428: non c'est vrai la cuisine c'est sacré c'est aussi avec la musique
1613. WT646: [rire]
1614. MM428: [rire]
1615. WT646: tout est magique
1616. MM428: pour moi bien sûr
1617. WT646: OK ben je te remercie pour cet euh entretien

1618. MM428: OK bah merci à à toi aussi euh ce fut très sympa

APPENDICE 2 – DEUTSCHE ZUSAMMENFASSUNG

Fragestellung und Vorgehensweise (Kapitel 2)

In dieser Arbeit widme ich mich der Kausalrelation, und insbesondere dessen Ausdrucksmodi im französischen Sprachgebrauch. Kausalität ist ein omnipräsentes Prinzip, sowohl in der Wissenschaft, als auch im alltäglichen Leben. Die Idee, dass die meisten Dinge von anderen verursacht werden, ist eine Basis unserer Wahrnehmung, unseres Denkens und Verhaltens, sowie die Grundlage vieler Wissenschaften, wie der Philosophie, der Rechtswissenschaften, der Psychologie, und vieler mehr.

In der vorliegenden Arbeit untersuche ich Kausalität unter einem sprachwissenschaftlichen Gesichtspunkt. Genauer gesagt analysiere ich den Gebrauch kausaler Sprache in unserem täglichen Sprachgebrauch. Egal, ob wir etwas erklären, argumentieren, interpretieren, rechtfertigen, begründen, beweisen oder entschuldigen, wir greifen dafür meistens auf Kausalität zurück, und bedienen uns dafür sprachlicher Ausdrucksmöglichkeiten, die uns unsere jeweilige Sprache zu Verfügung stellt. Diese Ausdrucksmöglichkeiten sind zahlreich, und keine davon ist völlig synonym einer anderen, sondern jede suggeriert unterschiedliche Nuancen der Art und Weise, wie die Kausalrelation dargestellt wird. Diese feinen, aber bedeutsamen Unterschiede sind Gegenstand meiner Arbeit, und ich möchte untersuchen, in welchen sprachlichen Situationen man eher auf diese oder jene Ausdrucksmöglichkeiten zurückgreift.

In meinen Recherchen dazu stieß ich auf folgendes Zitat, welches meine Vermutungen untermauert und als Leitgedanke für meine Arbeit dienen soll: „Es gibt wenige Beziehungen [wie die Kausalität, E.S.], die man öfter hervorheben muss. Je fragwürdiger die Kausalbeziehung zwischen zwei Tatsachen ist, desto mehr kann man es nötig haben, darauf zu bestehen“²¹⁷. Demnach ist meine Fragestellung, ob wir mit sprachlichen Mitteln tatsächlich besonders auf Kausalrelationen insistieren, welche objektiv gesehen wenig plausibel, sondern eher zweifelhaft erscheinen. Und umgekehrt, wenden wir besonders schwache kausale Ausdrücke an, wenn die dahinterstehende Kausalrelation besonders offensichtlich und nachvollziehbar ist?

Um diese Fragestellung zu beantworten, gehe ich folgendermaßen vor: In einem ersten Schritt, dem Kapitel 3, versuche ich, den Begriff Kausalität allgemein zu definieren, indem ich mich aus unterschiedlichen Perspektiven an diesen annähere. Dieser Definitionsversuch

²¹⁷ Brunot (1922). Übersetzung aus dem Französischen E.S.

wird sich als äußerst schwierig, bzw. quasi unmöglich herausstellen. Im anschließenden Kapitel 4 entferne ich mich von der rein theoretischen Auseinandersetzung mit dem Thema und widme mich der Wechselwirkung zwischen den Entitäten (kausale) Sprache und (kausales) Denken. Hier werfe ich die Frage auf, welche der beiden Entitäten die andere determiniert. Denken wir kausal, weil unsere Sprache diese Relation suggeriert, oder ist kausales Schließen eine dem Menschen angeborene Eigenschaft, unabhängig von der Sprache? Im 5. Kapitel untersuche ich die verschiedenen Möglichkeiten subjektiver Präsenz des Sprechers in kausalen Aussagen, und wie letzterer seine Haltung gegenüber dem kausalen Sachverhalt signalisieren kann. Im 6. Kapitel widme ich mich schließlich den konkreten Ausdrucksmöglichkeiten der Kausalität in der französischen Sprache und arbeite deren jeweilige spezifische Besonderheiten heraus. Um meine Forschungsfrage operationalisieren zu können, schließe ich dieses Kapitel mit einer Re-Klassifizierung dieser Ausdrucksmöglichkeiten ab, in welcher ich diese in Gruppen von *stark und insistierend* bis hin zu *schwach* anordne.

Definitionen und Perspektiven der Kausalität (Kapitel 3)

Dieses Kapitel beginne ich mit allgemeinen Definitionen der Kausalität, wie sie in verschiedenen Wörterbüchern und Enzyklopädien anzutreffen sind. So unterschiedlich diese Definitionen auch sein mögen, sie haben gemeinsam, dass sie die Kausalität als Relation zwischen einer *Ursache* und einer *Wirkung* darstellen.

Als nächstes widme ich mich der Wissenschaft, in welcher der Begriff der Kausalität als erstes behandelt wurde, nämlich der Philosophie. Hier gehe ich chronologisch vor und beschäftige mich mit der Entwicklung des Kausalitätsbegriffes im Verlauf der Zeit, angefangen mit den Vorsokratikern, welche unter Kausalität ein universelles Prinzip verstanden, welches die Basis jeder Existenz sei. Demokrit formulierte eine Definition der Kausalität, nach welcher es sich um eine metaphysische Notwendigkeit handle, dass alles auf der Welt von etwas anderem verursacht wurde. Im Laufe der Jahrhunderte entfernte man sich langsam von diesem deterministischen Denken und tendierte mehr und mehr dazu, unter der Kausalität ein dynamisches Prinzip zu verstehen, welches sehr wohl der menschlichen Manipulation unterliegt und vom Menschen gedacht, gelenkt und beeinflusst werden kann. Ich gehe bei dieser Abhandlung insbesondere näher auf die Philosophen David Hume, John Stuart Mill und John Leslie Mackie ein, und weise dabei besonders auf die Annahme dieser

Philosophen hin, dass im alltäglichen Sprachgebrauch selten Ursachen in ihrer ganzen Ausprägung erfasst werden, sondern oft nur sehr verzerrt und ungenau wiedergegeben wird, welches Ereignis (oder welches Zusammenspiel von Ereignissen und Zuständen) ein anderes Ereignis verursacht hat.

Unter Punkt 3.3 wende ich mich der Psychologie zu, und behandle zwei Aspekte der Psychologie, in welchen Kausalität eine wichtige Rolle spielt, nämlich dem Zusammenhang zwischen Kausalität und Korrelation, sowie dem Themengebiet der psychologischen Attribution. Ersterer beschreibt die Tatsache, dass in der Psychologie ständig Daten ausgewertet und in der Folge interpretiert werden, und dass hierbei darauf geachtet werden muss, nicht voreilige Kausalschlüsse zu ziehen, sobald zwei oder mehrere Daten korrelativ miteinander interagieren. In der Attribution geht es darum, Verhaltensweisen anderer Menschen auf unterschiedliche Ursachen zurückzuführen. Der sogenannte „fundamentale Attributionsfehler“ suggeriert zum Beispiel, dass wir Menschen dazu neigen, das Verhalten anderer Menschen zu sehr auf interne Faktoren zurückzuführen, also eher andere Menschen verantwortlich zu machen, anstatt die Ursache für deren Verhalten in den Bedingungen der jeweiligen Situation zu suchen. Diese beiden behandelten Aspekte sind weitere Beispiele dafür, dass wir Menschen oft voreilig zu (kausalen) Schlüssen kommen, welche die Realität vereinfacht, verzerrt oder verfälscht darstellen, und dort Kausalität zu interpretieren, wo es uns genehm ist, egal, ob dies gerechtfertigt ist oder nicht.

Punkt 3.4 beleuchtet für diese Arbeit relevante Aspekte des Strafrechts, nämlich die relativ neue Regelung im französischen Strafrecht, bei Delikten lediglich jener Person Verantwortung für die Straftat zuzuschreiben, welche als letztes beabsichtigt zu dieser beigetragen hat. Somit werden alle Taten, welche dieser letzten Tat vorausgingen und vielleicht indirekt auch zu dieser beitrugen, nicht bestraft (wie zum Beispiel der problematische Erziehungsstil, mit welchem Eltern ihr Kind und den späteren Straftäter großgezogen haben). Diese Herangehensweise steht in Konkurrenz zur Auffassung vieler Philosophen und Rechtswissenschaftler, nach welchen alle Taten, die einer Straftat vorangehen und wie in einer Kettenreaktion zu dieser beigetragen haben, zur Verantwortung zu ziehen sind. Dies wirft die Frage erneut auf, wie man eine Ursache von anderen, begleitenden Faktoren abgrenzen kann, und wo die Grenze zu ziehen ist zwischen *der* Ursache (bzw. *den* Ursachen) und den anderen Faktoren, die zu weit entfernt von der

Wirkung sind, um für deren Verursachung verantwortlich gemacht zu werden. Wieder wird demnach auf die Schwierigkeit hingewiesen, die Ursache eines Ereignisses zu definieren.

Im Kapitel 3.5 komme ich schließlich zur linguistischen Definition der Kausalität. Diese beschreibt Kausalität als eine Junktion, welche ein Abhängigkeitsverhältnis zwischen zwei Propositionen herstellt, von welchen die erste als Ursache, und die zweite als Wirkung betrachtet wird. Diese Definition wirkt auf den ersten Blick sehr einleuchtend und unkompliziert. Dass die sprachliche Umsetzung der so komplexen Kausalrelation mitunter jedoch sehr problematisch und wirklichkeitsverzerrend sein kann, geht aus dem eben beschriebenen Kapitel 3 hervor.

Sprache und Denken (Kapitel 4)

Die Sprache ist eines unser wichtigsten Lebensutensilien. Wann immer wir abstrakte Gedanken anderen Menschen mitteilen wollen, kommen wir dabei kaum an der Sprache vorbei. Dies gilt natürlich auch für Situationen, in welchen wir kausale Sachverhalte ausdrücken wollen. In diesem Kapitel gehe ich genauer auf die Verflechtung zwischen abstraktem Denken und dessen sprachliche Umsetzung ein.

Die Grundfrage, welche seit langem diskutiert wird, ist, ob Sprache unser Denken determiniert, oder ob sie lediglich unsere Gedanken getreu abbildet. Die ersten Denker, die sich mit dieser Frage beschäftigt haben, wie Johann Gottfried von Herder, Wilhelm von Humboldt, aber auch später Franz Boas und sein Schüler Edward Sapir, waren der Ansicht, dass jede spezifische Sprache mit ihren jeweiligen Charakteristiken unser Denken formt und determiniert, und somit Sprecher unterschiedlicher Sprachen auch unterschiedlichen Denkmustern folgen und eine andere Weltansicht haben. Dieser linguistische Relativismus, oft auch Sapir-Whorf-Hypothese genannt, wurde oft kritisiert, unter anderem von Vertretern des Universalismus wie Noam Chomsky, nach welchem alle Menschen von Geburt an über dieselben Sprachuniversalien verfügen, unabhängig von ihrer jeweiligen Einzelsprache.

Auch heute wird diese Frage noch diskutiert, mit den unterschiedlichsten Ergebnissen, doch die Tendenz ist ein Mittelweg zwischen den beiden oben beschriebenen Extremen. Dan Isaac Slobin zum Beispiel entwarf das Konzept „thinking for speaking“, nach welchem alle Menschen ähnliche Denkmuster aufweisen, sie jedoch mit ihrer jeweiligen Sprache unterschiedliche Werkzeuge erhalten, wie sie diese Gedanken kommunizieren, da jede

Sprache andere Ausdrucksmöglichkeiten aufweist. Auf das Konzept der Kausalität angewandt bedeutet dies, dass unsere Sprache uns nicht bei der Wahrnehmung dieser Relation beeinflusst, sondern erst in dem Moment, in welchem wir eine solche wahrgenommene Relation aussprechen.

Es gab zahlreiche Experimente, in welchen Sprecher unterschiedlicher Sprachen ihre (identen) Beobachtungen kausaler Ereignisse unterschiedlich beschrieben, so zum Beispiel ein Experiment von Caitlin M. Fausey und Lera Boroditsky, welches ergab, dass Sprecher der englischen Sprache eher zu transitiven Beschreibungen tendieren („A hat X verursacht“), während Sprecher des Spanischen dazu tendieren, den Agenten nicht zu erwähnen („X ist passiert“).

Zlatka Guentchéva beschäftigt sich mit einem ganz anderen Phänomen, nämlich „evidentiality“ in Sprachen, was im Deutschen am ehesten der Modalität entspricht. Dabei handelt es sich um eine grammatikalische Kategorie, die beschreibt, dass in jeder Einzelsprache unterschiedliche Informationen bezüglich der Quelle einer Information kommuniziert werden, wenn eine Aussage getätigt wird. Während im Französischen (wie im Deutschen) relativ wenig Information dazu vermittelt wird, gibt es zum Beispiel Sprachen in Amazonien, in welchen bei jeder Aussage grammatikalisch gefordert wird, die Quelle anzugeben, woher man diese Information hat, ob man das Ereignis beispielsweise selbst beobachtet hat, oder man nur davon gehört hat, etc. Im Deutschen ist der Satz „A hat B verursacht“ zum Beispiel grammatikalisch vollständig, auch wenn keine Information über die Quelle dieses Sachverhalts gemacht wird.

Dies bekräftigt andere, weiter oben vorgestellte Theorien, nach welchen unsere kausalen Beschreibungen oft nur ungenau die Realität abbilden, sei diese Tatsache unserer spezifischen Sprache oder der menschlichen Natur als solches zuzuschreiben. Ich schließe aus all dem Vorangehenden, dass *sowohl* unsere jeweilige Sprache, *als auch* die menschliche Natur als solches, eine Rolle spielen. Einerseits limitiert und lenkt uns unsere Sprache hinsichtlich der Ausdrucksmöglichkeiten von Sachverhalten, andererseits haben wir Menschen ohnehin den Hang dazu, kausale Relationen vereinfacht wahrzunehmen und darzustellen.

Schließlich beschäftige ich mich in diesem Kapitel noch mit kausalem Denken *ohne* Sprache. Oft wird in Alltagskonversationen kein explizit linguistischer Hinweis auf einen kausalen Zusammenhang gemacht, und dennoch wird das Gesagte als kausal miteinander

verbunden verstanden. Dies lässt darauf schließen, dass wir ohnehin dazu neigen, Dinge kausal zu interpretieren, wenn dies uns plausibel erscheint, was laut dem Psychologen Jean Piaget schon bei Kleinkindern zu beobachten ist.

Der englische Philosoph Paul Grice hat sogar als implizite Regel der Kommunikation festgelegt, dass man Informationen, die ohnehin logisch aus einer Aussage folgen, nicht noch extra erwähnen soll, weil dies redundant sei. Ist eine kausale Verbindung zwischen zwei verlaublichen Tatsachen völlig offensichtlich für alle Anwesenden, wäre es laut Grice demnach völlig überflüssig, auf diese kausale Verbindung noch explizit mit sprachlichen Mitteln hinzuweisen.

Nun kann man die Frage aufwerfen, weshalb es überhaupt kausale Sprache gibt, wenn wir Menschen sowieso dazu neigen, kausal zu schließen, sobald dies sich anbietet, und wenn kausale Sprache damit oft redundant ist. Eine mögliche Antwort auf diese Frage ist, dass wir auf kausale sprachliche Indikatoren zurückgreifen, wenn wir einen Kausalzusammenhang besonders hervorheben möchten. Dies kann mehrere Gründe haben. Meine Hypothese ist, dass wir kausale Zusammenhänge vor allem dann besonders betonen möchten, wenn die kausale Information nicht allzu offensichtlich oder plausibel ist, und man aber sich selbst oder die anderen vom kausalen Zusammenhang überzeugen möchte.

Hierzu gibt es ein interessantes Experiment von der Psychologin Ellen Langer, welches gezeigt hat, dass Menschen in einer Warteschlange vor einem Kopiergerät eine andere Person eher dann vorlassen, wenn letztere eine Begründung hat, weshalb sie vorgelassen werden möchte. Entscheidend ist dabei jedoch nicht der Inhalt dieser Begründung, sondern die äußere Form, also die sprachliche Präsentation dieser Begründung. Benutzt diese Person das „Zauberwort“ *weil*, so sind ihre Chancen höher, vorgelassen zu werden, egal, wie absurd die dadurch eingeleitete Begründung ausfällt. Sobald die Person das Wort *weil* ausspricht, scheinen die anderen Personen ausreichend überzeugt davon zu sein, dass die Person einen guten Grund hat, weshalb sie vorgelassen werden möchte.

Diese und andere Beobachtungen führten einige Sprachwissenschaftler, so zum Beispiel Gaston Gross und Adeline Nazarenko, dazu, den Menschen ins Zentrum des Kausalitätsbegriffs zu stellen. Der Mensch habe demnach eine instrumentelle Auffassung der Kausalität, und kausale Sprache diene ihm als Werkzeug, womit er die Welt so gestaltet, wie es ihm genehm ist. Wir rücken uns mit kausalen Aussagen die Welt so zurecht, wie auch

immer unsere jeweiligen Bedürfnisse dies erfordern. Diese Auffassung entspricht der aktuellen Tendenz in der französischen Sprachwissenschaft.

Agathe Jackiewicz und die „Prise en charge“ (Kapitel 5)

Wenn ich in den letzten Kapiteln darauf hingewiesen habe, dass kausale Aussagen meistens nur einen Teil der kausalen Realität darstellen, so setze ich mich in diesem Kapitel mit der Tatsache auseinander, dass sie auch gleichzeitig viel *mehr* offenbaren können, als nur die kausale Relation, nämlich die Präsenz des Sprechers, der sie ausspricht. Diese subjektiven Spuren des Sprechers, und insbesondere seine Haltung gegenüber des verlautbarten Sachverhalts, können über unterschiedliche Prädikate sichtbar werden, vor allem, wenn er sich darum bemüht, die Kausalrelation als besonders plausibel darzustellen, oder wenn er angibt, selbst zu diesem kausalen Schluss gekommen zu sein.

Agathe Jackiewicz hat eine Einteilung dieser Möglichkeiten der „prise en charge“ ausgearbeitet. Die erste Gruppe beschreibt Aussagen, in welchen der Sprecher selbst die Verantwortung für das Gesagte übernimmt (z.B. mit Ausdrücken wie „meiner Meinung nach“, „durch die Beobachtung von X habe ich Y festgestellt“, etc.). Hier beschreibt der Sprecher ehrlich sein Verhältnis zum Gesagten.

In einer weiteren Gruppe beansprucht der Sprecher Gültigkeit für seine Aussage nur unter einem bestimmten Kontext (sei dies eine bestimmte Zeitspanne, in welcher die Aussage gültig ist, oder für einem bestimmten Teil der Bevölkerung, oder innerhalb einer bestimmten Disziplin oder Theorie, etc.). Auch hier kann der Sprecher seinen persönlichen Standpunkt zum Gesagten preisgeben, zum Beispiel mit Adverbien wie *zu Recht*, *zu Unrecht*, *übereilt*, *in einer brillanten Analyse*, etc.

Eine dritte Möglichkeit sieht Jackiewicz darin, das Gesagte über eine dritte, undefinierte Partei zu rechtfertigen, so zum Beispiel in Aussagen wie *Gerüchten zufolge*, *es scheint, dass*, *es wird gesagt, dass*, etc. Hier übernimmt der Sprecher keine Verantwortung für das Gesagte, er identifiziert sich nicht damit, sondern distanziert sich eher davon.

Und schließlich spricht Jackiewicz von verschiedenen Modalitäten, die der Sprecher einsetzen kann, so zum Beispiel die Modalität der Notwendigkeit. Der Sprecher kann das Gesagte als notwendig darstellen (mit Hilfe von Ausdrücken wie *zwangsläufig*,

unvermeidbar, unweigerlich, etc.), oder als möglich, zufällig oder unmöglich. Weiter kann er den Grad angeben, mit welcher Sicherheit er etwas zu wissen glaubt, durch Ausdrücke wie „ich weiß, dass“, „ich denke (nicht), dass“, etc.

In meiner Zusammenfassung dieses Kapitels ordne ich diese Möglichkeiten der „prise en charge“ neu an, nämlich nach dem Grad der Hartnäckigkeit, mit welcher der Sprecher auf die Unanfechtbarkeit des Gesagten besteht, da diese Anordnung meiner Arbeit besser dient. Die erste Gruppe ist somit jene, mit welcher der Sprecher unbedingt verhindern möchte, dass die präsentierte Kausalrelation angezweifelt oder hinterfragt werden kann, indem er das Gesagte als völlig legitim oder einem anerkannten Gesetz entsprechend darstellt. Die zweite Gruppe umfasst Aussagen, in welchen der Sprecher die Realität etwas getreuer darstellt und selbst die Verantwortung für das Gesagte übernimmt, bzw. offen zugibt, dass es sich bei seiner Aussage um seine subjektive Meinung oder Wahrnehmung handelt. Die dritte Gruppe ist schließlich jene, mit welcher sich der Sprecher vom Gesagten distanziert, somit keine Verantwortung dafür übernimmt, aber auch nicht auf deren Gültigkeit besteht, ohne selbst Stellung dazu zu beziehen. Auf diese Anordnung mit ihren genaueren Erläuterungen und zahlreichen Beispielen (welche ich hier nicht anführen werde, da es sich ohnehin um französische Ausdrücke handelt) werde ich im Kapitel 7 noch öfter zurückgreifen, wo ich genau diese Insistenz von kausalen Ausdrücken untersuchen werde.

Ausdrucksmöglichkeiten der Kausalität (Kapitel 6)

In diesem Kapitel widme ich mich schließlich den konkreten Ausdrucksmöglichkeiten der Kausalität in der französischen Sprache. Dafür untersuche ich zuerst vier andere Relationen, welche eng mit der Kausalität verknüpft sind und diese auch oft ausdrücken, nämlich die Folgerung, der Zweck, die Konzession sowie die Bedingung.

Erstere, die Folgerung, wird oft als entgegengesetzte Art, die Kausalität darzustellen, bezeichnet. Geht man bei der Kausalität vom Effekt aus, und geht davon zur Ursache über („Effekt *weil* Ursache“), so geht man bei der Folgerung chronologisch von der Ursache aus und schließt davon dann auf den Effekt („Ursache, *und deswegen* Effekt“). Ich gehe in diesem Kapitel auch die jeweils konkreten Ausdrucksmittel der Folgerung ein, was ich hier jedoch vernachlässigen werde, da es sich um französische Ausdrücke handelt.

Die zweite, der Kausalität verwandten Relation, der Zweck, ist ein Spezialfall der Folgerung. Hier handelt jemand, um absichtlich ein Ziel zu erreichen, der Effekt der Folge wird also angestrebt. Dies bedingt ein vernunftbegabtes Wesen, welches dieses Ziel anstreben kann, was meistens ein Mensch bzw. mehrere Menschen sind. Wenn man also einen Zweck als Ursache für ein Ereignis angibt, so schreibt man damit jener Person die Verantwortung für das Ereignis zu, welche dieses Ziel angestrebt hat.

Die Konzession, oder entgegengesetzte Kausalität, beschreibt eine nicht wirksame Ursache, also eine Ursache, die nicht zum erwarteten Effekt geführt hat. Wenn man einen Konzessivsatz ausspricht, präsentiert man eine Ursache und eine Wirkung, die eigentlich nicht miteinander kompatibel sind. Die Ursache führte zu einem anderen Effekt, als erwartet. Dies lässt jedoch darauf schließen, dass es prinzipiell ein Gesetz gibt, nach welcher die Situation ablaufen hätte sollen.

Und schließlich die Bedingung. Der Philosoph David Lewis definiert Kausalität über das Prinzip der „Kontrafaktualität“, ein Prinzip, welches sich des irrealen Bedingungssatzes bedient. Somit ist A die Ursache von B, wenn man sagen kann: „Wäre A nicht passiert, dann hätte B nicht stattgefunden“. Nazarenko stellt fest, dass eine Ursache zwar fast immer als Bedingung interpretiert werden kann, dass das Gegenteil jedoch oft nicht der Fall ist, weil man auf Schwierigkeiten stößt, sobald es sich um eine nicht realisierte Hypothese handelt. Der Satz „Wenn ich im Lotto gewinnen würde, würde ich eine Weltreise machen“ lässt sich somit nicht umformulieren in „Ich würde eine Weltreise machen *weil* ich im Lotto gewinnen würde“. Kausalität beschreibt lediglich reale oder realisierte Sachverhalte.

Nach der Auseinandersetzung mit diesen vier Relationen komme ich schließlich zu den Ausdrucksmöglichkeiten der Kausalität selbst. Hier beschreibe ich ausgiebig verschiedene Junktionen (Konjunktionen und Präpositionen) sowie andere Satzstrukturen, welche Kausalität ausdrücken können. So zum Beispiel Partizipialkonstruktionen, Infinitivkonstruktionen und Relativsätze. Und schließlich spezifisch kausales Vokabular (Substantive, Adjektive und Adverbien und Verben) welches kausalen Wert haben kann.

Auch dieses Kapitel schließe ich mit einer Zusammenfassung ab, in welcher ich alle bis dahin beschriebenen Ausdrucksmöglichkeiten der Kausalität neu anordne, und zwar wieder nach ihrem Grad kausaler Insistenz, begonnen mit den „unbestreitbaren“ Kausalausdrücken, welche die Kausalrelation mit besonders viel Nachdruck darstellen und es den Konversationspartnern quasi unmöglich macht, das Gesagte anzuzweifeln oder zu

hinterfragen, bis hin zu den ganz schwachen Ausdrucksmöglichkeiten der Kausalität, bei welchen die Gesprächspartner selbst entscheiden können, ob sie zwischen den dargebrachten Sachverhalten eine kausale Verbindung wahrnehmen möchten oder nicht.

Bedarf einer Hervorhebung? (Kapitel 7)

In diesem Kapitel wende ich mich schließlich einem Korpus der französischen, gesprochenen Sprache zu, welcher mir als Fallbeispiel dabei dienen soll, meine theoretischen Untersuchungen in der Praxis zu überprüfen, und eventuell der Beantwortung meiner Fragestellung noch etwas näher zu kommen. Zuerst widme ich mich jedoch noch der Arbeit mit Korpora auf einem Meta-Level zu. Dabei stelle ich die beiden gegensätzlichen Ansichten gegenüber, inwiefern die Arbeit mit einem Korpus zu sprachwissenschaftlichen Erkenntnissen führen kann. Dies ist einerseits der Empirismus, und andererseits der Rationalismus. Ersterer geht davon aus, dass Wissen über die Sprache lediglich aus Erfahrung mit der Sprache, also aus gemachten, realen Aussagen von Menschen geschlossen werden kann, folglich ein Korpus die Basis linguistischer Untersuchungen darstellt. Der Rationalismus hingegen suggeriert, dass sprachwissenschaftliche Erkenntnis nur aus der menschlichen Vernunft ableitbar ist, also die Theorien in unseren Köpfen entstehen, und ein Korpus höchstens dazu dient, diese Theorien zu bestätigen oder zu verwerfen. Für die beiden Sprachwissenschaftler Lothar Lemnitzer und Heike Zinsmeister ergeben sich damit unterschiedliche Arbeitsweisen mit dem Korpus. In der vorliegenden Arbeit halte ich mich an den korpusgestützten Ansatz, welcher am ehesten dem Rationalismus entspricht, und sich laut Lemnitzer und Zinsmeister am besten für syntaktische Untersuchungen eignet. Der Korpus soll in meinen Untersuchungen also dazu dienen, die theoretischen Konzepte, welche ich in den Kapiteln 3 bis 6 erarbeitet habe, anhand eines Fallbeispiels zu untersuchen, und diese damit zu bekräftigen, oder aber auch abzuschwächen.

Außerdem setze ich mich mit den Grenzen meiner Untersuchungen und den allgemeinen Kritiken an der Arbeit mit einem Korpus auseinander. Diese sind zum Beispiel, dass ein Korpus sehr selten eine ganze Bevölkerungsgruppe repräsentiert, selbst wenn diese stark eingeschränkt wird. Man kann also nur schwer von Allgemeingültigkeit der Ergebnisse sprechen. Eine mögliche Lösung für dieses Problem sehen Lemnitzer und Zinsmeister darin, die Gültigkeit der Ergebnisse ausschließlich für den jeweiligen Korpus gelten zu lassen. Dies

widerspricht zwar meistens dem Ziel der Sprachwissenschaft, allgemeingültige Erkenntnisse zu erzielen, ich werde mich jedoch dennoch an diese Lösung halten.

Eine weitere Schwierigkeit ist, dass ein Korpus immer nur eine Vereinfachung und somit Interpretation darstellt, denn er ignoriert viele paralinguistische Faktoren, wie Mimik, Gestik, Tonhöhe, etc., welche sehr wohl von Bedeutung sein können.

Und auch der interpretierbare Charakter von Korpora soll hier erwähnt werden. In der gesprochenen Sprache kommt es oft vor, dass ein Sprecher Sätze ungrammatisch formuliert oder einfach abbricht. In diesen Fällen liegt es an der Person, die mit dem Korpus arbeitet, wie sie damit umgehen möchte, was eine sehr subjektive Arbeit ist.

Im Kapitel 7.3 rekapituliere ich schließlich meine Beobachtungen, welche ich während der Analysen am Korpus gesammelt habe. Hierzu zählen viele Beispiele, welche mich zur persönlichen Tendenz veranlassen, meine Fragestellung mit „Ja“ zu beantworten, sowie einige Gegenbeispiele. Ich schließe darauf, dass das Phänomen sehr wohl existiert und die Personen in den von mir untersuchten Interviews kausale Sprache sehr wohl gegebenenfalls dazu einsetzen, um dubiose Kausalverbindungen überzeugender zu vermitteln. Andererseits beteuere ich, dass jede (kausale) Aussage einen Einzelfall darstellt und jede Interpretation davon, so sehr sie auch durch theoretische Konzepte untermauert wird, eine subjektive Deutung und Auslegung der Dinge bedeutet, was dazu führt, dass eine eindeutige und objektive Antwort auf meine Fragestellung kaum möglich ist, und meine Schlussfolgerung höchstens eine persönlich Tendenz ist, zu welcher ich im Laufe meiner Arbeit gelangt bin. Ich fordere den Leser dazu auf, meine Überlegungen am Korpus kritisch zu begutachten, und mir entweder zuzustimmen, oder aber auch zu widersprechen.

Des Weiteren stelle ich fest, dass der jeweilige kausale Junktor allein bei vielen Äußerungen im Korpus oft gar keine so große Rolle spielt, wie ich angenommen hatte, sondern andere, in meiner Arbeit diskutierte Faktoren oft mindestens genauso viel dazu beitragen, dass ein kausaler Sachverhalt mit besonders viel Nachdruck dargestellt wird. Dies betrifft insbesondere die „Prise en charge“ von Agathe Jackiewicz, mit welcher ich mich in Kapitel 5 auseinandergesetzt habe, sowie die jeweilige Modalität, unter welcher der Sachverhalt präsentiert wird, und ebenso das spezifische Vokabular, welches verwendet wird.

Schließlich ist es meiner Ansicht nach das Zusammenspiel von all diesen Aspekten, welches definiert, wie die jeweilige Kausalrelation dargestellt wird.

Meine anderen Überlegungen betreffen einzelne Ausdrücke des Französischen und sind somit kaum ins Deutsche übersetzbar.

Konklusion (Kapitel 8)

In der Konklusion rekapituliere ich meine Vorgehensweise nochmal in groben Zügen. Ich beteuere nachdrücklich, wie wertvoll ich es empfunden habe, philosophische und sprachwissenschaftliche Konzepte zusammenzuführen, und beide bei der Analyse des Korpus miteinzubeziehen. Vor allem die in Kapitel 3 festgestellte Tatsache, dass die kausale Realität meistens äußerst komplex und kaum in ihrer Gesamtheit fassbar ist, ließ es mir bei meinen Korpusanalysen noch absurder erscheinen, wenn ein Sprecher scheinbar willkürlich *einen* Aspekt des kausalen Feldes als *die* Ursache bezeichnete, und dies auch noch als erwiesene, notwendige Tatsache darstellte. Noch bizarrer wirkte dieser Effekt auf mich, wenn die angeführte Kausalverbindung aus objektiver Sichtweise auch noch unglaublich oder zweifelhaft erschien.

Diese Beobachtungen und Feststellungen haben mich auch persönlich beeinflusst. Ich achte nun in meinem privaten Sprachgebrauch mehr darauf, kausale Sachverhalte nicht ungerechtfertigterweise als notwendig oder allgemeingültig darzustellen, sondern immer den subjektiven Charakter meiner Aussagen zu betonen. Und auch gegenüber anderen Personen bin ich kritischer, wenn diese ihre individuelle Meinung als allgemeingültige Wahrheit darstellen, sowohl in privaten Gesprächen, als auch in den Medien.

Schließlich möchte ich ausblickend erwähnen, dass ich es als sehr interessant empfinden würde, meine Untersuchungen fortzuführen, und zum Beispiel noch andere Textsorten zu untersuchen (spontaner Sprachgebrauch vs. geplante Sprachsituationen wie Reden oder niedergeschriebene Texte), oder den Sprachgebrauch von unterschiedlichen Zielgruppen miteinander zu vergleichen, so beispielsweise den kausalen Sprachgebrauch von Politikern, Anwälten, Geschäftsmännern, etc. Derartige Untersuchungen könnten ebenfalls interessante Ergebnisse bringen für verschiedenste sozioökonomische Bereiche des Lebens, wie das Marketing, die Übersetzung, die Rhetorik, oder auch für Anwendungen in der Psychologie, der Justiz, und viele andere.

APPENDICE 3 – LEBENSLAUF

Eva Steinhauser – Lebenslauf

Ausbildung und Qualifikationen

Lehramtsstudium Französisch und Psychologie/Philosophie – Universität Wien	10/2008 bis heute
Cambridge CELTA (Pass A) – BFI Wien	07/2012
Matura mit ausgezeichnetem Erfolg – GRG3 Hagenmüllergasse, Wien 1030	06/2007

Andere Kurse

Türkisch-Intensivkurs (4 Wo.) – Dilmer Sprachschule, Istanbul, Türkei	08/2009
Französisch-Intensivkurs (3 Wo.) – EF Sprachschule, St. Raphael, Frankreich	07/2006

Unterrichtserfahrung

Sprachassistentin für Deutsch (Arbeitsaufenthalt in Dijon, Frankreich) – BM:UKK Wien	10/2013 – 03/2014
CELTA (Certificate of English Language Teaching to Adults) Trainee – BFI Wien	07/2012
Lehrkraft für Französisch, Deutsch und Englisch – Lernquadrat Wien und Mödling	04/2010 bis heute
Praktikantin (im Rahmen des Lehramtsstudiums) - Tulln und Wien	11/2009 – 02/2013

Administrative Erfahrung

Tutorin – Institut für Psychologie an der Universität Wien	10/2012 – 06/2013
---	--------------------------

Weitere Erfahrungen

Caritas – Volontariat in einer WG für geistig und körperlich beeinträchtigte Kinder, Wien	11/2011
Au Pair – Zwölfmonatiger Arbeitsaufenthalt in Paris, Frankreich	09/2007 – 08/2008

Sonstige Fähigkeiten

Sprachen:

- Deutsch (Muttersprache)
- Französisch (C1/2)
- Englisch (C1/2)
- Spanisch (A2)
- Türkisch (A1)
- Latein (kleines Latinum)

Informatik: Microsoft Word, Excel, PowerPoint, Moodle